HISTOIRE
DE FRANCE.

HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS

LES GAULOIS

JUSQU'À

LA MORT DE LOUIS XVI;

PAR M. ANQUETIL,

DE L'INSTITUT NATIONAL,

MEMBRE DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

SECONDE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

TOME NEUVIÈME.

TROISIÈME RACE. Commencement des Bourbons.
Henri IV
1589—1610.

A PARIS,

Chez { GARNERY, Libraire, rue de Seine, n°. 6;
FANTIN, Libraire, quai des Augustins, n°. 55.

1813.

TABLE

DES

SOMMAIRES DU TOME IX.

BRANCHE DES BOURBONS.

1589—1793.

FIN DE LA TABLE DES SOMMAIRES.

HISTOIRE
DE
FRANCE.

BRANCHE DES BOURBONS.

1589—1793.



HENRI IV.

Agé de trente-cinq ans et demi.

1589. Henri IV, 65e. roi de France.

Regrets de Henri IV et de l'armée.

Matthieu, livre 2.

Cayet, t. 2.

Satyre de Ménippée, page 147.

HENRI DE BOURBON, roi de *Navarre*, entra dans la chambre de *Henri III*, au moment que ce prince venoit d'expirer. Il se jeta sur le corps sanglant, l'embrassa avec transport; puis se relevant, il dit d'un air pénétré et le cœur gros de soupirs : *Les larmes ne le feront pas revivre. Les vraies preuves d'affection et de fidélité sont de le venger; pour moi, j'y sacrifierai ma vie : nous sommes tous Français, et il n'y a rien qui nous distingue au devoir que nous devons à la mémoire de notre roi, et au service de notre patrie.* Plusieurs seigneurs et

1589. capitaines tombèrent à ses genoux, et lui baisèrent la main en signe d'engagement à le seconder. On proposa d'élever un catafalque sur le pont de Saint-Cloud, d'y faire défiler l'armée, jurer à chaque soldat, sur le corps du monarque, de le venger, de fondre ensuite sur Paris avec ces troupes dévouées, pour ainsi dire, à la mort par cette action; d'y porter le fer et le feu, et de massacrer le *conseil de l'union*, les *seize*, tous les *ligueurs*, qui, autant que l'assassin, avoient plongé le poignard dans le sein de leur roi.

Joie des ligueurs.

Ils auroient bien mérité ce traitement encore trop doux, pour les excès auxquels ils se livrèrent quand ils apprirent la mort de *Henri III*. La duchesse de *Montpensier* sauta au cou de celui qui apporta la première nouvelle. Elle s'écria, transportée de joie : *Ha, mon ami, soyez le bien-venu! Mais est-il bien vrai au moins? ce méchant, ce perfide, ce tyran est-il mort? Dieu, que vous me faites aise! Je ne suis marrie que d'une chose, c'est qu'il n'ait su, avant de mourir, que c'est moi qui l'ai fait faire.* Elle monta ensuite en carrosse avec *Anne d'Est*, sa mère, et se promena dans les rues de Paris, criant : *bonnes nouvelles*, et

excitant le peuple à se réjouir, On alluma des feux de joie : les prédicateurs firent l'éloge de *Jacques Clément*, qu'ils appeloient *Saint Martyr*. On couroit en foule voir sa mère, pauvre villageoise, que la duchesse de *Montpensier* avoit reçue chez elle. Le *conseil de l'union* lui fit une pension, et les séditieux harangueurs des *seize* eurent l'effronterie de lui appliquer, comme ils avoient fait à la mère des *Guises*, ces paroles de l'Ecriture : *Heureux le ventre qui t'a porté, et bénies soient les mamelles qui t'ont allaité!* *Sixte V* combla de louanges, en plein consistoire, le crime affreux du parricide. Il s'échappa jusqu'à le comparer, pour l'utilité, à l'incarnation et à la résurrection du Sauveur, et pour l'héroïsme, aux actions de *Judith* et d'*Eléazar*. Cette déclamation scandaleuse fut puissamment réfutée par des écrits qui joignent trop d'aigreur aux raisons. 1589.

Tout ceci n'arriva que successivement. C'étoit dans l'armée qui assiégeoit Paris, que les événemens se pressoient. Qu'on se représente *Henri IV*, au milieu de ce corps, composé des meilleurs soldats et de la principale noblesse du royaume, aussi divisés d'intérêts que de religion. Les uns attachés

Partage d'opinions sur le droit de Henri IV au trône.

Mém. de la Ligue, t. 6.
Le Labour. tome 2.
Matthieu, livre 2.

1589. personnellement au nouveau monarque, lui juroient une fidélité inviolable : *Sire*, lui disoit Givri, *vous êtes le roi des braves, et ne serez abandonné que des poltrons*. Les autres, incapables d'égards et de ménagemens, *comme gens forcenés, en présence du roi lui-même, enfonçoient leurs chapeaux, les jetoient par terre, crioient, heurloient, fermoient les poings, complotoient, se touchant dans la main, formant des vœux et promesses, dont on oyoit pour conclusions : Plutôt mourir que d'avoir un roi huguenot*. Mais les transports de ces zélés étoient moins à craindre que le silence sombre des grands, qui, tantôt séparés, tantôt réunis, paroissoient méditer quelque projet important.

D'Aubigné, liv. 3, lett. 2, Page 253.

Cause de cette diversité.

La vraie cause de l'embaras qu'on remarquoit dans leur contenance, est que chacun vouloit profiter de l'occasion, et faire acheter au nouveau monarque sa soumission par des grâces. Quelques-uns eurent l'imprudence de mettre ouvertement un prix à leur fidélité. D'autres moins effrontés formoient des difficultés, afin d'entamer une négociation, ou de se faire offrir ce qu'ils n'osoient demander.

Le roi, dévoré de soupçons, tenoit

1589.

Henri tient ferme.

Mém. de la Ligue, t 4.

conseil avec *la Force* et d'*Aubigné*, incertain s'il devoit confier sa fortune et sa vie à une armée dont les principaux chefs lui étoient suspects à tant de titres, ou s'il devoit se retirer avec ses meilleures troupes, dans les provinces outre-Loire, où étoit le plus grand nombre de ses partisans. D'*Aubigné* le détermina pour l'avis le plus honorable, quoique le plus dangereux; il lui fit sentir que s'il se reléguoit au-delà du grand fleuve qui partage le royaume, les ligueurs feroient aisément croire qu'il désespéroit lui-même de sa cause, et que ces bruits, répandus avec adresse, porteroient un coup mortel à son parti : *Et qui vous croiroit encore roi de France*, ajoutoit-il, *en voyant vos lettres datées de Limoges?* Cette réflexion engagea le roi à tenir ferme.

Il est reconnu.

Ses courtisans s'employèrent vivement à gagner les troupes et leurs chefs. Le maréchal de *Biron* et *Harlay de Sancy*, amenèrent aux pieds du monarque les Suisses, dont le bon exemple entraîna le corps de l'armée. Plusieurs princes et seigneurs, honteux d'avoir balancé, revinrent d'eux-mêmes; ils tinrent une assemblée dans laquelle quelques-uns, encore indéterminés, proposèrent de remettre l'élection d'un

1589. roi à l'assemblée des Etats, qui devoient être convoqués incessamment, et en attendant, de nommer le roi de *Navarre* seulement généralissime; mais le plus grand nombre conclut à reconnoître *Henri de Bourbon* héritier légitime de la couronne, et à lui prêter serment de fidélité, sous la réserve de certaines conditions.

A quelles conditions.

En conséquence de cette décision, on fit jurer au roi de conserver et de maintenir la religion catholique dans le royaume, de se faire instruire de ses dogmes dans le délai de six mois, de rendre aux gens d'église les biens qui leur avoient été enlevés par les réformés, de ne permettre l'exercice public du nouveau culte que dans les endroits où il jouissoit alors de cette liberté, jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné par les états-généraux, qui seroient convoqués par lui à Tours dans six mois, et de poursuivre enfin contre les assassins du feu roi la vengeance de sa mort. Après cet engagement solennel de la part de *Henri*, les princes, les grands officiers de la couronne, les seigneurs et les gentilshommes qui se trouvoient pour lors à l'armée, lui rendirent hommage, comme à leur légitime souverain, et jurèrent

de sacrifier leurs biens et leurs vies à son service. 1589.

Tous ne se portèrent point avec la même affection à l'accomplissement de cette promesse. Le duc d'*Epernon*, favori de *Henri III*, sous prétexte d'une affaire de famille pour laquelle il avoit déjà obtenu un congé du feu roi, se retira dans son gouvernement d'Angoulême avec toutes ses troupes. On lui supposa des vues secrètes d'ambition, comme l'espérance de se rendre indépendant à l'aide des troubles qui alloient agiter le royaume. D'autres attribuèrent sa retraite à vanité et à dépit de se voir réduit à ne jouer qu'un rôle inférieur dans la nouvelle cour, après avoir représenté le premier avec tant d'empire dans l'ancienne. Plusieurs seigneurs l'imitèrent, et quittèrent l'armée sous des prétextes frivoles : mais il n'en passa presque aucun dans le parti opposé. Le roi, à qui cette défection enlevoit l'espoir de réduire la capitale, fit bonne contenance, parut indifférent sur cette désertion, et dit publiquement qu'il permettoit à tous les mécontens de se retirer ; qu'il aimoit mieux cent Français bien intentionnés que deux cents dont l'attachement lui seroit suspect.

Quelques seigneurs l'abandonnent.

HISTOIRE
DE FRANCE

1589. Met ordre à toutes les affaires.

Il mit ordre ensuite aux affaires du royaume. Les gouverneurs des provinces, les commandans des villes, les magistrats, tous ceux qui avoient besoin de l'attache du nouveau roi pour continuer leurs fonctions, furent confirmés. Il écrivit des lettres circulaires aux parlemens et aux autres tribunaux. Il convoqua les états-généraux à Tours pour le mois d'octobre, et en même-temps il partagea les troupes qui lui restoient en trois corps. Le premier fut donné au duc de *Longueville*, gouverneur de Picardie, pour s'opposer aux Espagnols, qui menaçoient cette province; le second au duc d'*Aumont*, pour contenir la Champagne; et avec le troisième corps, le roi, accompagné du duc de *Montpensier* et du maréchal de *Biron*, gagna la Normandie, où il devoit être joint par les troupes auxiliaires de l'Angleterre.

Dispositions des rebelles.

Mém. de Villeroi, t. 1, page 147.

Matthieu, tome 2, l. 1, page 10.

Cependant les Seize et le peuple des ligueurs continuoient à se déchaîner contre la mémoire de *Henri III*, contre *Henri IV*, qu'ils appeloient par dérision, *le Navarrois, le Béarnois*; et les chefs travailloient efficacement à profiter de cette fureur. De la formidable maison de *Guise*, il ne restoit en état de figurer que le duc de

Mayènne, frère des deux qui avoient été tués à Blois. Le duc de *Guise*, fils aîné du héros de la ligue, avoit été arrêté au moment da la mort de son père, et, quoiqu'il fût encore très-jeune, on le gardoit soigneusement dans le château de Tours. Pour ses frères puînés, ils sortoient à peine de l'enfance. *Mayenne*, naturellement modéré dans ses vues, modeste dans ses desirs, fait pour être bon citoyen et sujet fidèle, devint, par le concours des circonstances, rebelle et chef de parti; tous ceux qui l'environnoient lui souffloient l'esprit de trouble et de révolte. Sa mère lui redemandoit ses fils massacrés à Blois. La veuve du duc le rendoit responsable du sang de son époux, s'il ne soutenoit la guerre. La furieuse *Montpensier*, sa sœur, crioit encore vengeance, et non contente de l'assassinat du roi, elle auroit voulu faire ressentir à tous les royalistes les transports de la haine qui l'animoit contre leur chef. De leur côté, les ligueurs conjuroient le duc de ne pas les abandonner à la merci d'un roi hérétique. Les moins belliqueux paroissoient trouver du courage en cette occasion. Tout Paris étoit en armes : les levées se faisoient avec le 1589.

1589. plus grand succès dans les provinces. Dom *Bernardin de Mendose*, envoyé d'Espagne, montroit à *Mayenne* les trésors de son maître ouverts, et ses bataillons prêts à marcher au secours de la religion.

Le cardinal de Bourbon déclaré roi par la ligue.

Journal de Henri IV, tome 1.

Tant de motifs, tant d'espérances empêchèrent le duc de prêter l'oreille aux propositions d'accommodement que *Henri IV* lui fit faire sous main, au moment même de la mort de *Henri III*. *Jeannin*, président au parlement de Bourgogne, homme de grand sens, inviolablement attaché à la maison de *Guise*, donna pour lors à *Mayenne* un conseil dont l'exécution auroit fort embarassé le nouveau roi: c'étoit d'appeler les princes, les pairs, les principaux officiers de la couronne à la tête des deux armées, et de sommer *Henri* de se faire catholique, faute de quoi on l'auroit déclaré déchu de ses droits au trône. *Mayenne* goûta peu cet avis, craignant que les royalistes au contraire ne gagnassent les autres, et qu'il ne se vît abandonné lui-même. Quelques-uns lui proposèrent aussi de se faire roi; il ne le voulut pas non plus. Mais le 7 août il fit proclamer roi, sous le nom de *Charles X*, le vieux cardinal de *Bourbon*, qui étoit alors

prisonnier entre les mains de *Henri IV*, son neveu, et il prit lui-même le titre de lieutenant-général du royaume : ensuite, pendant que son armée se formoit, il alla concerter les opérations de la guerre avec le duc de *Parme*, le célèbre *Alexandre Farnèse*, commandant en Flandre pour les Espagnols, et revint à Paris, d'où il sortit à la fin d'août, à la tête de plus de vingt-cinq mille hommes, *publiant qu'il alloit prendre le Béarnois*. 1589.

Henri IV, en partageant son armée, n'avoit gardé qu'environ sept mille hommes ; ce fut avec cette foible division qu'il se trouva cerné près de Dieppe, à l'extrémité du pays de Caux, par toutes les forces de *Mayenne*. Il n'étoit pas à présumer que cette poignée de monde pût tenir contre l'armée de la ligue ; *Mayenne* en étoit persuadé : il écrivoit en Espagne, qu'*il tenoit le* Béarnois *enfermé en lieu d'où il ne pouvoit lui échapper, à moins que de sauter dans la mer*. C'étoit aussi l'opinion de la majorité du conseil de *Henri*, où l'on délibéra s'il n'étoit pas convenable que le roi passât en Angleterre, pour en hâter les secours. Mais le maréchal de *Biron* s'éleva vivement contre cet avis, et le fit rejeter. « Sire,

Mayenne poursuit le roi. Avis de Biron.

Journal de Henri IV, livre I

Mém. de la Ligue, 4, page 287

6

1589. « dit-il au roi, au rapport de *Mézeray*, « on propose à votre majesté de quitter « son royaume, et moi je soutiens que « si vous n'étiez pas en France, il « faudroit percer au travers de tous les « hasards et de tous les obstacles pour « vous y rendre ; et maintenant que « vous y êtes, vous en sortiriez, vous « feriez de bon gré, ce que les plus « grands efforts de vos ennemis ne « sauroient jamais vous contraindre de « faire? En l'état où vous êtes, sire, « sortir de France seulement pour « vingt-quatre heures, c'est s'en bannir « pour jamais. Le péril au reste n'est « pas si grand qu'on vous le dépeint ; « et ceux qui pensent nous envelopper « sont les mêmes que nous avons tenus « si lâchement enfermés dans Paris, « ou gens qui ne valent pas mieux. « Enfin, sire, nous sommes en France, « il nous y faut enterrer. Il s'agit d'un « royaume, il faut l'emporter ou y « perdre la vie. Quand même il n'y « auroit pas d'autre sûreté pour votre « personne sacrée que la fuite, il vau- « droit mieux mille fois mourir de « pied ferme, que de vous sauver par « ce moyen. Votre majesté ne doit « jamais souffrir qu'on dise d'elle, « qu'un cadet de Lorraine lui a fait

« perdre terre, et encore moins qu'on 1589.
« la voie mendier à la porte d'un prince
« étranger. Non, non, sire, il n'y a
« ni couronne ni honneur pour vous
« au-delà de la mer. Si vous allez au-
« devant du secours de l'Angleterre,
« il reculera; si vous vous présentez au
« port de la Rochelle en homme qui
« se sauve, vous n'y trouverez que des
« reproches et du mépris. Je ne puis
« croire que vous deviez plutôt fier
« votre personne à l'inconstance des
« flots et à la merci de l'étranger,
« qu'à tant de braves gentilshommes et
« tant de vieux soldats qui sont prêts à
« lui servir de rempart et de bouclier:
« et je suis trop serviteur de votre ma-
« jesté pour lui dissimuler que si elle
« cherchoit sa sûreté ailleurs que dans
« leur vertu, ils seroient eux obligés
« de chercher la leur dans un autre
« parti que le sien ». Excité par ce discours, qui répondoit si bien à ses sentimens, le monarque ne désespéra pas de sa fortune, et en attendant que les Anglais, avec les troupes de Picardie et de Champagne, qu'il avoit rappelées, pussent le joindre, il se fortifia sous les murs de Dieppe, résolu d'y soutenir les premiers efforts de l'ennemi.

Mayenne n'avoit paru à la vue du

1589. camp royal, qu'au milieu de septembre; il y resta jusqu'au 6 octobre, et pendant cet intervalle il livra plusieurs assauts. Le plus meurtrier eut lieu le 21 septembre, du côté du village d'Arques, d'où ce combat a pris son nom.

Combat d'Arques.

Mémoires d'Angoulême.

Le duc y employa tout ce que la science militaire peut imaginer d'expédiens dans une attaque dangereuse ; et le roi, tout ce que l'intrépidité peut fournir de ressources dans une défense difficile. Pressé de toutes parts, il se montroit par-tout; tantôt il se tenoit ferme dans ses lignes, tantôt il en sortoit à la tête de sa cavalerie à la poursuite dês fuyards.

Les ennemis ne pénétrèrent qu'une fois dans les retranchemens, encore ne fut-ce que par surprise. Il y avoit des Lansquenets dans les deux armées; ceux de la ligue étant un jour chargés, soit exprès, soit par hasard, de l'attaque d'un poste défendu par leurs compatriotes, s'approchent les armes basses, comme s'ils vouloient se rendre. Les royalistes trompés leur tendent la main pour les aider à monter sur le revers du fossé; mais les traîtres n'y sont pas plutôt, que fondant avec impétuosité sur ces soldats surpris et dé-

concertés, ils les chassent de leur poste, et leur enlèvent trois drapeaux. Heureusement des troupes fraîches accoururent au secours des fuyards; les lansquenets de *Mayenne* furent à leur tour culbutés du haut du fossé; mais on ne recouvra pas les drapeaux, dont les ligueurs se parèrent comme d'un trophée légitime. 1589.

A cette même action, qui fut très-meurtrière, le roi se trouva dans le plus grand danger. Emporté par l'ardeur du combat, il s'étoit engagé entre deux corps considérables de cavalerie. Se voyant presque investi, il s'écria d'un ton de désespoir : *Eh quoi! n'y aura-t il pas dans toute la France cinquante gentilshommes qui aient assez de résolution pour mourir avec leur roi! Courage, sire,* lui cria *Châtillon*, l'aîné des fils de l'amiral *Coligni, courage, nous voici prêts à mourir avec vous.* En disant ces mots, il charge les escadrons opposés, et dégage le roi. Ce fut après ce combat d'Arques, que *Henri* écrivoit à *Crillon*, cette charmante et fameuse lettre : *Pends-toi, brave* Crillon, *nous avons combattu à Arques et tu n'y étois pas. Adieu, brave* Crillon, *je t'aime à tort et à travers.* Il y eut, les jours

1589. suivans, d'autres escarmouches aussi peu avantageuses pour le duc de *Mayenne ;* ce qui le détermina à décamper. Il gagna la Picardie, d'où il devoit se rendre en Flandre, pour y prendre de nouvelles mesures avec les Espagnols.

Erreur des Parisiens.

Tant que durèrent les attaques du camp d'Arques, les émissaires des ligueurs répandoient dans Paris les nouvelles les plus avantageuses au parti. On faisoit venir de Dieppe des courriers qui publioient que le camp du roi étoit investi, qu'il ne pouvoit échapper, et que le duc de *Mayenne* alloit l'amener dans la capitale en triomphe, *lié et garotté*. Cette nouvelle s'accrédita si bien qu'on loua des fenêtres pour le voir passer. Les trois drapeaux arrachés par trahison aux lansquenets, servirent à entretenir l'erreur, parce que sur leur modèle, la duchesse de *Montpensier* en fit faire plusieurs autres, qu'on exposa en public, comme des témoignages certains de la victoire du duc.

Découverte par la prise de leurs faubourgs.

Mais ce peuple aveuglé ne fut pas long-temps dans cette agréable illusion. Pendant qu'il se laissoit abuser par de fausses relations, et qu'il chantoit des chansons insolentes, *Henri IV*, fortifié de cinq mille Anglais, avec les trou-

pes de Picardie et de Champagne, et 1589.
une nombreuse noblesse accourue au secours de son roi, parut devant Paris. Il attaqua les faubourgs, et les força, le premier novembre, fête de la Toussaint. Les Parisiens prirent les armes: mais ils furent repoussés et menés battant jusque dans la ville, dont les royalistes auroient pu s'emparer dès ce jour, s'ils n'avoient craint quelqu'embûche.

Henri permit le pillage des faubourgs à ses soldats, et le butin qu'ils y firent tint lieu de la solde que le roi n'avoit pas le moyen de payer. Il donna de bons ordres pour empêcher les meurtres, l'incendie et la licence ordinaire en ces occasions. Les églises et les monastères furent épargnés, l'office divin s'y célébra comme en pleine paix, et plusieurs officiers catholiques des troupes du roi, y assistèrent le jour même du combat. *Henri* garda quatre jours sa conquête. En sortant, le 5 novembre, il mit son armée en bataille, invitant au combat le duc de *Mayenne*, qui étoit venu promptement au secours de la capitale. Personne ne parut hors des murs, et le roi prit tranquillement le chemin de Tours, pour acquitter la promesse qu'il avoit faite à son avéne-

1589. ment d'y convoquer les états du royaume; mais les embaras de la guerre ayant rendu cette mesure impossible dans les circonstances présentes, il en prit à témoin, dans un lit de justice, les généraux envers lesquels il avoit pris cet engagement. De leur aveu, il en remit la convocation au mois de mars de l'année suivante, et regagna aussitôt la Basse Normandie, qu'il réduisit entièrement à son obéissance. Avant son départ l'ambassadeur de la république de Venise lui avoit présenté ses lettres de créance, et lui avoit procuré la satisfaction de se voir reconnu par une puissance catholique, avantage que lui contestoit la ligue.

Embaras du duc de Mayenne.

Mém. de Villeroi, t. 1, page 178.

Mayenne fit aussi quelques expéditions; mais il étoit plus occupé des affaires du cabinet, que de la guerre. D'un côté, il avoit à se tenir en garde contre la vivacité du conseil de l'union, qui auroit toujours voulu l'engager dans des partis extrêmes; mais le duc ne pouvoit suivre ces avis emportés, sans s'abandonner entièrement aux Espagnols, sa seule ressource. Leur zèle si vanté en faveur de la religion catholique, ne lui paroissoit plus si pur ni si désintéressé. D'un autre côté, *Henri IV* lui faisoit toujours de nouvelles propo-

sitions d'accommodement. Etoient-elles sincères, ou mises en avant pour le rendre suspect aux zélés de la ligue? C'est ce que *Mayenne* ne pouvoit démêler, et cette incertitude le forçoit à mesurer toutes ses démarches. 1589.

Jeannin, auparavant assez favorable aux Espagnols, voyant que, pour nantissement de leurs avances, ils exigeoient les meilleures villes de France qui étoient à leur bienséance, conseilloit au duc de traiter avec le roi. *Villeroi*, ancien ministre de *Henri III*, quoiqu'il se dît attaché par conscience à la ligue, étoit du même avis; mais la duchesse de *Montpensier*, au contraire, exhortoit son frère à tout risquer et à se faire roi lui-même. « Vous « en avez déjà l'autorité, lui disoit-elle, « et ne doutez pas que les seigneurs « catholiques ne combattent plus vo- « lontiers pour un roi que pour un « lieutenant-général. Donner la cou- « ronne au cardinal de *Bourbon*, c'est « reconnoître qu'elle appartient à sa « famille; et si ce roi, vieux et in- « firme, vient à nous manquer, qui « mettra-t-on à sa place »? Malgré ces raisons, *Mayenne* persista dans sa première résolution de remplir le vide du trône par un roi prisonnier,

1589 qui lui en laissoit toute la puissance.

Arrêts contraires des parlemens.

En conséquence, il parut le 21 novembre un arrêt du parlement séant à Paris, présidé par *Brisson*, qui ordonnoit de reconnoître pour roi *Charles X*, et le duc de *Mayenne* pour son lieutenant. Par un autre, donné quelques jours après, il étoit enjoint aux princes et aux grands officiers de la couronne, de se rendre aux états-généraux convoqués par les ligueurs, à Melun, pour le mois de février.

L'arrêt portant injonction de reconnoître *Charles X*, ainsi que toutes les dispositions qui y étoient énoncées, fut cassé et annullé par un arrêt du parlement séant à Tours, sous l'autorité du roi, composé des conseillers échappés de Paris, et présidé par *Achille de Harlay*, qui, moyennant une grosse rançon, étoit sorti de la Bastille, où *Bussi le Clerc* l'avoit renfermé après les barricades. D'autres parlemens donnèrent aussi des arrêts plus ou moins semblables à celui de Paris, qui essuyèrent le même traitement à Tours. Enfin, chacun cherchant à s'étayer de la même puissance, les ligueurs et les seigneurs catholiques envoyèrent des ambassadeurs au pape.

Ceux de la ligue arrivèrent les pre-

miers. Ils dirent à *Sixte V*, que tout le royaume, les villes, les campagnes, la magistrature, le clergé, et la plus grande partie de la noblesse, reconnoissoient pour roi le cardinal de *Bourbon*, que le *Navarrois* étoit presque abandonné, et incapable de résister aux forces qui l'investissoient. Sur ce rapport, le pape crut qu'il n'étoit plus question que de munir de son autorité l'élection déjà faite d'un cardinal, et tout au plus de pourvoir à sa succession. Il choisit pour ces opérations le cardinal *Henri Gaëtan*, à qui il donna le titre de légat. *Sixte* le fit accompagner de plusieurs personnages distingués par leur capacité et leur prudence. De ce nombre étoit le jésuite *Bellarmin*, célèbre controversiste, plusieurs prélats très-habiles, et des prédicateurs fameux. Il fortifia aussi ce cortège d'une somme de trois cent mille écus.

1590.

Le pape déterminé d'abord pour la ligue.

De Thou, liv. 98.

Davila, liv. 11.

Journal de Henri IV, tome 1.

Mém. de Nevers, t. 2.

Mém. de Villeroy, t. 1.

Mém. de Chiverni.

Mais avant même que le légat fût parti, les dispositions du pape étoient déjà changées. *François de Luxembourg*, duc de *Piney* (1), envoyé des

Commence à douter et donne des ordres prudens.

(1) Il étoit arrière-petit-fils d'*Antoine de Luxembourg*, comte de *Brienne* et baron de *Piney*, fils puîné du fameux *Louis*, conné-

1590. catholiques royalistes, mais ne pouvant se rendre à Rome, aussi promptement que les envoyés des ligueurs, avoit écrit à *Sixte*, pour lui apprendre l'état des choses, le détromper sur les impostures avancées par les ligueurs, et le prier de suspendre le départ de *Gaëtan* jusqu'à ce qu'il pût s'expliquer de vive voix. Cette lettre et la nouvelle des succès du roi, firent faire de sérieuses réflexions au souverain pontife : néanmoins, vaincu par les instances des agens de la ligue, il laissa partir le légat; mais, au lieu de lui prescrire, comme auparavant, d'employer tous ses efforts à affermir le cardinal de

table de *Saint-Paul;* sa petite-fille *Marie-Charlotte* porta les biens de sa branche dans la maison de *Clermont Tonnerre*, et *Madeleine-Charlotte-Bonne-Thérèse*, fille de cette dernière, dans la maison de *Montmorenci*, par son mariage avec *François-Henri de Montmorenci*, comte de *Bouteville*, connu sous le nom du maréchal de *Luxembourg*. Les biens de la branche aînée étoient passés à la maison de *Bourbon* par le mariage de *Marie*, petite-fille du connétable, avec *François de Bourbon*, comte de *Vendôme*, bisaïeul de *Henri IV*.

Bourbon sur le trône, dans le bref que Sixte donna, il disoit expressément qu'il n'envoyoit le légat que pour réunir tous les Français dans la religion romaine, et contribuer à l'élection d'un roi catholique, sans faire mention du cardinal. Il recommanda à *Gaëtan* de ne se point déclarer ennemi du roi de *Navarre*, tant qu'il y auroit espéranee de le ramener à la foi, de rester neutre dans toutes les prétentions temporelles des princes, de ne songer qu'aux intérêts de la religion, de ne faire acception de personne, et de consentir à tout, pourvu que le roi qu'on éliroit fût Français, obéissant à l'église, et agréable au royaume. 1590.

Mal exécutés par le légat.

Ces ordres bien exécutés auroient pu rétablir la paix en France, au lieu que l'infidélité du légat à ses instructions, perpétua le trouble et l'augmenta. *Gaëtan*, loin de rester neutre, comme le pape l'avoit recommandé, montra dès le commencement, une partialité entière pour la ligue et pour les Espagnols. *Morosini*, ce nonce pacifique, qui avoit été obligé de cesser ses fonctions, après la catastrophe de Blois, conseilloit au légat de point aller droit à Paris, tropouvertement déclaré contre *Henri*, mais de se tenir dans quelque ville de

1590. France agréable aux deux partis; d'examiner de-là le cours des affaires, de ne se déterminer que selon les circonstances, et de rendre son asile le sanctuaire de la paix. Pareil conseil lui étoit donné par le duc de *Nevers*, qui, retiré dans ses terres, avoit pour le roi tous les égards compatibles avec une exacte neutralité. Mais *Gaëtan* crut que *Morosini* ne lui parloit ainsi, qu'afin de lui faire commettre les mêmes fautes que Rome avoit reprochées à ce nonce. On lui rendit aussi le duc de *Nevers* suspect, comme trop attaché au roi; de sorte qu'il n'écouta ni l'un ni l'autre.

Sa partialité punie.

Elevé dans les principes ultramontains, il s'imaginoit que tout alloit plier en France sous son autorité, et que sa volonté feroit un roi; mais il fut cruellement détrompé, même dans le cours de son voyage. Sa fierté et sa hauteur lui attirèrent des répliques dures, des bravades et jusqu'à des affronts de la part des catholiques mêmes, qu'il prétendoit commander trop despotiquement. Le roi fit publier que si le légat venoit à sa cour, on eût à le recevoir avec honneur et distinction; que si au contraire il alloit vers les rebelles, on ne le regardât point comme légat, mais comme son ennemi. Les ordres donnés

en conséquence de cette déclaration, s'exécutèrent à la lettre. *Henri* envoya des partis sur la route. Ils battirent et dispersèrent l'escorte destinée à l'amener à Paris; et *Gaëtan*, qui avoit compté traverser la France en conquérant, se vit réduit à gagner la capitale en fugitif. 1590.

Les Parisiens le dédommagèrent comme ils purent. On orna pour lui l'archevêché des meubles de la couronne, et on lui fit une réception royale. La bourgeoisie étoit sous les armes; mais les salves trop fréquentes de cette milice ne plurent aucunement au légat. *Il avoit grand peur que quelques mal intentionnés ne chargeassent à plomb, ou ne tirassent mal adroitement. C'est pourquoi il leur faisoit signe de cesser; mais eux, croyant que ce fussent bénédictions, déchargeoient de plus belle.* Il alla ensuite au parlement, où ses pouvoirs furent lus, enregistrés et applaudis. Il essuya pourtant une mortification, qu'il dissimula sagement. Ayant été reçu au parquet, il s'avançoit d'un pas délibéré, et montoit droit au dais destiné pour le roi; mais le président *Brisson*, sous prétexte de lui faire honneur, le prit par la main et le

Journal de Henri IV.

1590. rangea au-dessous de lui, selon la coutume.

Diversité d'intérêts dans le parti de la Ligue.

Ces devoirs de parade remplis, il fallut pénétrer le fond des affaires; et ce fut alors que le légat sentit la difficulté de sa commission. Il se trouva plongé dans un chaos inexprimable. Rien de si compliqué que les intérêts de ceux qui faisoient la guerre, et par conséquent rien de si embarassant que de prendre un parti. Tous sembloient s'accorder sur le premier point; savoir, de ne regarder le vieux *Charles X* que comme un fantôme, une décoration de théâtre, qui ne devoit remplir la scène que jusqu'à ce que le vrai personnage y fût introduit. Il s'agissoit donc de savoir quel seroit ce personnage. Le duc de *Mayenne*, chargé jusqu'alors de tout le poids de la guerre, vouloit disposer de la couronne, ou pour lui, ou pour quelque prince qui lui en eût obligation. Le roi d'Espagne prétendoit qu'elle appartenoit à l'Infante *Isabelle Claire Eugénie*, sa fille, du chef d'*Elisabeth*, sœur de *Henri III*, mère de la princesse. Il demandoit qu'en la couronnant, on le déclarât protecteur de la France, et qu'on lui abandonnât la disposition de toutes les charges et bénéfices. Outre

1590.

ses prétendus droits, *Philippe* faisoit sonner bien haut les secours d'hommes et d'argent qu'il avoit déjà donnés, et ceux qu'il promettoit encore. La populace de Paris étoit pour lui, ainsi que les Seize et les plus vifs du conseil de l'union, gagnés par les pistoles d'Espagne. L'ascendant que prenoit *Philippe* dans ce conseil où dominoient des hommes peu faits par leurs habitudes, pour régler la destinée des Etats, et qui se jettoient toujours dans les partis extrêmes, détermina *Mayenne* à le casser, sous prétexte que par la multitude de ses membres, il ressembloit plutôt au sénat d'une république, qu'au conseil d'un roi. Il fut secondé dans cette mesure hardie, par les membres même de ce conseil qu'il avoit eu l'habileté d'y introduire aussitôt qu'il avoit été déclaré lieutenant-général du royaume, après la mort de ses frères. Il en composa dès-lors un nouveau où il fit entrer *Jeannin*, *Villeroi*, l'archevêque de Lyon d'*Espinac*, échappé, moyennant rançon, de la prison où il avoit été retenu depuis le massacre de Blois, et avec eux des magistrats, des militaires, et d'autres personnes de poids capables de balancer les résolutions im-

1590. modérées de la cabale des Seize, qui continua à subsister.

La noblesse du parti de la ligue vouloit un roi Français. Accoutumée à servir sous le duc de *Mayenne* et les princes de sa maison, elle penchoit pour eux : mais les gens de robe, plus instruits du droit inclinoient pour le roi de *Navarre*, à condition qu'il se feroit catholique. Le duc de *Lorraine* croyoit la couronne due au marquis de *Pont*, son fils, du chef de *Claude*, sœur de *Henri III*, sa femme, et il ne pensoit pas qu'on pût la lui refuser, ne fût-ce que comme récompense des dépenses qu'il avoit faites pour la ligue. Il trouvoit donc fort mauvais que le duc de *Mayenne*, ou les jeunes *Guises*, ses neveux, d'une branche cadette, se présentassent en concurrence avec l'aînée, et il présumoit qu'on ne pouvoit s'empêcher de lui céder pour le moins Metz, Toul, Verdun et Sedan, en dédommagement de ses avances. A entendre le duc de *Savoie*, ses droits à la couronne de France étoient bien supérieurs à ceux de *Philippe* et du duc de *Lorraine*, parce qu'il remontoit plus haut et les répétoit de *Marguerite*, sa mère, sœur de *Henri II*.

Il offroit néanmoins de céder ses prétentions en échange du marquisat de Saluces, d'où il comptoit s'étendre en Provence, où il possédoit déjà le comté de Nice. 1590.

A l'exemple des princes étrangers, beaucoup de grands seigneurs desiroient intérieurement le démembrement de la monarchie. Ils comptoient se rendre insensiblement souverains des provinces où ils étoient cantonnés, et il n'y avoit pas un gouverneur de ville ou de simple château, qui n'espérât aussi à l'aide des troubles, se perpétuer dans son commandement.

Décret de Sorbonne. *Journal la Ligue*, t page 310.

Concilier tant d'intérêts divers, étoit chose impossible. Aussi sans prétendre réformer les vues particulières de chacun, on s'appliqua à réunir en un corps, par quelqu'acte solennel, toutes les personnes opposées au roi de *Navarre*. Tel fut le but du fameux décret de Sorbonne, visiblement dicté par les Espagnols et les Seize. Il déclaroit, en substance, coupables de péché mortel, en état de damnation et excommuniés, non-seulement ceux qui reconnoissoient pour roi *Henri de Bourbon*, mais encore quiconque ne détesteroit pas la doctrine soutenue dans les propositions suivantes. « 1.°

[1]590. « On peut, et on doit même reconnoître pour roi *Henri de Bourbon*; « 2.° il est permis en conscience de « tenir son parti, et de payer les « impôts qu'il exige; 3.° il n'est pas « contre la religion de le reconnoître « pour roi, sous la condition qu'il « se fera catholique; 4.° la couronne « de France peut être déférée à un « hérétique relaps et excommunié, si « son droit d'ailleurs est légitime; « 5.° les papes n'ont pas droit d'excommunier nos rois; 6.° il est permis et même nécessaire de traiter « avec le Béarnois et les hérétiques ». Toutes ces propositions furent condamnées par un décret qu'on fit signer au clergé de Paris, et on l'adressa à toutes les villes de l'union. Le parlement rendit ensuite un arrêt en faveur du prétendu roi *Charles X*. Il y étoit enjoint à tous les Français de le reconnoître, et de prendre les armes pour le retirer de la prison où son neveu le retenoit; mais le cardinal, loin de se prêter aux desirs des rebelles, envoya, du château où il étoit gardé, rendre au roi l'hommage d'un sujet soumis.

[*Jo*]*urnal de* [*la L*]*igue*, t. [.., pa]ge 310.

[O]n renou-[ve]le ser-[men]t de l'u-[nion].

Les ligueurs jugèrent aussi à propos de faire renouveler solennelle-

ment par tous les corps le serment d'union. La bourgeoisie commença, ayant à sa tête le prévôt des marchands et ses capitaines. Le parlement, la chambre des comptes, toutes les cours souveraines et les compagnies suivirent. Cette cérémonie se faisoit en public, à la fin d'une grand'messe, avec les témoignages les plus marqués de piété et de dévotion. Comme il s'étoit répandu un bruit que le roi avoit appelé auprès de lui les évêques et archevêques les mieux disposés, pour écouter leurs instructions, le légat écrivit à tous les prélats du royaume une lettre circulaire, par laquelle il leur défendoit d'aller à Tours. Réciproquement le roi donna une déclaration qui ordonnoit de traiter en criminels de lèse-majesté, tous ceux qui entretiendroient un commerce direct ou indirect avec le légat. Mais bien différent de *Henri III*, son prédécesseur, en même temps que *Henri IV* défendoit par ses édits la majesté du trône, il se mettoit en état de la faire respecter par les armes. 1590.

L'hiver n'avoit pas suspendu les opérations militaires; elles se continuoient avec chaleur dans toutes les provinces. Le roi ne se reposoit pas plus que ses Opérations militaires.

1590. lieutenans. Après avoir subjugé le Maine et la Normandie presque entière, il tourna vers Paris dans les premiers jours de mars. *Mayenne*, intéressé à éloigner de la capitale, alla au-devant de lui. Les deux armées se rencontrèrent dans la plaine d'Ivri, près de Dreux. Celle de *Mayenne*, comme celle de *Joyeuse* à Coutras, bien supérieure en nombre, l'étoit aussi en riches armures, en harnois de prix, en casaques brillantes d'or et d'argent. Aussi l'événement fut-il pareil. Les dispositions habiles, le courage mâle, la bravoure exercée, l'emportèrent sur le luxe et l'inexpérience, quoique non dénuée de valeur. On se trouva en présence dès le 13 mars au soir; mais la nuit approchant, le combat, comme de concert, fut remis au lendemain.

Bataille d'Ivri.

Mémoire de la Ligue, t. 4.
Journal de Henri IV, tome 4.
Matthieu, tom. 2 liv. 1, page 24.
Pasquier, liv. 1, lettre 14.
Cayet, t 1.
Mémoire de Sulli.

Rien n'est à négliger des circonstances personnelles à notre *Henri IV*, dans cette bataille, dont le succès affermit pour toujours la couronne sur sa tête. Après une nuit passée dans l'action et l'inquiétude, pendant que le soldat retiré commodément dans deux villages, dormoit sous la sauvegarde de son chef, le roi dès le point du jour, donna ses ordres pour le

combat. On lui fit remarquer qu'entre ses dispositions, il n'y en avoit aucune pour la retraite, en cas de fâcheux événemens : *Point d'autre retraite*, répondit il, *que le champ de bataille*. Les calvinistes firent dévotement leurs prières, ainsi que les catholiques, dont les principaux entendirent la messe et communièrent. 1590.

Henri signala le commencement de cette journée par une action de justice bien digne de sa générosité et de son bon cœur. *Théodore de Schomberg*, général des Allemands, lui avoit demandé quelques jours auparavant la paye de ses troupes. Le monarque qui se trouvoit sans finances, lui répondit brusquement : *Jamais homme de courage n'a demandé de l'argent la veille d'une bataille*. Ce mot trop vif revint dans la mémoire du roi au moment du combat, et s'approchant du général Allemand : *M. de Schomberg*, lui dit-il, *je vous ai offensé. Cette journée peut être la dernière de ma vie; je ne veux point emporter l'honneur d'un gentilhomme, je sais votre valeur et votre mérite : je vous prie de me pardonner, et embrassez-moi. Il est vrai, sire*, répondit Schomberg, *que votre majesté me blessa l'autre jour*,

1590. *mais aujourd'hui elle me tue ; car l'honneur qu'elle me fait m'oblige de mourir en cette occasion pour son service.* En effet, il fut tué en combattant vaillamment à côté du roi. Déjà les trompettes sonnoient, et les armées s'ébranloient, prêtes à se choquer. *Henri*, monté sur son cheval de bataille, armé de toutes pièces, mais sans casque, pour se faire mieux reconnoître, s'avance à la tête de ses troupes, et joignant les mains, les yeux levés au ciel : *Seigneur*, s'écrie-t-il, *vous savez mes pensées et vous pénétrez le fond de mon cœur. S'il est avantageux à mon peuple que je possède la couronne, favorisez ma cause et protégez mes armes. Si votre sainte volonté en a autrement disposé, ôtez-moi la vie, ô mon Dieu, en même temps que vous m'ôterez le royaume, et que je meure du moins à la vue de ces braves guerriers qui s'exposent pour mon service.* Ces paroles attendrissantes, prononcées avec véhémence par *Henri*, furent entendues de tous ceux qui l'environnoient. Aussitôt il s'éleva dans l'armée un cri général de *vive le roi*. A cette acclamation, *Henri*, reprenant un air gai et serein, dit en regardant ses trou-

pes : *Mes amis, vous êtes Français, je suis votre roi, voilà l'ennemi, plus de gens, plus d'honneur. Si l'étendard vous manque, suivez mon panache, vous le verrez toujours au chemin de l'honneur et du devoir.* Après ces mots, il prend son casque ombragé de plumes blanches, et donne le signal du combat. 1590.

Le choc principal fut de cavalerie à cavalerie. Comme elle étoit de part et d'autre presque toute composée de gentilshommes, elle resta long-temps mêlée sans qu'on pût deviner de quel côté pencheroit la victoire. On crut un instant le roi mort ou pris, et sa troupe défaite, parce que celui qui portoit la cornette royale, ayant été aveuglé d'un coup de feu, ne tenoit plus ferme, et que dans le même temps, un officier dont le casque étoit comme celui du roi, orné d'un panache blanc, fut terrassé. Déjà les ennemis crioient *victoire*, et les royalistes demeuroient suspendus entre la défense et la fuite. *Henri* court à ses gens ébranlés : *Tournez visage,* leur dit-il, *afin que si vous ne voulez combattre, vous me voyez du moins mourir.* Il dit, et suivi des plus braves, il s'enfonce dans le plus épais des escadrons ennemis. La fumée

1590. et la poussière les dérobent bientôt aux yeux. A la tête de la réserve, le maréchal de *Biron* se porte en même temps par tout où le besoin de secours se fait sentir; et par sa seule présence, il rend aux siens, sans combattre, la supériorité qu'ils pouvoient perdre. Les ligueurs s'effraient à leur tour, reculent, se débandent, et bientôt ce ne fut plus qu'une déroute. Du milieu du carnage, on entendit crier *Sauve les Français*, ordre bien digne de *Henri IV*, à qui on l'attribua.

La victoire étoit gagnée; les escadrons ennemis épars, fuyoient dans la plaine: mais le roi ne paroissoit pas. L'inquiétude commençoit à s'emparer des troupes, lorsqu'on le vit arriver l'épée haute, couvert de sang et de poussière. Les cris de *vive le roi* redoublèrent à son aspect. *Henri* remit en ordre son armée. Il restoit sur le champ de bataille un corps de Suisses qui ne vouloit pas se rendre. On fit approcher du canon pour l'enfoncer: ils ne composèrent qu'alors, et après avoir exigé un certificat portant témoignage qu'il leur avoit été impossible de se défendre.

Le roi se mit à la poursuite des vaincus; il y périt plus d'hommes que

dans la mêlée. L'armée victorieuse les poussa plusieurs lieues devant elle, enlevant tous les drapeaux, et faisant une multitude de prisonniers. On remarqua le soin que prit *Henri* dans toute cette déroute, d'arracher le plus qu'il put de Français à la première fureur du soldat, et son attention à recevoir et à consoler les officiers vaincus qu'on lui présentoit. La nuit le força de s'arrêter à Rosni, château appartenant à *Sulli*, distant d'une lieue de Mantes. A mesure que ses capitaines arrivoient, il alloit au-devant d'eux, les embrassoit et les faisoit asseoir à sa table. Comme on lui demanda quel nom on donneroit à cette bataille, il répondit : *C'est la journée du Tout-Puissant, à lui seul en appartient la gloire.* Enfin quand on lui présenta son épée de combat, dégoutante de sang, pleine de hâchures, encore souillée des dépouilles des malheureux qui étoient tombés sous ses coups, il détourna les yeux avec horreur, gémit des excès auxquels la guerre force les plus humains, et dès le lendemain il envoya offrir la paix à ses ennemis. 1590.

C'étoit malgré lui que le duc de *Mayenne*, trop certain par le combat Consternation du duc de Mayenne.

1590. d'Arques, des ressources de *Henri IV*, avoit risqué la bataille d'Ivri ; mais il n'avoit pu tenir contre les murmures des Seize, qui le taxoient de lâcheté, et contre les instances impérieuses du Légat et des Espagnols. Ceux-ci y perdirent un gros corps de cavalerie et leur chef le comte d'*Egmont*, jeune présomptueux, auquel il étoit échappé de dire, avant l'action, que si les Français avoient peur d'une bataille, ils n'avoient qu'à le laisser faire, et que lui seul, avec ses troupes, sauroit bien réduire le Navarrois. Mais une faute inexcusable dans *Mayenne*, c'est d'avoir interdit la retraite à la majeure partie des siens, en faisant couper précipitamment les ponts d'Ivri, pour empêcher l'ennemi de le joindre. Aussi son armée fut elle presqu'entièrement détruite. Il se retira presque seul à Mantes, où il ne fit que passer la nuit, et encore dans les plus fortes alarmes, à cause du voisinage des troupes victorieuses. Dès le lendemain il gagna Pontoise, et de là S. Denys, n'osant rendre les envieux qu'il avoit à Paris, témoins de sa honte.

Les chefs de la Ligue le consolent. Le légat, l'ambassadeur d'Espagne, l'archevêque de Lyon et madame de *Montpensier* allèrent le consoler et

ıférer sur les affaires du parti. Toutes 1590.
nouvelles qu'ils recevoient, ne
ıvoient qu'augmenter leur chagrin.
ligue étoit battue par-tout; les
ıenans de *Henri* tenoient librement
campagne. Pour lui, après sa vic-
re, il soumit rapidement les villes
sines; s'assura des grands chemins
des rivières, et parut menacer Paris
n siège ou d'un blocus. Dans cette
rémité, *Moyenne* écrivit les lettres
plus pressantes au roi d'Espagne. Ce
nce avoit publié depuis peu un fas-
ux manifeste, dans lequel il se
:laroit disposé à ne point quitter
armes, qu'il n'eût exterminé l'hé-
ie, et réuni les princes catholiques
ır chasser les Turcs de la Terre-
nte. Après ces magnifiques promes-
, il ne pouvoit sans honte aban-
nner la ligue presque au premier
ıec. Aussi ses agens s'engagèrent-ils
son nom à un prompt et puissant
ours. On fit les plus vives instances
ɔrès du souverain pontife; mais *Sixte*
mmençoit à agir en homme détrompé.
duc de *Luxembourg* avoit déjà
plusieurs audiences, dont les Es-
gnols et les Ligueurs ressentirent
contre-coup. La politique du pape
lui permit pas de marquer d'abord

1590. clairement le changement de ses dispositions. Il se contenta de remettre à un autre temps, sous quelque prétexte, les secours qu'il étoit peut-être déjà déterminé à refuser.

On entame des négociations.

Loin de laisser entrevoir ses craintes, la ligue, dans ses écrits, n'entretenoit le public que de ses espérances; mais les démarches des chefs démentoient ces flatteuses promesses, puisque dans le même temps ils se donnoient tous les mouvemens possibles pour entamer des négociations, ressources ordinaires des foibles. Les pourparlers, qui devinrent si fréquens depuis ce moment jusqu'à la fin de la guerre, étoient ordinairement, de la part des ligueurs, le fruit de la nécessité; tantôt desir de gagner du temps, tantôt envie de pénétrer les desseins des seigneurs catholiques attachés au roi, ou de les séduire; presque jamais volonté d'en venir à une conclusion.

Conférence de Noisi.

Ils agirent long-temps d'après ce principe accrédité par les émissaires d'Espagne, que le *Béarnois* ne se convertiroit pas, et que quand même il le feroit, on ne devoit pas le reconnoître, parce que sa première apostasie le rendoit à jamais indigne du

rône. En conséquence ce n'étoit pas 1590.
'ec lui qu'ils prétendoient traiter, nais avec les seigneurs catholiques de on parti, dont ils avoient, disoient- pitié comme de gens qui couroient 'euglément à leur perte. Tels étoient es motifs que publia le légat, quand l demanda une entrevue au maré- :hal de *Biron*, peu de temps après a bataille d'Ivri. Mais sa feinte pitié ie trompa personne, et à travers ses léguisemens, on entrevit son but se- ret, qui étoit de retarder les progrès lu roi, en obtenant une trève ou une uspension d'armes s'il avoit pu.

Dans cette occasion, comme dans ces les autres, *Biron* et les sei- ieurs catholiques qui se joignirent à ui, demandèrent permission au roi. ls le firent par devoir, et aussi pour nortifier *Gaëtan* et les Espagnols, en eur montrant que cet accord, qu'ils ie vouloient pas être censés traiter avec e roi, étoit néanmoins uniquement ondé sur l'autorité qu'ils refusoient le reconnoître.

Plaisanterie de Givri.

Il n'y eut rien de remarquable à 'entrevue de Noisi, qu'une plaisan- erie d'*Anne d'Anglure*, connu sous e nom de *Givri*. Comme il étoit très- on officier, le légat employa toutes

1590. sortes de caresses pour le détacher du roi. Voyant ses efforts inutiles, il l'exhorta du moins à demander au pape, en la personne de son représentant, pardon du passé. *Givri* pr un air touché, se prosterne aux pieds du prélat, et lui demande pardon des maux qu'il a faits aux Parisiens, et une absolution générale. Le légat la lui accorde, très-satisfait. *Givri*, toujours à genoux, ajoute : *Donnez-i aussi l'absolution de l'avenir, parce que je suis disposé à ne leur p moins faire par la suite.* Il se rel aussitôt et disparoît. Quoiqu'on rît cette saillie, néanmoins, à cause du légat, elle mortifia les spectateurs, même royalistes. Ils lui en firent exc , et l'entrevue finit par des polite réciproques, comme elle avoit co mencé.

Il s'entretint depuis des négoc tions, tantôt publiques, tantôt secrètes, entre *Henri* lui-même et *Villeroi*. Ce ministre traitoit toujours, et ne cessoit de mettre en avant la proposition du retour du roi à la religion catholique, comme devant faire tomber tous les obstacles. *Henri* ne vouloit s'engager pour l'instant, qu'à la promesse de se faire instruire. Le ministre ne se re-

toit pas, et insistoit au moins pour e tréve. S'il s'avançoit trop, il étoit ·oué, les ligueurs ne cherchoient int à conclure, mais à lier une né- tion qui empêchât le roi de pro- er de ses avantages. On juge par l'ap- cation de *Villeroi* à justifier sa nne foi dans ses mémoires, qu'elle . souvent soupçonnée; sort ordi- ire à ceux qui, dans les affaires, ivent plus la vivacité de leur zèle, e les lumières d'une saine poli- que. 1590.

Mort du prétendu roi Charles X.

Le cardinal de *Bourbon*, reconnu r la ligue, mourut dans le mois de . Ce prince avouoit publiquement ( )it de *Henri*, son neveu; mais -peur que les rebelles n'abusassent sa foiblesse, le roi fut obligé de le re garder dans un château fort, où il it ses jours. Cet évènement mit de ıbaras dans les démarches des li- ırs. Jusqu'alors les ordres s'étoient ınés, les arrêts s'étoient rendus dans parlemens au nom de *Charles X*, on avoit même frappé dans plusieurs les des monnoies à son coin; mais étoit question maintenant de décider ns quel étendard on combattroit dé- rmais. L'absence du duc de *Mayenne*, i étoit allé en Flandres conférer avec

1590. le duc de *Parme*, et l'embaras du siége de Paris, firent remettre la délibération à un autre temps. On ne songea pour le présent qu'à se défendre contre *Henri*, et à lui susciter tous les obstacles qui pouvoient l'empêcher de conquérir la capitale.

Blocus de Paris.

On prétend que s'il fut venu camper devant Paris aussitôt après la victoire d'Ivri, cette ville consternée lui auroit ouvert ses portes. On croit aussi que, malgré ce retard, s'il avoit voulu brusquer les attaques, quand il fut une fois en présence, il l'auroit emportée de force. Il étoit impossible qu'une place d'une si grande étendue, n'eût bien des endroits foibles. D'ailleurs elle n'avoit qu'une médiocre garnison espagnole, soutenue de quelque noblesse française, et d'une bourgeoisie très-peu capable de résister à des troupes aguerries. Mais le roi craignit pour Paris les suites d'un assaut qui pouvoit ruiner en un moment cette ville opulente, la gloire et la ressource du royaume. Il préféra le blocus, persuadé que quelques jours suffiroient pour affamer le peuple immense contenu dans ses murailles, et le contraindre à se rendre.

Mais ce dessein pénétré don[illegible] émissaires d'Espagne la facilité [illegible]

e les mesures propres à rendre la 1590.
sistance invincible. Quand on s'aper-
it qu'il y avoit peu à craindre de la
rce, sans négliger absolument les
écautions ordinaires dans une ville
siégée, on s'appliqua principalement
prévenir les esprits contre l'impatien-
, suite ordinaire des incommodités
un blocus. Le zèle de la religion parut
moyen le plus sûr pour opérer. En
t, il réussit peut-être au-delà des
rances. Des femmes délicates, des
mmes accoutumés à leurs aises, sup-
rtèrent sans murmure, non quelques
ivations passagères, mais une famine
uelle, une espèce de mort lente qu'on
ur fit goûter, en leur persuadant
l'ils étoient martyrs de la bonne cause.
ette adresse à entretenir une opiniâ-
eté inflexible dans tout un peuple,
roît plus admirable, quand on sait
mbien les chefs de la ligue furent
oligés de varier les ruses selon la dif-
rence des génies et des dispositions.
Il y avoit à tromper des hommes
nples et d'autres d'un esprit raffiné,
s personnes sensées, mais prévenues,
une populace grossière. Plus que tout
la, il falloit contenir ceux que leurs
mières et leur droiture mettoient en
et dans la disposition d'éclairer les

Moyens employés pour encourager les Parisiens.

Journal de Henri IV. tom. 1.

Mém. de la Ligue t. 4.

1590. par les rues les plus fréquentées Paris, et réjouit autant la popul qu'elle affligea les gens de bien.

Il s'en fit quelques jours après autre plus grave et plus décente, pe être en réparation de cette bouffo nerie, dont on fut apparemment h teux. La plus grande partie du cle de Paris y assista très-dévotement; y porta les reliques des Saints, et finit par une messe solennelle dans cathédrale. Le duc de *Nemours*, fr utérin du duc de *Mayenne*, et gouv neur de l'île de France pour la ligue, chefs de la bourgeoisie et des trou étrangères appelées pour soutenir siége, le parlement et les autres co souveraines, y jurèrent de défendre ville et la religion jusqu'à la mort.

Précautions contre les complots et la famine.

Mais ce n'étoit pas tant l'épée vainqueur qu'on avoit à craindre, les trahisons intérieures, et sur-to la famine. On tâcha de prévenir ces i convéniens en établissant de bo corps-de-gardes et des patrouill exactes, et en économisant le grai On occupoit aussi le peuple de sermon de processions, de vœux, de saluts où tous les grands assistoient exacte ment. Le parlement donna un arr qui défendoit, sous peine de la vie, d

parler de paix ; et il courut des billets par lesquels on menaçoit de jeter dans la rivière les premiers qui se plaindroient. 1590.

Malgré ces précautions, sitôt que le roi eut assuré ses postes, qu'il eut brûlé les moulins et investi la ville de tous côtés, la disette commença à se faire sentir. Les magistrats firent fouiller les maisons qu'ils soupçonnoient les mieux approvisionnées. On tira de celles des jésuites et des capucins, de quoi soulager pour quelque temps la misère publique; mais bientôt les assiégés retombèrent dans la même nécessité.

Elles sont inutiles.

Le pain étant devenu rare, on y substitua des bouillies de différentes farines que le légat et l'ambassadeur d'Espagne faisoient distribuer aux plus pauvres. Ils y joignirent de l'argent, qui fut bien reçu tant qu'on trouva quelques alimens à acheter ; mais les greniers s'épuisèrent, et le peuple rejetant un métal inutile, s'écrioit douloureusement : *Point d'argent, mais du pain !* Ils mangèrent bientôt les chevaux, les ânes, les chats, les rats, les souris, enfin tous les animaux qu'ils purent trouver. On faisoit bouillir leurs peaux, ainsi que les vieux cuirs, dont ces malheureux soutenoient en gémis-

Extrémité où la ville est réduite.

De Thou, livre 99.
Davila, livre 11.
Mém. de la Ligue, t. 4, page 272.

1590. sant leur vie languissante. Ils sortoient quelquefois en troupes, pour fourrager les bleds, qui approchoient de leur maturité; mais ils étoient repoussés par le canon des royalistes. Néanmoins ceux-ci, touchés de compassion, en laissoient toujours échapper quelques-uns, et souffroient que les autres remportassent leur récolte dans les murs: mais cette foible ressource leur manqua aussi, parce que le roi rapprocha ses postes, et resserra la ville, de sorte qu'ils se trouvèrent réduits à brouter l'herbe des rues les moins fréquentées.

Ces nourritures mal-saines causèrent beaucoup de maladies. *La médecine qu'ils y faisoient étoient la patience*, dit un témoin oculaire, bien persuadé du mérite de cette opiniâtreté, *et ne laissoit-on de faire infinies processions avec les indulgences et pardons que le légat leur donnoit, qui se gagnoient en la plupart des églises, avec les sermons qu'ils oyoient, qui leur faisoient prendre tant de courage, que les sermons leurs tenoient lieu de pain; et quand un prédicateur les avoient assurés qu'ils seroient secourus dans huit jours, ils s'en retournoient contens, et s'entretenoient de ces espérances, encore qu'on leur eût donné*

beaucoup de telles remises et dilations, et ne leur souvenoit plus de ce qu'ils avoient enduré. 1590.

Par ces artifices on en vint jusqu'à leur faire essayer du pain de son, mêlé de poussière d'ardoise, de foin et de paille hachés. On fit de la farine des os des bêtes qu'on tuoit, et même avec de vieux ossemens ramassés dans les cimetières. Cette invention vint encore du légat et des Espagnols, qui trouvoient tous moyens bons, pourvu que leurs projets s'accomplissent. On l'appela *le pain de madame de Montpensier*, parce qu'elle en avoit approuvé l'invention : mais ceux qui en mangèrent en moururent. Le jour, on étoit attendri par la vue des moribonds qui se traînoient dans les rues; la nuit, on étoit pénétré de leurs plaintes lugubres, qu'ils réservoient aux ténèbres, dans la crainte d'être punis comme réfractaires aux arrêts qui défendoient de demander la paix. Les cadavres pourrissoient dans les maisons désertes, et y devenoient la proie des animaux. Enfin une mère renouvela les horreurs du siége de Jérusalem : elle fit rôtir les membres de son enfant mort, et expira de douleur sur cette affreuse nourriture. *Il mourut*, dit le témoin déja cité,

1590. de parler aux Parisiens, soit dans les sorties, soit dans la ville même, où ils entroient avec des sauf-conduits pour leurs affaires, les exhortoient à se délivrer, par une promptè obéissance, de la misère qui les accabloit. Tous vantoient la bonté du roi, sa générosité, sa bienfaisance, sa facilité à pardonner. Ce prince lui-même, en particulier comme en public, plaignoit le sort de ce peuple aveuglé. En faisant repousser ces affamés dans la ville, il gémissoit sur la nécessité qui le forçoit à se rendre sourd aux cris de ses sujets. Tous ceux qui, échappés de Paris, pouvoient pénétrer jusqu'à lui, le trouvoient affable, prévenant, montrant non la majesté d'un roi irrité, mais la tendresse d'un père.

Conférence de St. Antoine. C'est ce que tous, amis et ennemis, remarquèrent dans la conférence qui se tint le 5 août à l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs. Il y en avoit eu de temps en temps plusieurs autres depuis le commencement du blocus, mais seulement entre des seigneurs autorisés des deux côtés. Le roi lui-même se trouva à celle-ci, environné de la principale noblesse de son royaume. Quelqu'un lui faisant remarquer que cette foule pourroit l'incommoder, il répon-

dit : *j'en suis bien autrement pressé un jour de bataille.* Les représentans des ligueurs étoient tirés du clergé, et avoient à leur tête *Pierre*, cardinal de *Gondi*, évêque de Paris, frère du maréchal de *Retz*, et *Pierre d'Espinac*, archevêque de Lyon. Ces députés, au lieu de prendre la qualité de supplians, se donnèrent celle de médiateurs. Ils dirent au roi que le parlement et le peuple de Paris, touchés des maux qu'enduroient les Français par leur obstination aux guerres civiles, les envoyoient vers lui et vers le duc de *Mayenne*, pour voir si on ne pourroit pas trouver quelque ouverture de paix. 1590.

Henri leur fit sentir combien la proposition d'un pareil arbitrage étoit peu convenable de la part d'une ville réduite aux dernières extrémités de la famine. Ensuite, quoique leurs pouvoirs ne fussent pas en forme, il voulut bien entrer en matière avec eux, et leur proposa à son tour de traiter de la reddition de la ville, de lui donner des otages pour sûreté des conditions, d'aller après cela trouver le duc de *Mayenne*. Si le duc réussissoit à faire lever le siége sous huit jours, le roi s'engageoit à rendre les otages. Si même, dans cet intervalle, les députés pou-

1590. voient amener *Mayenne* à une paix générale, dans laquelle Paris fût compris, le roi promettoit de renoncer à la première capitulation, fût-elle plus avantageuse pour lui; toujours néanmoins à condition que, faute par le duc de *Mayenne* de conclure la paix, ou de secourir la ville sous huitaine, elle ouvriroit ses portes.

Les députés rejetèrent ces propositions; ils s'en tinrent toujours à la résolution de ne faire aucune convention, qu'ils ne se fussent auparavant abouchés avec le duc de *Mayenne*. Ils demandoient un passeport, et permission de l'aller trouver. Le roi le leur refusa, persuadé qu'ils ne s'en serviroient que pour hâter le secours, et rapporter dans la ville des espérances qui rendroient le peuple plus opiniâtre.

Henri, dans cette conférence, montra son cœur paternel. Il s'attendrit jusqu'aux larmes sur les malheurs de la France; il peignit avec feu les horreurs de l'anarchie, les tribunaux sans magistrats, les villes sans commerce, les campagnes sans cultivateurs, la capitale, autrefois si florissante, dévastée par les étrangers, et devenue la proie d'une famine effroyable. Il conjura les députés de reprendre des sentimens français,

de ne se pas rendre les instrumens de l'ambition espagnole, et les trouvant inflexibles, il les congédia honorablement. Le monarque leur remit en main ses offres par écrit, dans l'intention qu'ils fussent lus publiquement; mais les Seize répandirent au contraire, que *Henri* vouloit avoir la ville sans conditions. Par-là on confirma le peuple dans son opiniâtreté, et on le détermina à attendre patiemment l'arrivée du secours. 1590.

A force de sollicitations et d'instances, les ligueurs avoient enfin obtenu de l'Espagne une forte armée, malgré la résolution où cette cour étoit d'abord, de n'entretenir la guerre en France que par les Français, en leur fournissant seulement quelques troupes auxiliaires, assez fortes pour balancer le succès, et trop foibles pour amener un évènement décisif. Mais les affaires de la ligue étoient réduites à un état qui ne permettoit plus ces ménagemens politiques. Toute la force du parti résidoit dans la capitale, dont le sort alloit décider de l'issue d'une intrigue tramée à si grands frais, aux dépens du sang le plus pur de la France. Paris étant pris, toute la faction tomboit d'elle-même; or Paris abandonné à lui-même, ne pouvoit

Le duc de Parme vient en France.

1590. plus tenir. Le duc de *Parme* reçut donc des ordres pressans et absolus de voler au secours des assiégés.

Sa marche. Il en coûta à ce prince pour quitter la Flandre, le théâtre de ses victoires. Dans l'expédition où il alloit s'embarquer, il avoit peu à compter sur les amis, et tout à craindre d'un ennemi courageux, exercé aux armes, environné d'une noblesse presque invincible, d'autant plus redoutable, qu'il falloit aller l'attaquer dans sa propre maison et dans le centre de ses forces. Aussi, contraint par le conseil d'Espagne de tenter l'aventure, il n'y eut point de précaution que ce prudent général se permît de négliger. Il prit une forte armée, et la pourvut de pontons, d'artillerie, de munitions de toute espèce, pour la rendre capable de se soutenir par elle-même. Il y établit la plus exacte discipline. On ne partoit qu'au soleil levé; l'armée étoit couverte par ses chariots dans la marche, et tous les soirs elle se retranchoit en arrivant. Un corps de cavalerie légère précédoit toujours, pour fouiller le pays et assurer les campemens. Afin d'ôter au soldat tout prétexte de s'écarter, les vivres étoient fournis en abondance, et les repos aussi fréquens

que la nécessité des affaires pouvoit le permettre. 1590.

Comme une marche si bien combinée demandoit du temps, le duc de *Mayenne* prit toujours le devant avec un corps d'environ dix mille hommes, moins dans l'espérance d'interrompre le blocus, que pour inspirer du courage aux Parisiens, quand ils le sauroient près d'eux. Il arriva à Meaux peu de temps avant le duc de *Parme*, qui le joignit à la tête de son armée, le 22 août.

Il arrive en présence du roi, et fait lever le blocus.

Le roi se trouva dans un extrême embaras. Il ne se sentoit pas assez fort pour faire tête à l'armée du duc, et conserver en même temps ses postes; mais aussi lever le blocus, c'étoit perdre en un moment le fruit de plusieurs mois de peines et de travaux. Il fallut cependant se résoudre à ce dernier parti, dans la crainte de tout perdre en voulant tout gagner. Le monarque rassembla son armée le dernier jour d'août, et prit auprès de Chelles et de Lagny une position qu'il crut propre à forcer le duc, ou à renoncer à la délivrance de la capitale, ou à livrer bataille. Il envoya même la lui offrir; mais le vieux général répondit au trompette: « Dites à votre roi que je ne suis pas

1590. « venu de si loin pour prendre conseil « de mon ennemi : je sais que mes ma« nœuvres ne lui plaisent pas ; mais, « s'il est si bon général qu'on le pu« blie, qu'il me force au combat ; car « de moi-même je ne serai point assez « imprudent pour exposer au hasard « d'une bataille ce que je tiens dans la « main. »

Stratagême du duc.

Instruit des dispositions du duc, *Henri* apporta de nouveaux soins fermer si bien les chemins de Paris, que les Espagnols ne pussent y arriver, sans avoir auparavant risqué une action. Cependant les Parisiens murmuroient hautement : les provisions entrées depuis l'ouverture de quelques passages, loin, d'appaiser la faim, n'avoient fait que l'aiguiser davantage. Ils menaçoient à grands cris de se rendre, s'ils n'étoient promptement délivrés.

Les vivres entrent dans Paris.

Comme s'il n'eût pu résister à ces clameurs, le duc de *Parme* sort de son camp le 5 septembre, publiant qu'il va tenter le sort des armes. A cette nouvelle, *Henri* tressaille de joie ; le soldat et l'officier, enflammés de la même ardeur, brûlent d'en venir aux mains. Les deux armées s'avancent ; celle du duc à pas lents, encore retardée par des haltes fréquentes. Le

Français, poussé par son impatience 1590.
aturelle, s'élance au devant des en-
emis : mais tout-à-coup ceux-ci se
eplient sur eux-mêmes ; ils se dérobent
ar un vallon à la vue des royalistes,
rennent une position avantageuse,
u'ils fortifient sur-le-champ de fossés
doutes, et portent toute leur
contre Lagni. Cette ville,
la Marne, étoit un poste
rtant dans les circonstances,
au dessus de cette place, les
avoient fait des magasins de
considérables, destinés à ra-
r Paris, quand la rivière seroit
La même raison engageoit le roi
e tous ses efforts pour conserver
ville. Sitôt qu'il la sait assiégée, il
y envoie un renfort. Il délibère ensuite
s'il attaquera le duc dans ses retran-
chemens, ou s'il passera la Marne pour
courir la place. Le premier parti étoit
trop hasardeux ; le second auroit laissé
toute la plaine libre aux convois des
ennemis, qui n'attendoient qu'un dé-
bo hé. Pendant ces incertitudes, les
uts redoublent à Lagni, la place
est emportée sous les yeux du roi, la
rivière se couvre de bateaux chargés de
bleds, et les vivres arrivent à Paris en
ondance.

1590. Cet évènement inattendu ruinoi

Escalade tentée à Paris. les projets du roi ; il le sentit : c
dant il ne pouvoit encore renoncer
espérances. Ayant que de perdre la
pitale de vue, il fit sur elle une dern
tentative. La nuit du 9 au 10 septe
bre, le monarque présenta l'escal
de trois côtés. Comme les Pari
avoient eu quelques soupçons, il
trouva sur leurs gardes. Les royalist
repoussés lâchèrent prise : mais, da
la persuasion que la premiére alarn
passée, chacun avoit abandonné s
poste pour aller se reposer, le roi pre
lui-même des troupes fraîches, et l
ramène à l'escalade à la pointe du jou
Déja quelques soldats franchissoie
la muraille, lorqu'un jésuite et
marchand libraire qui étoient rest
sur le rempart du quartier S.-Jacque
entendant du bruit, crient aux arm
Ils renversent une échelle charg
d'hommes, dont les premiers étoie
près de s'élancer sur le parapet,
précipitent les assaillans dans le foss
Le corps-de-garde se réveille et vient
leur secours. En un moment les tam
bours donnent l'alarme dans les qua
tiers, les bourgeois courent à leu
postes, la garnison borde les murs,
Henri se retire une seconde fois, n
sans remords de n'avoir pas joint plut

:tivité des attaques aux progrès lents u blocus. 1590.

On prétendit pour lors que l'armée royale, amollie par les délices du camp, ét t plus occupée de plaisir que des ctions militaires. Il s'y trouvoit beau- ›up de jeunes officiers ; presque tous ›oient des connoissances dans la ville, nsi que leurs soldats. Comme des stes avancés aux remparts on se voyoit :ilement, et qu'on se parloit même, il étoit rare que les instances et les larmes des assiégés n'obtinssent pas quelques complaisances des assiégeans. Aussi passa-t-il beaucoup de vivres pendant le blocus, malgré les défenses sévères du roi. D'ailleurs les quartiers regorgeoient de compagnies que la curiosité ou d'autres motifs y amenoient, et le soldat, peu occupé, y formoit des liaisons toujours funestes à l'activité militaire. Le roi lui-même est soupçonné de s'être trop plu auprès de la belle *Marie de Beauvilliers*, depuis abbesse de Montmartre. Si sa valeur avoit été assoupie, l'arrivée du duc de *Parme* la réveilla. Tout ce que pouvoit imaginer un brave capitaine, *Henri* le tenta, et voyant ses efforts inutiles, il partagea son armée, envoya dans les provinces différens corps sous

Fautes commises pendant le blocus.

1590. d'habiles chefs, et mit de bonnes garnisons dans les villes menacées. Il ne réserva qu'un camp volant, qu'il destina à observer les démarches du général espagnol, et à traverser ses desseins.

Le duc de Parme peu content des ligueurs.

Forcé par la cour d'Espagne à une expédition qui n'étoit pas de son goût, il paroît que le duc de *Parme* ne songea qu'à remplir au plus vîte l'objet principal de sa mission, qui étoit la délivrance de Paris, et à se retirer. Ce prince aussi habile politique que grand capitaine, pendant le séjour qu'il fit à Paris, sonda la faction de la ligue, en essaya, pour ainsi dire, les ressorts, et n'y vit point ce qu'on faisoit entendre à *Philippe*. Les agens de ce monarque, soit conviction de leur part, soit pour se faire valoir, ne cessoient de lui mander que le parlement, les plus grands seigneurs, enfin tout le corps de la nation étoient décidés à ne jamais se réconcilier avec *Henri IV*, qu'ils aimoient mieux obéir à l'Espagne, et qu'il n'y avoit qu'à profiter des circonstances pour soumettre la France presque sans coup férir.

C'étoit tout le contraire. A la vérité, beaucoup de catholiques zélés se croyoient obligés en conscience de ne point reconnoître *Henri*, tant qu'il

ne seroit pas rentré dans la religion 1590.
de ses pères : mais loin d'être disposés
préférer une puissance étrangère, ils
désiroient ardemment sa conversion,
pour rentrer sous la domination légitime. Il n'y avoit, à proprement parler,
dévoués sincèrement à *Philippe*,
que les Seize, ces rebelles de Paris,
ja coupables de trop d'excès contre
le roi pour espérer grâce, et la populace gagnée par les pistoles d'Espagne.
Quant aux seigneurs ligueurs, tous,
ns excepter le duc de *Mayenne*,
voient des vues d'ambition et d'intérêt
bien éloignées de celles qu'auroit desirées le conseil de *Philippe*.

Le duc de *Parme* pénétra ces motifs, et eut même lieu d'en ressentir les effets, au moment, pour ainsi dire, de sa victoire. S'étant emparé de Corbeil, ville située sur la Seine, à sept lieues de Paris, il proposa d'y mettre une forte garnison et des troupes, afin d'assurer la navigation de la rivière; mais le conseil de l'union crut deviner que le dessein du général Espagnol étoit de faire de cette ville comme une place d'armes, pour s'en servir au besoin contre Paris même. Dans cette persuasion, on lui fit tant de difficultés, que dégoûté d'ailleurs d'une entreprise Il se retire.

1590. où il voyoit beaucoup de risques et peu de profit, il reprit, au commencement de novembre, le chemin de la Flandre.

Le roi le harcelle.

A peine étoit-il parti, que les royalistes rentrèrent dans Corbeil. Le roi, qui avoit employé la moitié de septembre et tout le mois d'octobre à prendre plusieurs places, grossit son camp volant, et se mit à la poursuite du duc. Il le harcela en tête et en queue pendant toute la marche, couvrit les villes sur lesquelles *Farnèse* pouvoit avoir quelques desseins, et ne le quitta que quand il le vit hors des frontières.

Présomption des Seize.

Journal de Henri IV, t. 1, page 94.

Quoique le duc de *Parme* fût resté peu de temps à Paris, et que ses exploits se fussent bornés à la levée du blocus, l'appareil d'une armée, les caresses du général, et sur-tout la promesse d'un prompt retour, dont il flatta les Seize, releva merveilleusement leur courage. Ils conçurent aussi de grandes espérances du côté de Rome, parce que le pape *Sixte V* mourut. Ce pontife étoit devenu suspect à la ligue, depuis qu'ayant pénétré ses motifs secrets, qui n'étoient rien moins que le zèle de la religion, il avoit refusé de la secourir. A la nouvelle de sa mort, *Aubri*, curé de St.-André-des-Arts, eut l'effronterie de dire en chaire :

ieu nous a délivrés d'un méchant 1590.
ipe et politique. S'il eût vécu plus
g-temps, on eût été bien étonné de
ir prêcher dans Paris contre le
ipe, et il l'eût fallu faire. Le con-
qui suivit, obligea *Gaëtan* de
itter Paris; mais le parti ne perdit
en à son absence, parce qu'à sa place
laissa *Philippe Sega*, évêque de
laisance, un de ses conseillers intimes,
nbu des mêmes principes, et aussi
évoué aux Espagnols.

Entreprises des étrangers sur la France.

Ceux-ci ne laissoient échapper au-
une occasion de susciter des embaras
roi. Eux et les autres voisins regar-
ient la France comme un vaisseau des-
mé à périr, dont les débris devoient
c rement devenir la proie des
l habiles. En conséquence, sous
rétexte d'aider l'un ou l'autre parti,
ls se disputoient déjà les provinces à
eur bienséance, comme un patri-
noine. Presque partout où les Fran-
ais acharnés à leur ruine, ensanglan-
oient le sein de la patrie, on voyoit
l'un côté les Espagnols, de l'autre
es Anglais, auxiliaires aussi dange-
eux, entretenir par leur présence une
ureur qui, sans leurs secours inté-
essés, se seroit peut-être calmée d'elle-
nême.

1590. La Bretagne fut long-temps victime de cette politique ruineuse. *Henri III* y avoit nommé gouverneur *Philippe Emmanuel de Vaudemont*, duc de *Mercœur*, frère de la reine. S'imaginant, à la mort du monarque, que le royaume alloit se démembrer, *Mercœur* conçut le projet de se rendre souverain dans son gouvernement, à l'aide des prétentions de *Marie de Luxembourg-Martigues*, sa femme, héritière de la maison de Penthièvre. (*a*) Il trouva beaucoup de gentilshommes disposés à le seconder, dans l'espérance d'avoir un prince particulier. Cependant comme il ne se sentoit pas assez fort contre les troupes que *Henri IV* lui opposoit, il appela les Espagnols à son secours: *Henri* eut recours aux Anglais. Les deux

(*a*) *Marie de Luxembourg-Martigues*, étoit fille de *Sébastien de Luxembourg-Martigues*, comte, puis duc de *Penthièvre*, du chef de sa mère *Charlotte de Brosse*, sœur et héritière de *Jean de Brosse*, dit de *Bretagne*; et arrière petite fille de *François de Luxembourg*, premier vicomte de *Martigues* de cette maison, second fils de *Thibaut de Luxembourg* sieur de *Fiennes*, frère puîné du fameux connétable de *S. Pol*.

ions sollicitées envoyèrent des trou- 1590.
en nombre à-peu-près égal, qui
pétuèrent la guerre dans cette pro-
ce.

Le duc de *Savoie* trouvant aussi
Provence à sa bienséance, y fit
cher des soldats, et conduisit si
en son intrigue, qu'il fut reçu à
ix avec tous les honneurs de la sou-
eraineté, et que le parlement le dé-
a, lui présent, protecteur et gou-
neur de la province. Plusieurs autres
ommandans en faisoient autant en
différentes provinces, et menaçoient
le royaume d'un partage.

Henri et Mayenne s'y opposent.

Ces entreprises déplaisoient au duc de *Mayenne*; il faisoit tous ses efforts pour les empêcher : mais assez embarassé lui-même à justifier le titre de son autorité, il n'osoit sévir contre les coupables, trop heureux quand ils avoient encore la complaisance de lui montrer des égards. Aussi fut-il obligé de fermer les yeux sur la conduite du duc de *Mercœur*, et de se contenter des excuses du duc de *Savoie*, accompagnées d'offres de service. *Henri IV* prenoit des mesures plus efficaces : il marquoit, pour ainsi dire, toujours ses droits sur les provinces et les villes usurpées, par la

1590. guerre qu'il faisoit aux usurpateurs.. comme il ne pouvoit pas donner troupes considérables à ses lieutenans, et qu'entre ces petits corps les succès n'étoient jamais décisifs, le roi prit la résolution de former une grande armée, capable de soumettre succe vement tous les rebelles, et de f tête au duc de *Parme*, s'il lui prei envie de revenir en France.

Négociation du roi en Allemagne, etc. L'invasion des Espagnols entrés dans le royaume en corps d'armée, fournit au roi une raison toute naturelle de solliciter le secours des princes voisins. Il envoya des négociateurs en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, et les fit suivre par le vicomte de *Turenne*, en qualité d'ambassadeur. Ce seigneur s'aboucha avec la reine d'Angleterre et le prince d'*Orange*. Il vit les rois de Suède et de Danemarck, les électeurs, les princes, et les villes libres de l'empire. Par-tout il trouva des préventions bien fondées contre les vues ambitieuses de *Philippe II*, et un vif desir d'empêcher l'agrandissement de la maison d'Autriche; par conséquent des dispositions à aider le roi, soit par des secours directs, soit par des diversions. Le reste de l'année et le commencement de la

nte furent employés à ces négo- 1590.
ions, que *Henri* conduisoit de son
:t, sans néanmoins se ralentir sur
érations militaires.

Celles qui ouvrirent l'année, ne
rent pas mieux à un parti qu'à
re : les ligueurs échouèrent sur
.-Denys, comme le roi dans une
rprise qu'il tenta sur Paris. La nuit
3 janvier, un gros détachement de
garnison de Paris, commandé par
chevalier d'*Aumale*, frère du duc
ce nom, pénétra, à l'aide des glaces
des anciennes brèches, dans la ville
nt-Denys, dont le comte de *Vic*
oit gouverneur. Aux cris de victoire
assaillans, le comte crut la ville
ise ; et moins dans l'espérance de la
couvrer, que pour ne point survivre à
perte, il se jeta lui septième dans les
ngs des ennemis. Un seul trompette
ie de *Vic* avoit mené avec lui sonnoit
charge. A cette brusque attaque les
ırisiens croyant les ennemis beaucoup
us nombreux, commencent à s'é-
anler. Le gouverneur les presse plus
rement ; les soldats de sa garnison se
ignent successivement à lui. Dans le
:sordre, le chevalier d'*Aumale* est
é ; les assaillans, dispersés et sans
ef, se précipitent en foule par les

La ville de Saint-Denys prise et reprise.

1591.

De Thou, livre 101.

Davila, livre 12.

1591. mêmes brèches qui leur avoient p
une entrée facile, et la ville est
quise.

Journée des farines. Paris reçoit une garnison espagnole.

Deux jours après, le roi tent
tour de surprendre Paris. Cette
prise fut nommée *la journée de*
nes, parce qu'elle se fit par d
ciers déguisés en paysans, qui,
des ânes, des charrettes et des c
chargés de farines, devoient der
à être reçus dans la ville. Leur
étoit d'embarrasser la porte,
rendre maîtres des corps-de-gar
d'y tenir ferme jusqu'à l'arriv
troupes qui étoient cachées d
faubourgs. Ils se présentèrent e
avant le jour; mais, soit conno
du projet, soit simple soupçon,
voulut pas les recevoir. Pendant
faisoient instance, le jour paru
Parisiens coururent aux armes.
qui n'avoit compté que sur une su
n'osa hasarder une attaque. Il
ses troupes, avec la douleur d
que cette tentative n'avoit abou
fournir aux factieux un prétexte
sible d'introduire une forte ga
espagnole, précaution dangere
laquelle les plus sages s'étoient ju
lors opposés avec succès.

Prise de

En attendant des circonstanc

heureuses, le roi continua à s'emparer des villes circonvoisines ; il y mettoit des garnisons dont les courses gênoient l'approvisionnement de Paris. Presque toutes furent aisément emportées ; la seule ville de Chartres, fortifiée par l'art et la nature, soutint un siège opiniâtre. Elle subit néanmoins le joug comme les autres : le roi lui accorda une composition honorable. A son entrée le magistrat lui fit les protestations ordinaires de fidélité et d'obéissance, *à laquelle*, dit-il, *nous sommes obligés par le droit divin et humain ; et par le droit canon*, reprit le monarque en poussant brusquement son cheval. Cette conquête à laquelle avoit contribué pour beaucoup le comte de *Châtillon*, lui couta ce jeune guerrier, qui périt, peu après la reddition de cette ville, des suites de la fatigue qu'il y avoit essuyée.

1591.
Matthieu liv. 1, t. 11, page 65.

Ce prince étoit alors tourmenté par des inquiétudes qui l'empêchoient de goûter le plaisir de ses succès. En même temps que la ligue soulevoit son royaume, l'ambition de quelques particuliers lui suscitoit des ennemis dans sa propre cour, et jusque dans sa famille. Le cardinal de *Bourbon*, fils du prince de *Condé*, tué à Jarnac, et neveu de celui

Commencement du tiers-parti.
Journal de Henri IV, t. 1.
Mém. de la ligue, t. 4
Mém. de Villeroi, t. 1, p. 83, et t. 4, p. 263
Mémoires de Sully, t. 1, page 457

1591. que les ligueurs avoient reconnu
Pasquier, liv. 14. pour roi, crut trouver dans les délais que *Henri*, son cousin, apportoit à sa conversion, un prétexte plausible d'aspirer au trône. Naturellement le jeune prélat étoit plus ami de ses aises, que jaloux de commander. Il avoit même de la répugnance pour les travaux et les sollicitudes inséparables de l'intrigue ; mais ses anciens précepteurs, son gouverneur, enfin les gens de sa petite cour, espérant tirer avantage de sa fortune, surent lui inspirer les sentimens convenables à leur projet.

Ses écrits. Le cardinal se prêta à tout ce qu'on voulut : il souffrit qu'on répandit des écrits, qui pouvoient être très-nuisibles au roi, en ce qu'ils l'accusoient de n'avoir aucun dessein de se convertir, et en conséquence exhortoient les catholiques à se séparer de lui. Le prélat envoya même demander au pape sa protection, et solliciter une injonction à la ligue de le reconnoître pour roi. Les prétentions du cardinal présentées aux courtisans par des agens habiles, causèrent de la fermentation dans les esprits, et donnèrent naissance à une faction qu'on appela *le tiers-parti*.

Ses entreprises. Mieux conduite, et par un chef plus hardi, elle auroit pu devenir dange-

reuse; mais tantôt la fortune, tantôt la vigueur manquèrent aux projets : et ils échouèrent, quoique les ligueurs se joignissent volontiers au tiers-parti, quand il étoit question d'attaquer le roi. Ainsi les uns et les autres concoururent à l'entreprise de Mantes. On avoit remarqué que *Henri* ayant fixé son conseil dans cette ville, y venoit quand les opérations militaires le lui permettoient, et y demeuroit sans grandes précautions. Cette sécurité fit concevoir quelque possibilité à l'enlever. *Belin*, gouverneur de Paris, et *Villars-Brancas*, gouverneur de Rouen, convinrent, l'un de remonter, l'autre de descendre la rivière avec le plus grand nombre de troupes qu'ils pourroient rassembler, de se réunir à jour nommé sous les murs de Mantes, et de brusquer l'attaque. Ceux du tiers-parti qui devoient être dans la ville avec le roi, avoient promis de seconder les assaillans en causant quelque émeute. Ils ne doutoient presque pas du succès. Leur embaras, au rapport de *Sully*, n'étoit que de savoir ce qu'ils feroient du roi quand ils l'auroient pris; *car*, disoient-ils, *tels oiseaux ne sont pas bons en cage*, expression qui insinue qu'on auroit bien pu s'en défaire; mais le

1159 *Satire de Ménippée*, page 44, *Mém. de Sully*, c. 2 et 3, page 16; *Matthieu*, t. 3, livre 1, p. 63.

1591. complot fut découvert, et manqua, parce que les royalistes surprirent des dépêches adressées au pape, qui en contenoient tout le détail.

Les conseillers du cardinal tâchèrent de l'enhardir à un autre éclat, qui ne réussit pas mieux. Sachant que le roi devoit proposer dans son conseil une surséance aux édits portés contre les calvinistes, ils exhortèrent le jeune prélat à profiter de cette occasion pour signaler son zèle, et engager ses partisans à se déclarer. Il va au conseil dans ces dispositions. Le roi fait sa proposition : le cardinal se lève, bégaie quelques mots de protestation, et veut sortir; mais le monarque voyant que les autres évêques présens ne faisoient aucun mouvement pour le suivre, jette sur lui un regard d'indignation, et lui ordonne de rester. Le cardinal couvert de confusion se remit à sa place, et ne remporta de sa démarche inconsidérée que la honte de s'être avancé mal à propos.

On suspend sa mauvaise volonté.

Néanmoins les ministres du roi, *Sully* entre autres, ne furent point d'avis qu'on brusquât ce jeune imprudent. On tâcha de le ramener, en lui remontrant qu'agir comme il faisoit,

c'étoit fournir des armes aux ennemis de sa maison. On prit même un biais encore plus sûr; savoir, de gagner par des charges, des emplois et des gratifications, les personnes qui le conseilloient. Par-là le grand zèle de ces ardens catholiques se ralentit, et les prétentions du tiers-parti tombèrent pour quelque temps. 1591.

Autre chagrin du roi.

Le roi eut aussi alors un chagrin domestique, suscité par une femme qui lui avoit été chère, et que le dépit rendoit une ennemie dangereuse. Dans sa première jeunesse, *Henri*, s'étoit laissé prendre aux charmes de *Corisande d'Andouin*, comtesse de *Guiche*: on l'a même supçonné d'avoir sacrifié ses intérêts, après la bataille de Coutras, au plaisir d'aller porter les trophées de sa victoire aux pieds de sa maîtresse. De son côté, *Corisande* aima de bonne foi le jeune monarque. Elle vendit ses pierreries et engagea ses biens pour l'aider dans les circonstances difficiles où il se trouvoit engagé. Mais quelques années firent disparoître les charmes de la comtesse. Elle changea au point que *Henri* eut honte de l'avoir aimé, et le lui fit sentir. Rarement une femme pardonne un affront de cette espèce. L'amour de *Corisande*

1591. outragé, lui conseilla la vengeance, et lui en fournit les moyens. Elle savoit combien le roi redoutoit l'union de sa sœur *Catherine* avec le comte de *Soissons*, son cousin, frère du cardinal de *Bourbon*. Il appréhendoit que ce jeune prince, devenu trop puissant par ce mariage, ne voulût un jour lui donner la loi. Il comptoit d'ailleurs, en différant l'hymen de *Catherine*, se faire des partisans de ceux qui y prétendoient; mais le prince et la princesse s'aimoient. Ce fut sur la connoissance de cette inclination mutuelle, que *Corisande* bâtit le système de sa vengeance. Elle se rend leur confidente et leur conseil, applaudit à la passion de ces jeunes amans, nourrit leurs feux, leur fournit les moyens de les entretenir en dépit du roi. Enfin elle les amène au point qu'ils étoient près de se marier à l'insçu du monarque. Il l'apprit cependant à l'extrémité, et n'eut que le temps de faire partir un de ses ministres, qui heureusement arriva assez tôt pour rompre l'intrigue. *Henri* appela sa sœur auprès de lui, et fut obligé de prendre contre la mauvaise volonté de la comtesse, des précautions toujours gênantes en elles-mêmes et qui le deviennent encore davantage

quand l'attention est partagée par d'autres objets d'une importance plus marquée. 1591.

Tout cela arriva dans le temps que le roi se trouvoit entre le tiers-parti, qui le menaçoit d'élever un trône contre le sien, s'il ne se faisoit catholique, et entre les calvinistes, qui parloient de se choisir un autre chef, si *Henri* abandonnoit leur religion, et dans le temps même qu'un nouveau nonce entroit en France, armé de tous les foudres du Vatican, pour exhorter la noblesse et le peuple à embrasser la ligue, et pour y forcer le clergé, sous peine d'excommunication.

De la pa[...] de la cour [...] Rome.

A *Sixte V* avoit succédé *Urbain VII*, (*Jean-Baptiste Castagna*) qui ne régna que treize jours; il avoit été remplacé le 5 décembre 1590, par *Nicolas Sfondrate*, Milanois, qui prit le nom de *Grégoire XIV*. Pendant la durée du long et orageux conclave qui l'avoit porté sur le trône pontifical, le duc de *Luxembourg*, chargé par le roi des affaires de Rome, écrivit aux cardinaux une lettre qui développoit toutes les ruses du conseil d'Espagne, et qui les avertissoit de ne pas prendre le change sur le but de la ligue: « C'est l'ouvrage, *leur disoit-il*, de

1591. « l'ancien ennemi des Français, qu
« se sert du prétexte de la religion
« pour déchirer le royaume, afin de
« l'envahir plus aisément, quand il
« aura épuisé ses forces par la guerre
« civile : presque tous les seigneurs
« français et les principaux magistrats
« sont attachés au roi; il a promis
« de se faire instruire, et il le fera,
« si, par une sévérité déplacée, on
« ne met obstacle à ses bons desseins.
« Rappelez-vous les changemens fu-
« nestes qu'un zèle imprudent a fait
« éprouver à la religion, en Allema-
« gne et en Angleterre, et craignez le
« schisme qui éclatera infailliblement
« en France, si vous voulez forcer
« les catholiques à abandonner le roi ».
Le duc de *Luxembourg* écrivit dans les mêmes termes au nouveau pape et le conjura de suspendre son jugement, jusqu'à ce que les princes et les seigneurs français lui eussent donné les éclaircissemens nécessaires, par une ambassade solennelle qui se préparoit.

Nouveau nonce en France. Mais les intrigues des Espagnols et des ligueurs avoient déjà prévalu auprès de *Grégoire*, qui, né sujet du roi d'Espagne, lui étoit entièrement dévoué. Aulieu d'attendre les instructions

qu'on lui annonçoit, il commença par lever des troupes, leur assigna des fonds, et en donna le commandement à *Hercule Sfondrate*, duc de *Montemarciano*, son neveu. En même temps, il fit partir pour la France, avec les pouvoirs les plus amples, et des bulles fulminantes contre les royalistes, un nouveau nonce, nommé *Marsile Landriano*, prélat milanais, aussi attaché aux Espagnols que le légat *Philippe Sega*, et non moins entêté que lui des maximes ultramontaines. 1591.

Il se trouve à l'assemblée de Reims.

A son arrivée dans le royaume, il se tint à Reims une assemblée où se trouvèrent avec le nonce, les ducs de *Mayenne*, de *Lorraine*, et les autres princes de leur maison, les envoyés de Savoie et d'Espagne, et le cardinal de *Pellevé*, nommé depuis par le pape, archevêque de cette ville. Le nonce disoit qu'il étoit venu en France exprès pour sacrer le roi que les états généraux éliroient. On faisoit déjà grand bruit de ces états : les ligueurs les regardoient comme le coup mortel pour le parti des *Bourbons*; mais ils n'étoient pas encore convoqués. Il fut alors question de décider s'il convenoit de les assembler ou non. Quand on eut bien discuté les raisons pour et

5

1591. contre, les plus ardens se trouvèrent enfin contraints d'avouer qu'avant de hasarder un pareil éclat, la dernière ressource de la Sainte-Union, il falloit mettre en meilleur train les affaires de la ligue, de peur de se rendre ridicule, en décidant ce qu'on ne pourroit exécuter. On regarda donc comme nécessaire de savoir auparavant quelles forces l'Espagne voudroit employer au soutien de la bonne cause. Le président *Jeannin* fut chargé par l'assemblée d'aller s'en informer. Le duc de *Mayenne* lui donna en particulier la commission de sonder les dispositions de *Philippe* à son égard, et de découvrir s'il pouvoit personnellement s'en promettre des secours particuliers dans une occasion décisive.

Il use imprudemment de ses pouvoirs.

On agita aussi dans l'assemblée de Reims, s'il étoit à propos que le nonce fît valoir ses pouvoirs dans toute leur étendue. Le duc de *Mayenne* avec les plus sensés opinoit à user de ménagement, de peur de révolter les Français, toujours en garde contre les entreprises de la cour de Rome. *D'ailleurs*, disoient-ils, *les menaces d'excommunication seroient bonnes après une victoire, pour servir de prétexte aux transfuges; mais à présent que*

les affaires du roi sont florissantes, ne croyez pas que personne l'abandonne sur de pareilles craintes. Les autres prétendoient au contraire qu'un coup de vigueur réchaufferoit les tièdes. Ils disoient qu'on savoit dans le public les intentions du pape, et que retrancher quelque chose de la sévérité de ses ordres, ce seroit paroître se défier de sa propre cause; qu'il falloit donc frapper le coup, au hasard de tous événemens. Ce sentiment prévalut, et *Landriano*, livré à l'impétuosité de son caractère, fulmina les bulles, par lesquelles il exhortoit les laïcs à quitter le parti du roi, et l'ordonnoit aux ecclésiastiques, dans le délai d'un mois, sous peine d'être excommuniés et privés de leurs bénéfices. 1591.

Mais il fut bien étonné, lorsqu'au lieu de voir plier les Français sous ses menaces, comme il s'en étoit flatté, il entendit une réclamation générale. Le roi donna un édit dans lequel, renouvelant la promesse de se faire instruire, qu'il avoit solennellement jurée en montant sur le trône, il se plaignoit amèrement des obstacles que ses ennemis apportoient à sa conversion, en lui suscitant tous les jours de

Réclamation du roi.

1591. nouveaux embaras. Il taxoit la conduite du pape de précipitation, celle du nonce d'imprudence. Pour la conservation de son autorité royale, des lois de son royaume, des libertés de l'Eglise Gallicane, il renvoyoit l'affaire à ses parlemens, et exhortoit les archevêques, évêques et autres prélats à s'assembler au plutôt, pour statuer selon les saints canons sur l'injustice des censures prononcées par les monitoires de *Landriano*.

Des parlemens. En conséquence, les parlemens de Tours et de Châlons appelèrent comme d'abus des bulles du nonce. Ils les déclarèrent scandaleuses, pleines d'impostures, tendantes à exciter la révolte, et comme telles, les condamnèrent à être brûlées par la main du bourreau. Ces cours décrétèrent le nonce lui-même d'ajournement personnel, et ensuite de prise de corps. Elles promirent une récompense à ceux qui le livreroient, et défendirent, sous peine de mort, de le recevoir et de le loger chez soi. Le même arrêt déclaroit criminels de lèse-majesté, déchus de leurs bénéfices tous ceux qui publieroient et souscriroient ces bulles. Il défendoit d'envoyer de l'argent à Rome, et recevoit le procureur

ral appelant au futur concile de 1591.
lection de *Grégoire XIV*.

Des évêques royalistes ne montrè- Des évêques.
t pas moins de zèle. En termes plus
nagés que les parlemens, ils n'en
idèrent pas moins que les excom-
unications fulminées par le nonce,
ient injustes dans le fond et dans
forme, qu'elles avoient été lancées
la sollicitation des ennemis de la
rance, et qu'elles ne devoient lier, ni
s évêques ni les autres catholiques
idèles au roi. Ils exhortoient en consé-
uence les foibles à ne pas se laisser ef-
rayer, et à continuer d'agir, suivant
'obéissance due aux princes légitimes.

Ce sage mandement des évêques
oyalistes fut contredit par d'autres
nandemens des évêques ligueurs,
omme les arrêts de Tours et de
Châlons furent combattus par ceux du
parlement de Paris. On écrivit, on se
réfuta, on fit brûler les ouvrages les
uns des autres. Ces exécutions mirent
beaucoup de chaleur dans les esprits,
sans avancer les affaires; mais ce fut
beaucoup pour le roi, que la ligue
n'y gagna rien, sur-tout après une dé-
marche que ce prince avoit hasardée
dans ces circonstances délicates.

On a vu qu'en 1577, *Henri III* Edit en faveur des calvinistes.

1591. avoit donné à Poitiers un édi
favorable aux calvinistes. Il le ré
malgré lui, lorsque, huit ans
le duc de *Guise* le força à l
de Nemours. *Henri IV*, pr
deux côtés, crut ne pouvoir
établir la bonne intelligence néc
entre les calvinistes et les cathc
de son parti, qu'en rappelant l
positions de cet ancien édit. «
« n'accorde quelque chose aux
« més, *dit le roi* dans un
« assemblé à ce sujet, il est à
« dre qu'ils ne le prennent
« mêmes, et que rebutés pa
« prince naturel, ils ne se choi
« un chef, comme a été autref
« miral de *Coligni* : ainsi il y
« deux rois dans le royaume.
« *ajoutoit le roi*, une armée
« gère qui marche à notre se
« si en arrivant, elle trouve les
« més dans l'oppression, il n
« pas douter qu'elle ne fasse en
« faveur des demandes exorbit
« Prevenons ce moment. Acc
« de bonne grâce ce que no
« pourrions refuser alors : c'est l
« moyen d'empêcher toute dés
« entre les sujets fidèles, et de lo
« vivre en paix sous la protectio

1591.

lois ». Le conseil étoit presque tout
nposé de catholiques, entre lesquels
trouvoient beaucoup d'évêques,
ımoins ils applaudirent aux mo-
du roi, et l'édit fut renouvelé,
la clause qu'il auroit force de loi
ıs l'état, seulement jusqu'à ce que
paix étant rétablie, les différens de
religion pussent être terminés à
niable.

Une armée étrangère vient au secours du roi.

Cette armée auxiliaire, dont par-
it *Henri*, s'avançoit enfin de toutes
parties de l'Allemagne vers les
ontières de France. Dès la fin de
année précédente, sur la nouvelle
preparatifs que faisoient contre lui
princes catholiques, le roi, comme
s l'avons dit plus haut, avoit en-
voyé *Henri de la Tour d'Auvergne*,
ricomte de *Turenne*, parcourir les
cours protestantes, et y chercher du
secours. Quelque activité qu'il mît
dans sa négociation, les succès en
furent lents, mais du moins réels. Il
na un corps de cinq à six mille
valiers, et d'environ onze mille fan-
tassins, qu'il amena sur les frontières
au milieu de septembre.

Et se joint à lui.

Henri, après le siège de Chartres,
assiégea Noyon, que le duc de
Mayenne, quoique à la tête d'une

1591. armée supérieure, laissa prendre s
coup férir. Le roi mit ensuite
infanterie en garnison dans les p
de Picardie, et avec sa cavaler
alla au devant de l'armée alle
Il la trouva composée d'excelle
troupes ; et, en reconnoissance
service que *Turenne* venoit de
rendre, il lui fit épouser l'hérit
du duché de Bouillon : récomp
politique qui réunissoit plusieurs
tages. Par cette alliance, *Henri* é
gnoit *Turenne* des terres considé
qu'il possédoit dans le Querci, le
mousin et le Périgord, où la m
tude de ses vasseaux le rendoit re
table ; il opposoit au duc de *Lor*
un adversaire actif, et il assuroit c
frontière contre les irruptions ét
gères. Dès le lendemain des no
le roi fut obligé d'emprunter les
reries de la jeune épouse, pour
paiser les Allemands qui comm
çoient à murmurer de ne pas trou
en arrivant, l'argent qu'on leur a
promis. Son intention ensuite
d'attaquer le duc de *Mayenne*.

Ce général avoit été renforcé
les troupes du pape, dont la
attendoit un grand effort ; mais
auxiliaires, au lieu d'aller droit à

ination, s'étoient arrêtés sur la 1591.
te à faire la guerre en Dauphiné,
r le duc de *Savoie*, contre les
éraux du roi, et ils l'avoient faite
ieureusement; de sorte qu'ils
nt très-diminués et fort maltraités,
u'après avoir traversé la Franche-
ité, ils rejoignirent *Mayenne* en
rraine. N'osant les exposer contre
troupes fraîches, il les mit avec
r e de son armée, dans de bons
iers où il se fortifia. Le roi n'ayant
en chasser, ni forcer le duc
taille, prit, à travers la Pi-
., la route de Rouen, dont il
it promis aux Anglais de faire le
;e.

Mort de la Noue.

l recevoit de tous côtés les nou-
es plus favorables. Ses lieutenans
oient la campagne dans presque
tes les provinces; et dans celles où
n'étoient pas supérieurs, ils ba-
;oient du moins les succès. Telle
it la Bretagne, dont le duc de *Mer-*
ur comptoit se faire un état par-
lier, à l'aide des Epagnols qu'il
ivoit appelés. Un seul homme ar-
oit ses progrès, et tenoit lieu au
du grand nombre de troupes qu'il
oit été forcé d'opposer à *Mercœur*.
toit le brave *la Noue*, dont la ca-

1591. pacité est assez connue par les
mentaires politiques et militai
nous a laissés. Excellent sur-to
une guerre de chicane : bois, r
montagnes, marais, tous les ol
que présente un pays coupé
vert, il savoit les tourner à so
tage. Jamais il n'étoit sans r
battu un jour, il se remontroit
le lendemain. Sa réputation se
donnoit des soldats : sans cesse
celoit l'ennemi, et formoit de
prises. Il périt enfin au siége d
balle, pour avoir voulu reco
lui-même la brèche avant de liv
saut. Il emporta les regrets de
Français. Ses vertus militaires
relevées par l'innocence de ses r
sa modération, sa droiture,
équité incorruptible. *La Noue* r
pour héritage à ses enfans, q
dettes qu'il avoit contractées
service de l'état, et qu'ils acqu
fidèlement.

Le jeune duc de Guise se sauve de prison.

De Thou, livr 102.

Davila, liv. 12.

Ainsi la France se voyoit enl
meilleurs citoyens, pendant
factieux, dépouillant tous s
patriotiques, s'indignoient de
le duc de *Mayenne* avoit m
desirs des bornes qui pouvoient
la paix. Selon eux, il auroit dû

on dès le commencement, 1591.
du comtes tous ses parens et
erneurs de province les plus
tés, traiter avec les catholiques
et pousser le roi de *Navarre*
e. Il n'est point douteux que
ic de *Guise* ne se fût conduit ainsi,
projets ambitieux n'eussent été
à Blois avec sa vie; et les es-
nt ctés comme ils l'étoient,
esque assurer qu'il auroit
outre qu'une résolution si
n'alloit pas au caractère du
de *Mayenne*, naturellement mo-
, peut-être encore l'auroit-il ha-
ée en pure perte. *Guise* dans son
ne voyoit personne qui eût osé lui
uter la couronne. *Mayenne*, au
raire, étoit environné de compé-
, parens et étrangers; et lorsqu'il
nsoit le moins, il lui en survint un
dangereux que tous les autres:
rles, son neveu, duc de *Guise*,
ayant été enfermé dans le château
Tours, après le meurtre du duc son
, s'en sauva dans le mois d'août de
e année.

Joie des Parisiens.

i *ri IV* fut d'abord fâché de cette
on; mais il s'en consola par la ré-
ion, qu'un chef de plus dans le parti
liviseroit davantage les membres,

1591. ce qui arriva. La fameuse duch
Montpensier, croyant voir reviv
frère chéri dans ce jeune neveu,
attacha avec passion, et com
négliger le duc de *Mayenne*. Les
siens firent des feux de joie à l'oc
de sa délivrance, et les Espagn
dèrent dès-lors sur lui des espé
qu'ils firent dans la suite éclater
états de Paris. Ils lui marquèr
plus grands égards pour se l'at
Mayenne en prit de l'ombrage,
factieux de Paris se flattant dé
d'être mieux appuyés par un chef
entreprenant, en conçurent
velle audace.

Opinions diverses dans Paris.

Journal de Henri IV, tome I.

Après la journée des farines,
Seize, comme nous l'avons dit,
rent le prétexte de la crainte
autre surprise, pour faire augm
de quatre mille hommes la ga
étrangère de Paris : nouveauté qui
passa point sans altercation entre
zélés partisans de l'Espagne, et le
lement. Cette dispute fut co
trait de lumière, qui éclaira les
partis sur leurs intentions récipro
Jusqu'alors ils s'étoient crus d
mêmes sentimens, guidés dans
actions uniquement par l'amour
religion et de la patrie ; ce fut

dernière surprise que par les 1591.
i io auxquelles l'affaire de la
na lieu, le parlement s'a-
ут q les Seize et leurs adhérens
t une troupe de traîtres, achetés
Espagnols, prêts à bouleverser
p remplir leurs engagemens.
ze, au contraire, étoient éton-
ne fût pas aussi vifs qu'eux
les intérêts de l'Espagne, qu'ils
doient comme inséparables de
de la sainte-union.

il naquit de ces découvertes une
de défiance entre ces personnages,
avant si unis. Ils ne prenoient
de résolution, ils n'imaginoient
de projets qui ne fussent regardés
le parti opposé, comme un piège.
lors l'aigreur de la faction se
joant au desir naturel qu'ont tous
hommes de faire prévaloir leurs
ions, on s'attaqua dans les con-
ions et dans les écrits, d'abord
c quelques ménagemens, ensuite
c toute la fureur de la haine. Pour
soutenir, chaque parti s'attacha à
x dont il espéroit le plus de secours:
: aux Espagnols, le parlement
d de *Mayenne*.

iproquement, le duc commença
oir plus d'égards pour le parlement, But des Espagnols découvert par Mayenne.

1591. porter tout à l'excès, quoiq
fût rentrée dans des sentime
dération.

Les Espagnols veulent maîtriser le duc de Mayenne.

Il se livra d'autant plus ha
son penchant, qu'il se flatt
bientôt les projets de la cour
réalisés par le retour du duc
en France. Deux motifs eng
général à y ramener son arm
instances du duc de *May*
déclara qu'il traiteroit avec
on ne se hâtoit de faire lever
Rouen, dont la prise entraî
cessairement la défection de
d'autres villes, et peut-être l
tion de la ligue; 2.° l'envie d'
les états, pour y faire élire
Mais *Farnèse*, moins confia
ministres de son roi, vouloi
de mauvais succès, avoir
entre ses mains une place fo
dédommageât de ses frais : il
la Fère, sous prétexte d'y fo
dépôt d'artillerie. *Mayenne*
proposition, protestant que
ne se dessaisiroit de cette pl
prétendoit lui appartenir en
comme faisant partie de la
femme. D'ailleurs, si l'on s'
ce qui coûte, cette ville devo
très-précieuse, puisqu'il en

acheté la conservation par un crime. 1591.
La ligue y avoit nommé gouverneur *Florimond de Halluin*, marquis de *Maignelais*, seigneur de Picardie : *Mayenne* eut quelque soupçon qu'il traitoit secrètement avec le roi, et sur ces simples indices il le fit assassiner. On se récria contre cette action; mais le duc la soutint juste et n'excédant point son pouvoir de lieutenant-général du royaume. Tout le monde dans son parti ne convenoit pas de ce droit, et on dit alors assez publiquement, *que les armes de la ligue n'étoient aiguisées que contre ceux qui ne s'en défioient pas*. Malgré ces premières protestations, *Mayenne* fut obligé de se relâcher. Il permit que la Fère reçût garnison espagnole, et qu'ils en restassent maîtres, tant que l'artillerie y demeureroit.

Caractère et but de leurs ministres.

Farnèse, politique prudent, comptoit pour beaucoup de s'être acquis une ville de défense dans le royaume; mais *Jean-Baptiste Taxis* et *Diego d'Ibarra*, agens d'Espagne, résidans à Paris, avoient des vues plus étendues. C'étoient de ces hommes à projets, dont les cours sont pleines, génies ardens, qui forment un plan, l'ornent de toutes les possibilités dont

1591. il est susceptible, et qui, si on les laisse commencer, engagent bientôt ceux qui les écoutent, dans des dépenses que l'appât du succès, et la honte de perdre ses avances en reculant, rendent toujours plus considérables. Ce furent sans doute des conseillers de cette espèce, qui, du projet très-possible d'envahir quelques provinces, à l'aide de la guerre civile, amenèrent *Philippe II* au dessein chimérique de subjuguer la France entière. Il crut y parvenir par le moyen des factieux de Paris auxquels il prodigua ses trésors; mais il ne réussit qu'à leur faire commettre des crimes dont l'énormité discrédita son parti.

Expulsion de l'évêque de Paris.

Journal de Henri IV. tom. 1.

Mayenne, à qui le zèle inconsidéré des Seize étoit suspect depuis longtemps, regarda leur crédit comme un rempart élevé contre sa puissance, sitôt qu'il eut lui-même séparé ses intérêts de ceux des Espagnols : c'est pourquoi il s'appliqua à miner leur autorité. De leur côté, conseillés par les agens espagnols, ils ne négligeoient rien pour se rendre maîtres absolus dans la ville. Les plus échauffés tenoient des assemblées dans lesquelles on murmuroit hautement contre la lenteur du duc de *Mayenne* ; on se

plaignoit de la tiédeur qui commençoit à s'emparer même des Seize, et on l'attribuoit au secret penchant que le cardinal de *Gondi*, évêque de Paris, avoit pour la paix. Ce prélat, doux et modéré, gênoit le légat, qui imagina, pour s'en défaire, de le mettre dans la dure alternative de signer le décret de la Sorbonne, ou de quitter Paris. *Gondi* aima mieux se retirer, que de signer un acte qui excluoit du trône le prince légitime; il s'évada. On fit contre lui des procédures: ses revenus saisis furent appliqués aux besoins du parti, et le légat se trouva ainsi maître du spirituel dans la capitale.

1591.

Pour qu'il fût aussi maître des affaires générales, il auroit fallu que les Seize y eussent eu la même influence qu'autrefois; mais nous avons vu que le duc de *Mayenne* avoit eu soin d'introduire dans le conseil de la ligue nombre de personnes prudentes, capables d'arrêter la fougue des factieux. Ceux-ci sentirent le frein; et pour le secouer, ils imaginèrent de présenter une requête, par laquelle ils demandoient au duc qu'il lui plût d'admettre désormais au conseil, des hommes plus habiles et plus affectionnés

Affaire de Brigard.

Journal de Henri IV, tome 2.

Cayet, l. 2, page 511.

Pasquier. livre 17.

1591. à la *sainte-union* ; cela vouloit dire, dans leur langage, des fanatiques et des enthousiastes comme eux. Leur requête contenoit encore un autre article. Ils se plaignoient que le parlement avoit absous un nommé *Brigard*, procureur de la ville, accusé d'intelligence avec le *Béarnois*. *Mayenne* les tança vivement, de ce que bornés d'abord à la ville de Paris, ils vouloient maintenant se mêler de gouverner l'état. Il leur reprocha qu'ils ne s'occupoient qu'à donner de mauvaises interprétations à ses actions, et à le noircir dans l'esprit du peuple, pendant qu'eux-mêmes se livroient en aveugles au conseil d'Espagne, au préjudice de la fidélité qu'ils lui devoient, comme lieutenant-général de la couronne. Cependant il finit par leur promettre quelque satisfaction sur l'affaire de *Brigard*.

Complot contre le président Brisson.

Comme cette promesse, faite uniquement pour les calmer, ne s'exécutoit pas, outrés de ne pouvoir faire sur ce malheureux un exemple qui auroit intimidé les autres, ils s'en prirent à ses juges, c'est-à dire, au parlement même. Il étoit alors présidé par *Brisson*, très-habile jurisconsulte fort attaché à ses études et à ses livres

Quand le parlement se dispersa après l'attentat de *Bussi-le-Clerc*, *Brisson* se laissa mettre à la tête de la partie qui restoit à Paris. On le taxe même d'avoir été flatté de la préference : mais, s'il eut la foiblesse d'accepter la place et de s'en croire honoré, du moins s'y conduisit-il toujours selon les règles d'une exacte probité, ne souffrant pas qu'on procédât autrement que selon les formes juridiques. C'est ce qui sauva *Brigard*, que *Brisson* renvoya absous, parce qu'il ne le trouva pas convaincu. 1591.

Fureur d Pelletier, cu: de S. Jacques

Tant de circonspection ne pouvoit plaire à des brouillons qui ne vouloient point de délais dans leurs vengeances. *Brisson*, l'organe de la justice et des lois, leur devint odieux. Ils tentèrent d'abord de le faire assassiner. Le coup manqua, parce qu'un soldat qu'ils avoient voulu gagner, refusa de se prêter à cette action infâme. On est surpris de voir jusqu'où ces furieux poussoient la rage et l'effronterie. *Pelletier*, curé de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, eut l'audace de dire en pleine assemblée : *Messieurs, c'est assez connivé. Il ne faut pas espérer jamais avoir raison de la cour de parlement en justice. C'est trop en-*

durer. Il faut jouer des couteaux.
1591. Il ajouta avec la même hardiesse : *Je suis averti qu'il y a des traîtres dans cette compagnie ; il faut les chasser et jeter dans la rivière.*

Arrêt de mort contre le président Brisson et les conseillers Tardif et Larcher.

En effet pour l'exécution de l'affreux complot qu'ils méditoient, il ne leur falloit que des gens dévoués et incapables de remords. Tels étoient *Bussi-le-Clerc*, gouverneur de la Bastille ; *Cromé*, conseiller au grand conseil ; *Louchard*, commissaire ; *Ameline*, avocat ; *Emmonot*, *Cocheri* et *Anroux*, capitaines de quartiers, chefs de l'entreprise. Ces hommes de sang jugèrent la mort du président nécessaire ; mais, tant pour leur sûreté que pour l'exemple, ils voulurent revêtir leur arrêt d'une forme de justice. On a remarqué qu'il y avoit dans le conseil de la ligue, des gens sages et éclairés, qu'il n'étoit facile ni de séduire, ni de surprendre ; néanmoins les conjurés conçurent le pojet de s'appuyer du suffrage même de ces sages, de donner à la condamnation de *Brisson* l'apparence d'un décret du conseil général, et ils y réussirent.

Sous prétexte que les délibérations ne pouvoient rester secrètes entre un si grand nombre, ils demandèrent

qu'il fût fait sur la totalité un choix de douze personnes, qui auroient plein pouvoir d'expédier les affaires pressées : ce qu'on accorda, à condition néanmoins de communiquer à l'assemblée générale les résolutions importantes, avant leur exécution. Ce point obtenu, à force de démarches et de brigues, ils composèrent leur comité comme ils voulurent. Tous les jours ils assembloient le grand *conseil de l'union*, et fatiguoient les députés de l'affaire de *Brigard*, des mesures à prendre pour forcer le parlement à rendre justice, et de la crainte que la trahison ne devînt plus commune par l'impunité. Ces douze hommes, répandus dans l'assemblée, remuoient les esprits, communiquoient leur feu, et faisoient des prosélytes. Ils proposoient tantôt des prières et des suppliques au duc de *Mayenne*, tantôt des voies de fait, puis ils revenoient aux murmures et aux plaintes contre les traîtres et leurs fauteurs. Dans l'embaras qu'ils affectoient, on n'étoit pas surpris de leur voir quelquefois prendre, comme par inspiration, des résolutions inattendues. Quand elles ne présentoient rien de dangereux, les sages cédoient pour éviter pire. 1591.

1591. Un jour *Bussi-le-Clerc* se lève comme un enthousiaste, et propos de signer de nouveau l'édit d'*union* Aussitôt il présente un papier blanc sous prétexte qu'on a pas le temp d'inscrire la formule, met son nor au bas et le fait passer à ses voisin qui l'imitent. Une autre fois, l'un d conseil des Douze élève une difficulté et comme on ne tomboit pas d'accord il propose de la consulter en Sorbonn Il présente donc encore un papie blanc, disant qu'il n'y a toujours qu signer, et que le mémoire s'inscri au-dessus. Quelques-uns cependa résistoient, mais enfin ils se laisse entraîner par l'exemple.

Il est exécuté. Maîtres de ces signatures, ces scél rats écrivent au-dessus l'arrêt de mo du président *Brisson*, de *Clau Larcher*, conseiller au parlement de *Jean Tardif*, conseiller au châtele les deux derniers, odieux aux factie parce qu'ils montroient du pencha pour la paix. Le 16 novembre, grand matin, des députés du *conse des douze* se rendent à la maison président *Brisson*. Il sortoit dans moment pour aller au palais. lui disent que le *conseil de l'uni* le demande à l'Hôtel-de-Ville. *Briss*

e laisse conduire. En passant près du 1591.
etit-Châtelet, ils détournent sa mule
t le font entrer en prison.

Il y trouve, pour premier objet, *des ommes couverts d'un roquet noir, ur lequel il y avoit une grande croix ouge.* Sans lui donner le temps de se econnoître, ils lui annoncent qu'il aut mourir. L'un lui arrache son hapeau, l'autre le fait mettre à genoux. Le greffier lui lit sa sentence. l y étoit dit qu'on le condamnoit à être endu, pour avoir entretenu commerce vec les hérétiques, ennemis de la on et du royaume. Quels sont s juges, demande *Brisson* étonné? ui sont les témoins? Quelles sont es preuves? Les scélérats se regardent, ourient de sa simplicité, et lui disent le se hâter, qu'il n'y a pas de temps perdre. Le président demande du oins qu'on lui fasse venir un avocat ommé d'*Alençon*, qui demeuroit hez lui. On lui refuse cette grâce. *Je ous prie donc*, dit-il à ses bourreaux, *e lui dire que mon Livre que j'ai ommencé ne soit point brouillé, qui st une tant belle œuvre.* Il se tourna uite vers un prêtre qu'on avoit t venir, se confessa, et fut pendu

1591. à une échelle arcboutée contre u
poutre.

A peine étoit-il mort, que d'aut satellites amènent *Claude Larche* *Jean Tardif*. Comme on lisoit l sentence, *Larcher* apercevant corps de *Brisson*, s'écrie qu'il n pas besoin d'en lire d'avantage, la vie lui est à charge, après l'indi traitement qu'on a fait à ce gr homme. Ils se confessèrent, s'ab donnèrent au bourreau, et mourur sans plaintes ni murmures. Les co des trois magistrats furent portés à Grève, et attachés, en chemise c cun à une potence, avec des écrite diffamans.

On tâche inutilement d'ameuter le peuple.

Le peuple alla les voir, mais s donner aucune marque de joie. l conjurés s'attendoient que la popul applaudiroit; et qu'à la faveur de l'i pression que feroit ce spectacle, seroit aisé d'exciter une émeute et se rendre maître de la ville, mal la noblesse et la bonne bourgeoi Il y avoit, dans cette intention, gens apostés qui rodoient dans la pl de Grève. Ils se mêloient aux pelot des curieux, noircissoient par des i putations calomnieuses la mémoire proscrits, et tâchoient d'échauffer c

l écoutoient. Il parut aussi, à 1591.
n, des gens armés, tant Fran-
qu'Espagnols, comme prêts à se-
le zèle des bien intentionnés,
tout cela inutilement. Le peuple
da et ne dit mot. Les bons bour-
s, les magistrats et les nobles se
rmèrent chacun dans leurs mai-
, abbattus de tristesse; et les con-
s au lieu de l'emportement et de
fureur, dont ils comptoient profi-
, ne virent autour d'eux qu'horreur
t c sternation. Le spectacle de ces
leur devenant plus nuisible
antageux, ils les firent ôter du
t au bout de deux jours.

Ce morne silence, signe d'une im- Crainte des coupables.
n universelle, les obligea de
r à leur sûreté. Les assemblées
nérales se tenoient toujours. Les
onjurés du petit conseil tâchèrent
l'y faire ratifier leur crime, mais inu-
ilement. Ils écrivirent au roi d'Espagne,
pour se mettre sous sa protection.
Ils réclamèrent les bons offices des
gens espagnols et du jeune duc de
Guise auprès du duc de *Mayenne*,
lont ils appréhendoient principalement
e courroux. Ils eurent même le des-
sein, ne se fiant pas trop aux recom-
mandations, de s'assurer des duchesses

1591. de *Nemours* et de *Montpen*
et sœur du lieutenant-gén
leur servir d'otage contr
geance.

Leur punition. *Mayenne* étoit alors avec
à Soissons, où il attendoit
Parme. Les princesses al
écrivirent les lettres les plus
Le parlement, les princip
geois, la noblesse, joigni
instances. Tous le conjuroie
tir sur-le-champ, de venir
de l'esclavage et de la mort
d'Espagne tentèrent de le
l'épouvantant : ils feignoier
hender pour lui la fureur
qu'ils disoient très-porté
les auteurs du meurtre des
Ils lui conseilloient de ne
poser, et de traiter la chos
Enfin, ils offroient leur n
et se faisoient fort d'obteni
pables une réparation don
content. Sans les écouter,
nant-général laisse son arm
ordres du duc de *Guise* s
prend un corps de cavaler
arrive à Paris, fait mettre
geois sous les armes, et
Bastille. *Bussi-le-Clerc*, s
neur, demande quelques h

bérer ; *Mayenne* tire du canon de l'Arsenal, et le fait pointer contre te forteresse. Aussitôt *Bussi* se rend, à la seule condition de n'être pas recherché pour la mort des magistrats. 1591.

Cinq jours se passent à établir de nouveaux corps-de-garde, à s'assurer de la ville, et à faire les informations nécessaires. Les agens d'Espagne, les parens et amis des coupables renouvellent leurs sollicitations. Aucun ne cherche à les justifier du fait, tous ne les excusent que par l'intention. *Mayenne* impénétrable, écoute, ne donne ni alarmes ni espérances. Mais la nuit du 3 au 4 décembre, par son ordre, on surprend dans leurs lits *Louchard*, *Anroux*, *Emmonot*, *Ameline* : il les fait pendre dans une salle basse du Louvre, et on les attache ensuite à des gibets, afin qu'ils soient reconnus de tout le monde. En même temps paroît une amnistie, dont étoient exceptés *Cromé* et *Cocheri*, qu'on chercha inutilement, et qui échappèrent. Le greffier et le bourreau, exceptés aussi de l'amnistie, furent dans la suite pris et punis du dernier supplice. L'ordre étant rétabli dans la ville, et la tyrannie des Seize

1591. détruite, *Mayenne* retourna à son a
mée, qui fut bientôt jointe par c
du duc de *Parme*.

Siége de ouen. Pendant ce temps, le roi pre
les attaques de Rouen. Cette ville
qui, dix-neuf ans auparavant, av
soutenu un siége opiniâtre contre l
catholiques, renfermoit alors un pe
ple tout dévoué à la ligue. Sa garnis
étoit nombreuse, commandée par *V
lars-Brancas*, capitaine expérime
et jaloux d'honneur ; aussi ne nég
gea-t-il rien de ce qui pouvoit assu
la place : il fit relever les fortific
tions : pour la sûreté de la rivièr
il arma de longues barques dont
donna le commandement à un hab
marin, nommé *Laurent Anquetil*.
parlement seconda puissamment
gouverneur. On renouvella le serm
d'union, après une messe solenne
comme à Paris. Il fut défendu, sc
peine de mort, d'entretenir aucu
intelligence avec le Navarrois. I
lettres que le roi envoya ne fure
point lues; ses hérauts ne furent po
écoutés, et quelques citoyens s'éta
laissés gagner, furent découverts
punis du dernier supplice. Les habita
se partagèrent volontairement les tı
vaux militaires. Ils faisoient la foncti

onniers et de soldats. Dès le 1591.
an ncement du siége, on dressa
ventaire des vivres, et on les
ribua avec mesure. Malgré ces
ns, la ville ressentit la disette dès
fin de décembre; et elle attendoit
: la plus vive impatience le secours
s par le duc de *Parme*.

quelque nécessaire que fût ce Le duc de Parme vient
irs, ce n'étoit ni le premier ni en France.
principal motif de l'entrée du duc 1592.
Parme en France. Les ministres *De Thou*,
Espagne en espéroient l'assemblée liv. 102.
états et l'élection de l'infante. C'est *Davila*, livre 12.
-là qu'ils vouloient commencer. Ils *Mémoire de la Ligue*, t. 5.
déclarèrent au duc de *Mayenne*; *Cayet*, t. 1.
dans plusieurs conférences, ils firent
iprès de lui des instances qui appro-
oient de la violence. *Farnèse* voyant
que le duc de *Mayenne*, ne goûtoit pas
proposition, suivoit ce projet avec plus
ménagemens et plus d'égards exté-
rieurs pour le lieutenant-général. Il
n'hésitoit pas à condamner la chaleur de
Taxis et d'*Ibarra*, et les actions in-
discrètes qu'elles avoient produites.
Pendant que ces deux agens négocioient
avec tout le monde, pour tâcher de
se passer de *Mayenne*, *Farnèse* au
contraire lui répétoit souvent qu'il ne
vouloit traiter qu'avec lui, qu'il en

1592. avoit commission expresse du roi
pagne. Pour gagner sa confiance,
passoit souvent par son avis, m
les ministres espagnols, qui, soit le
soit persuasion, se plaignoient
tement de *Farnèse*, et disoient
se conduisoit en homme ennem
intérêts de *Philippe*, son maît

Mayenne, loin de se laisser s
par ce manège, n'en étoit que
sur ses gardes. Il observoit en h
piqué toutes les démarches des
gnols. Ils s'appliquoit à ne leur
prendre aucun avantage, ni da
opérations militaires, ni dans les
ciations. Enfin il montra tant de f
à différer l'assemblée des états, all
la nécessité d'en conférer avec
mille, de gagner les grands,
faire auparavant quelque expl
pable de relever la gloire du
que le duc de *Parme* se dét
à commencer ses faits d'armes
secours de Rouen.

Le roi et le duc se mesurent à Aumale.

Il marcha par la Picardie, a
ordre admirable qui lui avoit
réussi dans sa première incursic
roi laissant Rouen assiégé par l
grande partie de son armée, p
corps de cavalerie, pour h
l'ennemi et retarder sa marche.

agne fourniroit seul la matière 1592.
gros volume. Les militaires cu-
d'apprendre, ne sauroient trop
er dans les histoires du temps.
›ment que le roi rencontra le duc
rme, sur la frontière de Nor-
ie, jusqu'à ce que *Farnèse* rentrât
landre, le monarque ne le perdit
un moment de vue. Quoique
ds généraux, ils firent l'un et
re une infinité de fautes, mais qui
t toujours réparées : le roi, des
de hardiesse et de témérité; le
de *Parme*, des fautes d'une pré-
ion trop circonspecte.
vec un peu moins de prudence,
i-ci auroit fini la guerre au com-
d'Aumale, sur la frontière de
nandie, où le roi devoit être tué
fait prisonnier: ce prince ayant
é sa cavalerie derrière lui, s'étoit
·oché d'Aumale avec quatre cents
ilshommes seulement et cinq cents
ıebusiers, à cheval, et il s'y trouvoit
ıustant même où le duc de *Parme*
rivoit aussi en bon ordre. Dès que
›osition prise par le roi lui eut
nis de découvrir l'armée ennemie,
' aperçut trop de cavalerie pour
r tenter une escarmouche, et il
›lut de s'en tenir à une simple

1592. reconnoissance. A cet eff
tient que cent gentilshomi
ordonne aux trois cents
poster sur le penchant
d'Aumale, pour être à poi
courir au besoin, et pla
et ses arquebusiers dans u
vert, près de la ville, pou
nemi dans le cas où il s'app
peu trop. Ces dispositions f
le pont d'*Aumale* et avan
dans la plaine avec ses cent c
qui l'accompagnent lui fc
Rosny, des représentation
ger auquel il s'expose. *F*
roi, *des discours de gens q*
Rosny réplique que perso
ble que pour lui-même; q
à donner ses ordres et q
Allez, lui répond-il, *je*
fidélité, mais croyez au
suis pas aussi étourdi que
sez; que je crains pour n
autant qu'un autre, et
retirerai si à propos, qu
rivera aucun inconvénie

Le duc de *Parme*, voy
cette petite troupe, con
manœuvre comme un piè
tend, et suppose qu'on
en rase campagne sa cav

ns nombreuse et bien moins bonne 1592.
celle du roi, qui étoit presqu'en-
:nt composée de noblesse. Il fait
halte pour s'assurer des inten-
de l'ennemi; et instruit bientôt
cavalerie légère qu'il n'a pour
ment en tête, que ces cent cava-
il les fait attaquer brusquement
sieurs côtés, et les mène si vigou-
ıent que le roi est obligé de recu-
ue vers le vallon où il avoit caché
juebusiers. Mais aussitôt qu'il est
ée de s'en faire entendre, *charge*,
!, s'écrie-t-il alors de toute sa
A ce mot les Espagnols soup-
ıt l'embuscade, s'arrêtent. Ce-
lant ce cri n'est suivi que de cin-
ıte ou soixante coups d'arquebuse,
ıels ne partirent que de la seule
pe de *Henri*. C'est que *Lavar-*
n'étoit plus à son poste: de son
: mouvement, il s'étoit permis
choisir un autre plus couvert, et
ce déplacement imprudent, il mit
roi dans le plus imminent de tous
périls. Les Espagnols ne trouvant pas
résistance qu'ils avoient présumée,
ıssent dès-lors sa petite troupe avec
urance, et la contraignent d'en
r à un combat corps à corps.
Henri, à qui il ne restoit de
yen de salut que la retraite, s'y

1592. résigne et la dirige avec san
sur le pont d'*Aumale* : pla
rière-garde, et toujours comb
y arrive enfin, et faisant alor
devant lui sa troupe diminuée d
il passe lui-même le dernier.
mêlée il reçut un coup de feu,
reusement, ne fit qu'effleurer
et qui ne l'empêcha pas de r
le combat de l'autre côté d
jusqu'à l'arrivée de *Lavar*
jusqu'à ce qu'il eût rejoint l
où il avoit placé ses trois ce
liers. Ceux-ci firent si bonn
nance, que le duc, toujours
vaincu qu'on ne vouloit qu'
cavalerie au combat, fit s
retraite.

Raison de leurs différentes manœuvres.

La blessure du roi avoit fai
sion dans son armée, et il fut
se montrer par-tout, pour
le découragement. L'ennemi
le bruit s'en étoit pareilleme
du, envoya pour s'en assurer
pette, sous prétexte d'échan
sonniers. Le roi qui se douta
le fit venir, et lui dit : *Je s*
quoi vous êtes envoyé ; mai
duc de Parme que vous n
sain et gaillard, et tout
à le bien recevoir, quand i

1592.

Lorsqu'on fut informé dans le espagnol de l'extrémité où s'étoit le roi, les Français qui s'y trouayant reproché au duc de *Parme* manqué une si belle occasion : *ois encore de même*, répondit-il nent; *j'ai cru avoir affaire à un il, et non à un carabin.* Le roi, de ce jugement, dit, quand il it rapporté : *Il est bien aisé au de Parme d'être prudent, parce l ne risque que de ne pas faire conquêtes dont il peut se passer; lieu que moi je défends ma cou-, et il est naturel que rebuté re si longue guerre, je prodigue sang et hasarde tout pour en la fin.* Ces deux réponses expliit et justifient ce que nous avons é fautes dans les généraux.

Antipathie des Espagnols et des Français.

coup manqué, le duc de *Parme* voit encore, en hâtant sa marche, êcher le roi de rejoindre son armée assiégeoit Rouen, ou défaire cette ée, consternée de l'heureux succès sortie faite par *Villars*, le 26 ier. C'est tout ce qu'appréhendoit *nri*; mais la mésintelligence des s de *Mayenne* et de *Parme* le va. L'un ne proposoit jamais d'avan-, que l'autre ne trouvât des raisons

1592. d'attendre. Même contrariét
deux nations qui composoien
Le Français, quoique portan
contre *Henri IV*, tiroit va
bravoure de ce roi, son con
et en méprisoit davantage le
espagnol. L'espagnol, au
échec souffert par l'armée ro
levoit le savoir et la pruden
commandant. A la jalousie
et de gloire, se joignoit la jalo
térêt. L'auxiliaire craignoit d'
de son secours, et le ligueur
doit que l'étranger ne tour
profit les avantages communs.
raison, *Villars*, après l'heure
de sa sortie, se croyant ca
lasser seul les assiégeans, ne
plus que l'armée de *Farnèse*
dans la crainte qu'en faisan
siége, elle ne lui laissât une
espagnole, dont il ne sere
maître.

Le duc de Parme fait lever le siége de Rouen.

Mais la sécurité ne dura
temps. Le roi, plus promptem
ne l'auroit cru, répara le do
la sortie, se mit à presser de
ville, et la réduisit bientôt
nières extrémités. Il fallut
peler *Farnèse*, peu curieux
ger en France. Ce général qui

plaisir les insinuations de *Villars* 1592.
inutilité des secours qu'il pourroit
à Rouen, s'étoit contenté d'y
quelques troupes, et étoit re-
au-delà de la Somme, qu'il
passée auparavant; mais instruit
présence redevenoit nécessaire,
sa la Somme, força sa marche,
iva près de Rouen en deux jour-
Il surprit le roi, et lui laissa à
le temps de ramasser ses troupes
idues autour de la ville.

infanterie royale étoit très-dimi- Il assiège Caudebec et y est blessé.
les fatigues d'un si long siége
ndant l'hiver, et la cavalerie par
narches et contremarches conti-
es: cependant, au lieu de se re-
, le roi campa fièrement en pré-
de l'ennemi et fit bonne conte-
Deux moyens se présentoient
de *Parme* de mettre Rouen en
é: l'un d'attaquer brusquement
ée du roi, dans l'épuisement où
oit, l'autre d'assiéger Caudebec,
u importante par elle-même,
considérable par les magasins qui
ouvoient. Le premier parti n'ayant
té pris sur-le-champ, parce qu'on
it le temps à délibérer, et que le
rtifia son camp, devint par là même
aticable. Alors le duc de *Parme*,

1592. contre son gré, et entraîné pa
ralité des avis, mena son armée
Caudebec. En établissant ses ba
il fut blessé au bras d'un c
mousquet. Il prit la ville; mais
au lit, il ne put profiter des o
que lui fournissoit souvent
grande hardiesse du roi.

Il manque l'occasion de battre le roi.

Ce prince échappé à l'enn
devoit le terrasser d'abord, et
plus intrépide, se présentoit sa
avec sa petite armée, encore
férieure, quoique déjà renfor
un grand nombre de gentilsh
que le bruit du danger où il se t
amenoit journellement auprè
personne. Il s'embarassa un jou
sa cavalerie, dans un terrain co
l'infanterie espagnole auroit pu
battre à son avantage. *Mayen*
la proposition, pressa, insista
s'écria douloureusement le
Parme, *pour combattre le*
Navarre, *il faut des corps viv*
non pas des hommes épuisés
et à demi morts comme moi.

Est bloqué dans son camp.

Le roi devint supérieur à l'Es
ses troupes augmentoient chaqu
la noblesse arrivoit en foule d
camp. Ce n'étoit plus par de
combats qu'il harceloit l'ennem

il le bravoit, lui faisoit replier ses gardes avancées, et gagnoit toujours du terrain. En peu de temps il réduisit cette armée auparavant triomphante, à une langue de terre circonscrite, d'un côté par la mer, d'un autre par la rivière de Seine, large en cet endroit de plus d'un quart de lieue, et d'un troisième par l'armée royale, dont les cantonnemens s'étendoient de la mer à la Seine. Le duc de *Montpensier*, en effet, avec l'avant-garde, occupoit les environs de Dieppe; le roi, avec le corps de bataille, Yvetot; et le vicomte de *Turenne*, nouveau duc de *Bouillon*, à la tête de l'arrière-garde, étoit posté près de Caudebec, dans les villages de la Follettière, de Betteville, et de Sainte-Marguerite, dont le dernier n'étoit séparé de la Seine que par un bois. Le pain commença à manquer aux Espagnols; bientôt il n'y eut plus de fourrage pour les chevaux; l'eau de la Seine, gâtée par la marée, ne fournissoit qu'une boisson dangereuse; et les soldats, exposés à des pluies continuelles, n'avoient pas même de paille pour se garantir de la fraîcheur de la terre. Pour comble de malheur, les deux généraux étoient retenus au lit, *Farnèse*, par sa blessure, *Mayenne* 1592.

confiance, de voir bientôt cette
réduite sans coup férir à mettre
armes; mais que ne peut la co
du soldat dans son chef? Cette
livrée au dernier péril, ne ma
inquiétude ni frayeur : à peine
quelque désertion. *Farnèse*,
par la douleur et par une cru
somnie, ramasse toutes les fo
son esprit, combine son pro
profitant de l'instant où une
hollandaise, aux ordres de
se radouboit à Quillebœuf, il
ordre de faire préparer prompt
dans le port de Rouen, des ba
des pontons et des madriers, en
tité suffisante, pour construire
en peu d'heures. Le 21 mai, à l
descendante et à la faveur de l'ob
ils lui parviennent dans le cou
la nuit, et sans le moindre s
de la part du roi, qui n'av
aucune précaution de ce côté,
largeur de la rivière lui parois
obstacle insurmontable à toute

née avoit déjà passé à l'autre bord, 1592.
'oir été aperçue ni soupçonnée. Le
, à la pointe du jour, à l'aide d'une
sion dont il chargea *Ranuce*, son
, transporta pareillement l'arrière-
le, et acheva de mettre un large
ve entre lui et son ennemi. *Ranuce*,
rempli son objet, rompit sa
›u et perça jusqu'à Rouen sans
ıir éprouvé de perte sensible. *Far-
e* force ensuite la marche. En
ıx jours il se rend à St.-Cloud, y
: la Seine, côtoie Paris sans vou-
y entrer, de peur que les soldats ne
bandent, et ne s'arrête qu'à Châ-
ı-Thierry, lorsqu'il se voit en sûreté
ır l'avance qu'il avoit gagnée sur le
.

Ainsi *Henri* vit en un moment arra-
:h de ses mains une victoire méritée
tant de fatigues, et regardée comme
ne. Quand on vint lui annoncer
jue l'armée ennemie avoit passé le
leuve, il ne put se le persuader, et à
›eine en crut-il ses yeux. Sur-le-champ
l envoya quelques détachemens à la
›oursuite, mais ils ne prirent que des
raîneurs. Revenu de son premier éton-
ıement, le roi avisa aux moyens de
irer encore parti des conjonctures, pour
e dédommager au moins de la brillante

1592. capture qu'il avoit compté faire dans le conseil des généraux, il posa de se porter rapidement au de l'Arche, d'y passer la Seine disputer le passage de l'Eure au d *Parme.* Mais les Anglais et les H dais vouloient retourner dans leur les Allemands et les Suisses de doient de l'argent, et les générau tholiques se soucioient peu de cc buer à des opérations décisives, tar *Henri* différeroit de les satisfair l'article de la religion. On perdit jours en délibérations, et le résult fut que le roi, ne pouvant, faute gent, garder une si nombreuse ar se vit contraint d'en congédier partie, comme il avoit déja fait le siége de Paris. Il renvoya dor seigneurs dans leurs gouvernemen avec une troupe d'élite seulemen précipita sa marche par la Picard la Champagne, pour couper l'en vers la frontière : mais *Farnèse* trop d'avance. *Henri* ne put le join et il se rabattit sur quelques ville Champagne, dont il s'empara.

On prétend qu'après le combat d male, *Henri* ayant envoyé un tr pette au duc de *Parme* pour lui mander ce qu'il pensoit de sa retra

l est fort belle, répondit le duc, 1592.
s pour moi j'estime qu'on ne se point mettre en lieu d'où l'on soit raint de se retirer. Farnèse, lors la sienne à Caudebec, et quoiqu'il fût mis en lieu d'où il fut contraint se retirer, ne laissa pas, et à même tention, d'envoyer, à son tour, un ıpette à *Henri*, qui répondit sur même ton: *Je ne me connois point retraite, et j'estime que la plus le est toujours une fuite*. On veut au e que celle du duc de *Parme* ne fût pas faite aussi commodément sa une espèce de connivence de la rt du maréchal de *Biron*. Son fils, le baron de *Biron*, si fameux depuis par sa catastrophe, étoit venu dire au roi que s'il vouloit lui donner quatre mille fantassins et deux mille chevaux, il répondoit de tailler en pièces l'arrière-garde ennemie. Le maréchal, qui étoit présent, se moqua de cette proposition, traita son fils d'aventurier, et l'empêcha d'insister plus long-temps auprès du prince, qui ne demandoit pas mieux que d'accéder à cette demande: mais il n'osa y donner suite d'après l'opposition du maréchal, qui s'étoit arrogé sur toutes les opérations militaires, un droit despotique de dé-

1592. cision, que le roi lui-même
contrarier. Le baron étonn
contrer dans son père une
aussi marquée, à une entre
le succès paroissoit imman
en parla le soir même, et lu
sa surprise de ce qu'il lui av
une occasion aussi facile d'a
la gloire, en détruisant cett
garde : *Tu n'y entends rien*, l
le maréchal, *je savois bie*
pouvois ce que tu proposois
tu l'eusses fait, la guerre
et toi et moi n'aurions eu p
faire, qu'à aller planter d
Biron.

Mort de Biron ; son caractère.

Brantôme, tome 9.

Le Labour. t. 2, p. 106.

Si ce fait est constant, le
ne tarda pas à recevoir, pa
la guerre même, le juste ch
soin qu'il prenoit de la perpé
le cours de cette même retrai
les murs d'Epernai, il fut
coup qui termina sa vie. Ou
voure et la science militai
étoit renommé par son esp
cultiva plus que ne faisoient
riers de ce temps. Il aimoit
la lecture. *Dès son jeune*
Brantôme, *il avoit été cu*
s'enquérir, et savoir tout
qu'ordinairement il portoit

1592.

des tablettes, et tout ce qu'il
'oit et oyoit de bien, aussitôt il le
it et écrivoit dans lesdites tablet-
; si que cela couroit à la cour en
e de proverbe, quand quelqu'un
it quelque chose : Tu as trouvé
a dans les tablettes de Biron. Il
t que dans le service il donnoit à
r é la préférence sur toutes les
itres vertus; car ayant commandé à
pitaine d'aller brûler une maison,
e ue celui-ci demandoit l'ordre par
t, de peur d'être inquiété : *Quoi,*
répliqua-t-il, *êtes-vous de ces gens qui craignent tant la justice? je vous casse, jamais vous ne me servirez; car tout homme de guerre qui craint une plume, craint bien plus une épée.* Cet homme si absolu étoit néanmoins excellent maître. Son intendant lui représentant qu'il avoit un trop grand nombre de domestiques : *Sachez donc d'eux*, répondit-il, *s'ils peuvent se passer de moi. Biron* avoit une de ces ames grandes et et élevées, qui savent, malgré les préjugés, assigner aux choses leur juste valeur. En présentant au roi ses titres pour être chevalier de ses ordres : *Sire*, dit-il, *voilà ma noblesse ici comprise;* puis mettant la main sur son épée, il ajouta : *mais, sire, la*

1592. *voici encore mieux*. On lui reconn
de la prudence, du talent pour la n
gociation, et la modestie de ne jam
rien faire sans l'avoir auparavant b
médité. Mais comme il n'y a pas
vertus sans mélange, on lui repro
d'avoir été impérieux, emporté,
vieux, jaloux de la gloire des autr
et habile sur-tout à perpétuer la gu
pour se rendre nécessaire.

Embarras du duc de Mayenne. Le roi le perdit dans un temps où
ressources de son esprit lui auroient
Mém. de Villeroi, t. 2. fort utiles. Il étoit en négociation a
Mayenne. Quand le duc de *Parme*
échappé au roi auprès de Caudebec
lieutenant-général pressa *Farnèse*
rester en France. N'ayant pu l'obten
soit dépit, soit nécessité de santé
s'arrêta dans Rouen. Il s'y trouva p
qu'abandonné. Ni capitaines, ni sol
ne voulurent demeurer auprès de
Toutes les troupes suivirent la gra
armée, même celle du pape : elles
fectèrent de s'attacher au jeune duc
Guise, que le duc de *Parme* favori
extérieurement, et auquel il fai
mine de vouloir donner le command
ment du corps qu'il laisseroit
France.

Entre en négociation avec le roi. Dans ces circonstances, *Maye*
se livra volontiers à une négociatio

nt *Villeroi* fut l'entremetteur, et *Duplessis-Mornai* conduisit de la t du roi. Elle pensa se rompre dès première proposition, parce que le : exigeoit pour base du traité une esse du roi de se convertir, et que Prince ne vouloit pas être forcé. On t donc un milieu; savoir, que l'affe de la conversion seroit renvoyée ı pape, à qui le roi adresseroit une nbassade solennelle, chargée de régler article. Voici les autres conditions osées par le duc de *Mayenne*. les villes et places fortes possédées it llement par des gouverneurs catholiques, leur resteroient pendant six ans; qu'il auroit pour lui et ses descendans, à perpétuité, le gouvernement de Bourgogne, Lyon et Lyonnois, avec tous les droits régaliens, et une des principales charges de la couronne, comme celle de connétable, ou de lieutenant-général du royaume; qu'on donneroit le Dauphiné au duc de *Nemours*, la Champagne au duc de *Guise*, la Bretagne au duc de *Mercœur*, le Languedoc au duc de *Joyeuse*, et la Picardie au duc d'*Aumale*; que les catholiques seroient maintenus dans toutes les charges; que le roi déclareroit par un édit, que la guerre s'étoit 1592.

5

1592. faite uniquement en vue de la religi
et que *Mayenne* étoit innocent d
mort de *Henri III*. Le duc exi
pour préliminaire, que si ces prop
tions n'étoient pas acceptées., elle
roient du moins tenues secrètes;
qu'on lui promit.

Elle ne réussit pas. Si elles eussent été admises, la li
n'eût pas été détruite, et *Henri I*
fût trouvé aussi dépendant que l'a
été *Henri III*. *Duplessis* rejeta ha
ment des conditions si dures; mai
plus, persuadé que le duc de *Maye*
en se prêtant à ce pourparler, n'a
en vue que de donner de la jalousie
Espagnols, afin d'en être mieux tra
contre la parole donnée, il divul
les articles, espérant causer de la d
sion dans la ligue, quand on ver
que le duc de *Mayenne* traitoit
et ne pensoit guère qu'à sa fortun
à celle de ses parens; mais la ruse
Duplessis tourna, contre ses espé
ces, à l'avantage du duc. Les gra
en possession des principales villes
royaume, lui surent bon gré d'a
stipulé qu'elles leur resteroient du m
pendant six ans. Ses parens fu
contens des avantages qu'il leur pro
roit. Le peuple lui voulut du bien,
ce qu'il paroissoit pencher pour la p

de *Parme*, pour ne pas le dé- 1592.
rer, lui remit le commandement
troupes qu'il laissoit en France.
u le pape prit une entière confiance
le lieutenant-général, en voyant
férence scrupuleuse pour le Saint-
Les catholiques royalistes d'autre
., trouvèrent mauvais que cette im-
rtante négociation eût été confiée à
protestant, et que le roi eût offert
ligueurs, à certaines conditions,
e conversion que ses engagemens
s eux et que ses services envers
n, n'avoient pu obtenir. Voilà où
boutit la fausse politique de *Dupples-
is*. C'est aussi un exemple, entre mille
utres que présente cette histoire, de
'attention qu'on doit avoir, dans toutes
affaires, à ne jamais s'écarter des
rictes règles de la bonne foi.

Le pape dont il s'agit ici, étoit Dispositic modérées pape.
Clément VIII, (*Hippolyte Aldo-
brandin*) qui, à la fin de février,
uccéda à *Innocent IX*. Elevé au pon-
ificat, comme son prédécesseur, par
a faction espagnole, toute puissante
lors dans les conclaves, il ne put
'empêcher de se conformer d'abord
ux vues de ses bienfaiteurs; mais sa
ande intelligence dans les affaires,
et disposition qu'on lui connoissoit à

1592. ne se pas laisser dominer, donnèr
lieu d'espérer de lui, pour la sui
des procédés plus prudens. Il confi
néanmoins le cardinal de *Plaisa*
dans sa légation, et lui adressa un b
par lequel il lui enjoignoit de proc
au plutôt l'élection d'un roi catholic
excluant le roi de *Navarre*, mais
le nommer. Ce bref fut enregistr
parlement de Paris en octobre,
supprimé en novembre par les pa
mens de Tours et de Châlons, don
arrêts furent condamnés au feu à P
en décembre.

Egards réciproques des chefs.

Tout cela étoit pour le peuple,
les ministres des affaires ne pré
doient pas pousser les choses à
trance de part ni d'autre. Ils laisso
toujours des ouvertures aux prop
tions d'accommodement, et semblo
attentifs à ne point prendre de ces pa
décisifs, qui ne permettent plus de
tour. Le souverain pontife, après q
ques difficultés, reçut à Rome le c
dinal de *Gondi*, évêque de Pa
quoiqu'il fût très-attaché à *Henri I*
Le roi ne voulut pas non plus lai
nommer un patriarche en Franc
comme plusieurs prélats catholiq
l'en pressoient; et, malgré les rem
trances des parlemens de Tours et

lons, il envoya une ambassade à 1592.
ıe, dont il chargea *Jean de Vivonne*,
'quis de *Pisani*, accoutumé à né-
;ier dans cette cour.

Tant de ménagemens ne plaisoient aux zélés ligueurs de Paris. Les ze, plus abattus que corrigés par la iition de leurs chefs, auroient voulu ›uver matière à de nouveaux trou-s; mais ils n'étoient plus les maîtres. 'effrayant exemple du président *Bris-* et de ses infortunés collègues, avoit vert les yeux aux principaux de la lle, sur leurs vrais intérêts. Les colo-ls de quartiers, les capitaines de com-gnies, les officiers de ville et les chefs des meilleures familles s'assem-èrent, les uns chez le sieur d'*Aubrai*, ıcien prévôt des marchands, les au-res chez l'abbé de Ste.-Géneviève.

Discrédit des Seize.
Cavet, t. 2, page 74.

Ils convinrent, après un mûr examen, pue les malheurs précédens étoient ar-ivés, parce que les gens d'honneur et ›ien nés avoient souffert avec eux dans es charges, des hommes de basse nais-nce, sans lumières et sans principes, que les Espagnols et les chefs de la ligue avoient facilement engagés aux excès nécessaires à leurs projets. Telle avoit été la politique du duc de *Guise*, lors-qu'il changea les officiers municipaux,

Conseils tenus contre eux chez d'Aubrai et chez l'abbé de sainte-Géneviève.

1592. après les barricades, et celle du d
Mayenne, après la mort de *Henr*
Bien convaincus du principe du
les bons bourgeois résolurent d
prendre l'autorité qu'ils avoient
échapper, de ne plus souffrir dar
places naturellement destinées au
toyens distingués, des gens que
pauvreté rendoit plus susceptibl
séduction. Il fut arrêté que les an
colonels rentreroient dans le d
usurpé par les Seize, de comm
chacun leur quartier. Cette seule
lution porta un coup mortel à la
espagnole, parce que de seize colo
treize se déclarèrent contre elle
peuple même commença à la to
en ridicule, sitôt que le duc de *P*
fut éloigné.

Desir d'accommodement avec le roi.

Ce peuple se lassoit de la guerre,
il recommençoit à ressentir les
reurs. Le pain devenoit cher à P
parce que le roi, de retour dar
environs, après la poursuite de
nèse, bouchoit les avenues, soi
prenant les villes circonvoisines,
en occupant les grands chemin
fermant les rivières. Il bâtit ve
fin de l'été, à quatre lieues de F
sur la Marne, à Gournai, prè
Chelles, un fort que les royaliste

1592.

:rent *Pille-Badaut*, nom qui dési- l'effet qu'on s'en promettoit. La son qu'ils y mirent, interceptoit les convois, de sorte que la di- augmenta à Paris, et avec elle les nures. On osa donc, dans une ılée tenue chez l'abbé de Sainte- iève, parler de la nécessité d'en- accommodement avec le roi, tieux appeloient *Politiques*, x qui penchoient pour ce parti, t faire entendre qu'ils sacrifioient t et la religion à leurs intérêts par- liers.

Les Seize et les prédicateurs confondus.

peu inquiète de ces imputations, ıvelle confédération, du moins forte que l'ancienne, réduisoit le-ci au silence et à l'inaction. Le pré nt d'*Aubrai* eut avec ce qui res- toit des Seize, devant le comte de *Belin*, gouverneur, une conférence, ıs laquelle il les amena, de questions questions, à avouer qu'ils ne vou- ıent reconnoître au-dessus d'eux, ni parlement, ni le duc de *Mayenne*; là il mit en évidence le genre de liaison qu'ils avoient avec les Espagnols, et leurs pernicieux desseins. Il leur prouva aussi, par l'amnistie même du duc de *Mayenne*, qu'il ne leur étoit plus permis de s'assembler. N'osant donc

1592. plus parler en leur propre n
servirent de celui de la Sorb
ils étoient encore maîtres,
traite volontaire ou forcée d
biles docteurs. Elle présen
au duc de *Mayenne*, le s
faire exécuter ses décrets,
doient, sous les peines de
parler jamais d'accommode
le roi de *Navarre*. Cette re
d'autre suite que de mani
mauvaise volonté toujours ex
politiques s'en vengèrent, e
les prédicateurs de la ligue;
tuma aussi le peuple à ente
qu'il étoit indécent que le
de la religion parlassent dar
mons d'affaires d'état, et fiss
les chaires d'invectives.

On se prépare à l'assemblée des états.

Ces préliminaires ne pro
pas une issue avantageuse au
la ligue étoit près d'assembl
Il n'y avoit plus à reculer.
roi, toutes les parties bellig
désiroient, parce que tout
gnols, ligueurs, grandes villes
commandans, se trouvoient
la guerre dans une situatio
lante, à laquelle ils espéroie
assemblée solennelle des
royaume donneroit une ass

comptoient y gagner quelque 1592.
: les chefs, la confirmation de dignités ; les étrangers, des places res, peut-être des provinces ; et ıples, la paix.

roi, au contraire, ne pouvoit re- r cette assemblée que comme un formé contre lui. Le moins qu'il appréhender, c'étoit d'y voir livrer l'examen de la multitude un droit i certain que le sien : épreuve tou- rs dangereuse pour un souverain, ı doit jamais se mettre à la dis- ıtion de ses peuples. Cette assemblée posoit de plus le roi à la situation tique que le sage *Sully* lui avoit commandé d'éviter sur toutes choses. Sully, t. 2, ch. 1.
Gardez-vous, lui disoit-il, *de traiter 'ec vos ennemis en les unissant en- 'mble en forme d'associés, ni de leur tonner à poursuivre de communs in- térêts, qui les puissent lier, leur donner une tête, des bras, des jambes, pour les faire agir et aller d'un même branle.* Il lui conseilloit, au contraire, recevoir les particuliers à part, les ıviser, les gagner l'un après l'autre : *Ainsi*, ajoutoit-il, *de tant de diverses têtes, capricieuses humeurs, avidi- tés, fantaisies, il s'engendrera tant d'ennuis, jalousies, haines, desirs,*

1592. *desseins, prétentions si contra*
qui s'entrechoqueront tellement,
tant impossible de les concilier,
contens les uns des autres et dé
rés, ils se jetteront entre vos
Que si vous voulez vous faire c
lique, la chose en sera encore
sûre. Ce conseil renferme en p
mots le plan de conduite que l
suivit durant et après les états.

Difficulté sur le lieu

Il y eut difficulté entre les inté
sur le lieu de l'assemblée. Les
gnols desiroient Soissons, parce
cette ville étant peu éloignée des
tières, il leur seroit aisé d'en fai
procher une armée, et de se r
maîtres des délibérations. Les p
Lorrains souhaitoient Reims, do
habitans leur étoient dévoués; m
duc de *Mayenne*, sûr de Paris, c
le châtiment des Seize, les con
dans la capitale pour le mois de j
de l'année suivante.

Etats de Paris.

L'assemblée ne fut pas d'abord
1593. breuse. On n'y vit ni princes du
ni pairs de France, ni grands of
de la couronne. L'ouverture se f
des discours peu dignes des
Généraux d'un royaume aussi il
que la France : et à peine les se
étoient-elles commencées, qu

Mém. de la ligue, t. 5
Mém. de Villeroi, t. 1.
Mém. de Rohan.
Journal de Henri IV.

ont suspendues, sous prétexte d'ex- 1593.
itions militaires, qui obligeoient le
de *Mayenne* à quitter Paris; mais *Satyre Ménippée.*
parce qu'il se ménageoit une
ation dont les parties intéressées
voir l'issue avant que d'aller
loin, et aussi parce que les chefs
la ligue et les Espagnols n'étoient
bien d'accord sur le but même des
s.

A croire les écrits qui furent pu- Intentions publiques et secrètes.
avant l'ouverture des Etats, tel
l'édit de convocation par le duc de
e, en qualité de lieutenant-
n l de l'Etat et couronne de France;
lettre du légat adressée aux catho-
ues qui suivoient le parti du roi; les
angues prononcées dans l'assemblée
les chefs de la ligue et les envoyés
Espagne, tous se proposoient égale-
nt la fin des troubles et le bien du
o ume, qu'ils croyoient dépendre de
'élection d'un roi catholique. Mais à
ravers cette prétendue conformité de
ntimens, on aperçoit une différence
d' inions bien importante; savoir,
le duc de *Mayenne*, en rappelant
dans sa déclaration les vains efforts
qu'il avoit faits pour engager le roi à se
convertir, sembloit permettre d'en tirer
l'induction qu'il reconnoîtroit *Henri*,

1593. s'il embrassoit la foi cathol
lieu que le légat et les Espa
avançant comme une vérité
table, qu'un hérétique relaps
voit jamais être élevé au trôn
nageoient des raisons de ne p
noître *Henri*, quand même
vertiroit, et par conséquent d
la guerre. Mais tous les politiq
trompés, et les affaires eurent
que personne n'avoit pu prév

Edit du roi contre la convocation.

Le duc de *Mayenne*, da
qu'il publia pour la convoca
États, avoit exhorté les ca
royalistes à y envoyer des
promettant de leur donner
suretés possibles, et déclaran
refusoient, ce seroit à eux et
qu'il faudroit imputer dés
continuation des troubles qu
infailliblement causer la
royaume. *Henri* donna une d
contraire à cet écrit; mais,
temps que par un édit plein de
il condamnoit cette convocati
cieuse des prétendus États, c
tentatoire à l'autorité royale,
chargeoit de crime de lèze-m
députés qui s'y rendroient,
affectionnés de ses ministres l
lèrent de se prêter à l'invita

le le duc de *Mayenne* terminoit 1593.
rit.

disoient-ils, après une promesse
nnelle, il refuse une conférence
avec les catholiques royalistes,
de quoi le convaincre de mau-
à la face de la nation; s'il ac-
, on trouvera, en s'abouchant,
yens de conciliation; ou bien la
des propositions qui seront
dessillera les yeux des personnes
ues, confondra les mal-inten-
es, et rendra inutile et même
ieuse à ses auteurs cette grande
des Etats, dressée avec tant
eil contre l'autorité légitime.
es raisons, le roi consentit à la
ence. Il ne fut plus question que
uver des termes et des expédiens
sent la partie, sans compromettre
ité royale, à qui il ne convenoit
reconnoître les Etats de Paris,
choquer les Etats, qui vouloient
connus.

Adresse des royalistes à profiter des termes du duc de Mayenne.

t cela fut sagement exécuté dans
it composé au nom des princes,
, seigneurs et autres catholiques
sujets du roi, et signé par un
ire d'Etat, avec la permission
se du prince. Après les protesta-
ordinaires, et communes à tous

Ils proposent une conférence aux ligueurs.

1593. les partis, de n'avoir pour
leurs actions que l'avantage du
et de la religion ; après une (
contre les Espagnols, sur le:
rejettoit la cause de tous les
de la France, les seigneurs
sommoient le duc de *Mayen*
partisans, de fixer un endroit (
entre Paris et Saint-Denys, (
voyer des députés pour traite
ble des affaires présentes, :
qu'ils nommeroient eux-mên

Diversité d'opinions entre ceux-ci. Cette lettre, apportée à Pa
trompette, et rendue publiq
de janvier, deux jours après l
des Etats, les jeta dans un g
baras. Les gens attachés aux
découvrirent un défaut essen
qu'elle n'étoit point signée p
gneurs royalistes au nom de
étoit écrite, mais seulement
crétaire d'état. Les politiq
perçurent le dessein de re
opérations des États, et de
dre odieux aux peuples, s'ils
doient pas favorablement.
Espagnols et le légat, ils
que l'hérésie en ce qu'elle
mettre le bien de l'Etat av
de la religion, et soutenir qu
tique relaps, condamné et exc

›it avoir quelque droit à la cou- 1593.
de France. Ils mirent la lettre
les mains de leurs théologiens,
sur ce motif, la déclarèrent ab-
, ;rétique, schismatique, remplie
ité, et dictée par un esprit de
contre l'église.

Ils acceptent la conférence.

ı falloit bien que le gros des
pensât de même. Malgré la
r de la censure, on mit la propo-
de la lettre en délibération, et
décidé que le duc de *Mayenne*
lui-même invité les royalistes à
nblée, on ne pouvoit, sans se
›norer, refuser la conférence qu'ils
:nt. Cependant, afin de ne pas
éc tenter le légat, les Espagnols
'ens, il fut statué que du-
c(férence on n'auroit aucun
ce direct ni indirect avec le roi
avarre, ni quelque autre héré-
que ce fût, et qu'on ne traiteroit
'ec les catholiques du parti con-
r Cette résolution, le fruit de deux
s de peines, de soins, et de cour-
, aboutit à choisir le village de Su-
ne, à deux lieues de Paris, où les
de part et d'autre, munis cha-
de passeports, commencèrent à
férer les derniers jours d'avril.

Séances des états peu importantes.

'endant cet intervalle, il se tint quel-

1593. ques séances des Etats peu import
On agita dans une s'il étoit à pro
recevoir le concile de Trente;
grand regret du légat, ces Etats
croyoit lui être si dévoués, lai
la proposition indécise.

Le duc de Mayenne sonde les Espagnols.

Cette langueur dans une asse
qui promettoit tant de zèle, ven
l'absence du chef. *Mayenne*, in
du but auquel il devoit dirig
Etats, les avoit quittés après la pr
séance, comme il a été dit, pou
en Picardie recevoir les troupes
gent d'Espagne, ainsi que pour
truire plus à fond des intentic
cette cour.

Le duc de *Parme* venoit de r
des suites de la blessure qu'il av
çue devant Caudebec, et des f
de sa dernière campagne. La pert
si grand général devoit nécessair
occasionner en Flandre un chang
désavantageux aux Espagnols,
contre-coup aux ligueurs. Il étoit
de la prudence du duc de *May*
avant de hasarder l'élection d'un
de connoître les ressources qu'
offriroit pour la soutenir, et de
aussi à qui ces auxiliaires intéress
tinoient le trône. Ce mystère de
tique se dévoila dans l'entrevue

1593.

: eut à Soissons avec le duc de *Feria*, avec *Mendose*, *Taxis* et d'*Ibarra*, res espagnols.

Ils pressent pour l'élection de l'infante.

Il les trouva buttés à ce point, que *Bourbons* étant hérétiques, ou fau-rs d'hérétiques, ne pouvoient occu-r le trône. Or, disoient-ils, les *rbons* exclus, la loi salique est an-llée d'elle-même, et l'infante *Isabelle*, e du roi catholique, succède de droit couronne, comme la plus proche ritière de *Henri III*, née de sa sœur *'isabeth*, l'aînée de toutes les autres : , si l'élection appartient à la nation, c'est encore *Isabelle* qui doit régner, ant par la convenance d'appeler au trône la personne la plus proche, que par r noissance pour le roi d'Espagne, is lequel la France seroit depuis ong-temps hérétique, et sous le joug lu roi de *Navarre*.

Vive altercation du duc avec eux.

Les Espagnols s'étoient si bien per-suadé la bonté de ces raisons, qu'ils n'y concevoient pas de réplique. En conséquence ils faisoient les plus belles promesses au duc de *Mayenne*, et lui offroient dès-lors le commandement absolu des armées, toutes les dignités et les biens qu'il pouvoit desirer. Mais nstruit que ces armées se réduisoient à mille chevaux et à quatre mille hommes

1593. de pied, et qu'on n'avoit pas pl
vingt-cinq mille ducats à lui dor
Mayenne répondit froidement
avoit pris bien peu de mesures
un si grand projet, et que si l'oi
tenoit à ces secours, jamais on ne
siroit. « D'ailleurs, ajouta-t-il,
« croyez donc que les Français [
« ront volontiers l'oreille à la de
« tion de la loi salique, et qu'
« soumettront aisément à un
« étranger? Désabusez-vous. J
« vous ne réussirez qu'en répai
« l'or et l'argent à pleines main
« sur-tout en montrant une armé
« rissante et nombreuse, prête
« puyer votre proposition. Sans
« il est fort à craindre que le
« soupçon de vos desseins n'eng
« plupart des députés à se tourne
« côté du roi de *Navarre* ».

Confus de ces objections, auxqu
ils ne s'attendoient pas, les mini
répondirent que leurs secours aur
toujours été assez forts pour arrêt
roi de *Navarre*, s'ils eussent été
employés, que ce n'étoient pas eu
avoient perdu les batailles, et qu
qu'ils répandoient d'argent suffiroit
des gens moins avides ». Au re
« ajoutèrent-ils, qu'on élise seulei

l'infante, alors argent, vivres, munitions, soldats, récompenses, rien ne manquera. Faut-il une armée de cinquante mille hommes de pied et de dix mille chevaux? vous n'avez qu'à demander, elle sera bientôt ête ». Le duc de *Mayenne*, sount à ce pompeux étalage, répliqua: Ne parlons pas de l'avenir, et songeons plus au présent: comptez qu'à moins d'un avantage actuel bien assuré pour chacun des députés, vous ne les déterminerez jamais à avaler un morceau aussi amer que celui de soumettre la France à une domination étrangère ». 1593.

A ces mots, *Mendose*, plus propre une dispute scholastique qu'à une pareille négociation, se lève en colère: Et nous dit-il, nous savons que les « États, non-seulement accepteront « l'*Infante*, mais même qu'ils prie« ront le roi de la leur donner. Il n'y a que vous qui vous y opposez. Allez, « *leur répondit Mayenne d'un ton* « *plus railleur que piqué*, vous ne « connoissez ni le caractère des Fran« çais, ni la manière de traiter avec eux. Vous croyez apparemment les conduire comme les peuples simples

1593. « et ignorans de l'Inde ; m...
« bien loin de votre comp...
« Nous verrons, reprit ...
« *irrité*, et nous vous m...
« que nous n'avons pas besoin
« vous pour faire tomber la c
« ronne à l'Infante. Je ne le cr
« pas, *répondit Mayenne*, et
« moi l'Univers entier n'y réussi
« pas. Vous le pensez ? *dit Fé*
« mais, pour vous détromper, n
« n'aurions qu'à vous ôter le c
« mandement de l'armée et le don
« au duc de *Guise*. Et moi, *s'é*
« *Mayenne outré de dépit*, je n'ai
« parler, je vais soulever toute
« France contre vous, et je ne v
« que huit jours pour vous chasse
« royaume. Vous agissez comm
« vous étiez payés par le roi de
« *varre*. Ne croyez pas avoir d
« ici de me donner des lois, con
« à votre sujet. Je ne le suis pas
« core, et votre manière d'agir
« un avis pour moi de ne le dev
« jamais ».

Le besoin les appaise. Après une scène aussi vive, il s bloit qu'on ne dût jamais se rapp cher; mais, comme on avoit be les uns des autres, *Taxis* réuss adoucir les esprits. On se revit,

onvint de quelques conditions, bien 1593.
erminé à ne les remplir qu'autant
qu'on y trouveroit son avantage: ainsi
il se séparèrent, reconciliés en apparence. Les ambassadeurs gagnèrent Paris et *Mayenne* alla presser le siège de Noyon dont il s'empara. Après cette conquête, il renvoya en Flandre la plus grande partie des Espagnols de son armée, dans la crainte, disoit-il, s'il les gardoit parmi les troupes qu'il meneroit à Paris, qu'on l'accusât de vouloir gêner les suffrages. Il créa alors, pour donner du relief à ses états, quatre Maréchaux-de-France, *la Châtre*, *Bois Dauphin*, *de Rosne* et *Brissac*, et un Amiral, *Villars-Brancas*, gouverneur de Rouen.

Les ministres espagnols paroissent aux états

Le duc de *Féria*, porteur d'une lettre de créance adressée aux états, fut admis à les haranguer. Cet Espagnol ne parla que de la nécessité d'élire un roi catholique; mais, quelque modération qu'il affectât dans son discours, la fierté nationale perça et déplut. On diroit même qu'il ne fallut que la présence de cet étranger au milieu d'une assemblée de Français, pour réveiller les sentimens patriotiques dans les cœurs les plus aliénés, puisque le cardinal de *Pellevé*, ce partisan si zélé

1593. de la ligue et de l'Espagne, ne
entendre les éloges dont *Féria* c
bloit sa nation, comme à dessein
baisser la France, sans s'élever co
lui en pleins états. Peut-être m
Henri IV ne dut-il les dispositi
favorables d'une bonne partie des
putés et du parlement, qu'au d
des Français, irrités de voir les
pagnols s'ériger en arbitres de l
destinées.

Crise dangereuse des affaires.

De Thou, livre 106.

Davila, liv. 13.

Il est un terme fixé par la provide
aux malheurs, comme à la prosp
des royaumes. Souvent ce terme écha
à l'œil perçant des politiques, e
nuage qu'ils croient devoir éclater
tempêtes, est celui qui, par une do
rosée, ramène le calme et la sérén
La France, après vingt-trois ans
guerres civiles, loin de pouvoir se p
mettre un avenir moins malheure
se trouvoit à la veille de troubles p
funestes et plus difficiles à terminer

Les états-généraux, assemblés d
la capitale, menaçoient d'élire un r
pendant qu'en la personne de *He*
IV, les Français en avoient un q
auroient dû choisir, quand même
loi fondamentale du royaume ne
leur eût pas donné. Il étoit bra
affable, généreux, doué de toutes

ités royales, mais malheureuse- 15(3.
t élevé dans une religion diffé-
te de la dominante. Sans répugnance
ır elle, il ne vouloit pas être forcé à
ıbrasser; mais les circonstances sem-
ent lui en faire une nécessité. S'il
ch geoit pas, ses partisans catho-
s lui montroient dans le cardinal
Bourbon, son proche parent, un
propre à lui être opposé par le
s-parti; ou dans les états un roi
ur religion tout prêt à être élu.
ıl changeoit, les calvinistes, ses an-
s amis, demandoient des sûretés
mantes pour les catholiques. Etoit-
même sûr qu'en adoptant la religion romaine il gagneroit les ligueurs dont le plus grand nombre se vantoit publiquement de ne jamais reconnoître un hérétique relaps? S'ils persévéroient dans leur opiniâtreté, si le pape les y soutenoit, *Henri* auroit donc fait une démarche qui lui enleveroit des partisans d'un côté, sans lui en rendre de l'autre.

En vain aussi se flattoit-il de voir la rivalité des aspirans au trône les exclure réciproquement. Dans une assemblée de personnes préoccupées, accoutumées par les dernières guerres aux résolutions extrêmes, il ne falloit

1593. qu'une acclamation peu réfléchie, p
former une élection qui coûteroit
suite bien du sang. Les efforts des
pagnols n'étoient pas non plus à mé
ser. Ils répandoient de l'argent, ils
promettoient davantage; ils offro
leur Infante à quiconque des prince
sang oseroit prendre la couronne
elle. Combien une pareille offre ne p
voit-elle pas faire d'infidèles et de
tres ? On se trouvoit donc entre un
existant, et le danger éminent d'en
créer un autre. Ainsi, point d'a
rence de paix : trop heureux les F
çais, si le désespoir ne redoubloit
les anciennes calamités ! Tel étoit l
des affaires les derniers jours d'a
à l'ouverture des conférences de
renes.

Conférences de Surenes. Mém. de la Ligue, t. 5. Journal de Henri IV, t. 1.

Deux prélats y portèrent la par
Renauld-de-Beaulne-de-Samb
çay, archevêque de Bourges, pou
royalistes, et *Pierre d'Espinac*,
chevêque de Lyon, pour les ligu
On accusoit le premier d'ambition
de ne montrer un si vif attachem
pour le parti désapprouvé du p
qu'afin de se faire élire patriarche
France. Le second, disoit-on, s'
livré à la ligue en haine du duc d'*E*
non, qui, sous *Henri III*, lui a

t une insulte dont il n'avoit pu tirer 1593
v geance, et il y persévéroit, pour couvrir sa vie licentieuse du manteau de la religion. Mais quels qu'aient été leurs motifs secrets, qu'il ne faut pas juger d'après les libelles du temps, tous deux montrèrent en cette occasion les qualités propres à la faction dont ils étoient chargés : intelligence, érudition, science des affaires; éloquence, plus douce, plus insinuante, plus fournie de raisons dans *Renauld-de-Beaulne*, plus vive, au contraire, plus véhémente dans *Pierre d'Espinac*, comme il convenoit à une cause qui demandoit qu'on sût plus échauffer les esprits que les éclairer. D'autres ministres des deux partis, sans jouer un rôle aussi brillant, partageoient le travail; du côté du roi, *Pompone de-Bellièvre*, *Chavigni*, *Nicolas d'Angenne-de-Rambouillet*, *Pont-Carré*, *de Thou*, *Revol*, *de Vic*, gouverneur de Saint-Denys, *Gaspard de Schomberg*, allemand d'origine, mais plus zélé que bien des Français pour le bonheur du royaume : du côté des états, *Villars*, créé depuis peu, par le duc de *Mayenne*, amiral de France, *Belin*, gouverneur de Paris, *Jeannin*, *Villeroi*, et

1593. plusieurs autres hommes d'église et
robe.

Discours et répliques.

L'archevêque de Bourges ouvri
conférence par un discours énergi
sur les avantages de la paix, sur la
cessité de sacrifier vengeance, inté
particuliers, haines personnelles, e
se réunir pour prendre des résolut
capables de remédier aux maux
tous gémissoient. L'archevêque de L
dans sa réponse non moins pathéti
insista beaucoup sur cette union ;
il fit entendre qu'elle devoit être entr
catholiques contre les sectaires. Le
mier reprit, et par l'énumération
calamités qui affligeroient le royau
tant qu'il n'y auroit pas un chef
connu de toute la France, il pro
que le premier fondement de la t
quillité publique devoit être la sou
sion à un roi, et qu'il y auroit de
justice à en choisir ailleurs que
l'illustre Maison qui, pendant un
longue suite de siècles, avoit do
des maîtres et des pères à la pat
D'*Espinac* répondit, qu'une dém
tration sans réplique que ce ne se
pas la réunion sous un même pri
qui rétabliroit le calme en Fran
c'est que sous *Henri III*, le dern
roi dont l'autorité n'étoit pas contes

troubles n'avoient pas été moins lens; d'où il concluoit que ce n'étoit une nécessité de commencer par béissance à un même roi, encore ns à un roi hérétique, qui avoit si ent trompé les peuples par la pro- sse illusoire de se convertir. 1593.

discours tinrent plusieurs séan- on agita aussi les grandes ques- ons : Si l'église est dans l'état, ou it dans l'église; si les catholiques ivent obéir à un roi hérétique; si la ce qui n'est pas approuvée par vicaire de Jésus-Christ en terre, est time. On parla des libertés de l'é- e gallicane, et des censures. Les ligueurs se plaignirent des procédés des parlemens de Tours et de Châlons, injurieux au saint-siége, et des arrêts favorables aux hérétiques, donnés par *Henri*; le tout sans altercation et sans aigreur, mais aussi sans rien décider. Enfin, une proposition des royalistes, inattendue par les ligueurs, mit ceux-ci dans la nécessité de donner les mains à un accommodement, ou de faire voir leur mauvaise volonté.

Question qu'on agite e plaintes.

L'archevêque de Bourges appuyoit toujours sur les espérances que *Henri* donnoit de se convertir, et il apportoit en preuve l'ambassade envoyée à Rome.

Le roi fait instruir

6

1593. L'archevêque de Lyon répondoit q cette ambassade étoit au nom des s gneurs catholiques, et non du roi, qu'il avoit trop souvent amusé les p ples par de vaines promesses, p qu'on dût s'y fier davantage. C'étoit duire l'affaire au point unique de conversion du roi. Les plus fidèles nistres de *Henri* le lui firent sentir. lui représenta, que ne donner, com il avoit fait jusqu'alors, que des roles vagues pour un terme illim c'étoit fournir toujours des raisons mal-intentionnés et leur laisser le te de consommer leurs mauvais desse par l'élection d'un roi; qu'il falloit fin un engagement fixe, public et i vocable. Les confidens de *Henr* conjurèrent d'y penser sérieusem Toute sa cour lui fit les plus vives tances. Les seigneurs catholiques p rent les calvinistes de ne s'y point poser; et plusieurs de ceux-ci non-se ment ne s'y opposèrent pas, mai lui conseillèrent. *Rosny*, tout calviniste qu'il étoit, fut de ce nom On y compta même des ministres p testans, lesquels consultés par *Her* lui accordèrent qu'il pouvoit faire salut dans la communion romaine. *Perron*, homme habile et aimable, s'i

1593.

is confiance; le roi goûta sa
ion, et se laissa insensible-
mener à des conférences réglées,
peu de temps, avancèrent beau-
n instruction.

On le déclare de sa part aux ligueurs, et il leur offre une trêve.

choses étant à ce point, les dé-
catholiques se rendirent à Su-
le 19 mai. Les ligueurs recom-
nt à insister, comme à leur
aire, sur la nécessité de se réunir
l'élection d'un roi catholique.
toute réponse, l'archevêque de
ges leur présente une déclaration
oi, qui leur signifie que désormais
ortera plus de délais à sa con-
; que dès-à-présent il se fait
uire, et que pour cela il a mandé
leurs théologiens et les évêques,
invite de venir concourir à cette
œuvre. Puis, sans laisser aux
urs le temps de se reconnoître, le
t leur offre de traiter sur-le-champ
paix, en prenant la conversion
oi comme base de l'accommode-
, qui seroit nul, si ce préalable
oit pas lieu dans un terme con-
.

tre monarque, ajoutoit l'arche-
, souhaite bien sincèrement que
conciliation avec l'église se fasse
torité du pape : mais comme le

1593. crédit des Espagnols à la cour
fait craindre des délais qui po
devenir funestes à la France
croit pouvoir achever cet ouvra
préjudicier aux droits du sai
déterminé comme il est à rendr
au souverain pontife les tém
de respect et de soumission
doit. Mais, de peur que les em
la guerre ne retardent l'exécuti
si louable dessein, sa majesté o
trève générale de trois mois, qu
trève suspende ses avantages
contraire à ses intérêts. Elle se
donner la paix à son peuple
intervalle, pendant lequel
cueillera tranquillement les frui
terre; ce qui ne pourroit arrive
guerre continuoit à dévaster la

Leur étonnement et leur embaras.

A ce discours, les députés li
frappés d'étonnement, ne pu
cher leur trouble. Ils répondi
peu de mots, qu'ils se réjouiss
ce que le roi de *Navarre* avoit
dessein de revenir à la religio
ancêtres, qu'ils souhaitoient qu
solution fût sincère; mais que
pas de pouvoir de leurs com
sur les propositions qui venoie
faites, ils demandoient un dé
consulter le légat, les seign
leur parti et les états-généraux

ıbaras fut plus grand encore conseil de la ligue, où ils firent ›port. Les opinions y furent si ı, que jamais on ne put prendre ılution. Les royalistes, avant que ir de Surenes, avoient offert aux ı copie de la déclaration du roi d òurs de l'archevêque de Ceux-ci la refusèrent : mais le ı le *Maître*, qui étoit à la tête lement de Paris, l'avoit deman- ;rètement, et il en fit transcrire ıd nombre d'exemplaires, qui se irent dans le public. La bonne ·oi, les espérances qu'il donnoit, tout la trève qu'il offroit, cau- e révolution remarquable dans ı esprits. Pour leur faire encore rer les douceurs de la paix, a nettre le siège devant la ville x, un des entrepôts de Paris. Il , et rendit par cette conquête ıcore plus sensible dans la e.

1593.

Impression de l'offre de la trève sur le plus grand nombre.

y étoit dans la plus grande ıon. La haute bourgeoisie, la e, le clergé, le duc de *Mayen*- duc de *Guise* et ses autres pa- députés des états, le parle- le légat, les Espagnols, chacun ı intérêts à part, et se condui-

Qui commence à pencher pour le roi.

1593.

soit par des vues différen
contraires, et qui changeo
fois d'un jour à l'autre.
soient valoir le pouvoir de
tres les déprimoient. Il p
écrits plaisans et sérieux,
poient les projets politique
et les tournoient en ridic
grand nombre commença
laisser conduire en aveug
sonna; on dit son avis tou
ecclésiastiques osèrent no
ne plus prêcher la ligue,
blâmer en chaire ceux qu
soulevoit contre un accor

Les Espagnols persévèrent dans leurs mauvais desseins.

Malgré cette révolution
n'abandonnoient pas leurs
crurent même devoir prof
de chaleur qui restoit en
esprits, pour mettre la d
au grand ouvrage de l'élec
pagnols la desiroient op
ainsi que le légat et les Fra
de leurs deniers, ou entr
fanatisme; ou plutôt,
ligueurs vouloient effective
catholique : mais les Es
doient, sous prétexte d
envahir la France entière,
des provinces à leur bie
enfin à y jeter les flambeau

qu'on ne pût éteindre de long- 1593.

r le duc de *Mayenne*, sa con-
est presque inexplicable. On
qu'il ne vouloit pas de nouveau
s'il ne l'étoit lui-même, et que,
si long-temps l'élection en
ıs, ce fut pour pénétrer les dis-
ns où l'on étoit à son égard, et
l ne pourroit pas faire pencher
de son côté. D'autres pen-
, avec plus de vraisemblance,
raîné par le mouvement général
faires, il agit sans systême; con-
qui paroît plus conforme à son
ıre indécis. Cependant, comme,
é de lieutenant-général de la
ne, il étoit chef de toutes les
lées, on lui a obligation des
qui arrêtèrent la fougue espa-
, et l'empêchèrent de consommer
ıvais desseins.

que les ligueurs rendissent
aux députés royalistes, sur
dernières propositions de l'ins-
tion du roi et d'une trêve générale,
, *Taxis* et *Mendose* résolurent
er sérieusement l'affaire de l'élec-
. Ils demandèrent audience à ce
, et furent entendus dans un con-
u chez le légat. *Feria* ne s'arrêta

Ils proposent l'élection de l'infante.

1593. pas, ainsi que dans le
cours, à des exhortations
un roi; il en vint droit au
posa l'infante *Isabelle*,
fille aînée de *Henri II*,
sur sa tête, par la mort d
niers rois ses frères, tous
la couronne.

Ils sont mal reçus. A ce début, *Roze*, évê
lis, ce *Roze*, panégyriste
de *Henri III*, *Roze*, qu
jamais soupçonné de co
son cœur quelques germ
mens français, s'écria tran
commençoit à croire à ce
qu'il n'avoit jamais voulu
comme une imputation
des hérétiques; savoir, c
gnols, sous prétexte de
cherchoient qu'à satisfair
tion; que la loi salique,
puis douze cents ans en
permettoit à cet empire
tres que les mâles du sa
que si les Espagnols s'obst
leurs pernicieux projets,
pour ennemis lui et tous le
de bonne foi (1).

(1) Il est à observer que
Guillaume Roze étoit d'aille

s brusque sortie surprit tout le 1593.
et choqua vivement les Espa-
Plusieurs Français n'en furent
hés ; mais, pour ne point laisser
rer leur assemblée en dispute,
pressèrent de calmer *Roze*,
les ministres, et on leur
a une audience des états, qu'ils
doient. Le jurisconsulte *Men-*
répéta, dans un discours très-
très-chargé de citations et de

Il fut bon prédicateur, habile théolo-
cteur de l'Université de Paris, grand
le Navarre, et eut la confiance et
cours d'Espagne et de Rome : ses
lui ont jamais reproché que le
, qu'il porta véritablement à l'ex-
En signant la ligue, après son nom,
es paroles : *Utinam qui præit sacra-
antecedat martyrio!* Cependant un
outré ne fit que peu de prosélytes à
les habitans restèrent toujours fidèles
III, malgré leur évêque. En 1589,
nrent un siége meurtrier contre les
de Paris, et leur ville fut peut-être
ière ville de France qui reconnut
IV, par une députation solennelle
le second jour de son règne.

1593. passages, ce que *Feri*
bref chez le légat, sui
l'infante à la couronne.
putés lui applaudirent;
point de délibération e

Fin de la conférence de Surenes. On étoit encore occu
rence de Surenes, qui
gueur. Les députés de
quèrent plusieurs séance
d'indispositions. Pour le
les royalistes proposère
cher de Paris. On s'ass
quette, maison de pla
faubourg Saint-Antoine
Villette, à la tête du f
Martin, sans autre succè
de jour en jour en plus g
l'obstination des ligueur
des royalistes. Ceux-là s'
pas vouloir d'accord qu
prononcé : ceux-ci, en
froient toujours la conv
une trève générale.

Emeute à Paris. Les douceurs de la p
en même-temps qu'avo
péditions du roi autour
tant de près devant les
horreurs de la guerre,
ple Il suivit un jour e
putés de la ligue qui

e, leur demandant la paix à 1593.
s cris : mais les voyant revenir
succès, et sachant que c'étoit le
et les Espagnols qui s'opposoient
ive, un murmure général éclata ;
mbla par pelotons à l'Hôtel-
et dans l'instant tout sembla
à une sédition. Le duc de
se trouvoit entre deux feux,
que le légat, homme violent et
rds, menaçoit de quitter la
n l'e continuoit de traiter avec
étiq relaps. Les choses tour-
ce ndant plus heureusement
li enant-général n'osoit espé-
uple se contenta des pro-
on lui fit de travailler plus
nent à la paix, et en consé-
il se soumit à la défense publiée
s assemblées particulières au-
s six personnes. Le légat s'ap-
a si, en voyant que le duc de
ne marquoit plus d'ardeur pour
n, but auquel tendoient tous
rs du prélat.

stres d'Espagne firent à ce une nouvelle tentative, mais plus e que la première. Ils avoient seulement en proposant trop ue ent leur Infante, mais encore dé rant que le dessein de *Phi-*

Les Espagnols proposent de nouveau l'infante mais plus adroitement.

1593. *lippe II* son père, étoit de
l'archiduc *Ernest* son co
de l'empereur *Rodolphe II*
colorassent ce projet, de l'i
réunir aux forces d'Espagne t
d'Allemagne, pour soutenir
c'étoit toujours annoncer
que la France alloit deveni
quête de la maison d'Autric
révolta bien des esprits, et l
beaucoup de partisans. Ap
plus mûrement pensé, ils de
une autre audience, et l'obti
une assemblée tenue exprès
Ils y déclarèrent que si
élire l'infante, le roi catholi
meroit de son côté un des
français, compris ceux de
de *Lorraine*, qui épouseroi
et qu'ils partageroient le
un droit égal. Un mois ap
tion, ajoutoient-il, il y aur
armée sur la frontière; d
mois après un second corps
de l'argent, des munitions,
et des honneurs pour les c
tous les avantages possibles
noissance du plus riche mo
la chrétienté.

Ils gagnent des partisans. Une couronne, le mari
jeune princesse, les trésors

, toutes les forces de la maison 1593.
riche réunies pour soutenir l'en-
ces objets remuèrent les moins
ux. Les Espagnols, en ne
it pas celui qu'ils avoient envie
érer, tenoient en haleine tous
es. Il y en eut trois pris à cette
, *Charles de Savoie*, duc de
s, qui, sans autre titre que
se et sa naissance, entama
gociation avec le duc de *Mayen-*
frère utérin, pour l'engager à
favorable; le cardinal de *Bour-*
qui offroit la jonction du tiers-
fin le jeune duc de *Guise*, qui
ur lui le nom de son père,
te personnel, et le suffrage
des zélés ligueurs.

ruse des Espagnols porta l'a- Les royalistes s'en alarment.
dans le conseil du roi. Les sei-
de son parti écrivirent à ceux
I ie des lettres qu'ils rendirent
, dans lesquelles l'intrigue
re ppée de manière à détrom-
prévenus. On y démontroit
oposition de marier l'infante
nces français, n'étoit faite que
oir une élection, de quelque
iè que ce fût, et sans perpétuer
rr Ces écrits firent impression;
nt, outre cela, au roi un secours

1593. beaucoup plus puissant,
sonne ne s'attendoit.

Arrêt du parlement en faveur de la loi salique.

On se rappelle l'esclava
ment de Paris, après l'atten
le Clerc, qui traîna les
Bastille. Depuis ce mome
toutes les délibérations de
pagnie portèrent l'emprei
tisme. Souvent elle fut o
pliquer le sceau de son au
principes qu'elle détestoi
elle voulut élever sa voix po
les terribles exemples du
Brisson et des conseillers
Tardif, attachés par les
infame gibet, fermoient la
plus hardis.

Quoique les choses con
à changer, il y avoit cepen
de trop justes sujets de c
les bons citoyens qui voud
ser le flambeau de la justi
nœuvres ténébreuses des éu
Espagnols tenoient une fo
dans Paris. Toutes les sem
tribuoient du blé à plus
mille pères de famille de la
populace, prêts à porter
feu par-tout où leurs bien
enverroient. Dans toutes
pagnies il y avoit encore de

ême de bons sens, qui, aveuglés par 1593.
cienne prévention, auroient sacrifié
rs biens et leurs vies aux Espagnols,
omme aux soutiens de la religion catolique.

C'est dans ces circonstances que rlement, si timide jusqu'alors, ussé comme par une inspiration ite, s'assemble, délibère, et donne tin, le 28 juin, ce fameux arrêt par squel il est enjoint à *Jean le Maître*, r ident, accompagné d'un nombre nt de conseillers, de se retirer -devers le lieutenant-général de couronne, et là, en présence des es et seigneurs assemblés pour cet t, de lui recommander qu'en vertu l'autorité suprême dont il est reçu, il ait à prendre les mesures les us sûres, afin que sous prétexte de eligion, on ne mette pas une maison ngère sur le trône de nos rois, et qu'il ne soit fait aucun traité, pacte ou convention, tendant à transférer couronne à quelque prince ou prin e d'une autre nation; déclarant au rplus lesdits traités, si aucuns ont é faits, nuls, contraires à la loi sali et autres lois fondamentales du o ime.

Ces remontrances furent faites avec

1593. la plus grande fermeté. Le du
Mayenne en parut surpris. Il
d'attentat à son autorité, et d'i
personnelle un arrêt rendu en
absence, dans une matière auss
portante, et menaça de le casse
président *le Maître* soutint digne
les privilèges du parlement. Il m
qu'il n'avoit pas excédé son pou
et il fit habilement sentir au du
Mayenne, que, loin de se tr
offensé, il devoit au fond être
satisfait d'un arrêt qui le met
l'abri des sollicitations importu
et qui l'empêcheroit de faire que
démarches indignes de sa naissa
de son caractère. *Mayenne* fit
blant de se contenter de ces ra
Des historiens disent qu'il y avoi
secrète intelligence avec les p
paux du parlement, et qu'il ne
rien dans cette occasion que d
consentement.

Mais il est plus vraisemblabl
Mayenne n'eut aucune connois
de la délibération; elle fut pro
et conduite à sa conclusion avec
coup de peine et d'adresse, par
chet de Marillac, alors cons
de la seconde chambre des enqu
et qui depuis a été garde des sc

L'arrêt fut donné sur les conclusions Édouard Molé, qui faisoit lès fonc- 1593.
ns de procureur général. Il parla, un auteur contemporain, *fort ver- usement* au duc de *Mayenne. Ma ie*, lui dit-il, *et mes moyens sont votre service; mais je suis vrai rançais, et perdrai la vie et les biens, vant que jamais être autre.*

Quelque foudroyant que fût cet ar- rêt, il ne découragea pas les ministres agnols. Acharnés à obtenir une ction malgré tous les obstacles, ils quittèrent point prise. On n'avoit voulu de l'infante seule, encore ns avec l'archiduc *Ernest* : la pro- ition de la faire régner avec un sei- ieur français que *Philippe* nomme- oit, n'ayant pas non plus été goûtée, s proposèrent enfin sérieusement, et bonne foi, le duc de *Guise*. *ayenne* crut que c'étoit encore un tour, et refusa de s'expliquer, les pposant sans pouvoir à cet égard; is ils lui montrèrent le consentement r écrit de leur maître, et sur-le- c np ils se mirent à traiter des con- dit ns. Ils demandoient que les états d nassent le trône aux deux époux, sans partage, *in solidum;* que l'in- fante épousant le duc de *Guise*, eût

Les Espagnols reviennent à la charge, et proposent le mariage du duc de Guise.

De Thou, livre 8.
Davila, liv. 13.

1593. la Bretagne en souveraineté p
dot, et que si le duc mourc
enfans mâles, l'infante pût épo
seigneur français à son choix. T
partisans d'Espagne trouvoient c
ditions si raisonnables, qu'ils
toient pas qu'elles ne fussent ac
par les états. Il arriva de-là q
dant plusieurs jours le duc de
eut une cour royale, et que
de *Mayenne* fut laissé presqu

Objections de Mayenne. Ce triomphe de théâtre ne d
Mayenne en fit sentir à son
tout le vide. Après lui avoir
que les Espagnols le trompoie
l'appât d'un mariage qu'ils s
maîtres de conclure ou de ro
volonté: « Ne croyez pas, *ajou*
« que le duc de *Lorraine* et le
« princes de notre maison con
« à une élection qui les mettroi
« tôt sous la domination de *Pl*
« Vous allez voir les états pro
« d'Allemagne, l'Angleterre, e
« que tous les Français se r
« contre ce projet, et le moi
« puisse arriver, c'est que la
« recommence avec plus de f
« et que la ligue se trouvant d
« vous succombiez victime de l
« tique espagnole ».

Le jeune prince paroissoit écouter ;c docilité les raisons de son oncle ; on s'apercevoit que l'espoir d'une onne ne sortoit pas facilement de cœur. *Catherine de Clèves*, sa ;, la duchesse de *Montpensier*, ite, tous les flatteurs dont il étoit ironné, l'excitoient à tenir ferme. *'enne* sentit qu'il ne réussiroit pas la simple persuasion à parer ce ıp. Il résolut d'imposer des con- ons si fortes, que les Espagnols ne t les accepter.

1593.

Il propose des conditions dures.

Il les remercia d'abord en son nom ; nom de tous les princes de sa ;on, de l'honneur que *Philippe* nloit bien faire à son neveu. En- e il fit la loi en ces termes : « L'é- lection demeurera secrète jusqu'à ce que le mariage soit consommé, et il ne sera même déclaré que quand je le voudrai. L'infante venant à mourir sans enfans mâles, le duc de *Guise* sera seul roi. Le duc de *Guise* mourant, l'infante ne pourra se remarier qu'à un prince Lorrain, de l'avis des autres. Si elle n'a pas d'enfans, l'aîné des *Guises* succédera. Les seuls Français seront nommés « aux charges et dignités. On me don- « nera en toute souveraineté, et à

1593. « perpétuité, pour moi et mes
« les gouvernemens de Bourg
« de Champagne, mes biens
« taires, la principauté de Jo
« Vitri, Saint-Dizier, une
« annuelle de cinquante mille
« et dès-à-présent des assuranc
« huit cent mille livres en p
« paiemens.

Ils accordent tout.

Mayenne croyoit que les Es rebutés par l'excès de ces dem romproient avec éclat ; mais, grand étonnement, ils acco tout. On dit que dans son plutôt que de voir son neveu projeta de ressusciter le tiers-pa heureusement pour lui, le c de *Bourbon* étoit déjà attaqué maladie dont il mourut quelque après, et par conséquent hors de seconder par quelque acti démarches du lieutenant-géné se voyoit pressé de tous côtés, de sa parole, obligé de co contre les étrangers, contre le çais, contre sa propre famille. S le conjuroit de faire régner son fils. La duchesse de *Montpens* sœur, le harceloit. Une objectio à propos dans l'assemblée des é tira d'embaras.

Il s'étoit engagé d'y proposer l'élec- 1593.
n, et il le fit, mais si mollement, Leur proj
(apercevoit aisément qu'il ne anqué.
oit que d'être contrarié. *La Châ-*
, un des maréchaux de sa création,
:cord avec lui, à ce qu'on croit,
leva, et représenta qu'il y auroit
l'imprudence à élire un roi pen-
it qu'on n'avoit point de troupes,
que *Henri* au contraire, dont l'ab-
ition paroissoit immanquable, étoit
la tête d'une bonne armée; qu'il
loit bien plutôt accepter la trève,
a t on avoit le plus grand besoin.
(raisonnement passe de bouche en
che : le plus grand nombre l'ap-
ouve, et on conclut de différer l'é-
ction.

Les états se rassemblent le 4 juillet au Louvre, dans le plus grand appareil. On prie les ambassadeurs d'Espagne de s'y trouver. L'orateur remercie pompeusement *Philippe* en leurs personnes, de tout ce qu'il a fait pour la cause commune, et leur remet une lettre pour leur maître, dans laquelle on disoit que la situation actuelle des affaires ne permettoit pas de procéder à l'élection; mais que les états n'y renonçoient pas, et qu'ils le supplioient de faire avancer au plutôt son armée,

1593. de peur qu'on ne fût obligé de commoder désavantageusement l'ennemi.

Ils font bonne contenance. Les ministres Espagnols rép rent aussi par écrit, d'un air dé ressé, que le roi n'avoit tra que pour le bonheur de la Fr qu'ils étoient fâché qu'on n'eû profité de sa bonne volonté er sant un roi, dont la puissance remédié à tous les maux; qu'au ils seroient toujours également di à aider la sainte-union de leurs offices.

Satire Ménippée, Un pareil dénouement, après rieux de l'intrigue, donna aux de Paris un air de ridicule qui n échappé aux plaisans du temps. qui l'ont le mieux saisi, sont *le* chanoine de Rouen, aumonier du cardinal de *Bourbon*, *Nicolas R* *Passerat*, *Pithou* et *Florent Chr* auteurs du livre intitulé *Cath d'Espagne*, ou *Satire Ménippée*. une relation burlesque de ces entremêlée de descriptions, de l gues, d'allégories qui développ caractère et les secrets motifs des cipaux acteurs. Le style, depuis de deux cents ans, n'a guère v et pour peu qu'on ait quelque te

l'histoire, on lit encore cet ouvrage 1593.
le plus grand plaisir. Il fit alors
; vive impression, et on dit que le
icule qu'il répandit sur la ligne,
porta un coup plus funeste que
tes les conquêtes de *Henri IV*.

Ce prince, après plusieurs expédi- s militaires, qui inspiroient tou- rs aux peuples un desir plus vif de x, se rendit le 9 juillet à Mantes, s'étoient assemblés par ses ordres isieurs évêques et théologiens, non- alement de ceux qui suivoient depuis l g-temps son parti, mais même des ligueurs. Invités à contribuer de leurs lumiéres à l'instruction du roi, ils ne crurent pas devoir déférer aux menaces et aux défenses du légat, qui, tant par lui-même que par ses émissaires, faisoit tous ses efforts pour empêcher que le roi ne reçût l'absolution.

Le roi se fait instruire.

Mém. de la Ligue, t. 5.

Le cardinal de Plaisance vouloit que la Sorbonne notât d'hérésie les ecclésiastiques qui s'étoient rendus auprès de *Henri*, et que leurs bénéfices fussent déclarés impétrables. Sur ce principe, il fit faire le procès à *Joseph Foulon*, alors abbé de Sainte-Geneviève. Les factieux l'épioient depuis long-temps, parce que ses dispositions à l'égard du roi leur étoient plus que

Danger que court l'abbé de Ste-Geneviève.

Lezeau, manuscrit de Sainte-Geneviève.

1595. suspectes. En effet, c'étoit ch
qu'avoient été tenues les assembl
l'on avoit commencé à parler libr
sur les excès des ligueurs. Ils l
lèrent si bien, qu'ils surprire
lettres écrites à des partisans d
dans lesquelles l'abbé se réjo
avec eux de la conversion de ce
Le légat ne manqua pas de voi
ces écrits un crime de lèse-maje
vine et humaine. Il fit arrêter
tendu coupable. On lui donn
juges des ligueurs déterminé
son procès fut suivi avec l
grande vivacité. Il déclina la ju
tion ordinaire, et fondé sur ses
léges, il appela comme d'abus
cela lui fut inutile. Le légat é
terminé à faire sur lui un exemp
amis de *Foulon*, qui étoient en
nombre, et des plus considérabl
conseillèrent de feindre une m
Sous ce prétexte, ils demandère
élargissement jusqu'à la guéris
le cautionnèrent. L'abbé sortit
sauva auprès du roi, dont l
version fit oublier les autres affa

Le légat et Mayenne veulent empêcher l'absolution du roi.

Les prélats, docteurs et théol
assemblés par le roi, détermi
passer par dessus les anciennes
cultés, avoient résolu de recev

›juration. Ils exigèrent seulement 1593.
ıssitôt après ce prince envoyât
ambassade solennelle au souverain
ntife, pour demander l'absolution.
ıri s'y engagea volontiers. Pour
dre sa reconciliation à l'église plus
lennelle, ne pouvant en faire la
émonie à Paris, il se transporta
Saint-Denis, qui n'est qu'à deux
ıes de la capitale. On y avoit préparé,
'ec une magnificence royale, tout ce
pouvoit donner de la pompe et
l'éclat à cette action. Le légat ne
voulut point laisser passer cette dernière
occasion, sans causer du moins le
trouble qu'il pourroit. Il fit donc publier un écrit qui portoit en substance,
que *Henri de Bourbon*, soi-disant
roi de France et de Navarre, hérétique relaps, impénitent, chef, fauteur, défenseur public des hérétiques,
ne pouvoit être absous que par le pape.
En conséquence il annulloit tout ce
que feroient les prélats royalistes, et
conjuroit les catholiques, par les entrailles de la miséricorde de Dieu,
de ne point causer un schisme funeste.
Enfin il les avertissoit charitablement
que s'ils n'avoient point égard à ses
remontrances, ils encourroient les
censures et perdroient les titres, béné-

1593. fices et dignités qu'ils possédoient
l'église. Le duc de *Mayenne*, de
côté, fit défense de sortir de la vil
jour de l'abjuration, et mit des g
aux portes.

Abjuration du roi.

Mais cette précaution n'em
pas que le dimanche 25 juillet,
marqué pour la cérémonie, il
trouvât à Saint-Denis une foule d
risiens. Les uns avoient prévenu l
fense, d'autres échappèrent aux
nelles des portes, et franchire
remparts. A huit heures du mati
roi, vêtu de blanc, accompagné
nombreux cortège de princes,
gneurs et gentilshommes, se re
la grande église. L'archevêque de
ges, environné d'une multitu
prélats et d'ecclésiastiques, l'atten
la porte, tenant dans sa main le
des évangiles ouvert. *Qui êtes-vou*
dit l'archevêque; *que demandez-*
Je suis le roi, répondit Hen
demande à être reçu dans le se
l'église catholique. Le souhaite
sincèrement? répondit le préla
le souhaite de tout mon cœur
le roi; et se mettant à genoux, il
entre les mains de l'archevêqu
vivre et de mourir dans le sein
glise catholique, apostolique e
maine; de la défendre envers et c

s, au péril de sa propre vie, et 1593.
t ta qu'il renonçoit dès-à-présent
t tes les herésies qui lui étoient
t res.

Il présenta ensuite au prélat une
of on de foi signée de sa main,
cha vers le chœur, et répéta la
protestation au pied du grand
, qu'il baisa. On entonna le *Te*
. Le peuple, transporté de joie,
au chant de cette hymne des
redoublés de *vive le roi*. Pen-
ce temps, *Henri* recevoit de l'ar-
rêque l'absolution sous un pavillon
u derrière l'autel. Il entendit la
, qui fut célébrée solennelle-
t, et dîna dans l'abbaye. Quoique
des ligueurs dût inspirer des
ntes, le roi voulut qu'on laissât
trer tout le monde. La foule fut
grande, que la table manqua d'être
renversée. La cérémonie fut terminée
par un sermon pathétique, que pro-
nonça l'archevêque de Bourges; et le
monarque, après avoir assisté aux vê-
pres, se retira.

En même temps que la ville de St.-Denis s'édifioit de l'abjuration du roi, les ligueurs donnoient à Paris un spectacle scandaleux. Il n'y a point d'invectives dont leurs prédicateurs ne Rage des Ligueurs,

1593. chargeassent *Henri* et les c
de sa conversion. Nous av
les sermons que *Jean Bou*
de Saint-Benoît, prono
occasion, pendant neuf jou
tifs, dans l'église de Sain
prétend prouver que la co
Béarnois n'est que feinte et
et que son absolution, don
toutes les règles, est l'ou
cabale infernale.

Trève de trois mois.

Mais le peuple n'écoutoit
différemment ces déclama
avoit beau vouloir lui persu
ne devoit faire aucun accom
avec un hérétique, les dou
paix lui paroissoient plus
de quelque part qu'elles
étoit aussi important au
pendre les alarmes de la g
de familiariser avec l'obéiss
jets qu'il avoit, pour ainsi
vellement conquis par sa
Enfin le duc de *Mayenne*,
sans troupes, et presque
n'avoit pas d'autre ressou
suspension d'armes qui lui
temps de renouer ses intrig
de l'Espagne. Tout le mond
donc avec une égale satisfa

ève qui devoit durer trois mois, à 1593.
mmencer le premier août.

seul légat en marqua du mécon- Fin des Etats.
nent. Le duc de *Mayenne* l'ap-
, en faisant renouveler le serment
nion dans les états, qui duroient
re. N'ayant pu en tirer tout ce qu'il
oit voulu, le prélat romain souhai-
du moins y faire recevoir le concile
Trente. On y prit un singulier
oyen pour le satisfaire, sans engager
états. Le lieutenant-général, dans
assemblée solennelle, les pro-
a jusqu'au mois de septembre,
permit aux députés de se retirer.
près cette action, par laquelle les
s étoient censés finis, le légat entra.
lut tout haut devant lui une or-
nnance touchant la réception pure
simple du concile de Trente. Il en
, ainsi que le cardinal de *Pellevé*,
ssi présent, un long remercîment
ux députés. Il alla ensuite à leur tête
chanter le *Te Deum* dans l'église de
Saint-Germain-l'Auxerrois, et les états
furent séparés.

De Saint-Denis le roi écrivit aux
parlemens, aux gouverneurs et com-
mandans des provinces, pour leur faire
part de sa conversion et de la trève
générale. Il nomma ambassadeurs à

Avantages de la trève.

Ambassades de du Perron et d'Ossat.

Mém. de Nevers, t. 2.

1593. Rome le duc de *Nevers*, d'*Angennes*, évêque du Mans guier, doyen de l'église de qu'il fit précéder par un gentil nommé *Brochard de la Clielle* de préparer les voies, et d' les difficultés. Ces prélimina rangés, *Henri* quitta Saint-D fin d'août.

Il goûtoit depuis un mois de se voir comblé de bén par les Parisiens, pour les a dont la trève les faisoit jouir de respirer un air pur, après si long-temps renfermés, le dans les campagnes voisine rencontroient leurs parens amis du parti royaliste. On s'en on se félicitoit de cette réuni que passagère, et on faisoit en des vœux pour qu'elle durât. tisans du roi ne manquoie glisser dans les conversation de sa douceur, de sa bonté amour pour les peuples, la curiosité ou d'autres motifs quelques ligueurs auprès de peu qu'ils fussent de rang à sentés, ils ne se retiroient pa caresses et des paroles oblig gagnoient leurs cœurs. Ainsi

bienveillance du roi et la sa- 1593.
n des peuples, le germe des
és qui suivirent.

ces espérances à peine formées Attentat de Barrière.
que renversées par l'horrible
de *Pierre Barrière !* Ce mal-
:, sans autre motif connu que
oût de la vie et l'idée de faire
tion que des fanatiques lui
dit devoir être méritoire devant
conçut l'affreux dessein d'as-
le roi. Heureusement il s'en
à un Jacobin, qui donna des
certains, que le scélérat fut ar-
squ'il étoit près de commettre
ricide. On l'exécuta, sans que
i voulût permettre qu'on cher-
es complices.

ligne, pour se soutenir, avoit Divisions entre les Ligueurs.
mais besoin de ces détestables
es. Il naissoit des divisions entre
nême que les liens du sang au-
. dû unir plus étroitement, parce
chacun tendant à ses intérêts,
oit l'autorité de sa place à son
particulier. Le duc de *Mayenne*
ı exemple de ces commandans
les, dans la personne du duc de
ours, son frère utérin, qui vouloit
re une souveraineté du Lyonnois,
il étoit gouverneur. Le lieutenant-

1593. général le fit arrêter et rete
son, à Pierre-Encise ; mais c
n'en imposa que foiblement
Ceux qui ne secouèrent p
ment le joug de toute subo
chef de la ligue, profitèren
tage de la trève générale, p
des paix particulières. Ainsi
qui avoit été fort allumée a
cement de l'année, s'éteig
blement dans presque tou
vinces. Ce calme procura l
policer les villes, d'assurer
chemins, de réprimer les l
couroient les campagnes. (
enfin, après tant de désa
trois mois fixés pour la tr
loient bien rapidement. l
Mayenne sollicita une p
Toute la France la désiroit
et le roi l'accorda d'abo
mois, terme qu'il étend
deux.

Négociation de Rome.
De Thou, liv. 10[illegible].
Davila, liv. 14.
Perron m[illegible] p. [illegible].
Du Perron, d'Ossat.

Il espéroit avoir, dans c
des nouvelles satisfaisante
La politique y faisoit alor
de guerre, dont *Henri*
qu'après des difficultés plus
que les embaras d'une gue
Députés de la ligue, age
gnols, écrivains soudoyés

x calvinistes, investissoient le trône cal, pour en fermer l'accès aux urs du roi. Ils publioient que sion étoit feinte ; et les plus disoient que quand même elle ère, le pape n'avoit pas droit donner l'absolution. *Arnaud* , ors peu connu, mais à qui luite de cette affaire a assuré un istingué entre les plus habiles teurs, se trouvant par hasard , fit face tout seul pendant ps à ces différens agresseurs. toit, détruisoit leurs fausses nou- , répandoit à propos les vérita- et il se rendit, quoique sans ca- , assez intéressant, par le zèle montra, pour que le pape voulût lui des éclaircissemens sur la

1593.

Mém. de la ligue, t. 5.

choses en étoient à ce point, *la Clielle* arriva à Rome. Il étoit eur de lettres adressées à *Séraphin vier*, auditeur de Rote. Le roi, ses dépêches, lui recommandoit rocurer au plutôt à son envoyé une ience du souverain pontife *Séra-*, instruit des préventions de *Clé- t VIII*, ne trouva pas sa commis- si aisée que *Henri* le présumoit.

Agent secret du roi en cette cour.

1593. Néanmois l'envie d'obliger le
fit tenter l'aventure.

Difficultés à le faire recevoir par le pape.

Séraphin avoit un caractèr
une conversation fertile en b
en saillies amusantes et en
fines, qui le rendoient très
au pape. Il se présente un j
audience, sous quelque prét
son poste ne le laissoit pas m
faisant tomber adroitement l
sur les affaires de France, il
ment, comme sans y entend
qu'il a reçu des lettres du ro
met en devoir de les lui mo
pape, qui n'étoit pas prévenu
embarassé, et dit avec viva
n'en veut pas recevoir d'un
L'auditeur insiste. *Clément*
colère; mais *Séraphin*, sa
monter, tantôt badinant, tan
sérieusement, en revenoit
ses lettres : *Enfin*, lui dit-
*ce seroit le Diable qui dem
se convertir*, *votre Sainteté
le refuser*. Egayé par cette
pape fut quelque temps à
avec *Séraphin*, qui, de
hardi, pria le saint Père de
dience au gentilhomme qu
porté ces lettres. *Votre Sa*
disoit l'auditeur, *ne court au*

compromettre. Elle peut le rece- comme un particulier qu'elle par bonté, et avec qui elle s'en- t, par occasion, des affaires rance. J'y penserai, répondit le ; et dès le soir d'*Ossat* fut averti : à *la Clielle* qu'il ne s'épouvantât la réception qu'on lui feroit, et it pleine confiance. 1593.

nuit suivante, un camérier du nt prendre *la Clielle* dans un fermé, et le conduit à sa Sain- *L Clielle* suit de point en point is qui lui avoient été donnés. Il erne aux pieds du pontife, et nce à lui parler de la part du roi. : fait l'étonné, et semble vouloir rompre. *La Clielle* continue, et e la lettre de son maître. *Clé-* la refuse avec des apparences de re. *La Clielle* la pose sur une table, retire respectueusement.

Il est admis

lendemain il fut introduit à l'au- ice du cardinal *Tolet*. Ce prélat : très-estimé du pape. Il avoit été ; et quoiqu'Espagnol de nais- , il se montra, pendant tout le rs de l'affaire, très-favorable à *nri*. Dans cette première audience, ;pondit obstinément à tous les dis- rs de *la Clielle*, que le roi étant

Avis secrets donnés au roi.

1594. Rome, jusqu'à ce qu
remplies.

Ses deux collègues
d'*Angennes*, évêque du
guier, doyen de l'église
vailloient de leur côté a
applanir les difficultés;
ils étoient ecclésiastiques
vèrent eux-mêmes dans
auquel ils ne s'attendoien
ne voulut pas les voir,
fussent présentés au car
teur, pour rendre comp
duite qu'ils avoient tenue
lution du roi. Cette injo
ministres publics leur par
qu'ils ne devoient pas sou
refus de comparoître en p
vant le chef de l'inquisiti
donna ordre à des huissie
au tribunal même. A ce
Nevers outré prend ses d
à ses côtés, traverse R
jour, menaçant de tuer
quiconque voudroit mett
cet ordre injurieux, et s
sans que personne ose se

Ambassade de la Ligue, *Matthieu*, tome 2, p. 56.

Ceci se passa au milie
A la fin arriva l'ambassad
composée d'un cardinal
et d'un abbé. Comme le

écéder la sienne par *la Clielle*, le 1594.
ıc de *Mayenne* envoya d'avance un
ent secret à sa dévotion, nommé
ntorio. Il portoit, dit l'archevêque
Lyon, *des vents pour en forger*
nouvelles tempêtes. Ce n'étoit point
ce qu'avoient fait entendre au roi
x qui s'intéressoient auprès de lui
ır le duc de *Mayenne*. A les en
roire, il n'avoit intention, en députant
Rome, que d'engager le pape à la
x. *Mais*, disoit le même archevêque,
duc de Mayenne faisoit bien sem-
ınt d'avoir les bras et les jambes
rs de la ligue, et le cœur y étoit
gagé plus que jamais.

Aussi, loin de travailler à une ré- Inutile.
cciliation, l'ambassade de la ligue
occupa qu'à justifier les démarches
son parti, à faire envisager ses
tes comme des malheurs forcés, et
ıontrer de belles apparences; le tout
ı d'obtenir du pape des troupes et
l'argent. Mais cet air de confiance
séduisit pas le souverain pontife. Il
féra sa réponse sous différens pré-
ıtes, et ne la donna ensuite qu'am-
guë Il dit qu'il falloit voir ce que
roit l'Espagne; que la guerre de Hon-
ie contre les Turcs lui coûtoit déjà
aucoup. Enfin il montra si peu de

1594. bonne volonté, que les ambass
écrivirent au lieutenant-général
point compter sur lui.

Le roi pénètre les secrets de l'Espagne.

Cayet, t. 2, page 726.

Il ne venoit point au duc de r
plus favorable d'Espagne. Cette
frustrée de l'espérance de mett
infante sur le trône, n'entroit pl
la même ardeur dans les vue
ligue. Le roi, par une ruse sing
en fut instruit aussitôt que *Ma*
Les royalistes, après les états de
avoient arrêté un homme cha
dépêches pour *Philippe*. Par ses
de créance et ses aveux, on re
que ce n'étoit pas un simple co
mais un agent de confiance, p
de paroles, autorisé à en recev
inconnu de visage à ceux avec
devoit traiter. Sur ces notions,
renne, employé ordinairemen
Henri à ses messages secrets, pr
nom, les lettres et les instructio
bales qu'on peut tirer du prison
part pour l'Espagne, confère a
ministres et pénètre leurs secret
fait même présenter à *Philippe*
il soutient les regards et la conve
sans s'ébranler. Comme il alloit
une seconde audience, ceux qu
loient à sa sûreté l'avertissent qu'i
d'arriver un courier de la lign

ɜnne repart à temps, et arrive sur frontière un moment avant les gens ichés pour le prendre. 1594.

On sut ainsi les mystères du cabinet *Philippe*. Il promettoit toujours de ɾir puissamment la ligue ; mais on oit qu'il en vouloit au duc de *ayenne*, pour avoir fait manquer ection, et que, s'il le ménageoit, toit moins par égards personnels, 'afin d'entretenir la guerre. On n'a-t donc plus à craindre qu'il préten-encore s'emparer de la couronne France, mais seulement qu'il tâ-it d'en détacher les provinces à sa nséance. *Henri IV* se hâta d'en nir le plus qu'il put, pour s'en vir à disputer le reste contre l'en-mi.

Le monarque, en prolongeant la ève, donna une déclaration qui eut plus heureux effets. Il exhortoit llement les peuples à rentrer s le devoir, et à reconnoître leur ı, promettant d'oublier le passé. Il firmoit tous les privilèges, et don-nt une amnistie générale ; mais, en egistrant, le parlement de Tours ta les complices de *Jacques Clé-nt* et de *Barrière*. A cette invita-on, des villes et des provinces en- Sacre du roi.

1594. tières se rendirent. *Louis de l'H*
baron de Vitri, gouverneur de
avoit, dès la fin de l'année de
donné l'exemple de la soumiss
roi lui en marqua sa reconnoiss
combla les habitans de bienfait
en peu de temps rentrer sous so
sance Lyon, Orléans, le pa
d'Aix, presque toute la Picardie
bre de seigneurs, entre autre *A*
qui abandonna alors sincère
ligue. Reims, depuis long-temp
vie aux Lorrains, resta encore
puissance des ligueurs, ce qui e
le roi de s'y faire sacrer. Il c
ville de Chartres pour cette cér
qui se fit le 27 février, et il re
suite à Saint-Denys.

Dessein du roi sur Paris. *De Thou*, liv. 109. *Davila*, livre 14. *Mémoire de la Ligue*, t 6. *Cayet*, t. 2, p. 296.

Le voisinage de Paris étoit
dessein de mettre à profit le
sions. Il devoit nécessaireme
présenter, dans l'état où éto
choses. Les chefs ne savoie
mêmes s'il leur convenoit de
guerre ou la paix; à plus fort
le peuple étoit-il indécis. Le
Mayenne avoit encore deman
prolongation de la trève; néa
les conditions n'ayant plu ni à
aux Espagnols, ni au légat, c
resté dans un état de guerre

ans presque commettre d'hostilités. 159.
Quelque supportable que fût cette situation, en comparaison des troubles ...s, les Parisiens, qui craignoient le ...our des calamités, murmuroient ...tement.

Le parlement les appuyoit. Il semble ...e le comte de *Belin*, gouverneur ... Paris, penchoit aussi pour un accommodement. Ce soupçon porta le duc de *Mayenne* à l'engager à se dé...tre. Comme la douceur de son gou...nent l'avoit fait aimer, sa re...te, qu'on sentoit bien n'être pas ...lontaire, excita des plaintes.

Mayenne change le gouvernement.

Il y eut à ce sujet des remontrances du parlement au lieutenant-général. On lui rappela que quand il avoit été élevé ... cette dignité, il avoit promis de ne ...n faire que de concert avec ce tribu...l; que cependant récemment, seul de son chef, il venoit de rejeter la trêve proposée et de retirer un gouverneur agréable à la capitale. On lui fit entendre que le parlement étoit disposé à prendre une connoissance plus exacte de toutes les affaires.

Mécontentement du parlement et du Peuple.

Mayenne sentit que s'il laissoit commencer des procédures à ce sujet, c'en ...oit fait de son autorité : en consé...nce, de l'avis des Espagnols et du

Mayenne se fortifie.

1594. légat, il établit dans la ville des c
de-garde et des patrouilles, comı
y avoit eu une sédition à craind
n'eut même pas honte de ranin
reste de l'odieuse faction des
qu'il avoit presque détruite. A l'a
ces scélérats et des *minotiers*, ge
la plus vile populace, ainsi no
parce que les Espagnols leur donı
un minot de blé par semaine, l
se flatta de tenir la bourgeois
bride. Pour plus grande sûreté,
voya des billets d'exil aux bou
qui lui étoient suspects; et, le 2
vier, à la place du comte de *Be*
nomma gouverneur l'auteur des
cades sous *Henri III*, *Charl*
Cossé, comte de *Brissac*, qı
flattoit de trouver plus fidèle.

On lui donne des soupçons sur le nouveau gouverneur de Paris.

Celui-ci n'eut pas plutôt le coı
dement de Paris, que, plus p
que son bienfaiteur, il songea
servir pour sa fortune. Après
concerté avec le prévôt des marcl
Lhuillier, l'échevin *Langlois*,
mier président *Lemaître*, le pro
général *Molé* et quelques autres
tama le plutôt qu'il put une négo
secrète, par l'entremise de *Fı*
d'Espinai-de-Saint-Luc, qui
pousé sa sœur, et qu'il voyoit d

faubourgs de Paris, sous prétexte d'affaires de famille. On convint d'une amnistie générale; Paris devoit conserver tous ses priviléges; les titulaires de toute espèce d'offices devoient y être maintenus en prêtant serment au roi; la garnison française et étrangère auroit la faculté de se retirer où bon lui sembleroit; le comte, enfin, devoit recevoir deux cent mille écus, une pension de vingt mille francs, et la confirmation de la dignité de maréchal de France, que lui avoit conférée le duc de *Mayenne*. Madame de *Nemours*, mère du duc de *Mayenne*, soupçonna cette intelligence, et en avertit son fils. Soit confiance aveugle dans *Brissac*, soit envie de le piquer d'honneur, le lieutenant-général lui fit part de l'avis qu'il venoit de recevoir, et le gouverneur ne manqua pas de le rassurer par des promesses qu'il n'étoit pas disposé à tenir. 1591.

Il ne sait p. profiter de ses avantage

Madame de *Nemours* vouloit que son fils profitât de Paris, pour traiter avec le roi et faire ses conditions meilleures; mais après de si belles espérances, s'étant trouvé placé sur le degré le plus prochain du trône, et prêt à s'y asseoir, *Mayenne* ne pouvoit se déterminer à tomber de si haut, sans tenter encore

1594. quelque moyen de se souteni
croyoit d'ailleurs, qu'après les pro
tations publiques qu'il avoit faite
ne pouvoit en honneur entrer en
commodement avec le roi, avant
le pape eût donné l'absolution au
narque. Résolu de voir à quoi ab
roient les promesses des Espagnol
se prépara à aller recevoir sur la f
tière de Champagne les troupes
Charles de Mansfeld, fils de *Pi*
Ernest, lui amenoit, et à s'abou
par la même occasion avec les pri
lorrains, ses parens, afin de prend
commun une dernière résolution.

Il quitte Paris.

Au moment de ce départ, *May*
éprouva des alternatives de conf
et de crainte, et montra des varia
qui marquoient le plus grand tro
Non-seulement il permit, contr
anciennes ordonnances, mais il pro
sous main une assemblée des Sei
apprit avec joie que ces homm
sang s'étoient engagés par de nou
sermens à ne jamais souffrir que
de *Navarre* entrât dans Paris. Le
demain même de cette assem
Mayenne fit dire au parlement,
mécontent d'une pareille audace, q
s'étoit faite contre sa volonté.
jours après, il convoqua les capit

ıartier, leur recommanda la fidé- 1591.
l'obéissance au gouverneur, et
nça son voyage; il promit un prompt
r, et ajouta que, pour gage de
empressement à les rejoindre, il
issoit ce qu'il avoit de plus cher
.onde, sa femme et ses enfans;
lendemain, 6 mars, il les em-
avec lui. Ainsi *Brissac* se trouva
tre.

ı lui étoit pas difficile de s'arran- Désespoir des factieux.
avec le roi; et il étoit bien sûr
voir tout ce qu'il voudroit en échange
F is. Son embaras ne venoit que
ligueurs. Il étoit question de bou-
les oreilles, de fasciner les yeux à
gens dont tous les sens étoient
llés contre la surprise, à des hom-
capables, sur le moindre soupçon,
ıfoncer le poignard et d'embrâser
ır patrie. On entendoit les prédica-
ırs séditieux déplorer la foiblesse des
ueurs, regreter ces temps heureux
ı personne n'auroit osé, sans risque,
ever la voix contre la sainte Union.
n cordelier savoyard porta la fougue
squ'à exhorter en pleine chaire ses
iditeurs à faire un massacre général
royalistes, et à leur promettre le
adis en récompense de cette bar-
arie.

1594. Plus les Seize et les E
Leurs menaces. foibles, plus ils affect
derniers jours de brave
On les voyoit marcher
rues, parler avec em
partisans, exagérer le
leurs forces, débiter,
plus terribles, qu'ils av
sins d'armes, des lance
poix et d'autres matière
pour consumer la vill
sous ses ruines, s'ils
autrement en fermer l
varrois.

Adresse de Brissac. Les gens de bien étoi
et redoutoient un coup
la part de ces furieux.
ce danger, devoir impl
ment le secours de Die
il y eut une procession
quelle la châsse de Sa
fut portée. *Brissac*,
projet, sans précipiter
marche, alloit toujours
conduisit avec la plus
dans ces circonstances
empêcher le port d'arm
teurs et les assemblées
s'arma de l'autorité du p
toutes les occasions où
contre les factieux, il s'

·êts : dans d'autres circonstances, il 1594.
:oit l'exécution, afin d'éloigner de
tous soupçons. Par cette conduite,
ne se concilia pas une confiance
ère, il empêcha du moins que ses
ıarches ne fussent trop éclairées.
prétexte d'escorter un prétendu
voi que lui faisoit passer le duc de
ıne, il sut habilement diminuer
ırnison espagnole, et mit dans les
tes importans les troupes dont il
t sûr.

Réduction de Paris.

Enfin, tout étant disposé, le soir du
. mars, *Brissac* assemble les colonels
l capitaines de quartier dans la
son du prévôt des marchands. On
ıt se rappeler que, depuis le châti-
nt des Seize, ces places étoient occu-
s par les bourgeois les plus estimés.
.e gouverneur apprend à ceux qui
' ıoroient, et répète à ceux qui le
oient déjà, tout le plan de l'entre-
ırise; il assigne à chacun ses postes, et
:onvient avec eux de ce qu'il y auroit à
aire en cas de tumulte. Ces ordres
lonnés, il les renvoie dans leurs quar-
iers, et commence sa ronde afin de
'oir tout par lui-même.

On dit que les ministres espagnols,
oujours soupçonneux, malgré la con-
iance qu'ils étoient obligés de marquer

1594. au gouverneur, avoient atta
suite deux officiers et quelqu
chargés de le poignarder au
bruit qu'ils entendroient au
Heureusement les troupes d
arrivoient de Senlis, et qu
orageuse avoit retardées, ne
tèrent qu'après quatre heures
le 22 mars, lorsque ces espio
retirés. Au premier signal,
qui les attendoit avec impa
lui-même les reconnoître. I
s'ouvrent à son ordre. Les
tombent. Les soldats royalist
en silence. Ils passent les rue
de bataille, et s'emparent des
des carrefours. Un seul corps
espagnol fit mine de résist
aussitôt enveloppé et détrui
tres disparoissent devant le v
et les factieux ne voyant pa
source, se renferment timide
leurs maisons.

Tout étant assuré, et *He*
été salué hors des portes, par
des marchands et par le c
Brissac, qui lui présentèren
de la ville, il s'avance au mi
corps de noblesse, les pique
en signe que la ville n'avoit
prise par la force. Les cris d

font entendre de tous côtés. 1591.
u'armé, sa marche avoit plus
d'un triomphe pacifique, que
ntrée militaire. Il va droit à la
rale, où il est reçu sous le dais,
ngué comme en pleine paix.
la messe et le chant du *Te Deum*,
rque se rend au Louvre où il
en public, et dès l'après-midi les
tiques étoient ouvertes, et on tra-
oit dans Paris, comme s'il n'eût
s été question de guerre.

Quelque intrépide que fût *Henri*, Dangers de l'entreprise.
dit qu'il ne put se défendre de *Mém. de*
que inquiétude, en voyant de si *Condé*, t. 6,
le péril de l'entreprise. Il regarda page 184.
eurs fois derrière lui, entra, res-
tit, et demanda si on étoit bien
des portes. Il ne falloit en effet,
l'une chaîne tendue, une barricade
evée, un coup tiré, une pierre ou
ıe tuile lancée par un forcené, pour
ettre tous les autres en mouvement,
causer un affreux massacre. Heureu-
ment tout se passa avec la plus grande
tranquillité. A l'exception de ce corps-
de-garde espagnol, qui, ayant voulu
résister, fut mis en pièces en un ins-
tant, il n'y eut pas la moindre violence
commise : encore le roi disoit-il qu'il
auroit voulu racheter leur vie de son
sang.

1594. se ressentirent de sa bienfai
puisqu'il n'y en avoit pas un se
ne méritât d'être puni beaucou
sévèrement qu'il ne le fut. Qu
écrits du temps attribuent cette
clémence du roi à politique; ma
impossible qu'un monarque en
se venger, soit toujours retenu
pareil frein, s'il n'avoit pas une
sition naturelle à l'indulgence.
nement le titre de *Grand*, que
reçut de la voix publique,
temps, fut encore plus dans ses
l'expression de la tendresse
s'accorde qu'à la bonté, que
de l'admiration occasionnée p
exploits.

La Bastille se rend, le parlement se réunit.

Il termina ce qui regardoit l
tale, en recevant la Bastille à co
tion, et en réunissant à Paris les
du parlement établi à Tours et
lons. Cela ne se fit pas sans dif
Les membres fidèles prétendo
des récompenses ou à des distin
au préjudice de ceux qui s'étoien
entraîner par le torrent de la
mais ils ignoroient que, sous l
de la rebellion, plusieurs avoien
servé une fidélité d'autant pl
mable, qu'elle les exposoit dava
la vengeance des factieux. En

on doit remarquer ce même 1594.
d Molé, qui avoit déjà pro-
rêt du parlement en faveur de
ique, et qui, au risque de sa
tribua encore à ramener la
sous les lois de son souverain.
ıtretenoit une correspondance
avec ce magistrat, dont les
:oient les démarches du prince
rs, pendant que la prudente
d'*Edouard* disposoit au de-
esprits à la soumission et à la
Le roi reconnut les services de
une charge de président à
; il récompensa, comme les
ıces le permirent, le zèle des
il voulut sur-tout qu'il ne
e trace de désunion, et que
orde fût rétablie par l'égalité;
ation de ses ordres, on retira
stres tout ce que le malheur
temps y avoit introduit de contraire
ıis et au respect dû au souverain.
ıri commença pour lors une
e semée de pas glissans, entre
précipices également difficiles à
Les réformés le voyant devenu
oliq , demandoient des édits qui
ras nt leur état. Les catholiques
l'œil ouvert sur lui, pour voir
feroit point de grâces à ses pre-

Traités difficiles du roi avec ses sujets.

D'Aubigné, tom. 3, liv 3, page 50.

1594. qu'il s'étoit ménagée avec
lorrains ses parens, après
Paris, ne pouvant traiter
avec le roi, il étoit conv
autres entameroient une né
laquelle il accéderoit ensui
que pendant que *Mayenne*
à l'archiduc, on faisoit des
pour lui auprès du roi. Au
faisoient que se tromper
autres; car, dans le même
les Espagnols donnoient le
commander au duc, ils lui de
des gouverneurs de province
ses parens, auxquels ils fa
pensions, afin qu'ils ne d
plus du chef de la ligue,
seuls.

Le roi prend Laon. Ces divisions sourdes n'e
pas que tout n'allât de conc
il étoit question des opéra
taires. Les Espagnols, so
Mayenne, vinrent au secou
Ils tinrent long-temps le ro
mais il leur enleva un conv
rable, dont la perte les ob
retirer, sans pouvoir néan
forcés à une bataille. La ga
se rendant, obtint les honn
guerre, et des sûretés pour
personnes attachées au duc

ur son fils sur-tout, qui com- 1594.
dans la ville, malgré sa grande
e. Le roi le vit, loua son cou-
l'engagea de porter à son père
oles de paix.

'ance perdit à ce siége *Givri*, Mort de Givri.
ieur de Brie, jeune homme de *Pasquier*,
ıérance, plein d'esprit, habile l. 10, let. 1.
les langues et les mathématiques,
ne prudent, et soldat intrépide.
lui que *Henri*, délicat sur les
s, parce qu'il savoit les mériter
ne, écrivit cette ligne, après un
;e dû à la bravoure de ce jeune
ier : *Tes victoires m'empêchent*
rmir. Adieu, Givri! voilà tes
és payées.

couquête de Laon fut accompa- La France
et suivie de beaucoup d'autres, presque entiere se soumet au roi.
la plume que par l'épée. Amiens,
eau-Thierri, Beauvais, Cambrai, *Vie de Mornay*, p. 309.
unrent à l'obéissance. Le duc d'*Au-*
soutint avec succès la guerre en
gne contre les Espagnols auxi-
du duc de *Mercœur*, qui vouloit
former un état indépendant. Le fier
rnon, presque souverain dans le
li de la France, depuis qu'il s'y
retiré après la mort de *Henri III*,
it sous les ordres du roi, notifiés
le duc de *Montmorenci*, gouver-

1594. neur de Languedoc, qui
lui-même à reconnoître
mais qui en avoit été payé
précédente, par l'épée de
Le duc de *Guise* fit sa p
et ses frères : ils rendiren
toutes les places qu'ils occ
roi leur en laissa le gouve
ajouta d'autres bienfaits, q
nouveau murmurer les a
listes. *Mais*, disoit ce prin
que la métairie rachette
Le duc de *Lorraine* deman
une trève. *Villars* rendit
fut continué dans sa charg
que le duc de *Mayenne* lu
férée. *Biron* en avoit été p
roi ; le monarque lui en
cession, et l'obtint moyenn
de maréchal de France. L
Bois-Dauphin obtinrent a
firmation de la dignité de
de France, qu'ils tenoien
nant-général. Ainsi s'accom
diction d'un plaisant, qui
cette création, *que* Mayenn
bâtards qui se feroient le
jour à ses dépens. De R
seul d'entre eux qui ne put
faveur qui lui étoit pareille
vée. Son mauvais sort l'ay

es gnols, il se vit contraint, 1594.
ourner des soupçons d'intelli-
ec le roi, d'affecter pour leurs
un attachement qu'il n'avoit
suite de ce malheur et contre
re volonté, il contribua plus
un autre à leurs succès dans les
ies suivantes, et n'y rencontra
ie que la mort.

progrès du roi dans l'intérieur, se
ent des espérances du côté de
Elles furent apportées par le
l de *Gondi*, évêque de Paris,
instruit de la politique italienne,
n'être pas dupe des mauvais trai-
extérieurs que son attachement
lui avoit attirés. Il s'étoit vu
er de l'inquisition. Le pape avoit
bliquement que c'étoit un mauvais
al. Cependant, moyennant quel-
ères satisfactions, il étoit rentré
; et quoique le souverain pon-
eût déclaré qu'il ne vouloit pas
dre parler en faveur du roi, il
oit néanmoins écouté sans marque
contentement.

Espérances du côté de Rome.

étoit public dans Rome, que les
gnols pressant le pape de réag-
er ses excommunications contre le
France, *Clément* avoit répondu
le feu étoit déjà assez grand dans

1594. ce malheureux royaume, san
encore davantage, et que le
lique, qui sollicitoit si fort
des foudres spirituelles, de
ravant employer si bien les a
porelles, que les premières
pas lancées sans effet. *Gond*
aussi au roi, que s'il vouloit
bonnes grâces du pape, il
tirer le prince de *Condé* des
calvinistes, et le faire élever
lui, dans la religion catholiq
que *Henri* n'ayant point d
jeune prince devenoit le p
héritier de la couronne.

Mécontentement des réformés. Cette précaution s'arrat
les intérêts politiques du
faut pas croire que tous le
fussent également raisonna
conversion. Les ministres d
gion l'avoient vue avec le
dépit. Le peuple, ordinair
de ses docteurs, se regar
trahi par la défection de son
les grands, plusieurs penso
le peuple. On accuse a
Turenne, devenu duc de
d'avoir vu avec plaisir le
du roi, dans l'espérance qu
se faire élire à sa place che
nistes. Tout tendoit dans c

r un défenseur contre l'oppression 1594.
ıréhendoit ; et si les requêtes
présentoient à la cour ne mar-
ıat pas précisément ce but, le roi
gnoroit pas. Ainsi sa prudence
. avoir deux objets : tranquilliser
ɔrits alarmés, et ôter aux brouil-
la ressource de quelques noms
·es, dont ils auroient appuyé leur
.e. C'est ce qu'exécuta *Henri* en
ıvelant l'édit de Poitiers, favo-
aux réformés, et en appelant le
Condé auprès de sa personne :
uite sage, après l'expérience que
ɔnarque avoit faite lui-même de
ıe pouvoit un prince du sang à la
d'un parti, ne fût-il qu'un enfant.
ndant que la France, régie par A ... de Jean Châtel.
nain si habile, commençoit à jouir
ılme après tant d'horribles tempê-
ın démon, jaloux de son bonheur,
ta un nouveau parricide, dont
eux attentat pensa la replonger
de nouveaux troubles. *Jean Châ-*
fils d'un honnête bourgeois de
, âgé de dix-neuf ans, fut le
stre que l'enfer arma contre les
de *Henri*. Ce jeune homme,
dès son adolescence à des habi-
s de débauche, en éprouvoit de
ɔs en temps des remords. Il venoit

1594. de finir des études brillantes au
des Jésuites, qui lui montroi
l'amitié, comme à un sujet d'esp
et qui l'admirent aux exercices
tuels. Dans son interrogatoire
cusa aucun de ses maîtres d'ét
plice de son crime : mais il d
avoit souvent entendu soutenir
lége qu'il étoit permis de tuer
parce que c'étoit un tyran, et
pape ne le reconnoissoit pas;
sentiment étoit celui de la soc
général ; qu'effrayé par la crai
feux éternels dont ses directeurs
naçoient, à cause de sa persé
dans le crime, il avoit résolu d
ner le roi, espérant que s'il dev
condamné à huit degrés de tou
ils seroient réduits à quatre p
action si utile à l'Eglise.

Dans ce dessein, *Jean Châtel*
moyen de pénétrer jusqu'à la c
du roi le 27 décembre, et lui
un coup qui devoit porter à la
mais comme en cet instant *H*
baissoit pour embrasser un s
qu'on lui présentoit, le cont
frappa à la bouche et lui ca
dent, sans faire de blessure pr
Le scélérat fut pris et condam
supplice des criminels de lèse-m

souffrit les affreuses tortures avec 1594.
s grande constance, en homme
ie sous la violence, mais sans se
r ni changer de sentiment.
attribua une si étonnante fer- Expulsion
ix leçons des jésuites. Ils furent des Jésuites.
dans leur maison, et subirent 1595.
terrogatoire rigoureux. On trouva *Journal de Henri IV*,
eux des écrits séditieux. Sur ce tome 3.
, et d'autres enquêtes aggravantes,
Guignard, jésuite, fut condamné
e ndu, et les autres furent bannis
t jours du royaume. Ils sortirent
Paris le 8 janvier. *Voilà*, dit le
i iste de Henri IV, *comme un*
ple huissier avec sa baguette,
a ce jour ce que quatre batail-
n'eussent su faire.

Le roi se montra fort sensible à cet
itat. *Falloit-il*, dit-il douloureu-
t, *que les jésuites fussent con-*
i us par ma bouche? Il parut
rêmement triste pendant quelques
irs, et se laissa même abattre. Son
cœur souffroit de ce que dans un peuple
pour lequel il auroit donné, disoit-il,
mille fois sa vie, il se trouvoit encore
des monstres capables d'une haine si
vénimée. Mais les affaires et le bruit
s armes firent bientôt diversion à
te mélancolie.

1595.

Le roi déclare la guerre à l'Espagne.

Assez et trop long-temps *Ph* *II*, abusant de la crédulité des çais, les avoit, pour ses seuls in fait combattre les uns contre les sous les drapeaux de la religion. quille dans sa cour, ce monarq fond de son cabinet, envoyoit corde chez ses voisins; jamais il plus heureux que lorsque l'ét de la révolte étoit levé dans u et que ses malheureux habitans d'un esprit de vertige, s'entre- roient, victimes de l'erreur et d jugé. Aussitôt ses troupes part assez fortes pour attiser le feu, t trop foibles pour l'éteindre. Ses s'ouvroient à la perfidie qui rév secrets des princes, à l'enthou qui soulève les peuples, au fan qui poignarde les rois. Il compto rien ses propres pertes, quan avoient été ruineuses aux autres digue du sang de ses sujets, *Phili* regardoit les hommes comme né servir son ambition, et la victoir roit pas coûté un soupir à ce ba s'il eût pu, sur des monceaux d vres, monter au trône de l'univ

Henri-le-Grand borna la fort ce prince. On lui conseilloit de avec *Philippe*, d'abandonner qu

, et même quelques provinces 1595.
sauver les autres, et de ne point
r le choç d'un Etat épuisé, contre
col de puissance ; mais *Henri*
a mieux une rupture ouverte qu'une
x semée d'embûches. Il déclara donc
guerre à l'Espagne. Par là il démas-
t *Philippe*, et le forçoit de s'ex-
uer. Il le proclamoit en quelque
nière ennemi, non pas seulement de
enri de Bourbon, mais de toute la
nce, et il se mettoit en droit de
clarer rebelles les seigneurs français
ii resteroient unis à l'étranger.

On n'en connoissoit plus de consi- dles que les ducs de *Mercœur* en etagne, d'*Aumale* en Picardie, et *yenne* en Bourgogne. Celui-ci, de hef de parti, devenu esclave des Espa-iols, conservoit peu d'intelligence en rance, excepté dans la Bourgogne, son gouvernement. Il est étonnant que dans les nouveaux traités faits avec *Mayenne*, les Espagnols parlassent encore de l'élection d'un roi, et que le duc s'appuyât aussi de cette chimère. On ne peut douter qu'ils ne se jouassent réciproquement avec pleine connoissance : preuve certaine que les affaires des grands sont souvent

Mayenne se joint encore aux Espagnols.

De Thou, livre 112.

Davila, livre 14.

1595. mêlées de puérilités dont les
rougiroient.

Combat de Fontaine-Françoise. *Henri*, dont on marchandoit
ainsi dire, la couronne, n'éto
d'humeur à attendre qu'on y
impunément la main. Tant que la
se borna à des escarmouches et
expéditions peu importantes, il
agir ses généraux dans les prov
assez occupé des affaires de l'int
mais, sitôt qu'il sut que *Don V*
connétable de Castille, avoit
l'Italie, passé les Alpes, trav
Suisse, et que de concert avec
de *Mayenne*, expulsé de la Bou
par le nouveau maréchal de *Bir*
s'ébranloit en Franche-Comté, il
défendre sa frontière. Le roi
porter des secours plus prom
Biron, qui assiégeoit Dijon,
séparé de son infanterie à Troy
avoit pris les devants avec sa cav
forte d'environ deux mille ho
Arrivé devant les lignes, il a
que le connétable de Castille
deux ponts à Gray sur la Saône.
tôt il se porte à Luz, petite ville
Dijon et Gray. Il y fait repos
troupes et leur donne rendez
pour trois heures après midi, à F
ne-Françaisе. Pour lui, avec une

on monde, il se met en route 1595.
o heures plutôt, afin de reconnoître
sition des lieux, et se choisir le
mp de bataille en cas d'action.

éjà il apercevoit le village lorsque le
quis de *Mirebeau*, qu'il avoit en-
yé à la découverte avec une centaine
cavaliers, arrive en désordre et lui
rend que l'armée combinée est sur
talons. *Biron*, qui accompagnoit
r, s'offre à aller reconnoître l'en-
ni avec trois cents chevaux; à mille
seulement il rencontre une garde
ncée, qu'il dissipe; mais dans le
ment même, il aperçoit en effet
te l'armée espagnole qui marchoit
bataille. En même temps quatre
ts chevaux, qui poursuivoient un
it parti de Français, marchent sur
comme pour l'attaquer, puis se
parent bientôt en deux bandes pour
oserver ses derrières. *Biron* se divise
ssi, mais en trois bandes, deux pour
tenir en échec celles de l'ennemi et les
empêcher de reconnoître s'il étoit sou-
tenu, et la troisième pour porter secours
où il pourroit en être besoin. Neuf
cents cavaliers se joignent alors aux
premiers qui l'avoient attaqué, et imi-
tant la même manœuvre, le chargent
de chaque côté. Le maréchal, avec sa

1595. petite troupe, fit tête par tout; m
nombre des ennemis croissant tou
il craignit d'être enveloppé et p
la retraite. Elle se fit avec q
désordre, d'autant que le ma
avoit reçu un coup de sabre sur l
et un coup de lance dans le bas
Il étoit perdu si le roi ne lui eût
d'abord cent chevaux qui fure
poussés, et si lui-même ne s'ét
suite avancé avec trois cents c
qu'il avoit encore à sa disp
Avant de partir il fit un appel
ce qu'il avoit sous la main de g
marque : *A moi, messieurs*
dit-il, *et faites comme vous m*
voir faire. Il charge alors avec u
furie les escadrons qu'il avoit
qu'il les renverse sur ceux qui
derrière pour les soutenir. La
fut terrible, et le combat d
hasardeux pour le roi, quand
qu'il avoit dégagé, mais qu
croyoit hors de combat, parc
paroissoit aveuglé du sang qui
de sa plaie, reparut tout d'u
avec cent vingt chevaux qu'i
ralliés, et acheva la déroute qu
avoit commencée.

Les troupes animées vouloien
ser plus avant; mais le roi q

ombattu en soldat, agit alors en ca- 1595.
aine, et faisant remarquer aux siens
mbre d'arquebusiers placés derrière
haie, le long de laquelle il falloit
r, il contint de cette manière
deur de son monde. En ce moment
ut un renfort de huit cents che-
ix, dont l'arrivée fit croire au gé-
l espagnol que c'étoit l'armée
vale elle-même. Le mauvais succès
l'escarmouche, lui faisant craindre
ènement d'une bataille, il ne jugea
int à propos de la risquer, et malgré
instances du duc de *Mayenne*,
t préoccupé du soin de défendre la
iche-Comté, il reprit le chemin de
ône, qu'il repassa le lendemain.
Dans cette rencontre devenue célèbre
s le nom de combat de Fontaine-
oise, le roi a été accusé de s'être
prudemment exposé; mais il faut
e à sa décharge que les circonstances
y forcèrent. D'une part, il ne pouvoit
isser engagé le maréchal de *Biron*
qui s'étoit offert si généreusement à
aller reconnoître l'ennemi, et d'autre
part la fuite presqu'aussi dangereuse
que le combat donnoit un grand as-
cendant aux Espagnols. Contraint à
prendre parti sur-le-champ, la loyauté,
l'honneur, le courage, l'inspirèrent et

le servirent mieux que le
mides; car avec neuf c
environ, sans rivière, n
mens devant lui, et avec
ment de six hommes, il
et le bonheur d'en im
armée de douze mille
pied et de trois mille
l'arrêter, et de lui faire rel
min.

Mais une gloire plus pure
qu'au milieu de la mêlée e
personnels auxquels il étoi
conservoit assez de prése
pour voir d'autres dang
siens, et pour en préserv
étoient menacés. *Garde*,
cria-t-il d'une voix forte
officiers prêt à être percé
nemi. *La Carée* se retourn
aperçoit le péril et renvers
saire. *Dans d'autres occa*
Henri, après le combat,
battu pour la victoire,
celle-ci j'ai combattu p
Aussi écrivit-il à sa sœu
est fallu que vous n'ay
héritière.

* Réglemens de police, de finance et de guerre.

Les ennemis, contens
conclurent un traité de neu
la Franche-Comté, où le

tré, et reprirent le chemin de Milan. 1595.
Par-là ils donnèrent le temps au roi d'aller à Lyon et de parcourir quelques ovinces, et d'y rétablir l'ordre et tranquillité. Comme dans une bonne tie de la France, les peuples, de- us la guerre civile, ne payoient que qui leur étoit arraché par les contri- tions militaires; comme il n'y avoit règle ni dans la répartition des pôts, ni dans la recette, il fallut ourir à de nouveaux édits bursaux. Pareillement la difficulté de tirer les soldats chacun de leur canton, où ils faisoient la guerre, et d'en former des armées capables de tenir tête à celle des Espagnols, obligea de convoquer le ban et l'arrière-ban. Ces levées générales, en affoiblissant les corps particuliers, diminuèrent le brigandage, et rendirent au roi de bons chefs.

Mort du maréchal d'Aumont.

Il perdit dans ce temps le maréchal d'*Aumont*, français d'une probité antique, sincèrement attaché à son prince, général habile, conseiller plein de sens et de probité. Il mourut en Bretagne, où il faisoit la guerre, également estimé de tous les partis. La Picardie regretta aussi d'*Humières*, pleuré comme le père des soldats.

Cette province, voisine de la Flan-

1595. dre, souffrit plus long-tem
autres. Les Espagnols y firen
progrès, secondés par le
male, qui en étoit gouvern
moyennant une pension con
mais qu'il auroit pu obtenir
leur livra ses places et les
lui obéissoient. Pour le pu
obstination dans la révolte,
mit que le parlement con
biens, le déclarât crimine
majesté, et le condamna à
telé. La sentence fut exécuté

Proscription du duc d'Aumale.

Mayenne n'attendit pas
éclat. Sentant bien, après
de Fontaine-Française, que
de la ligue étoient désespéré
à peine trouver un asile en
son gouvernement, dont le
rendoient successivement a
demander à ce prince qu'il
pas à le reconnoître avant l
du pape. *Henri* lui acc
grâce et lui permit de se ret
ville de Châlons-sur-Saône,
messe de ne le point inquié
tière surséance, jusqu'à
souverain pontife eût term
de la reconciliation.

Le duc de Mayenne obtient une surséance.

Depuis les désastres de
la réduction de la capital

Le pape bien disposé pour le roi.

toit que l'absolution du roi ne pou- 1595.
pas être long-temps différée. Dans De Thou,
te espérance, d'*Ossat* entretenoit liv. 113.
ujours la négociation à Rome, avec Davila,
liv. 14.
Perron qui leur avoit été adjoint. D'Ossat et
ent VIII, qui observoit en se- du Perron.
la conduite du roi, s'en montroit
ours plus satisfait.

ne craignoit que d'offenser *Phi-*
pe II, dont les intrigues auprès des
dinaux, presque tous ses créatures,
voient lui susciter de grands em-
as. Dans cette perplexité, un mot
Séraphin Olivier, auditeur de Rote,
ermina le pape. *Que dit-on à Rome*
troubles de France? lui demanda
pontife. *On dit*, répond froidement
ivier, *que Clément VII, par sa*
vacité, a perdu l'Angleterre, et
que Clément VIII, par sa lenteur,
perdra la France.

Cette menace formidable pour un Il prend l'avis du consistoire.
pape qui aimoit la religion, lève en
un moment tous les scrupules de *Clé-*
ment. Il dépêche en Espagne un car-
dinal, sous prétexte de prendre avec
Philippe des mesures sur la guerre
de Hongrie; mais en effet pour l'amener
à souffrir sans obstacle la reconciliation
du roi. Il publie en même temps qu'il
est résolu de remettre l'examen de cette

1595. imposa aussi des obligati
nelles : comme de réciter
marquées, d'entendre la
les jours, de bâtir des mo
deux sexes en différentes
d'approcher du moins qu
des sacremens de péniten
charistie, et on dit qu'il
dernière condition secrète
les Jésuites. Mais on pe
ter, et croire au contrai
durent leur retour qu'à la
lonté du roi, puisque ce
huit ans après qu'ils furent

Accommodement du duc de Mayenne. 1596. De Thou, livre 115. Davila, livre 15.

Le duc de *Mayenne*
le moindre prétexte d'éloi
commodement. Au contra
à Châlons, il desiroit ar
finir. Le président *Jeanni*
loit auprès du roi ; mais i
troit des obstacle qui se
sément applanis, si le du
comme autrefois, traiter à
armée. Une des choses q
soit le plus, étoit la com
mort de *Henri III*. Le duc
souhaitoit que l'édit déclar
lui, les princes et les princes
son, si nettement qu'ils n'e
mais être recherchés ; ma
aussi que cette article fût co

qu'on ne pût induire des termes, 1596.
s avoient eu besoin de grâce et
ition.

s duc demandoit de plus à traiter Edit de Folembrai.
le reste des ligueurs, comme s'il
ore été chef du parti. On auroit
lui refuser cet avantage; mais le
e fut pas fâché de terminer tout
ie fois. Il se trouvoit à Folembrai,
de plaisance, avec *Gabrielle*
ées, qui sollicitoit pour le duc,
'espérance de s'en faire un partisan.
ne n'avoit jamais été méchant.
avoit que s'il eût moins aimé sa
, il auroit pu lui faire beaucoup
de mal. Il paroissoit revenir sin-
t, lorsqu'il pouvoit peut-être
donner quelque embaras en se
it aux ennemis du royaume. La
osité du roi ne lui permit pas
er de sa situation. Il mande le
ier présideut, le président *Séguier*,
ocureur-général et quelques con-
llers, avec ordre d'apporter les pièces
procès de l'assassinat de *Henri III*.
les lut, et toutes choses pesées,
conçut l'édit en ces termes : « Sur
qu'il a paru au roi par l'inspec-
tion des pièces, que les princes et
princesses qui ont fait la guerre contre
lui, n'ont aucune part à ce crime;

1596. « vu même qu'ils s'en
« par serment, il interdi
« de parlement toutes po
« égard ».

Le roi traita très-favo
duc pour les autres obj
sion. Il se chargea de ses
ses biens de toutes hypot
connut que lui et les aut
pris les armes que par
religion. Il défendit qu'il
mais recherchés pour au
gences, pactes ou conve
avec les étrangers. Le r
duc trois places de sûre
Bourgogne et une en Ch
leur domaine, pour six an
vilège qu'il ne seroit point
formés d'y tenir des assem
il assigna un terme, pen
seroit libre aux princes l
autres seigneurs français d
pour jouir du bénéfice

Difficultés pour l'enregistrement. Quand il fut porté a
l'enregistrement éprouva
ficultés. *Diane de Fran*
relle de *Henri II*, et so
III, et *Louise de Lor*
de ce roi, firent leur
l'article de l'édit qui dé
personnes violemment

ir eu part au meurtre de ce ; et malgré les ordres réitérés roi, elles persistèrent dans leur ation. Le parlement eut aussi oup de peine à passer les grâces, , exemptions et sauve-gardes roi accordoit, et il n'enregistra ès plusieurs lettres de jussion. 1596.

Retour de plusieurs seigneurs à leur devoir.

roi ne tarda pas à jouir des effets bonté. *Henri*, marquis de *Saint-* , et alors duc de *Nemours*, mort prématurée de son frère, it à peine de s'évader de Pierre- se rendit à son devoir. Le duc *'euse* lui ramena la ville et tout s de Toulouse. C'étoit le même étoit fait capucin, et qui pour le de la ligue avoit changé son contre une cuirasse, après la mort *oine Scipion*, chevalier de Malthe, rère, noyé à Villecour, qui sou- le parti de la ligue en Languedoc. roi le fit maréchal de France. Dans ite, il reprit l'habit de capucin et rta jusqu'à la mort.

Assemblées et mécontentemens des réformés.

'endant le reste de cette année, plu- s seigneurs firent leur paix avec le , et lui jurèrent une fidélité qui ne pas gratuite de la part du plus nd nombre. Les moins à charge ient ceux qui se contentoient d'être

1596. confirmés dans leurs gouv
leurs dignités. Les calvinist
pas sans jalousie ces faveu
à leurs ennemis. Eux qui
leur sang pour le roi,
devoit sa couronne, le moi
ils, qu'il pût leur accord
comme aux ligueurs, de
mens, des honneurs, des
mens, enfin des places de s
pussent exercer leur religi
cune dépendance du clerg

Ces discours avoient été
pétés dès l'année dernière
assemblées successives, te
Saumur en Anjou, l'autre
en Périgord : assemblées c
la vérité par la permissi
mais où il se dit et se f
choses contre son gré. Les
plaignoient qu'après leur a
solemnellement, en les q
pourvoir à leurs intérêts,
renvoyoit maintenant à l'é
tiers, qui n'étoit pas si favo
le disoit. Ils demandoient
nouvelle déclaration, qui l
de professer ouvertement l
par tout le royaume, qui
leurs ministres des fonds et
assurés ; qui admît les prot

tion aux charges publiques, et qui que dans tous les tribunaux on oit autant de magistrats réfor- que de catholiques. Le roi les sa cette fois par des promesses, faisant voir que les soins de la les affaires de finances et de ne lui permettoient pas encore satisfaire. 1596.

Arrivée du légat en France.

it ce qu'ils virent arriver cette , ne les calma pas. Outre ces accordés aux ligueurs rentrés e, objets de leur constante ja- , il leur sembloit que le roi se oit trop en faveur des catholiques. servèrent avec inquiétude tout ce passa à l'occasion du légat que le envoya en France, pour faire ra- au roi les conditions de son abso- . Le souverain pontife nomma *andre de Médicis*, archevêque lorence. Il ne pouvoit pas mieux ir. C'étoit l'opposé du fougueux *lippe Sega* : doux, modéré, con- ir, connoissant les bornes du zèle, et les montrant aux catho- s qui vouloient s'en écarter. Le combla d'honneurs, et le prélat ondit par une sagesse qui ne se tit jamais.

Le légat reçut l'abjuration de *Char-*

1596. *lotte de la Trémouille*
Condé. Elle avoit été inc
Absolution de la princesse de Condé. sion de la mort de so
soupçonna n'être point
elle obtint deux absolut
pape pour l'hérésie, l'a
ment pour le crime suppo
ce corps de magistrature
lennellement son innoce
gagna la confiance du r
foudemens de la paix av
qui entroit aussi dans sa

Progrès des Espagnols en France. Il voyoit de près qu
avoit la France. Elle ne
que par le courage du ro
mencement de la campag
mis avoient pris en Pica
places importantes, auxq
tèrent Calais, par les con
talens de *de Rosne*, qui,
eux, ne trouva que ce mo
ver son attachement aux
d'échapper aux dangers
çon d'intelligence avec
firent courir. Cette conq
les yeux aux Anglais et au
pressés depuis long-temp
avec la France une allian
défensive, dont la conclu
longueur. Ils y donnèr
mains, et mirent en mer

quiéta les Espagnols, mais sans leur 1596.
iser grand dommage.

Le fardeau de la guerre tomba donc L'armée du
jours sur *Henri*. Sa valeur suppléa roi trop foible.
foiblesse. Malgré les forces enne- *De Thou*, livre 127.
il reprit plusieurs de ses places, *Davila*,
il auroit sans doute poussé plus loin liv. 15.
victoires, si son armée, mal payée,
l nourrie, et dénuée de provisions
toute espèce, ne se fût débandée à
aitié de la campagne.

Les calvinistes prirent ce temps pour Par la défection des réformés.
eler leurs demandes. Ils dressè-
leur requête dans une assemblée
nvoquée à Loudun, assemblée que le
fut obligé de permettre, de peur
'on ne la tînt malgré lui. Ce prince
conjura d'attendre un moment plus
ortun, et nomma même deux habiles
onsultes, pour rédiger l'édit qu'ils
licitoient. Ils se séparèrent à la vérité,
ils restèrent dans leurs provinces,
is faire attention à l'extrémité où se
ouvoit le roi.

Cette espèce de rebellion sourde Desseins des chefs.
n'étoit pas le dépit passager d'une troupe
mécontente; elle avoit son systême et
ses chefs. *La Trémouille* et *Bouillon*,
les plus grands seigneurs du parti,
depuis que le roi s'en étoit retiré, ai-

de pouvoir montrer ce z
comme un épouvantail, c
droient lui arracher des g
Peut-être à l'aide des
ordonnoient des levées
sous le nom d'aumônes;
places de sûreté et de le
qui donnoient occasion
une milice toujours subsi
flattoient de ressusciter le
ché à leurs péres, d'établ
une espèce de républiq
seroient les premiers mag
ri IV le craignoit; mais i
fautes de *Henri III* son
qui laissa les catholique
corps et prendre un chef,
d'une union sainte, il s'ap
faire regarder l'autorité r
le seul canal des grâces et
source contre les vexation
qu'ils fussent heureux, so
garde, non pas des privil
seroient faits, mais de ce
auroient accordés. Pour ce
que tous leurs actes pub

ce royale, en portassent toujours le 1596.
i et la marque.

calvinistes eussent été dirigés
(vues saines, ils auroient aidé le
a ttre le reste des ligueurs, et à
rendre maître dans son royaume,
que la crainte des catholiques ne le
: pas dans la composition qu'il
iroit leur faire; mais l'intérêt des
i est souvent différent de celui de
:. *Bouillon, la Trémouille*,
in et les autres têtes du parti,
it le roi sous l'épée des Espagnols
icardie, et sous celle du duc de
:œur en Bretagne, voulurent faire
r à leur souverain, par cette inac-
, ce qu'il devoit craindre de leurs
ts, s'il ne les contentoit pas.

Contraires aux vrais intérêts du parti.

Trop fier pour prier, trop prudent
r compromettre son autorité, *Henri*
it avec une indifférence apparente
défection, qu'il ne devoit pas
ndre de ses anciens compagnons
mes, mais il ne l'oublia jamais.
in de ne plus être obligé de men-
r, pour ainsi dire, des secours qui
manquoient dans le pressant besoin,
convoqua à Rouen les notables de son
yaume de tous ordres, clergé, no-
esse, magistrats. Le roi y fit une ha-
e, que les courtisans trouvèrent

Assemblée des notables à Rouen.

Mém. de la Ligue, t. 6. p. 464.

1596. au-dessous de la majesté d
mais qui est faite pour ém
jamais le cœur de tous les
par les sentimens paternels
est la touchante expression.
« faisois gloire, messieurs,
« passer pour un excellent
« j'aurois apporté ici plus
« paroles que de bonne volo
« mon ambition tend à quel
« de plus haut que de bie
« j'aspire au glorieux titre de l
« et de restaurateur de la Fra
« Déjà, par la faveur cél
« les conseils de mes fidèles se
« et par l'épée de ma bo
« blesse, dont je ne distingu
« princes, je l'ai tirée de la
« et de la ruine. Je desire m
« la remettre en sa première
« en son ancienne splendeur.
« pez, messieurs, à cette secon
« comme vous avez participé
« mière.
« Je ne vous ai point appelés
« faisoient mes prédécesseur
« vous faire approuver mes
« Je vous ai assemblés pour
« vos conseils, pour les croi
« les suivre, bref pour me m
« tutelle entre vos mains : env

ənd guère aux rois, aux barbes 1596.
rises, aux victorieux; mais la vio-
ıte amour que je porte à mes su-
s, me fait trouver tout aisé et
norable ».

a effet, dans un âge peu avancé, Résultat de l'assemblée.
·i portoit déjà des marques de 1597.
se : ses cheveux blanchirent de
ıe heure; et quand on lui en de- De Thou, liv. 118.
ıdoit la cause : *C'est*, disoit-il, *le* Davila, liv. 4.
de mes adversités qui a souflé
ıver se passa dans les discussions
ıses de l'assemblée de Rouen. Il
des réglemens sages, mais pas en
ıd nombre et aussi fermes que
affaires l'exigeoit. L'article
l sur-tout, celui pour lequel
blée avoit été convoquée, l'ar-
des finances, fut totalement man-
(ne prit à cet égard que des
:s dictées par l'incapacité, et sur
lles une prompte expérience força
revenir.

. ɪ cette raison peut-être, *Henri*, Surprise d'Amiens.
ıairement si actif, se laissa cette
ɜ prévenir par les ennemis; mais,
ıque influence qu'ait pu avoir le
in d'argent sur les opérations mili-
res, on fait au roi des reproches plus
times : trop épris des charmes de
̶brielle d'Estrées, il oublioit auprès

1597. d'elle le soin de son royaume, e
fioit souvent à l'amour des r
décisifs pour l'avancement de
faires. Dans le temps même de
blée de Rouen, il fit baptiser a
pompe royale une fille qu'il a
d'elle ; il la menoit par-tout
suite d'une reine, et par cette c
inconsidérée, il excitoit des mu
Pendant qu'il languissoit ainsi
bras du repos, arrive la nouvell
miens vient d'être surpris par
pagnols. Tout s'effraie à la cou
est consterné, et croit déjà voir l
à ses portes. *Henri* profite c
conjoncture pour tirer du pa
ce qu'il n'avoit pu obtenir des n
Mais il fallut sa présence et un
particulier d'autorité et de bont
arracher l'enregistrement d'un
se réduisoit à un emprunt vol
à une légère augmentation sur
belle, à quelques créations d'of
enfin à la recherche des malve
en finance. Les magistrats, in
teurs trop minutieux de quelc
conveniens attachés à ces mesur
pouvoit dépendre le salut de la
alléguoient encore la pénurie d
Le premier besoin de l'état
quoit le roi, *est de chasser le*

ôls de la Flandre : vous ressemblez 1597.
ces fous d'Amiens, il m'ont refusé
ıx mille écus pour les garder, et
ont perdu cent mille. Je vais à
'mée me faire donner quelques
ups, de pistolet par la tête, et vous
rez ce que c'est que d'avoir perdu
roi. Près de trois millions d'écus
il réalisa par ces divers moyens, lui
dirent une contenance ferme et as-
ıe. *Allons*, dit-il, *c'est assez faire*
roi de France, il est temps de faire
roi de Navarre. Il monte à cheval,
convoque sa noblesse. Avec le peu
troupes qu'il peut ramasser sur-le-
np, il assiége et prend Corbie.
ıdant ce temps son armée se forme,
il va camper devant Amiens.

I ville fut vaillamment défendue. Reprise par le roi.
chiduc *Albert d'Autriche*, gou-
ıeur des Pays-Bas, vint lui-même au
cours, à la tête d'une forte armée.
L'audace du roi, la valeur de ses
troupes, au défaut de leur nombre, en
imposèrent à l'ennemi, et la place fut
reprise. Dans cette campagne, les mi-
nistres français et espagnols, qui s'é-
toient connus pendant la ligue, ayant
occasion de se voir, jetèrent les pre-
miers fondemens de la paix entre la

1597. France et l'Espagne, dont le Lé
médiateur.

Il travaille à satisfaire les réformés.

Vie de De Thou, t. 11, p. 189.

A ce siége le duc de *Mayen*
vit de sa personne et de ses co
ainsi que les seigneurs autrefois lig
mais on n'y vit point *la Trém*
Bouillon, ni les autres chefs
nistes. Cependant, sur la pensé
mauvaise réputation qu'ils allo
faire auprès de tous les bons Fr
s'ils abandonnoient leur souvera
un pareil danger, ils levèrent de
pes que le roi appliqua à une au
tination, parce qu'elles arrivèren
tard.

Difficultés qui se rencontrent

Il étoit temps que ces semen
division fussent étouffées, et e
pouvoient l'être que par une l
assurât l'état présent, qui pour
futur, et réglât, sans retour, t
objets de discussions. C'est à q
vailloient sans relâche des comm
nommés par le roi. Ils furent
temps sans avancer, parce qu'i
voient pas de base fixe, et qu'à c
instant il falloit consulter le roi
propositions des intéressés, et
téressés sur les concessions d
D'ailleurs toutes les affaires :
d'Espagne, invasion du duc de S
trouble de Bretagne, accommod

uliers, avoient une dépendance 1597.
oque; une seule arrêtée, toutes
tres demeuroient suspendues. Le
d'Amiens tint aussi les esprits en
. Sitôt qu'il fut fini, les travaux
commissaires reprirent leur ac-
.

enri applanit bien des difficultés Le roi soumet la Bretagne et appaise tous les troubles.
montrant en force aux mécontens
us opiniâtres. A l'aspect du maître,
s les factions se dissipèrent. Dans 1598.
droits où il passoit, les chefs De Thou, livre 120.
it de loin et de près faire leur
et reconnoître sa puissance. Il ne Davila, livre 15.
lus question de droits, mais de
Le duc de *Mercœur*, qui avoit
long-temps le souverain en Bre-
, s'humilia. Il obtint des condi-
meilleures qu'il n'espéroit en fa-
d'un mariage qui fut arrêté entre
le et son héritière, et *César*,
roi et de la duchesse d'*Estrées*,
t l'autre encore enfans. Ce traité
ionna de nouveaux murmures. On
cha à *Henri*, par des écrits pu-
qu'il sacrifioit le bien de l'état à
tune de *Gabrielle* et à l'établisse-
de sa famille.

paix générale, ouvrage de la pru- Paix générale, dite de *Vervins*.
et de la bonté du roi, dut faire
toutes ces plaintes. Il eut le plai- *Vie de De Thou*, p. 489.

1598 sir de la donner cette a
peuples. Les Espagnols vo
nir quelque chose de leu
en France; mais il déclar
qu'il aimoit mieux souteni
éternelle, que de rien lai
brer de son royaume, et
signé le 2 mai, sur ce plan,
de Vervins, sur la frontièr
die et du Hainault, six n
mort de *Philippe II*. Ce
tra seulement en possessio
de Charolais, pour en jouir
cesseurs, sous la mouvanc
ronne. Les différends ent
et la Savoie furent laissés
du pape pour y être sta
cours d'un an; mais en
duc remettoit au roi les
retenoit encore en France.

Edit de Nantes. De Thou, ibid.

Avant la conclusion d
Vervins, et le roi étant enc
pour pacifier la Bretagne
aux réformés le fameux é
de cette ville, ouvrage de qu
les plus habiles et les plus j
royaume, *Schomberg*, *Je*
ques-Auguste de Thou,
et *Calignon*, qui y travaill
deux ans, soit ensemble,
ment. Le roi ne le fit publ

ıme roi très-chétien et l'honneur 1598.
nom que je porte, et l'autre
ıme premier fils de l'église. Ceux
pensent être bien avec le pape
nt : j'y suis mieux qu'eux ; et
1 je l'entreprendrai je vous fe-
.ous déclarer hérétiques pour ne
m'obéir. Je vous prie que je
plus à parler de cette affaire, et
ce soit pour la dernière fois.
ous le recommande, et je vous en
».

édit étant la loi sous laquelle Ses articles.
cu les réformés jusqu'à sa révo-
, mérite d'être connu Il est
ısé de quatre-vingt-douze arti-
on compris cinquante-six, nom-
rticles secrets ou particuliers,
ınt jamais été enregistrés.

lit de Nantes paroît avoir été *De Thou*, livre 122.
ır celui de Poitiers, et sur les *Davila*, livre 15.
ıtions de *Bergerac* et de *Flex*,
il rappelle souvent les disposi-
C'est comme un code général,
e les bornes des deux religions,
as avec une égalité parfaite. Le
:orde aux réformés un exercice
; mais seulement dans des lieux
et dans ceux où il se trouvoit
ant établi ; mais à condition
ıns ces lieux mêmes, les catho-

1598. liques exerceront aussi leur re
avantage qui n'est pas réciproqu
les calvinistes. Il est aussi pr
ceux-ci de s'assujétir à la po
l'église romaine, de ne point tr
publiquement les jours de fê
payer les dîmes, de remplir les
extérieurs de paroissiens; et il l
défendu, sous de grièves peir
troubler les cérémonies ecclésia
par aucune irrévérence, soit
roles, soit d'actions.

D'ailleurs, le roi veut que se
de la religion prétendue réfo
jouissent de tous les droits de ci
que leurs pauvres sains et r
soient reçus dans les hôpitaux
les catholiques; que les riches p
être admis à tous les emplois et à
les charges; qu'il y ait dans
parlement une chambre qu'on
depuis la *chambre de l'édit*, co
d'un égal nombre de juges cath
et calvinistes pour leur rendre
Enfin le roi accorde des priv
fixe des appointemens à leurs mi
donne à leurs églises la liberté
des députés, qui formeront des
blées générales en temps et lieu
qués, sous son bon plaisir et so
yeux de ses commissaires. Il leu

aussi de lever tous les ans une 1598.
me sur eux-mêmes, pour les besoins
1 ·ti. Enfin, par des brevets se-
, qui ne furent relatés ni dans
., ni dans les articles particuliers,
·i *IV* permit aux réformés de
der pour huit ans quelques places
ireté, et d'en nommer eux-mêmes
ouverneurs. Il s'engagea de plus à
compter tous les ans quatre-vingt
écus, pour l'entretien des gar-
ns.

Commis-saires envoyés pour l'exécution.

Q lques soins qu'eussent apportés
rédacteurs de l'édit à prévenir tous
inconvéniens, les intérêts étoient
compliqués, pour qu'il ne se ren-
ı . pas une infinité de difficultés
l'exécution. Le roi fut obligé d'en-
· dans les provinces des commis-
qu'il chargea de terminer les dif-
ends d'autorité et à l'amiable; il leur
ut un fond de patience inépuisable,
our adoucir l'aigreur des parties, dé-
er les chicanes, applanir les obs-
les. Par tous ces moyens employés
iroitement, on apprivoisa les catho-
ues avec les réformés. Ils commen-
ent à se supporter, et à quelques
lats près de part et d'autre, fruit
l'un zèle inconsidéré, toujours sévè-
ement réprimé, on s'accoutuma à

1598 vivre ensemble sous la
lois.

Chute totale de la ligue, et sort des ligueurs.

Quant à la ligue, il
question que pour la de
tonner de ce qu'on av
long-temps les instrumen
de la France (1). Les
gueurs de Paris, dont le
ritoient pas de grâces,
les uns à Rome, les autr
où ils vécurent sans
dans des conditions viles
des Espagnols, pour lesq
trahi leur patrie.

Raisons de marier la sœur du roi.

1599.

Sully, t. 1, page 313-32 et suiv.

Henri IV avoit conq
me; mais malgré la des
ligue et la paix avec l'Es
toit toujours à la cour d
l'inquiétoient. Il n'avoit
de ses peines, qu'un se
lequel il pût s'ouvrir lib
ami étoit *Maximilien*
marquis de *Rosny*, et
Sully, qu'on propose
et à juste titre, comm

---

(1) *Gui Patin*, parlant er
de la ligue par comparaison
pensoit de son temps, dit
bien débêté.

s d'état. En causant ils recher- 1599.
t ensemble d'où pouvoit venir
rit de cabale qui régnoit entre
ıds, et quels moyens il faudroit
e pour le réprimer. Après bien
ervations il leur parut que deux
entretenoient l'activité des gens
: l'une le desir de plaire à
ine d'Albret, sœur du roi, qui,
oit à se faire des partisans, afin
er son frère de la marier au
de *Soissons*, son cousin; l'au-
tat même du roi, qui, restant
c *Marguerite de Valois*, son
, étoit comme sans femme, et
ıséquent sans espérance de pos-
deux raisons qui donnoient lieu
éculatifs d'imaginer des projets,
ıauffer les esprits.

oi se détermina à commencer
ier sa sœur; mais ce ne fut pas
comte de *Soissons*. *Henri* crai-
e rendre la maison de *Condé*,
comte de *Soissons* étoit cadet,
ıissante par l'héritage de la mai-
Albret, s'il venoit à mourir sans
Il entra aussi un peu d'humeur
résolution du roi. *Catherine* et
ant ne l'avoient jamais ménagé.
és par leur passion, ils s'etoient
s conduits comme des amans

Mariage de Madame.

1599. qui croient qu'il suffit de
réussir. Ils s'étoient fait de
et donné des écrits, qu'ils
comme des engagemens
Mais le roi, une fois dét
bientôt rompu toutes leur
mit des négociateurs en
on retira l'écrit de la pr
écarta le comte, et *Cath*
âgée, se voyant menacée d
si elle persistoit à refuser l
Pont, duc de *Bar*, fils aî
Lorraine, qu'on lui prése
sita pas dans cette alternati
la main à ce prince.

On travaille au divorce du roi.

Sully, t. 1, page 307.

Cette affaire étant ainsi
le roi songea à rompre le
nœuds qui l'unissoient tou
guerite de Valois. Ce m
tracté peu de jours avant le
la Saint-Barthélemi, ne r
trop à des auspices si funes
tique qui l'avoit formé fut l
placée par l'indifférence
époux se livrèrent sans fre
sordres qui, selon nos pr
plus honteux dans la fe
qu'ils soient également cr
le mari. Ils se quittèrent,
se séparèrent encore; et il
temps que le divorce étoit

quand les besoins de la France 1599.
irent l'idée de le faire prononcer.
: reconnoissoit la nécessité d'ef-
r ce projet, mais une foiblesse
i fut trop ordinaire, en suspendit
ition.

: faut pas croire que son empres- Gabrielle d'Estrées.
t pour les femmes ait toujours
t d'une fougue de tempéra-
dont il ne pouvoit réprimer la
; c'étoit quelquefois le besoin
tendre épanchement, si néces-
x ames sensibles, dans certaines
inces critiques de la vie : ainsi
imoit le trop fragile monarque,
n amour pour la belle *Gabrielle*
ées, qu'il avoit fait duchesse de
ort : Je l'appelle auprès de
disoit-il à Sully, *comme une*
ie confidente, pour lui pouvoir
uniquer mes secrets, et sur
: *cevoir une familière et douce*
la n.

n tachement fondé sur de pa-
itifs n'étoit pas facile à rompre;
oit même à craindre qu'entraîné
douceur de l'habitude, le roi ne
: à rendre légitimes, aux dé-
de son honneur et de sa tranquil-
, des nœuds qui lui étoient si
iles. Il s'ouvrit un jour de ce

1599. que celui d'où vous
considération fit imp
prit du roi, et il ne
projet.

Cependant *Margu*
craignoit toujours l'ex
se montra peu dispos
consentement au divo
de *Gabrielle*. Quoiqu
la reine ne dût lui lai
tention sur le cœur d
savoit que l'épouse ét
maîtresse. Sans songe
tions que ses mœurs l
voient autoriser, *Marg*
jamais de *Gabrielle*, q
à son nom ces épithè
qui sont une punitio
quelque élévation qu'il

Sully, t. 1, page 406. La duchesse de *I*
peut-être qu'elle fût s
mais elle éprouva da
importante, ce que ri
la beauté à lutter c
Elle avoit souvent de
Sully, surintendant
des gratifications que
excessives, tantôt sur
qu'il réprimoit comm
à l'Etat. Embarrassé e
et son ministre, ordin

ns désavouer celui-ci, donnoit à 1599.
brielle quelque satisfaction, et les
commodoit : mais un jour les choses
irent poussées si loin, qu'il sembla
ce fût une résolution prise par la
rite, de se perdre, ou de faire
racier le surintendant sans retour.
circonstance ne pouvoit être mieux
isie. Toujours flattée de l'espérance
pouser le roi, la duchesse fit dé-
er nul son mariage contracté avec
seigneur de *Liancourt* au commen-
ent de sa faveur. Elle comptoit que
te déclaration de nullité suffiroit
ur rendre les enfans qu'elle avoit du
légitimes et habiles à succéder à la
uronne. D'ailleurs elle se conduisoit
ec décence et dignité, ce qu'elle
l'avoit pas toujours fait. Elle affectoit
l'entourer ses enfans d'un faste royal,
mme si elle eût voulu accoutumer la
ation à voir en eux ceux qui devoient
e ses maîtres. Par une suite de ces
étentions, en 1591, elle demanda
roi permission de faire baptiser son
ls aîné, *César-Monsieur*, depuis
uc de *Vendôme*, avec la magnificence
ordinairement employée pour les bap-
têmes des enfans de France. *J'ai le
cœur trop tendre*, disoit Henri, *pour
refuser une courtoisie aux larmes*

1599. *et supplications de ce qu*
accorda donc, mais sans
dre, et tout se fit avec
plus pompeux. Cette den
nouvela en 1597, à
d'*Alexandre de Vendôn*
prieur de France. Cette foi
ment on passa encore les o
mais le secrétaire d'Etat
Fresne, dans l'ordonnan
ment qu'il dressa pour
baptême, ajouta, au nom
la qualité de *fils de Fran*
s'en aperçut, et refusa d
frais de cette cérémonie
demandoit comme dettes
qu'on n'eût auparavant fai
l'épithète. *Gabrielle*, qui
le foible de son amant pour
crut avoir trouvé l'occasi
favorable de faire éloigner
elle éclata en plaintes amè
nistre resta ferme. Le roi,
naire, voulut les reconcilie
pour cela le surintendant
chesse, qu'il avoit fait a
bien recevoir; mais il trouva
outrée, à laquelle il étoit
de faire entendre raison, q
se jetoit à terre, s'arrach
veux, et qui dit netteme

t plutôt mourir que de vivre 1599.
c cette vergogne, de voir soutenir
valet contre elle qui portoit le titre
aîtresse. Ah ! pour le coup, ma-
, c'en est trop, dit alors l'irrité
i, dont le transport s'exhala en
t, c'en est trop et vois bien qu'on
a dressé à ce badinage, pour
ier de me faire chasser un ser-
duquel je ne me puis passer;
s, je le jure, je n'en ferai rien;
i que vous en teniez votre cœur
epos, et ne fassiez plus l'acariâtre
e ma volonté, je vous déclare
si j'étois réduit en cette nécessité
erdre l'un ou l'autre, je me pas-
is mieux de dix maîtresses comme
s, que d'un serviteur comme lui.
même temps le roi tourne le dos et
it sortir. *Gabrielle* se précipite à ses
Henri s'attendrit et lui pardonne.
uis ce temps elle mesura ses dé-
hes, et ne s'exposa pas à essuyer
pareil affront.

falloit en effet qu'elle eût été ex- *Sully*, t. 1, page 432.
par quelque jaloux de la faveur *Bassompierre*, t. 1, page 61.
surintendant, comme le roi le soup-
na; car d'elle-même, *Gabrielle*
douce, gracieuse et d'humeur
nplaisante, sans être testue ni
ariâtre. C'est le témoignage que lui

1599. rendoit *Henri IV* : il l'aima bonnes qualités, plus que s maîtresses, et il la regreta sin quand il la perdit.

Mort de Gabrielle.

Sa mort fut accompagnée constances qui la rendent si d'abord elle eut de ces presse de ces avertissemens intérieu tout le monde voudroit pé cause, et qu'on n'expliquera elle partoit de Fontainebleau laissa le roi, et n'alloit q passer les fêtes de Pâques ; elle avoit quitté ce prince absences plus considérables et plus éloignés, sans éprouver l tions qui la tourmentèrent al lui faisoit et répétoit ses adieux triste ; ses yeux, malgré elle, plissoient de larmes ; elle lui ses enfans, le conjuroit d'e soin, se jetoit dans ses bras, rachoit, s'y rejetoit encore ; e arriva à Paris le jeudi-saint, descendre chez *Zamet*, sa ordinaire pendant les séjours sidérables qu'elle faisoit dans tale. *La Varenne*, ministre se amours de *Henri IV*, qui ne l point, écrivit à *Sully* qu'elle bien à dîner, *qu'on la tra*

les les plus friandes et les plus cates, que son hôte savoit être le selon son goût; ce que vous requerez selon votre prudence, dit arenne, *car la mienne n'est pas : excellente pour présumer des es dont il ne m'est pas apparu.* 1599.
ès cette observation, qui fait naître ıupçon en affectant de l'éloigner, ivain raconte qu'en quittant la e, elle fut frappée d'un mal qu'on une attaque d'apoplexie. Les douaugmentèrent avec des convuls effrayantes. Dans les instans de ıe, elle s'écrioit : *qu'on me retire c e maison!* Elle voulut écrire au : l déchiremens qu'elle éprouvoit les entrailles, lui firent tomber plume des mains; elle accoucha n d'un enfant mort, et mourut elle-ne après vingt-quatre heures de mens horribles, et si défigurée 'on n'osoit la regarder.

Sans doute on ne laissa connoître au ıi de cette mort, que ce qui pouvoit lui faire regarder comme le tribut inaire de la nature. Il pleura *Gabrielle* en amant, et l'oublia en moque. On profita de cet événement r obtenir de la reine *Marguerite* consentement au divorce, et *Henri*

Inquiétudes du roi sur le mariage.
Sulli, t. 1, page 3[illegible].

1599. et secondée par un frère entr
employa contre *Henri* les r
lés, les complaisances adroi
ruses qui ont coutume de c
amant de bonne foi. Tan
question d'engager le roi, o
mit des visites assidues, qu
quelques temps innocente
Henriette se crut sûre de sa
sous prétexte d'être gênée p
sévère, elle rendit les entr
difficiles, de sorte que le mo
contraint de recourir, com
fait le dernier de ses sujets,
vestissemens, à des voyages
et dangereux; et enfin il n
des feintes résistances de sa
qu'à l'aide d'une promesse
qu'il lui fit; moyen honte
rougissoit lui-même dans l
qu'il l'employoit.

Une promesse de mariage que lui fait le roi est déchirée par Sully.

Dans cet acte il prenoi
ment d'épouser *Henriette*,
donnoit un fils dans l'ann
toujours ami sincère de s
consulté par *Henri* sur cette
que le prince lui remit av
entre les mains, demanda
pour réfléchir sur une affai
téressoit si vivement. *Pa*
ment, dit le roi, *je le ve*

ordonne. Vous le voulez, sire, 1599.
ınd Sully, *et quoique je puisse*
ou faire vous promettez de ne
en pas fâcher. Oui, oui, dit
'cment le roi, *aussi-bien n'en sera-*
ni plus ni moins. Aussitôt *Sully*
ant la promesse comme s'il eût
u la remettre à *Henri*, la déchira
:ux et ajouta, *Sire, voilà mon*
s, puisque vous voulez le savoir.
ès-vous fou? reprit le roi : *Il est*
, Sire, répondit Sully, *et plût à*
ı que je fusse le seul en France.
rs en ministre qui s'intéressoit à
nneur de son maître et au bonheur
royaume, il lui représenta le danger
ı pareil engagement, dans la crise
l'affaire de son *desmariage*, les
ıctions qu'on voudroit peut-être
er quelque jour d'une pareille pièce
ıtre les droits de ses enfans légitimes,
les embaras qu'il risquoit de se pré-
'er. *Henri* qui écoutoit en homme
ıi sent son tort, ne répondit rien :
ıis, tout-à-coup, comme entraîné
une force invincible, il rentre
ıs son cabinet, écrit une autre pro-
ıse, et part pour aller à la chasse
côté de Malesherbes, où il étoit
endu par des plaisirs qui lui coûtè-
nt ensuite des peines bien cuisantes.

1599.

Sully est fait grand maître de l'artillerie.

Si la foiblesse du
ne sauroit être excu
la plus prévenue ,
moins à sa décharg
sévérante confiance
un ministre capabl
aussi nuement la
cru disgracié après
que le roi en sort
ne l'avoit pas regar
la honte de la part
prouva quelques jou
nant à *Sully* la char
de l'artillerie.

Matthieu, page 837.

Henri IV n'étoi
sur ses désordres. *J*
jours à Dieu, dis
son historien, *de n*
sur mes passions,
la sensualité. Si ce
été accordée, elle a
des chagrins qu'il e
la marquise de *Ver*
mille. On peut dire
fut son fléau. Tour-à
complaisante, flatte
dévote, libertine,
repentante et jamais
bloit tenir dans sa
monarque, le gonfl
brâser de haine, ou l

fureurs de l'amour. Sa fécondité 1599.
donna des prétentions, ainsi que
'ly l'avoit prédit. Au lieu de goûter
rès d'elle, comme autrefois avec
rielle, les plaisirs de la confiance,
nri la trouva toujours opposée à
sentimens, de désirs et d'inté-
: de sorte qu'il étoit obligé de se
en garde contre elle, comme
e une ennemie ; et en effet elle en
a le rôle dans les intrigues dont
allons parler, et dans lesquelles
verra reparoître l'esprit de faction
n'avoit pas encore été détruit.

Celui qui s'y livra avec le plus d'ar-
ır, et qui se rendit, pour ainsi
, le représentant des mécontens,
Charles de Gontaut, duc de *Biron*,
du fameux maréchal de ce nom,
des capitaines auxquels *Henri IV*
. sa couronne. Le fils hérita de son
e, les vertus d'un grand général ;
ıdence dans le conseil, vivacité dans
:écution, popularité avec les soldats,
répidité dans l'action : *Nul*, disoit
oi, *n'a l'œil plus clair à reconnoître*
ınemi, et la main plus prompte
ır disposer une armée. Aussi *Henri*,
ement habile à juger des qualités
ımables, et exact à récompenser les
vices, le fit-il passer rapidement par

Commencement des intrigues de Biron.

Sully, t. 1, page 31.

Matthieu, page 182.

1599. tous les grades d'honneur.
été, dès l'âge de quatorze a
des Suisses en Flandre, en
chal de camp, lieutenant-g
amiral, *Biron* s'étoit vu à t
maréchal de France, gou
Bourgogne, admis à tous l
comblé de richesses, maître
par leur estime, et ami de s

Pour fixer une si *belle*
suffisoit de ne pas vouloir l'
mais *Biron* trouva malhe
des flatteurs, qui lui insp
ambition démesurée, et q
rent de tous ses foibles, po
à des excès qu'il reconnut
L'histoire de sa séduction
leçons les plus importantes q
méditer ceux qui habitent
et qui approchent les rois.

Les plus beaux jours de *B*
ceux pendant lesquels, sob
rant, modèle de la disci
l'officier et le soldat, il n
qu'à se distinguer par son
son prince, et par ses expl
les ennemis de l'état; enco
que ces beaux jours furent
heure obscurcis par quelqu
puisque son père, tué au sié
nay en 1592, trop tôt pou

1599.

l disoit : *Biron, je te conseille,* *ud la paix sera faite, que tu* *planter des choux en ta maison;* *ment il te faudra porter ta tête* *'rêve.*

n'y avoit que l'œil perçant d'un , qui pût démêler une catastrophe funeste, à travers les espérances ites dont *Biron* étoit environné ; ajouta-t-il moins de foi à cette e prédiction, qu'aux promesses nfiques des ennemis de l'état, et conseils perfides de ses faux amis.

Caractère de la Fin.

'elui qui eut toujours le plus d'em-sur son esprit fut *Beauvais la e*, sieur de *la Fin*. Il avoit été efois employé par le duc d'*Alen-*, frère d'*Henri III*, auprès des gnols, dans le temps que ce prince ailloit à se rendre souverain de idre. *La Fin* conserva toujours des ons avec ces ennemis du royaume, ménagea aussi auprès du duc de , à l'occasion de quelques mé- s de Provence, dont il s'établit t. Ces correspondances le rendi- t l'homme de confiance des ligueurs nis de France, et réfugiés tant en ua que dans les Pays - Bas et en Es ne.

C'etoit un homme entreprenant, *Matthieu*, page 4·9.

1599. actif, insinuant, habile s
le foible de ceux qu'il v
Hardi avec les téméraires
avec les prudens, il paro
donner entièrement à s
pour se sauver à leurs
le roi, qui le connoissoi
l'amitié qu'il voyoit form
et *Biron*, ne put s'empê
ce dernier, *qu'il l'ôtât*
lui, sinon que la Fin l'

Caractère de Biron. Malheureusement le
trouva exposé aux insin
poisonnées de *la Fin*, s
pour s'en garantir. Il fu
calviniste d'abord par édu
suite catholique par con
seize ans il avoit déja cha
de religion, et il n'eut tou
de l'indifférence pour l'
l'autre doctrine. Quant a
de morale, ces principes
la subordination respecta
établissent la sainteté des
vers le prince et la patrie
les ignora, ou les mépris
dessous de lui : on l'a
bonne heure à faire plier
ses goûts et ses intérêts. T
torieux à la guerre, const
reux dans ses autres entrep

1599.

d is sa société, et jamais contredit, cusé sur ses fautes, applaudi dans ses ccès, il devint fougueux, opiniâtre, mptueux : il auroit voulu se re le centre de tout, *et que rien*, nt il à Henri IV, *qu'autre que lui fait.*

Sa langue, comme celle de tous les s vains, étoit fort légère. Le roi cusa long-temps : et quand on vent lui rapporter les propos inconsidu maréchal, propos qui tombent quelquefois directement sur le narque, sur ses mœurs, sur son uvernement, *Henri* répondoit : Je crois bien tous ces langages du maréchal ; mais il ne faut pas toujours prendre au pied de la lettre ses rodomontades, jactances et vanités. Il faut en supporter comme d'un homme qui ne sait pas plus s'empêcher de mal dire d'autrui, et de se vanter excessivement lui-même, que de bien faire lorsqu'il se trouve à une occasion, le cul sur la selle et l'épée à la main ». Il lui auroit fallu u continuation d'occupations attaantes, telles que la guerre en fournit ; faute de cela, il donna dans tous les excès du luxe, dans toutes les dépenses. L'énormité de ses pertes au

Sully, t. 1, ch. 4, p. 16.

1599. jeu l'effrayoit lui-même
disoit-il, *si je mourrai*
faud, mais je sais bien
rai à l'hôpital ; funeste
qui, en effet, attend qu
joueurs effrénés. *Biron* ép
gros jeu au crime, il n
qu'un pas. Livré à ses ré
de grandes pertes, il s'
le roi, qui le laissoit manq
il blâmoit son avarice e
titude : jamais, à l'en cr
narque n'avoit assez payé
il regrettoit ces temps de
le pillage remplissoit les
prodigalité, et, pour f
profusions, tout lui paroi
dût-il replonger le royau
horreurs de la guerre civ
valeur avoit contribué à l

Ses liaisons avec les Espagnols.

Matthieu, page 488.

Les Espagnols surent p
profit ces dispositions. N
qu'avant la paix de Verv
soutenoient plus contre
que par des artifices, et n
vant vaincre ses généraux,
de les corrompre : ils tenté
la fidélité de *Biron ;* mais
portèrent que des polite
Pendant le siége d'Amiens
saires conçurent des espéra

sans doute que le maréchal 1599.
de ceux qui auroient voulu
la France en grands fiefs : de
remarquèrent que *Biron*, qui
rs avoit paru très-indifférent
pratiques de la religion, affec-
icoup de zèle pour elle; qu'il
un chapelet, fréquentoit les
loit avec éloge des zélés
, et se donnoit pour défen-
ré des catholiques, s'ils avoient
soin de son secours. Les agens
dressèrent leur plan de sé-
sur ces connoissances. Ils répan-
autour de lui des gens qui lui
nt sans cesse, qu'il étoit la
ource de la religion et de la
Espagnols, lui disoient-ils,
re forcés de faire la paix : le
eviendra tout-puissant; qui dé-
les catholiques et les grands, s'il
les opprimer? *Biron* répondoit :
id la paix sera faite, je sais bien
es amours du roi, les méconten-
de plusieurs, la stérilité de ses
sses pousseront force divisions,
us qu'il n'en faut pour brouiller
tats plus paisibles du monde;
iand cela manqueroit, nous en
erons en la religion tant que
voudrons, pour mettre les plus

1599. *froids huguenots en c*
repentans ligueurs e

Ce n'étoit pas asse
gnols, d'avoir préve
contre les desseins du
cèrent encore de lui
confiance en eux. Po
lui firent insinuer que
cher à l'Espagne, on
lui former une souver
dante sur quelque fron
qu'on étoit prêt à lui
troupes et secours d
et que le gage de ces
une infante que *Phili*
neroit en mariage.

Malheureusement l
tant nullement du c
s'opéroit dans le cœu
le choisit pour aller
jurer à l'archiduc la
Biron y fut reçu, non-s
le député d'un grand
comme un homme do
sonnel étoit infinimen
qualité. On s'étudia à
pouvoit flatter son g
tacles, entrées brillan
des peuples, fêtes mag
ces respectueuses, rie
Hommes et femmes

combats qu'avec une espèce 1599.
housiasme. L'admiration des cour-
alloit jusqu'à la vénération. *De*
les généraux du roi, ils n'avoient
, disoient-ils, *redouté que lui.*
lui qui avoit mis au monarque
ronne sur la tête. « Il étoit
fâcheux qu'il ne fût payé de ses
its que par quelques chétives
nctions. Certainement, ajou-
ceux qui avoient le secret, le
est jaloux de votre gloire; vous
devez en attendre que des froi-
rs, et si vous vouliez vous atta-
r à nous, nous saurions recon-
ître bien autrement vos services ».
es discours n'étoient pas absolu-
nouveaux pour le maréchal; il
oit déjà entendus de la bouche
nommé *Picoté*, avocat, natif
éans, homme obscur, mais que
confiance des ennemis d'*Henri IV*
it important. Ligueur déterminé,
nu pour tel, il n'avoit pu se
re comprendre dans aucune amnistie;
si, après l'extinction de la guerre
ile, il se vit réduit à fuir chez l'étran-
r; il erra sur les frontières de la France,
itrophes d'Espagne, cherchant à
faire valoir par l'espionnage. Etant
Franche-Comté, il fut pris par un

Insinuation de Picoté. *Sully*, t. 1, page 47. *Matthieu* page 490.

1599. des partis que *Bir*
Bourgogne jetoit d
ennemie, sous les
de *Luz* son lieuten
voya au maréchal.
imagination prodigi
orné, une convers
rapide : il parloit
religion, avec une
persuadoit, parce q
suadé lui-même. Il
baron de *Luz*, qui
prit, et il enchant
le récit qu'il lui fit d
Espagnols avoient
et par la perspectiv
plus brillante qu'ils
s'il vouloit les oblig
l'Orléanais lui valu
malheur, *Biron* le re
où il fut de nouveau
lations espagnoles. Il
au maréchal un trai
il étoit pressant, ce
pas une liaison ex
Biron crut beaucou
mettre seulement de
tholiques, s'ils remuc
qu'en ce cas on vînt
mer de sa parole.

Le duc de Savoie en France. A ces efforts se j

'es-*Emmanuel*, duc de Savoie, 1599.
ri en France à la fin de cette
, pour tâcher d'obtenir du roi
du marquisat de Saluces,
oit envahi pendant la ligue. Ce
, resserré entre la France et les
d'Italie appartenans à la maison
iche, n'avoit pas ajouté le titre
son duché; et c'étoit un des
de son ambition. Il avoit beau-
d'enfans, et trop peu de terres
leur former des établissemens;
objet de desirs toujours présent
esprit, et trop capable de lui
ır le goût des usurpations.
ııque disgracié dans sa taille, Son caractère.
t aimable, et joignoit à une
ɔmie spirituelle, des manières
et engageantes. Il parloit bien,
ıchise étoit sur ses lèvres, et
mulation dans son cœur. Il avoit
nistres habiles, et il les trompoit
nier, afin qu'ils pussent mieux
ır les autres. *Emmanuel* se mê-
ne toutes les négociations. Le
t où il signoit un traité avec
cc, étoit celui où elle devoit
ıs se défier de lui, parce qu'il en
un contraire avec le prince en-
. On le craignoit, parce qu'il étoit
uc en expédiens, peu délicat sur la

1599. comme on trouve
cours, des jaloux,
maginent être mal
ces caractères omb
qu'on en veut toujo
des intrigans, et s
d'ambitieux, d'hom
coutumés, pendant
bles, à se mêler de
membres épars et
former un corps c
proposé.

Sa conduite artificieuse.

Il mit cependant
réussir, même les c
juge ordinairement
discussions sérieuse
mêler d'amertume a
lui déclara, à son
parleroient pas d'
mais qu'elles seroie
commissaires, qui f
ne songea donc qu'à
donna des fêtes mag
tisans l'imitèrent; à
narque, ils s'efforcè
duc son séjour en
En revanche, *Emma*
s'occuper que du jeu
spectacles, et des au
qu'on lui offroit; n
mais de vue son obj

confiance que le plaisir établit 1599.
entre les hommes, pour son-
dispositions des principaux sei-
à l'égard du roi.

Il en trouva plusieurs mal affectés différens motifs. *Epernon*, par iple, qui avoit été favori très- nt sous *Henri III*, ne pouvoit coutumer à n'être qu'estimé, et t-être craint sous *Henri IV*. Les de *Bouillon* et de la *Trémouille*, quels la guerre et la confiance du i huguenot donnoient autrefois de considération, ne se voyoient avec peine menacés, par l'accroisnt de l'autorité royale, de n'être que de simples courtisans. Le le d'*Auvergne* étoit rougé de dépit, que le roi, toujours foible pour arquise de *Verneuil*, sa sœur, ne loit pas l'être assez pour l'épouser; *Biron*, le malheureux *Biron*, s'exoit en plaintes frivoles, qu'il vouloit e croire importantes, et qui maroient plus de désordre dans son t que de corruption dans son r.

Emmanuel se plaignant lui-même, itrant avec un feint intérêt dans chagrins des mécontens, devint itôt confident de leurs murmures.

1599. Il eut des conférences
entrevues nocturnes,
il tâchoit d'aboucher ens
seigneurs, afin de don
telligence un air de c
qu'il ne pussent plus rec
vant réunis, et tous égal
sés à abaisser la puissa
convenoient assez qu'ils
traider à secouer le joug
il étoit question de fix
de s'engager, le duc
trouvoit froids et peu
se renvoyoient l'un à l'
des premières démarche
que *Biron* qui, incapabl
lation et de crainte, se
serve.

Il gagne Biron. 1600. Sa défection fut l'ouv
ports envenimés qui al
courroux contre le roi
Savoie lui disoit que ce p
pas la noblesse de son r
craignoit qu'elle ne s'él
« vous en donner une
« réplique, lui dit un
« cieux *Emmanuel*: v
« j'ai une nombreuse fa
« voulu établir une de
« France, et j'ai propo

la donner, s'il vouloit vous faire 1600.
t sortable ».

' *choix faites-vous ?* m'a ré-
Henri : *cette famille n'est pas*
ième de mon royaume. Con-
pour confidence, repartit le
ıt maréchal, *le roi m'a dit que*
s un fourbe, *et qu'en même*
ue vous offrez de vous déclarer
i contre les Espagnols, *vous*
un traité d'alliance avec eux.
itique aguerri sourit à ces sortes
oches. *Emmanuel* n'y fut sen-
ue parce qu'ils lui firent voir
mauvaise foi étoit connue, et
mença à appréhender de n'être
sûreté en France. En effet, on
dans le conseil de l'arrêter :
uté du roi le sauva ; mais le
jue ne poussa pas la générosité
abandonner le marquisat de
Le duc vit donc qu'il falloit
ler, ou s'attendre à la guerre ;
oubla ses caresses auprès de
, ils joignirent leurs ressenti-
et pour mieux cimenter leur
Emmanuel appela à son secours
eux comte de *Fuentes*, dont les
s et les offres étoient bien capa-
e vaincre les derniers scrupules

1600.

Il s'appuie du comte de Fuentes.

Bentivoglio, t. 2, page 3.

D'Ossat, t. 2, p. 103.

Cannaye, vol. 1 et 3.

de *Biron*, s'il lui en restoi
Dom *Pédro Henriquez de*
comte de *Fuentes*, l'ennemi
le plus acharné qu'ait jamais
IV, étoit gouverneur de M
Philippe III, roi d'Espagne
la grandeur de sa nation, il
voit souffrir qu'elle eût de r
Vénitiens, le pape, les Suiss
que peu endurans, tous s
souffroient de son humeur
nante. S'il ne les attaquoit
menaçoit; s'il ne renversoit
forteresses, il en bâtissoit
terrain. L'Espagne, qui gag
manège, le laissoit faire, sau
savouer quand les plaintes d
trop fortes: cependant elle
toujours quelque chose de se
tions. Le duc de *Savoie* et
de *Fuentes* n'étoient pas an
il se craignoient, et se
réciproquement de digue:
vant s'entamer, quelquefo
réunissoient; et *Emmanuel*
de trouver en lui un bon
quand il s'agissoit d'agir cont
IV. Il en est des haines c
inclinations; on en chercheroi
inutilement la cause. L'aver
simple gouverneur de Mil

un roi de France, dont il n'avoit été 1600.
ni le sujet ni le prisonnier n'est pas
aisée à concevoir. Cependant elle existoit, soit jalousie de nation, soit dépit de voir la France florissante et sa patrie abaissée. Dom *Pédro* ne parloit jamais d'*Henri IV* qu'en termes offensans ; il aimoit à en entendre dire du mal. Tous les exilés du royaume trouvoient un asyle auprès de lui, et l'histoire l'accuse d'avoir été l'instigateur de quelques entreprises contre la vie du monarque. Il le fut au moins de complots contre l'Etat, et peut-être s'y crut-il autorisé par une juste réciproé de l'exemple donné par *Henri* -même, qui se faisoit peu de scrudes secours de tout genre qu'il odiguoit secrètement aux Hollandais. Les préjugés nationaux nous empêchent ordinairement d'être justes à cet égard, et nous appellons trop souvent politique habile et même nécessaire dans nos princes, ce que nous taxons de crime dans les autres. Au reste, cet homme qui ne connoissoit pas de frein en fait de politique, ce même homme étoit dans son gouvernement juge sévère et intègre, fidèle à sa parole, d'ailleurs grand guerrier, travailleur infatigable, décisif, opiniâtre, tel enfin

1600. que sa haine ne pouvoit êtr
doutable. Sitôt que le duc c
fut sûr qu'il falloit perdre le
de Saluces, ou donner l'équi
travailla à prévenir ce malhe
y remédier. *La Fin*, qui é
jours auprès de *Biron*, et q
secret du comte de *Fuentes*
en traité ce qui n'avoit été ju
qu'en projet. On promit la
neté de la Bourgogne au ma
Emmanuel ajouta à cette amo
ordinaire du mariage d'un
filles. Moyennant ces appâts
fut tout entier aux ennemis
Il fut encore convenu que,
tirer de France, le duc de S
cepteroit toutes les conditio
roi voudroit lui imposer; ma
retourné dans ses états, il ju
à propos de faire la guerre qu
sa parole, le maréchal soulè
mécontens du royaume et se
à lui à leur tête.

Nicolas Pasquier, l. 10 du l. 7, p. 1300.

Par suite de ces mesures
bien des difficultés et des pro
faites par le duc de *Savoie*
dantes à conserver au moins u
du marquisat de Saluces, i
enfin avec le roi. Le trait
qu'il rendroit purement et sir

Traité offert au duc de Savoie, et hostilités contre lui.

ıarquisat, ou bien qu'il le garderoit 1600.
donnant en échange, la Bresse, le
t de Barcelonette, le val de
re, et ceux de la Pérouse et de
rol. *Emmanuel* se servit habi-
ent de l'option qu'on lui laissoit,
demander un délai de dix-huit
is, à l'effet de se consulter, ainsi
les grands de ses Etats. Les com-
res en accordoient six; *Rosny*
vouloit point du tout. *Henri* prit
milieu; il en donna trois. Le duc
signa, bien résolu de mettre à
fit le temps qui lui étoit donné,
ir ne point exécuter le traité. Au
ut du terme, le roi l'envoya sommer
sa parole. *Emmanuel* répondit par
lemande d'un nouveau délai. Le roi
usa, et insista pour avoir le dernier
t du duc. Alors celui-ci qui se crut
fort des secours qu'il avoit sol-
tés de l'Espagne, dans l'intervalle
la négociation, et de ses liaisons
c les mécontens de France, leva
masque, et répondit insolemment
il ne rendroit pas le marquisat, et
si le roi entreprenoit de le lui
ever par la force, il lui donneroit
la besogne pour quarante ans. Mais
ly qui s'attendoit au refus, avoit,
grand maître de l'artillerie,

1600. tout préparé de longue-ma
la guerre fût courte. Ce
d'une campagne, qui se te
l'hiver.

Henri, qui ignoroit l'
maréchal, lui offrit le com
d'une de ses armées, pend
même attaqueroit le duc ave
Le maréchal se trouva dan
embaras. Prendre le comm
c'étoit s'ôter le moyen de c
les provinces, pendant que l
occupé à la guerre ; ne le pa
pendant qu'on savoit l'ai
avoit pour ces sortes d'empl
s'exposer à des soupçons
étoient fort partagés dans s
La Fin vouloit qu'il remer
de *Savoie*, au contraire, qu
parce qu'il comptoit que so
à la tête des troupes de Fr
obligé de le ménager.

Biron est forcé de le vaincre.

Sully, t. I, l. I. p. 454.

La Guesle, page 31.

En effet, il ne tint pas a
d'essuyer la honte d'échou
entreprises qui lui étoient
mais il ne pouvoit se laisse
sans collusion trop visible.
de moyens, soit confiance
blesse des attaques, *Emm*
laissé ses places sans viv
munitions, abandonnées à

nisons et à de mauvais commandans ; 1600.
sorte qu'inutilement le maréchal
donna tous les mouvemens néces-
ires pour les sauver. Il faisoit passer
gouverneurs la connoissance de
tranchées ; il laissoit entrer du
ours ; il ne les attaquoit que par
endroits les plus forts ; les exhor-
de se défendre du moins quelques
: malgré cela, il emporta toutes
places du duc devant lesquelles il
présenta ; et en deux mois, *Emm-
nuel* se vit exposé à perdre ses états,
réduit à faire une paix désavan-
ıse : situation qui désoloit *Biron*,
ı faisoit maudire ses propres succès.

Le porteur de ses avis aux capitaines
ıemis, étoit *Renazé*, secrétaire de
Fin. Quelquefois le maréchal les
ımoit par écrit, et pour lors ils
ıient conçus de manière à souffrir
ne interprétation favorable, en cas
u'ils fussent surpris. Pendant que le
crétaire étoit ainsi employé, le maî-
e passoit rapidement du camp de
Biron en Piémont, et du Piémont à
Milan, d'où il rapportoit à *Biron* de
uvelles calomnies contre le roi ;
ouvelles par la manière de les rendre,
c'étoient toujours les anciennes im-
ions : savoir, que le monarque

Dangers auxquels le roi est exposé.

La Guesle, page 33.

Matthieu page 516.

1600. étoit dévoré de la plus l
contre le maréchal; que
lui pardonneroit ses victo
tôt ou tard il en change
phées en pompes funèbre:
soit en forme de reproche
Biron, quoique malgré lu
à conquérir les états du d
Il sembloit qu'il fût coupa
de ses complices, parce
noit pas contre le roi le
qu'ils lui suggéroient. « Il se
« est forcé de combattre, di
« de *Fuentes*, pendant qu'i
« tout simple de faire la paix
« de ses alliés ». *Il n'a qu*
roi quand il viendra dans
nous l'enverrons en Espag
bien traité, et nous l'au
baller et festoyer avec les
Si ces discours n'arrach
Biron son consentement à
trahison, du moins ils le fam
avec l'idée du crime; et pe
que l'adresse des scélérats c
chal écoutoit, ne le rend
d'un horrible assassinat. Ils
de l'envenimer contre le
inspiroient de demander d
tions exorbitantes, de nou
vernemens, des augmen

ance, qu'en bonne politique ce 1600.
ice ne pouvoit accorder. *Biron* étoit
refusé: sa colère alors, sa haine,
ge, n'avoient plus de bornes. Pen-
t qu'il étoit dans un de ces accès
frénésie, il prend envie au roi,
l'armée n'étoit pas éloignée, d'aller
celle du maréchal qui assiégeoit
place ennemie. Celui-ci se doute
Henri IV ne manquera pas de visi-
tranchée; il ordonne à *Renazé*
ler dire au gouverneur de pointer
inon sur un endroit qu'il lui indi-
, et de placer dans un autre une
pagnie d'arquebusiers, qui feront
, à certain signal, sur ceux qui
îtront. *La Fin*, qui étoit pré-
, soit véritable horreur du crime,
pour éprouver le maréchal, mar-
de la surprise, et fait un geste d'im-
ation. *Comment!* s'écrie le fougeux
on, *un homme qui veut me ruiner,*
mme qui veut m'ôter la vie, n'ai-
pas droit de m'en venger? Ces paroles
rquent quelles odieuses préventions
lui avoit inspirées. La résolution
i en étoit une suite, *ne passa pas*,
t-il lui-même en s'excusant, *ne passa*
s les termes d'une première pensée,
veloppée dans les nuées de sa colère
de son dépit. Revenu à lui-même,

1600. il eut honte de son
et empêcha le roi de s
droit funeste où son co
auroit pu le porter.

La Fin prend des précautions contre Biron.

Pour peu qu'un cons
de remords à ses compl
à être trahi. *La Fin*,
maréchal, jugea d'après
ture, qu'il ne seroit
tout risquer pour réussi
ment, il prit des me
repentir de *Biron*, s'il
ressentir; où contre
l'indiscrétion ou la m
arrachoient quelques-u

Il commença à garder t
lettres, réponses, mém
voient contribuer à sa déc
le maréchal lui ordonnoi
en sa présence, il les dé
tement, et en jetoit d'a
leur place. *La Fin* n'ab
pour cela les négociatio
Biron, dont il restoit to
cipal instrument. En nov
Milan un nouveau traité
dre du maréchal de ne
On y convenoit que le
pouvoit faire la paix, p
dité des conquêtes des
çaises l'y contraignoit;

que les armées seroient retirées, 1600.
·omproit cette paix; qu'alors les
nols interviendroient dans la
·e; qu'ils donneroient au duc de
le titre et l'autorité de lieutenant-
ıı de leur couronne, et qu'ils lui
reroient la propriété de la Bour-
:, avec le mariage d'une princesse
Savoie; que si la guerre tournoit
, l'Espagne, en faisant la paix, don-
·oit au maréchal un million d'or comp-
, et six cent mille écus de rente à
ıcher par-tout où il voudroit. Ce-
ıdant, comme ce n'étoit qu'à regret
'*Emmanuel* abandonnoit ses pré-
tions, et plioit sous les conditions
: la France lui imposoit, il traîna
g rre le plus long-temps qu'il put,
ndant l'activité des armes du roi,
des projets de traités dont il reculoit
conclusion, quand on étoit prêt à
ıir.

Pendant ce temps *Henri IV*, dont Mariage du roi. *Passim.*
ésence ne paroissoit plus si néces-
: dans ses armées victorieuses, vint
Lyon au-devant de sa nouvelle épouse.
[›uis plusieurs mois on travailloit
la dissolution de son mariage avec
arguerite de Valois. Comme les
parties étoient d'accord, l'affaire n'é-

1600. prouva du côté de Rome
ficultés de forme. On fon
du divorce sur la parent
degré, et sur le défaut de
libre de l'époux et de
avoient été forcés par
Dégagé de ces nœuds, *E*
d'autres avec *Marie de*
de *François II*, grand du
Elle avoit 26 ans; âge
espérer une prompte f
les Français desiroient,
point exposés à des guerr
la succession. Aussi to
célébra-t-elle cet évènen
guificence et épanchem
comme une félicité pub

Paix avec la Savoie. 1601.

A la conclusion de
joignit la conclusion de
la Savoie; nouveau suje
de plaisirs. *Emmanuel* t
pour obtenir des conditi
celles du traité qu'il av
France. Il eut recours
personnes qu'il savoit jou
crédit auprès du roi, p
le pape lui-même; mais e
tint ferme; et tout ce qu'
que le premier traité aur
le duc de *Savoie* garde
quisat de Saluces, mais q

échange la Bresse, le Bugey, et les 1601.
ls du Rhône de l'un et de l'autre
jusqu'à Lyon. A ce prix, *Em-*
uel racheta ses Etats, dont il
été dépouillé, et fit d'ailleurs,
que le disoit *Lesdiguères, une*
de prince, tandis que Henri fai-
une paix de marchand.

Biron éprouva aussi l'indulgence
monarque. Tant de négociations,
trevues, de voyages clandestins,
'oient pu se faire sans que le roi
eût quelque connoissance. Il prit
jour à part le maréchal, dans le
ître des cordeliers de Lyon, et lui
nanda, sous promesse de pardon,
quoi consistoient les intelligences
il avoit eues avec les ennemis de
at, quel en étoit le but et la cause.
ses intelligences, en homme hon-
ıx de se rappeler des faits qu'il
ɔudroit n'avoir pas à se reprocher,
coupable écarta les détails, et ne
t que des aveux imparfaits. Quant à
ır but et à leur cause, il confessa
'il avoit été flatté de l'idée d'épouser
princesse de Savoie; que cepen-
ant il ne se seroit pas écarté de son
evoir, si le roi ne lui eût pas refusé
gouvernement de la citadelle de
ɔurg en Bresse. *Henri*, plein de

Pardon de Lyon.

Mém. Rec. 4 partie, page 292.

1601. bonté, l'embrassa, et l
maréchal, ne te souvi
de Bourg, et je ne me
jamais aussi de tout le
en lui pardonnant sa faut
qu'une rechûte seroit mo
Matthieu, page 492. *Biron* racontant au du
la conversation qu'il v
avec le roi, et combie
satisfait : *Je m'en réjou*
vieux courtisan; *mais*
desirer une abolition, c
de cette qualité ne se r
comme cela. Une abolit
le maréchal, *sera-t-elle*
la parole du roi? Et
abolition au duc de Bir
dra-t-il aux autres? Il c
puissance royale commen
le dessus, et qu'en fait de
elle ne distingue pas e
pables.

Ce fut le plus grand
pour lui, de ce que le
cha point à pénétrer le
trigue; il l'auroit peut-
la séduction, parce qu
ne pouvant douter, ap
détaillés qu'on auroit ex
actions ne fussent désor
se seroit imposé la loi

ulières. Il est possible aussi hant le monarque instruit à eût mieux connu le pardon, ible à la bonté du souverain, noncé à des liaisons qui l'au-ndu ingrat; au-lieu qu'après, loin d'être soulagé, il se omme entre deux feux; bour-ôté du roi, qui, d'un moment, pouvoit connoître toutes les nces du complot, et lui faire e capital de ses réticences; é du côté du duc de *Savoie*, omte de *Fuentes*, lesquels, se voir négligés, pouvoient roi les preuves de sa trahi-: perdre. Mais il craignoit sur-*tazé*, et les autres complices es qu'il avoit employés; ils son sort entre leurs mains et il t qu'une indiscrétion de leur iappée ou provoquée, pour le ir: ce fut donc principale-ntre eux qu'il résolut de se nuer. Il continua ses liaisons ennemis de l'Etat, qui le toujours; mais il changea etteurs auprès d'eux, persuadé id même on viendroit à dé-les complots tramés par ces 1601.

1601. sortes de gens sous ses
don de Lyon couvriro

Avis d'Elisabeth à Biron.

Henri IV oublia ai
d'un homme qu'il aim
le connoissoit curieux
l'envoya en Angleterr
son mariage à la rein
bonne amie. Le maréc
de temps après que ce
laissé monter sur l'éc
d'*Essex*, son favori. C
la vengeance d'un amo
plus de part à son s
politique d'Etat. Cep
avouer qu'il s'étoit ren
moins d'un projet de
beth raconta à *Biron*
sement les erreurs du
qu'il avoit fait de ses
ressources qu'il auroit
son indulgence : elle
tout tenté pour le sau
demandoit qu'un aveu
mission, qu'il daignât
mander grâce. Puis, fi
coup le maréchal, co
de la sensibilité qu'elle
paroître, et se rappel
austères de la royauté
Si j'étois à la place
frère, il y auroit de

bien à Paris qu'à Londres : 1601.
veuille toutefois qu'il se trouve
de sa clémence; pour moi, je
rois jamais pitié de ceux qui
it un Etat. On remarqua qu'en
t compte de son ambassade,
ne parla pas de cet avertisse-

t rare que les exemples corri- Cabale à la cour.
ze que *Biron* venoit d'entendre Sully t. I,
pêcha pas de se joindre à une liv. 2, p. 43.
e qu'il trouva formée à la cour,
nt les chefs n'auroient jamais dû
du chagrin au roi. Le premier,
ri de la Tour-d'Auvergne, duc
ouillon, devoit tout à *Henri IV*,
avoit choisi entre tous les seigneurs
cour, pour lui faire épouser
'lotte de la Marck, souveraine
:dan, dont la main étoit à sa dis-
ion. Le second, *Charles de Valois*,
e d'*Auvergne* et duc d'*Angou-*
, étoit perpétuellement comblé
iveurs du roi, tant en mémoire de
'lesIX, dont il étoit fils naturel, que
gard pour *Henriette d'Entragues*,
nise de *Verneuil*, sa maîtresse,
il étoit frère utérin. L'un et l'autre
ant ce qu'ils avoient et de qui ils
ioient, ne songeoient qu'à en ac-
r davantage. Le duc de *Bouillon*

1601. étoit dévoré du desir
souveraineté, et croyoit
parvenir qu'en renouvela
Le comte d'*Auvergne* :
projet de faire retomb
dans sa famille, et la f
reine ne lui paroissoit
obstacle dont on dut s

Haine entre la reine et la maîtresse.

Marie de Médicis, c
de la première année de
avoit rendu le roi père
Ce bonheur n'empêchoi
que de se livrer aux
amour volage. Ses infi
pliées et peu secrètes ch
épouse, qui ne lui ca
dépit. Delà naissoient d
des picoteries qui, da
d'un particulier, seroie
conséquence, mais qui
d'un roi, influoient s
royaume. *Henriette d'E*
aussi donné au roi deux
tendoit n'être devenue
la loi d'une promesse
antérieure à l'hymen c
moment de la célébrat
signifié à Lyon une op
on ne tint pas compte.
n'en croyoit pas moins
son fils des droits qu'el

. Il s'agissoit d'abord de faire dé- 1601.
le mariage du roi nul, et le
n illégitime; projet chimérique :
quelle chose ne fait pas croire
le le desir de régner et de sup-
une rivale? *Henriette* employa
sfaire les armes du sexe le plus
les charmes et la malice : par
niers elle retenoit tyrannique-
le roi sous son empire; la se-
lui servoit à éloigner *Henri* de
ouse. La favorite possédoit su-
ement le talent de contrefaire,
dans les momens de gaieté, elle
plaisamment le ton de la reine,
anières, son accent et son idiôme
é d'italien et de français : le roi rioit
folies; mais la reine, à qui on le
rtoit, entroit en fureur, et de-
oit vengeance. *Henri* tâchoit
r : il ne vouloit pas qu'on prît
mieux des bouffonneries qu'il pré-
loit n'être faites que pour l'amuser.
rie au contraire, insistoit; et voyant
le roi la payoit de défaites, elle
'oit sa rivale préférée, éclatoit en
oches, et donnoit publiquement
scènes d'humeur et de dépit, qui
ent de vives impressions sur l'ame
ible du monarque. *Henriette* se
oit que ces scènes multipliées ai-

1601. gnoient à la lui rep
lui faire prendre
comme de renvoyer
rence. Elle trouvoit
roi la reconnût ensi
reine, en vertu de
mariage, et qu'il
dauphin à son fils.
la marquise de *Ve*
cette affaire; il n'étoi
si la nature ne l'eût
à désoler une épouse
captiver un prince
Bouillon, le plus fé
bile discoureur de
le second: il formoi
cutoit les difficulté
moyens, rassuroit ce
auroit pu effrayer:
vancer plus que les
mais il avoit soin de
lui, ni écrits, ni tra
décéler. Le comte d'*A*
entreprenant et tém
hardiment l'étendard
parcouroit les provin
Loire, où il semblo
séjour: il s'y conci
par des égards, le clerg
affectation de catholic
par une feinte comp

ı'il souffroit sous le poids des dont ils étoit accablé. Pour on le destinoit à commander pes, tant celles que fourniroit ıe, que celles qui seroient le-France. On devoit, lui disoient eurs, l'opposer à *Henri IV*; ıte seule capable de piquer sa de lui faire oublier son de-ıls ne manquoient pas de lui qu'un homme qui auroit forcé à placer sur le trône l'épouse, et à reconnoître le véritable r, ne devoit pas s'attendre à qu'à une souveraineté, où à autre récompense qu'il desire- Ainsi le duc de *Bouillon* étoit de la conspiration; le comte *gne* en étoit, pour ainsi dire, ıpette, et *Biron*, le bras. Pris, chacun en particulier auroit ı redoutable; mais réunis en-e, et avec beaucoup d'autres qui ne ontroient pas encore, attaquant oi, l'un à la cour, les autres dans provinces, d'autres encore sur les ıtières, ils pouvoient occasionner ı l'Etat des mouvemens très-dange-ı. 1601.

Ienri IV en eut quelques soup- au commencement de l'année. Il Tentatives des factieux, 1602.

ordinaire ; il se mont
sans troupes et sans a
demande quel est le su
tes. Ils répondirent
qu'il veut augmenter
truire les priviléges
noblesse et de la magi
de tout côté des cita
gouverner en despote
ni frein ni lois. Le r
tous ces sujets avec
corps : il leur fait
trompés; que ses int
soulagement des peu
et droites. *Quant au*
il, *celles que je vou*
ront bâties que dans
sujets. Henri avoit ce
ton de vérité qui persu
et ses discours calm
craintes; les murmure
revint triomphant de
ennemis.

Le roi en a des avis.

Canave, t. 1. *Passim.*

Mais elle existoit to
comme dans un volc
plosions indiquoient u
très-étendue, et dont
toit caché. Le roi, cer

ɔjets, sans en connoître précisé- 1602.
t le but ni les auteurs, vivoit dans
armes. *Dufresne Canaye*, son
ssadeur à Venise, ministre péné-
et infatigable, qui étendoit ses
ɔspondances dans toute l'Italie, lui
it qu'on voyoit souvent des
s à Milan et à Turin; qu'ils
eloppoient sous l'ombre du mys-
, et qu'ils avoient, de nuit, de
ntes conférences avec les minis-
le ces deux cours. *Dufresne* nom-
les uns, désignoit les autres, mar-
t heure par heure leurs démarches,
rivoit jusqu'à leurs habits, leur
tenance et leurs gestes. Il mandoit
plus, qu'on déchiroit le roi en Ita-
au sujet de ses mœurs; qu'on dé-
it son gouvernement, pour répan-
; sur lui une espèce de mépris; qu'on
ɔaissoit sa puissance, afin de persua-
à ses alliés qu'il étoit hors d'état de
secourir dans le besoin; qu'enfin
Vénitiens eux-mêmes, malgré leur
tachement pour *Henri*, commen-
çoient à prêter l'oreille à ces insinua-
tions calomnieuses, et à se défier de la
rance.

On est étonné de voir avec quelle indifférence les ministres et le roi lui-même recevoient ces avertissemens. Ils

Canaye, t. 1, p. 350.

1602. poussèrent l'indolence jusq
de faire passer à *Dufresne*
cessaire au paiement de ses
ne demandoit qu'une somr
pour faire enlever un de
Français, qui auroit peut-
toute l'intrigue, et on la r
Henri IV fut mieux servi p
dence de *Biron* que par
ministres.

Biron est soupçonné.

Depuis son retour d'An
maréchal parut peu à la co
étoit-ce en homme méconte
gneux, blâmant tout ce qui
quelquefois rêveur, impatie
tels qu'on voit des gens qui
sés dans une mauvaise affair
l'assurance, et s'obstinent c
de leur conscience. Ses sonc
pas sans cause. Son intimit
Fin commençoit à tourn
font toutes les amitiés fond
intérêts criminels. Il s'étoit
eux des soupçons; le comte
tes, plus connoisseur que le
se douta le premier, sur qu
roles échappées à *La Fin*,
homme à les trahir. Sans l
moigner il le renvoya en
l'engagea, sous quelques p
prendre son chemin par la S

1602.

s étoient donnés à *Emmanuel*, et *Fin* y auroit au moins perdu sa té : mais, soit heureux hasard, prévoyance, *La Fin* prit par la se, et il chargea de la commission la Savoie *Renazé*, son secrétaire, fut arrêté et resserré dans le château de Chiari.

Découvert par La Fin.

Retiré en Auvergne sa patrie, *La* tourne des yeux inquiets sur sa ation ; il se voit au milieu de la nce qu'il trahit, sans asyle chez les gers, auxquels il est suspect. En n il porte des plaintes au duc de *ron* sur la captivité de son secrétaire, n'en reçoit que des réponses inquiétes On ne lui parle de l'infortuné *azé*, que comme d'un homme qu'il fallu sacrifier à la sûreté commune, dont on a été obligé d'étouffer la oix dans le tombeau. Le maréchal lui nseille de ne faire ni recherches ni menaces à l'occasion de ce complice, mais au contraire, tant la crainte est cruelle, de se défaire secrètement de ceux dont il a été accompagné dans ses voyages, et qui pourroient donner des lumières sur ses démarches : affreuses précautions qui font connoître à *La Fin* ce qu'il doit appréhender lui-même, sur tout n'étant plus nécessaire.

1602. Or, depuis le pardo
maréchal, fidèle à la
avoit prise de changer
teurs, ne s'étoit presqu
La Fin. Il donnoit tou
au baron de *Luz*. Ses v
et à Turin, il les faisoit
bert, son secrétaire, q
prétextes de pèlerinage
acheter des armes et
Italie, ou d'y conduire
tilshommes qu'on vouloi
La Fin, qui s'étoit se
défaites, ne se trompoi
but. Il en tiroit cette con
le duc de *Biron* avoi
mêmes intrigues, mais q
d'autres agens. Par le mo
tudes qu'il conservoit d
du maréchal, il étoit auss
conduite personnelle : c
que *Biron* s'éloignoit du
fectoit de mépriser ses
et de le braver, et qu'en
il ne prenoit aucune pr
pour se défendre, ni du r
sauver, si on découvroit q
De toutes ces circonstan
conclut que *Biron* coure
pour lui, il prend son
mande une audience au r

ʼhose étonnante ! dans le temps où 1602.
yeux et les oreilles, tant du roi que *La Guesle,*
ministres, auroient dû être perpé- page 51.
nt ouverts, la demande de *La*
fut négligée ; et peut-être l'auroit-
liée tout-à-fait, s'il n'étoit sur-
fugitif de Piémont, qui en
au roi pour lui inspirer de la
té sur ce que *La Fin* avoit à
. On lui dépêcha donc un exprès
avenir de la récompense qui
roit accordée, et de la conduite
tiendroit pour ne pas alarmer le
hal. Quant à la récompense, *La*
ne demanda que sa grâce, et elle
lut promise. A l'égard des précau-
prendre pour soustraire son in-
ce avec le roi à l'attention de
on, il imagina d'écrire au maré-
qu'il avoit une affaire de famille
exigeoit sa présence à la cour ;
s'il ne s'y rendoit pas dans une
c stance aussi importante, on pour-
it mal juger des raisons qui le retien-
oient en province ; qu'il hésitoit
pendant de paroître à la cour, dans
crainte de lui donner des soupçons,
qu'il s'abandonnoit à sa décision.
ron, toujours confiant, laissa toute
rté à *La Fin ;* et celui-ci vint à

1602. Fontainebleau, de l'aven
et sans aucun soupçon d

La Guesle, page 53. Le roi l'interrogea lu
Sully, t. 1, page 25, 31 et 45. *noissant*, dit la Guesle,
guerriers, quiparlent b
que le son de la tromp
autrement, il ne fit pas
dépositions du délateur
se bornèrent à des di
quand il montra les pap
dérobés à la vigilance
Henri, trop convaincu,
Mon ami, venez me tr
gence pour chose qui in
service, votre honneur,
contentement de tous de
tre vole; il trouve le
partant pour la chasse
faire diversion à ses ch
s'incline vers *Sully*, et
tête contre son cœur, lu
rant : *Mon ami, il y a*
velles; toutes les conspi
moi et mon état, dont
sions que nous douter,
nant découvertes. Il rac
son ministre que c'est *La*
cipal confident de *Biron*
tout avouer; *mais*, dit-il
dans sa déposition beau
même des plus grands

, *sire*, répondit Sully, *deviner* 1602.
homme qui soit traître ! c'est ce
je ne ferai jamais. Henri presse
nouveau *Sully*, qui résiste toujours;
n il lui dit en souriant : *M. de*
ny en est, le connoissez-vous bien?
s, sans même prendre la peine de le
irer sur cette imposture, qui se
uisoit d'elle-même, il lui ordonne
entendre les dépositions de *La*
avec *Villeroy* et le chancelier de
lièvre.

I résultat de leur examen fut qu'il loit mander à la cour le maréchal *Biron*, et qu'il y avoit assez de euves pour l'arrêter. C'étoit une enprise dont l'événement a prouvé la lité, mais qui pouvoit alors paroître icate; car *La Fin* déclaroit, à la ité, ce qui s'étoit passé pendant qu'il oit eu la confiance du maréchal, est-à-dire, jusqu'au pardon de Lyon : nsi, jusque-là, tout étoit connu, et il n'y avoit rien à craindre. Mais depuis ce temps, ne pouvoit-il pas s'être formé des complots plus redoutables? Ne pouvoit-il pas se faire qu'il y eût des complices en plus grand nombre, et plus accrédités; que les mesures fussent mieux prises; qu'il ne fallût peut-être

Il est appelé à la cour.

1602. plus qu'une étincelle po
des mines préparées en
droits du royaume? Il
portant de ne point ala
qui auroit pu, ou se sau
ter avec lui son secret, p
laisser toujours le roi d
embaras, ou frapper à
coup, et embrâser toute

Matthieu, page 494. Il avoit envoyé à la co
Luz pour sonder le te
s'exprima avec lui sur
Biron, en termes obli
effet, malgré le crime
Henri ne pouvoit se défe
tour de tendresse pour lu
coupables : « S'ils pleur
« je pleurerai avec eux
« viennent de ce qu'ils
« je n'oublierai ce que
« ils me trouveront aussi
« mence qu'ils sont vuid
« affections : je ne voudr
« maréchal de *Biron* fû
« exemple de la sévérité
« et que mon règne qui,
« sent a ressemblé à un
« serein, se chargeât to
« nuées, de foudres et d'

Que ne sut-il, l'infortu
les dispositions favorables

1602.

nais trompé par *La Fin*, trompé amis qui croyoient *La Fin* sin-il s'imagina ne pouvoir se sauver le silence. Il délibéra cependant eroit à rendre compte de sa e. Plusieurs personnes de la conseillèrent secrètement de re en sûreté; mais il étoit déjà t l pour hésiter d'obéir. Sous ste de changer les poudres et les nitions de guerre et de bou-forteresses de Bourgogne, de-trop vieilles, *Sully* les avoit es sans en substituer d'autres; de que la province sur laquelle *Bi-*omptoit se trouvoit hors de dé-, sans qu'il s'en fût aperçu.

Il arrive à la cour. *Matthieu*, page 405.

duc de *Biron* arriva à Fontaine-le 13 juin. Son entrée à la cour spectacle. On avoit observé que *Fin* étoit en fréquentes conférences le ministre; que souvent il sortoit maison du chancelier bien avant la nuit, et que le roi s'y trouvoit quefois. Il n'en falloit pas davan-pour rendre les courtisans attentifs ontenance du maréchal : elle fut et hautaine, d'autant plus qu'en it pied à terre *La Fin* lui glissa à le : *Bon courage, mon maître! savent rien.* Cependant, comme

1602. ses affaires étoient dé
conversations ; comme
qu'il n'étoit pas exemp
sans qu'on sût préci
quel point il en mérito
desiré moins de prés
trouva, dit Matthieu
parlât pour son orguei
roit intercédé pour son

Ses entretiens avec le roi. Il aborda le roi avec as
le reçut avec bonté, le
Ib. p. 499 ses jardins, parcourut a
Sully, t. 2, page 48. partemens, et lui fit vo
qu'il y avoit ajoutés ; de
il mettoit en avant des
d'amener une confiden
ron regardoit négligem
comme forcé, répondoi
ment, et même avec in

(1) Sur une des chemi
bleau, on avoit placé le r
la figure d'un conquérant
phées. *Eh bien ! mon cou*
maréchal, en lui montrant c
d'Espagne m'avoit vu comm
il ? Sire, il ne vous craindr
dit *Biron* d'un ton moqueur.
sur le maréchal une œillad
sans doute le fit rentrer en

it venu, disoit-il, non pour se jus-', mais pour connoître ses calom-eurs et en tirer vengeance. Le roi fit entendre assez clairement qu'il t instruit, le conjura de lui ouvrir cœur, lui dit qu'il vouloit tenir entier de lui-même; à cette con-n il lui offrit un pardon général et nnes grâces. Voyant que, mal-tant d'avances, il ne gagnoit rien cet opiniâtre, il lui détacha quel--uns de ses amis, dont les ins-ices ne réussirent pas davantage. *n ami*, disoit tristement le monar-e à Sully, *voilà un malheureux mme que le maréchal; j'ai envie lui pardonner, d'oublier tout ce s'est passé, et de lui faire autant bien que jamais. Il me fait pitié, n cœur ne se peut porter à faire du l à un homme qui a du courage, tuquel je me suis si long-temps servi, et qui m'a été si familier. Mais toute mon appréhension est que quand je* 1602.

outa sur-le-champ : *J'entends, sire, en cette statue, et non pas en votre personne.* Le roi lui répondit avec un sourire amer : *Bien, monsieur le maréchal.* Voyez *Cayet*, page 289.

1602. *lui aurai pardonné, il ne pa*
à moi, ni à mes enfans,
état.

Histoire de la vie de Biron, page 47. Matthieu, page. 415

Si *Henri le Grand* avoit
tes, quelles devoient être le
de *Marie de Médicis!* u
une mère, qui se voyoit men
elle-même chassée du trône,
arracher le sceptre à son fils
Fin déposoit avoir entend
comte de Fuentes, *que jam*
d'Espagne ne se fieroit aux
si ce n'étoit qu'ils fassent
race des princes du sang,
mençant par le roi et son da
que l'intention du maréchal
renverser toute la France. O
à la vérité, cet affreux projet
un complice qui cherchoit p
se faire valoir, et cette sorte d
n'est pas toujours convainca
comme on rappelle tout en
circonstances, quelques pers
souvinrent que *Biron* avoit dit
avoit qu'un coup d'épée qui
pêcher d'être souverain;
homme assez imprudent po
échapper ce propos, il étoit
nable d'appréhender des extré
cheuses, ou un coup de désesp
térêt que la reine avoit da

re, ne permit pas au roi de lui 1602.
sser ignorer l'importance. Il l'ap-
ıx conseils qui se tinrent à ce
; et ce furent peut-être ses frayeurs
larmes qui arrachèrent à la jus-
du monarque les derniers ordres
e l'infortuné Biron. *Mais aupa-
ıt*, dit le roi, *je lui veux dire
que s'il se laisse mener par
ce, il ne s'attende plus à grâce
conque de moi.*

lein de cette idée, *Henri* suit de Sully; t. 1, page 49
le criminel, l'examine, le voit Matthieu, page 5c3.
r et causer, sans qu'il paroisse
lé ni inquiet. Enfin, comme la
s'avançoit, il l'appelle dans sa
ıre; et faisant un dernier effort,
dit il : *Maréchal, c'est de votre
he que je veux savoir ce dont, à
regret, je suis trop éclairci. Je
assure de votre grâce, quelque
que vous ayez commise contre
i. Le confessant librement, je vous
rirai du manteau de ma protec-
, et l'oublierai pour jamais. Oh!
c'est trop*, répondit l'obstiné Biron,
*c'est trop presser un homme de bien
qui n'a eu d'autre dessein que celui
qu'il vous a dit. Plut à Dieu*, répli-
qua le roi; *mais je vois bien que je*

1602. *n'apprendrai rien de*
voir si le comte d'Auve
davantage. Il sort sou
examine par lui même s
ordonné étoit prêt. En r
chambre il congédie t
et s'adressant au maréc
Adieu, Baron de Bir
ce que je vous ai dit.

Il est arrêté Il étoit encore temps
terné aux pieds du mon
auroit obtenu grâce : m
pour fléchir, il sort ; la
Aussitôt *Vitri*, capitain
saisit par le bras, et lui
épée. *Mon épée !* s'écri
mon épée qui a tant
services ! Il la détache
demande à parler au roi
laissé passer le moment
corde, et ce moment é
vint plus. En traversan
gardes, il eut l'imprud
Vous voyez comme on
catholiques ! parole qu
sonne.

Dans le même temps,
capitaine des gardes, d
au comte *d'Auvergne*:
la, dit-il sans se décon
jamais tué que des sa

avois averti de ceci, il y a deux 1602.
tres que je dormirois. En effet,
se coucha tranquillement et dormit.
maréchal, au contraire, passa la
dans son manteau, livré à la plus
ide agitation; il se promenoit à
nds pas, frappoit du poing contre
murailles; il apostrophoit les gar-
se parloit à lui-même, se repro-
nt de n'avoir pas suivi le conseil
on lui avoit donné de se sauver;
prioit qu'on avertît ses secrétaires de
i ses papiers, d'avouer une chose,
i taire une autre; il s'interrompoit
uite, en se rappelant qu'il étoit
onnier, et qu'il n'y avoit plus là
rsonne pour lui obéir. Infortuné!
qui commençoit à sentir l'abandon gé-
ral, la plus terrible épreuve d'un
sonnier accoutumé à la foule, com-
ne de la grandeur.

Le lendemain le maréchal et le comte d'*Auvergne* furent transférés par eau de Fontainebleau à la Bastille. Le roi donna, le 18, des lettres patentes qui attribuoient le procès au parlement. Il fut instruit par *Achilles du Harlay*, premier président, *Nicolas Potier*, aussi président, assistés d'*Etienne Fleuri* et *Philibert Thurin*, conseillers, nommés rapporteurs.

1602.

Les parens de Biron demandent sa grâce.

Vie de Biron, page 49.

Avant toute action juridiq
parens et les alliés du maréc
tinrent permission de se jeter au
du roi. Le duc de la *Force* p
parole. Il rappela les services
sonnier, ceux de sa famille, l
nie que son supplice feroit reja
elle, et il employa tout ce que
pouvoit fournir de pathétiq
fléchir la justice du monarque
fléchir dans son cœur les senti
son ancienne bonté. *Henri*
d'un air pénétré; puis repre
points de sa harangue, il leur
ces sortes de punitions ne d
roient pas les familles; et il l
par son propre exemple : « Ca
« je ne me fais pas honte d'
« cendu des *Armagnacs* et d
« de *Saint-Pôl*, qui ont
« l'échafaud. Quant à la clémen
« vous voulez que j'use à l'
« sieur de *Biron*, ce ne seroi
« corde, mais cruauté. S'il n
« que de mon intérêt partic
« lui pardonnerois, comme je
« donne de bon cœur; mais il
« mon état, auquel je dois be
« de mes enfans que j'ai mis au
« qui pourroient me reproc
« tout mon royaume, si je

llir, que j'ai laissé un mal que 1602.
connoissois. Je laisserai faire le
rs de la justice : vous verrez le
ıt qui en sera porté. J'appor-
ce que je pourrai à son inno-
e. Je vous permets d'y faire ce
vous pourrez, jusqu'à ce qu'on
ısse qu'il soit criminel de lèse-
té ; car alors le père ne peut
ıter pour le fils, le fils pour le
, la femme pour le mari, ni le
e pour le frère ».

historien *Matthieu* remarque
re les papiers produits par *La*
on en choisit vingt-sept, *non ceux*
concluoient le plus contre Biron,
ceux qui ne parloient que de
En effet, entre les pièces qu'on
ve dans les différentes relations,
n'indique la complicité du
l'*Auvergne* et du duc de *Bouil-*
; toutes regardent exclusivement le
réchal.

'accusation contenoit quatre chefs
ncipaux : 1°. d'avoir eu intelligence
c l'archiduc, par *Picoté*, dont il
oit les voyages ; d'être entré en
ıté avec le duc de *Savoie* et le comte
Fuentes, soit directement, soit
l'entremise de *La Fin* ; 3°. de
re entendu avec l'ennemi pour re-

Les griefs contre lui.

1602. tarder la prise des plac
et faire recevoir des é
royale; 4°. d'avoir ave
ment de Sainte-Cathe
le canon sur un endr
mener le roi, et de lui
buscade d'arquebusiers

Instruction du procès. On lui présenta d'a
et ses mémoires, qu'il re
ils étoient écrits à dou
donna celui qui étoi
cause; et ainsi il ôta
pour le moment, tou
juges lui demandèrent
quelque reproche à
La Fin. Loin d'en fa
pondit qu'il le regar
honnête homme. Aus
la déposition de *La*
quoit les mêmes pièce
plus naturel, et tout
que *Biron* avoit donn
s'emporta pour lors co
que c'étoit un traître,
gné par ses ennemis p

Cependant le sens
restoit incertain, parc
donnoit un, et *Biron*
tirer une preuve concl
fallu un nouveau témo
par le criminel, qu

sens, en se joignant à l'un ou 1602.
e : c'est ce qui arriva d'une
e accablante pour le maréchal.
ıazé étoit ici, s'écria-t-il, *il*
oit le démenti à La Fin. A
voit-il parlé, que *Renazé* parut.
r même que *Biron* fut arrêté,
onnier se sauva du château de
, après avoir gagné ses gardes,
nment moyennant l'argent que
ice lui fournit. Il les emmena
ıi, échappa à toutes les pour-
lu duc de *Savoie*, et vint sans
ortifier le témoignage de *La Fin.*
ésence fut un coup de foudre
accusé ; à peine en voulut-il
ses yeux : il ne pouvoit conce-
ar quelle fatalité cet homme,
voit cru mort, sortoit du tom-
pour le confondre. Il pensa
manuel le trahissoit, et dans le
r moment de sa surprise, il
le silence.
endant il reprit ses esprits ; et Matthieu,
ant convaincu sur le sens des page 510 et 511.
, il réclama le pardon que le
avoit accordé à Lyon : mais il
lui-même ce moyen insuffisant,
s aveux qui lui échappèrent ;
errogé sur les circonstances
ardon, il répondit : « Je ne puis

1602. « nier que je n'aie dit au
« qui s'étoit passé ; mais
« que le refus de la citad
« m'avoit rendu capable
« et de tout faire, j'ai cr
« devois spécifier ce que
« d'avoir entrepris ». Rais
par-tout ailleurs que de
bunal établi pour juger un
crime qui n'admet pas
vague et verbal, mais c
une abolition spécifiée et
lettres-patentes. Le mar
qu'il n'avoit rien machin
devoir, depuis le pardon.
sement la preuve qu'il fo
son innocence, frappoit
c'étoit une lettre, sans d
à *La Fin :* il lui écrivoit q
plus se mêler d'intrigues
naissance du dauphin av
ombrages et ses variétés.
étoit du commencemen
1601 ; le dauphin n'étoi
fin de septembre même an
donc écoulé, depuis le p
sieurs mois, pendant les
avoit persévéré dans *ses*
ses variétés.

Il est vraisemblable qu
fixa au pardon de Lyon

ıdances avec l'ennemi, parce 1602.
ɔuis ce temps, ne s'étant plus
La Fin, il se flattoit de n'avoir
preuves victorieuses contre
ne se trompa pas. Ses confi-
ns ces derniers temps, avoient
on de *Luz* son ami, et *Hébert*
:taire. Le premier, réfugié en
ɜ, ne put être contraint d'en
second, appliqué à la ques-
souffrit les douleurs sans rien
mais on ne pouvoit se tromper
ıotifs qui l'avoient fait envoyer
, ni croire qu'un secrétaire
ı quittât son maître pour des
ussi frivoles que celles qu'on
, et qu'il allât voyager dans
étrangers, pendant que son
uprès du maréchal étoit néces-
donc la constance et la fer-
Hébert lui sauva la vie, elle
garantir celle de son maître.
juillet, le chancelier se rendit
ment : les pairs qui avoient
'oqués n'y vinrent pas ; mais
ouva cent douze juges. On
trois séances à entendre le
lu procès, et, le 27, le maré-
ɔmené de la Bastille au Palais.
ıc de *Biron* parut grand en Il est étendu sur la sellette.
asion ; il mit dans sa défense

1602. toute la modestie du r
l'énergie de la doul
des juges, leur gravit
objets si imposans, n
pas. Il commença s
l'exposition des manœ
pour le séduire ; il
moyens de prétendu
dont il est étonnant qu
servi (1), et plus ét
qu'une ame qui n'étoi
soit laissé surprendre ;
que quand on a une
cœur à la flatterie, to
victorieuse entre les n
Le maréchal détailla
sons qui l'avoient emp
roi, depuis son arri
bleau, les aveux qu'il d
« *Fin* et moi, dit il,
« juré de ne jamais

(1) *La Fin* lui faisoit
cire qui remuoient et par
sur lui, le baisoit sur l'
l'oreille. Voilà ce qu'un m
dit sérieusement devant s
disculper d'un crime de lè
Vie de Biron. Passim.

croyois ma conscience liée par 1602.
rment. De plus en arrivant,
Fin lui-même m'avertit qu'il n'a-
rien avoué; et comme j'étois
résolu de ne jamais rien exécuter
que nous avions pu projeter
ible, j'ai cru inutile de décla-
choses qui ne devoient point
de suite, et qui pouvoient nous
rer tous deux.
de convenir d'avoir eu dessein Matthieu
re la vie du roi en péril, il page 102.
t qu'au contraire c'étoit *La*
i étoit coupable de ce conseil,
l l'avoit rejeté avec indignation.
à l'accusation de s'être entendu
ennemis de l'état pour ménager
troupes et leurs places, il y op-
une énumération rapide et véhé-
des choses qu'il auroit pu faire
s le service du roi dans les am-
s, à la tête des armées dans le
il et ailleurs, sans être exposé aux
ons de trahison. « Ne pouvois-je
as, dit-il, me défendre en Bour-
gne, amasser de l'argent, des
oupes, des munitions, refuser de
ir, puisque j'avois été averti?
; ame coupable et peinée de
horreur de sa conscience, fût tom-
ée en pièces de peur et de trem-

1602. « blement ; mais la se
« que j'avois de ma fide
« cence de mes desseins
« voient donner aucune
« défiance. Je disois tou
« même : j'ai trop bie
« pour ne pas penser qu
« son serviteur. Je ne
« que le foudre de la ju
« offenser un homme r
« tranquillité de sa con
« leurs j'étois assuré qu
« pardonné, et que je
« offensé depuis le parc

Il répéta ce qu'il avo
porteurs pendant l'instr
« puis nier que, dans
« je ne dis pas au roi tou
« passé ; mais en lui disa
« de la citadelle de
« rendu capable de tout
« faire, j'ai cru que je
« fier ce que j'avois hon
« trepris. Le roi ne m
« donné la vie alors, q
« ravir maintenant ? S'i
« considérer mes servic
« rances qu'il m'a donn
« ricorde, je me con
« mort. Je n'espère pas
« justice, mais en la vô

qui vous souviendrez mieux que lui des périls que j'ai courus dans les bacchanales de la ligue, et que sans les services que j'ai rendus alors, ıs ne seriez pas à présent mes ju- J'implore la miséricorde du roi; quand je ne dirois mot, les plaies t je suis chargé la demandent ur moi ». Puis il ajouta, en pous- un soupir: « Ma faute est grande, essieurs; mais les grandes offenses veulent de grandes clémences. Quoi qu'il en advienne, je me confie plus en vous, que je ne fais au roi, qui, m'ayant autrefois regardé des yeux de son amour, ne me voit que de l'œil de sa colère, et tient à vertu de m'être cruel, et à blâme d'exercer envers moi un acte de clémence. Ah! il vaudroit mieux pour moi qu'il ne m'eût pas pardonné la première fois, que de m'avoir donné la vie pour me la faire perdre honteusement ». 1602.

Biron cessa de parler; il eut la ·olation de voir ses juges atten- s, et ne se retira pas sans quelque ıoir.

La cour se rassembla le 29. On alla ıx opinions: la loi étoit contre l'ac- ; il avouoit qu'il avoit eu com- Condamné.

1602. merce avec les ennemis de
pardon donné à Lyon sur
imparfait, n'étoit point revê
mes légales; le roi d'ailleurs,
présentations de quelques-
ministres qui redoutoient l
Biron, s'il échappoit, le révo
lettres expresses qui furent a
parlement; il se trouvoit an
fortes présomptions que,
pardon, il avoit persévéré
mêmes intrigues. Enfin, il
voir voulu exposer la vie du
deux témoins non reproc
moient contre lui. Il fut d
damné tout d'une voix à av
tranchée en place de Grève
convaincu du crime de lèse
par les conspirations par
contre la personne du roi, e
sur son état, proditions et tr
avec les ennemis de l'état.

Quelques juges proposère
créter *La Fin* et *Renazé*
chancelier remontra que ceu
couvrent les conspirations
quelles ils ont trempé, sont
lement dignes de pardon, mai
récompense. *Peut-être*, aj
toute cette faction ne sera p
avec la tête du maréchal; il p

tre encore qu'on aura peine à 1602.
ouvrir, si le bon traitement fait complices de celle-ci, n'engage utres à parler.

te précaution n'étoit que trop saire contre les ennemis de la nne et de la fortune de *Henri IV*. avons remarqué qu'un des plus nimés étoit le comte de *Fuentes*. iroit peine à imaginer jusqu'où t son dépit et sa rage, quand il *ses corruptions découvertes* par détention du maréchal. *Fuentes* inoit l'Italie, par la grande idée il avoit répandue de la puisance gnole, comparée à la Françaisé. oit de sa politique de déprimer -ci, et de faire croire que le roi ance n'avoit ni justice ni autorité, e les puissances d'Italie qui quitte-nt l'Espagne pour s'attacher à la ance, feroient une fausse démarche t ils pourroient se repentir. Rien étoit si capable de détruire ces pré-ns inspirées aux Italiens, qu'une nute ferme de la part de *Henri* , dans la circonstance d'une cons-ation contre lui. C'est pourquoi le uverneur de Milan s'appliqua à la prier. A la première nouvelle de sonnement de *Biron*, *Fuentes*

1602. soutint que le maréchal étoit
et que le roi ne l'avoit f
que par jalousie. Il publia c
toute la cour se déclaroit p
sonnier ; que la moitié du
se soulevoit en sa faveur,
roi n'oseroit jamais le fai
Dufresne Canaye, ambassa
nise, mandoit à *Henri* ces
l'impression qu'ils faisoient
ses alliés. L'Italie entière
a les yeux tournés sur votre
et si vous ne punissez, vo
gence sera traitée de crai
foiblesse. Ainsi plusieurs ca
coururent à la mort du duc
ses fautes, les frayeurs de
l'arrogance du comte de F
de ses autres *fauteurs et ins*
enfin la nécessité d'un exe
pour réprimer les brouille
dans, que pour soutenir le
l'état au dehors.

Exécuté. Etienne Pasquier, 4e et 5e lett. 2e vol. p. 499 et 505. Davrigny, a v. p. 29. *Vie de Biron*, p. 153. *La Guesles*, page 60.

On laissa passer un jou
condamnation qui fut pro
30 juillet, et l'exécution. Po
intervalle, les parens obtinre
lieu de l'exécution seroit c
qu'elle se feroit à la Bastil
à la Grève. Quelques person
qu'il y eut dans ce change

précaution que d'égards, et qu'on it, parce qu'on craignit quelques iens de la part de ses amis. Le lui accorda aussi la grâce de faire tament, et de n'être point lié. *grâces ! quelles grâces !* s'é- le malheureux *Biron* d'une voix e par les sanglots. *Quoi ! ne pou- on me garder céans, les fers mains, pour se servir de moi un jour d'importance? Monsieur,* -il au chancelier de Bellièvre, *avez tant aimé mon père ! encore vez-vous représenter au roi ce que s. Jamais, non jamais je n'ai té à sa personne.* Quand on lui ces paroles de la sentence, pour oir attenté à la personne du roi : *en est rien,* s'écria-t-il transporté fureur, *cela est faux ; ôtez cela.* répéta encore sur l'échafaud : *A la rité j'ai failli ; mais pour la per- te du roi, jamais, non jamais.* appela à ce triste spectacle quel- s personnes choisies dans les diffé- rens corps, dans le conseil, le parle- nt, la ville et les marchands. Elles ent témoins des transports du ma- il, de l'espèce de délire qui égara n esprit ; non disoit-il, à cause de rt, qu'il avoit mille fois affrontée 1602.

1602. dans les combats, mais à
honte du supplice. *Ah! que*
bien, dit-il aux soldats q
les armes en descendant d
de la Bastille, *que je vo*
que quelqu'un de vous
d'une arquebusade à t
corps!

Ce souhait n'étonnera pas
se peindra *Biron*, et entrera
ame déchirée par une foule d
accablantes. Il étoit d'un te
tout de feu; un sang pétil
lonnoit dans ses veines. Na
impatient, jamais il n'avo
d'adversités. Duc, pair, n
France, *Biron* se voit t
déchu de sa grandeur; il r
son esprit ses victoires, se
ses triomphes, compare s
éclat à l'état humiliant où il
à la mort ignominieuse qui
se rappelle ses projets ch
leur funeste issue, ses pe
qui l'ont précipité dans l'abi
l'abandonnent; il est forcé
à lui-même qu'il ne lui fa
aveu, un mot pour se sauv
n'a pas voulu le prononcer.
ce moment que ses gardes
viennent baiser sa main, et

er adieu. Les ministres d'une re- 1602.
›n trop négligée, lui présentent des
solations que son trouble l'empêche
admettre dans son cœur. Il s'agite,
frissonne, puis reprenant courage,
marche vers l'échafaud du même
dont il alloit au combat; il monte,
rde autour de lui d'un air inquiet;
cherche l'épée du bourreau, qu'on ca-
à ses yeux; un tremblement général
saisit, il se précipite à genoux, et
bande lui-même les yeux; mais, au
ment qu'on veut le toucher pour
couper les cheveux, il s'écrie d'une
tonnante: *Qu'on ne m'approche*
, je ne saurois l'endurer: si je
mets en fougue, j'étranglerai la
oitié de ce qui est ici. Son œil étin-
it, son geste, sa menace, glacent
effroi les plus hardis: enfin il se re-
et à genoux; et plus prompt que
regard, le bourreau lui abat la tête
d'un seul coup.

Ainsi périt *Biron*, victime de son opiniâtreté, de son orgueil et de sa crédulité: il le reconnut trop tard, lorsqu'en parlant de ses complices, il les nommoit, *non complices de fait, mais vrais fauteurs et instigateurs;* et lorsqu'il disoit *qu'il y en avoit de*

grâce.

Siri, t. 1, page 105.

du comte d'*Auvergne*
Bouillon avec le maréc
croit *Siri*, ces deux sei
rent pas les seuls enga
affaire. Le roi seul en
par des conversations qu
baron de *Luz*, et par les
bert après la mort de so
premier s'étoit retiré e
dans les places voisines
pagne. Le président *Je*
trouver, et le détermina
au roi, qui fut content d
et le renvoya satisfait
Hébert avoit été con
prison perpétuelle; il m
par un récit exact de to
on lui accorda de se reti
mais de-là il passa auprè
Fuentes. *Henri* fit gr
d'*Auvergne*, à conditio
tretiendroit plus aucun c
les Espagnols. Pour le
lon, quelque sauvegarde
posât, il ne voulut pa
cour; il se sauva en A
il resta long-temps erra

Cet acte de fermeté éto

1602

Ce qu'on pense de cette affaire.

Observ. de Bassompierre sur Dupleix, page 110.

Siri, t. 1, page 163.

irs : jusqu'alors ils s'étoient crus ri de pareilles exécutions. Rendus, préjugés de la ligue, peu dé- r les règles austères de la fidé- s'imaginoient qu'il leur étoit de former des confédérations Français, et d'entretenir des ndances avec les étrangers, s de l'état, ou autres, pourvu ne se portassent pas jusqu'à des ités. Ces principes anarchiques ne ent pas si-tôt en France, puis- *Bassompierre*, qui écrivoit plus te ans après, dit, par forme probation de la conduite de *Henri* lans cette affaire : *On fit beau- de bruit de cette conjuration, laquelle il n'y eut pas un homme pied, pas une bicoque prise ; pas déclaration faite. Elisabeth*, au aire, instruite des droits rigou- de la royauté, et jalouse de leur ité, ne sut pas plutôt la déten- *Biron*, qu'elle exhorta *Henri* à laisser son crime impuni. *Les res*, lui mandoit-elle, *sont des emflammés, qui doivent brûler mains de ceux qui veulent les ier.*

La cour d'Espagne paroît n'y pas prendre de part.

tte princesse étoit fort piquée de ix de Vervins, qui s'étoit faite

1602. sans son aveu, et qui
Canaye, t. 2, page 342. quelque embaras. Elle
ardeur l'occasion de l'a
dont le conseil d'Espa
principal moteur, pou
roi, que vainement il
tranquillité de la part
qu'ils lui tendroient tou
qu'ainsi le parti le plus
recommencer une gue
eux. *Henri*, dans son
toit l'oreille à ces pro
le pape qui desiroit sin
tretenir la paix entre les
imaginoit toute sorte d
l'appaiser. On lui fit esp
d'Espagne sacrifieroit
Fuentes, et que pour le
rappelé d'Italie, comm
mandoit d'abord : mais
son ressentiment. On fi
tique entre ennemis qui
les apparences d'amitié.
gne désavoua ses minist
le roi de France d'avoi
danger. Celui ci reçut
d'aussi bon cœur qu'il ét
la paix ; on faisoit touj
secours aux Hollandais
l'Espagne. *Henri* conti
nœuvre ; et les Espagno

, selon l'expression de *Canaye*, 1602.
roser nos mauvaises racines qui
ient pas encore mortes.

comte de *Fuentes*, consterné de
rophe, donna d'abord tous les
d'un violent désespoir. Il se con-
uite, et y trouva même un sujet
omphe, *jusqu'à se vanter, comme*
grand chef-d'œuvre, d'avoir
la France de cet habile général.
comme il n'avoit pas encore fait
royaume tout le mal qu'il vouloit,
cessoit d'en chercher les occasions;
le desir d'embarasser le roi, le
oit habile à les trouver.

Dépit du comte de Fuentes.

Canaye, t. 1, page 352 et 536.

Un ne sait pas d'une manière cer-
si la marquise de *Verneuil* fut
iquée dans l'affaire de *Biron*; mais,
u'un des buts de la conspiration
t de faire donner à son fils, au
judice du dauphin, les droits d'en-
t légitime, il y a apparence qu'elle
t d'intelligence avec le comte d'*Au-*
ergne son frère, qui travailloit pour
. Le roi, ou voulut ignorer sa faute,
lui fit grâce. Il lui pardonnoit ses
élités, comment ne lui auroit-il
pardonné ses crimes? Certaine de
pire qu'elle avoit sur le foible
monarque, *Henriette*, après sa grâce,
ne fut ni plus attachée, ni plus cir-

Il se mêle d'une intrigue du prince de Joinville.

Bassompierre, t. 1, page 83.

Sully, t. 2, page 55.

Amours de Henri IV, page 305.

Siri, t. 2, page 122.

1602. conspecte. Elle aima
duc de *Guise*, assassiné
de Joinville, depuis duc
nom que sa ſemme a ren
Il étoit encore à la fleur
âge peu propre à la
marquise, quoique plus
manqua de prudence ;
fréquentes qu'elle souffr
dans un commerce de
passion réciproque rend

Soit légèreté, soit pl
fidence, *Joinville* ſit pa
ſortune à madame de
de sa maîtresse. Celle-
quelque temps aimée
mais piquée de s'être
s'attacha à la reine, et
cette princesse, elle tra
du jeune homme, et
lettres entre les mains du
des amans est aisé à
Henriette eut bientôt
elle nia que ces lettres
les sermens, les larmes f
pour persuader que c'
de la jalousie de la rein
On produisit un homme
ment assuré de sa grâc
c'étoit lui qui, sur le
madame de *Villars*, a

tère de la marquise. Sans plus 1602.
us éclaircissemens, en amant qui
rche qu'un prétexte pour n'être
colère, le roi se contenta de
ri grossière, mais il fallut que
ioureux cessassent de se voir et
écrire.

le gêne causa un grand dépit au
prince de *Joinville* : il l'exprima
des paroles et des actions dignes
n âge. Des ministres espagnols,
fût de toutes les occasions qui
oient favoriser leurs vues, l'exci-
it à la vengeance, et lui en pré-
tèrent les moyens. Il reçut avide-
t leurs propositions, et signa un
é dont les articles, dictés par la
on, n'étoient qu'un assemblage de
jets sans liaison et sans ordre. *Henri*
i truit ; il fit suivre un nommé
, agent du duc de *Savoie* et
comte de *Fuentes*, qu'on arrêta
la frontière. Il se trouva chargé du
é, qui tomba ainsi entre les mains
roi.

donner à cette affaire plus
it qu'elle ne méritoit, *Henri* ap-
e le jeune homme dans son cabi-
, et lui fait tout avouer en présence
duc de *Sully*, de sa mère, et du
de *Guise* son frère. « Voici, leur

1602. « dit-il ensuite, le vrai
« digne, qui s'est imagi
« folies; mais, comme
« fance et niveletés, je
« pour l'amour de vous
« *Rosny* qui m'en a p
« mains : mais c'est à c
« vous le chapitrerez bie
« et que vous m'en répo
« nir; car je vous le bai
« afin de le faire sage, s'il
Ses parens le firent voy
magne où il fut, dit *C*
traité par Bacchus, ens
ressé par Vénus à Venise
tenter les faveurs de Mars
toujours néanmoins sou
France, d'où il ne se v
qu'à regret.

Etat florissant du royaume.

Mercure, t 1, page 1.9 et suiv.

1603.

Le royaume si long-t
commençoit à fleurir par
ternels de *Henri-le-Gran*
moyens d'y répandre l'a
lui échappoit : il enten
merce comme un monar
tendre, c'est-à-dire, pou
Enfermé dans son cabine
il examinoit les mémo
hommes à projets ne l
manquer les ministres;
difficultés, calculoit les

doit de son crédit et de ses trésors 1603.
entreprises qui promettoient quel-
e utilité : ainsi on commença à
vrir des canaux navigables, à bâtir
ponts, à élever des chaussées; les
se comblèrent, les forêts s'é-
arcirent, les grands chemins s'ali-
rent, et ceux des péages qui gê-
ient la circulation, et qu'on ne put
abolir tout-à-fait, du moins on les
reignit (1).

La navigation trop long-temps né- Navigation.
igée reprit faveur. Dès le quinzième
cle, les Français avoient formé sur

(1) Dans les années 1603 et 1604, le roi
t beaucoup à Saint-Germain, Fontaine-
u et Monceaux; commença le canal de
re, finit le Pont-Neuf, éleva les galeries
Louvre, dont il destina le bas aux artistes,
otégea des manufactures de soie, de cuir
ré, de toiles de fil d'ortie, de crèpes de
logne, favorisa les plantations de mûriers,
contribua à la fondation des Feuillantines,
s Carmelites, des Capucines, et des Frères
la Charité. Entre les projets utiles simple-
ent proposés, on trouve le plan d'un canal
pour la jonction des deux mers. *Voyez le Mercure* pour ces deux années.

1603. des côtes éloignées des é
dont leurs guerres civiles
la chûte. Rendus par la
goût pour les voyages, ils r
dans le Canada, qu'ils avo
vert plus de cent ans aupar
ramenèrent cette année plu
tans qui avoient consenti
transporter en France. L'
de ces sauvages, leur fi
mœurs fut un spectacle p
et pour la ville. Le roi les
bonté; et comme on voulo
d'eux auprès de leurs c
pour établir un commerc
contrées, ils furent renvoy
de présens.

Agriculture. *Henri-le-Grand* aimoit l
les jardins, et tous les ar
une suite de ce goût, tels qu
l'architecture, la peinture
ture. L'estime qu'il faisoit
culture nous est connue
dont *Siri* nous a conservé l
Quand le connétable de *C*
en France cette même ann
lui fit goûter du vin de s
lui dit: *J'ai une vigne,*
et autres choses qui me so
et je sais si bien le ménage
pagne, que, comme hom

1603.

. j *pourrois encore vivre com-*
it. Avec ce sentiment il étoit
»le qu'il n'eût pas une attention
rence pour les cultivateurs,
tie la plus précieuse de
).

Manufactures.

égea aussi les manufactures
le soie, d'or et d'argent, l'éta-
t des Gobelins, des verreries,
res arts de luxe nécessaires
grand royaume; mais qui,
lly, ne doivent jamais occuper
tie la moins nombreuse du
. Ce ministre craignoit que l'ap-
gain attaché à ces sortes d'ou-
ne peuplât trop les villes aux
des campagnes, et n'énervât
blement la nation. *Cette vie*
ire, disoit-il en parlant des
tures d'étoffes, *ne peut faire*
s soldats : la France n'est pas
à de telles babioles. C'est pour-
vouloit que les impôts por-
presque tout entiers sur le luxe.
IV objectoit que ce genre de

---

ersonne n'ignore ce mot qui est de-
nme proverbe. *Si je vis, il n'y a pas*
in qui ne mette tous les dimanches
le dans son pot.

1603. taxe mécontenteroit le
tain rang. « Ce sont,
« les gens de justice,
« écriture et bourgeo
« troduit le luxe. Il
« crieront. S'ils le fo
« remettre à la vie d
« qui, même chance
« présidens, secrétai
« plus relevés finan
« que de fort médic
« meubles très-mode
« lemens fort simples
« leurs parens et am
« n'apportât sa pièc
« merois mieux, ré
« le roi, combattre
« en trois batailles r
« ces gens de justice
« de villes, et sur-to
« et filles que vous
« les bras ».

Finances. Mais la plus import

Var. de la monn. franç. t. 4, p. 60. améliorations de *Hen*
finances. A la mort
l'état étoit grevé de
rentes, indépendemm
tachés aux charges
finance. La meilleur
maines étoit aliénée,
achevoit de paralyse

permettant la levée des impôts 1603.
partiellement, et dans les seules
inces demeurées fidèles. *François*
favori de *Henri III*, tenoit
la surintendance des finances. Sa
ion dont les grands profitoient,
oit seule le maintenir dans un
pour lequel il n'avoit aucune des
nécessaires. *Henri*, qui auroit
lui ôter cet emploi, mais qui
t des ménagemens à garder avec
les seigneurs influens, n'osa le
cier, ensorte que jusqu'à la
du surintendant, à la fin de 1594,
ances continuèrent à empirer de
en plus. De nouvelles causes y
nt encore contribué : d'une part
t des dettes, que, pour soutenir
terre, le roi avoit été obligé de
ter avec la reine d'*Angleterre*,
ublique de *Venise*, le comte
latin, le duc de *Wirtemberg*, le
Florence, la *Suisse*, la ville de
urg; et d'une autre, les sommes
rbitantes qu'il s'étoit vu forcé
ccorder à l'avidité des chefs de la
, pour acheter leur soumission.
satisfaire à ces diverses obliga-
ns, *Henri* avoit été contraint d'aban-
nner une partie des revenus de l'état
es divers créanciers. Ceux-ci en

1603. traitoient à vil prix avec
qui en traitoient eux-mê
sous-fermiers, et tous y
profits énormes qu'une m
tion auroit fait entrer da
du roi. Pour comble de
peuple, sur qui pesoit
forte partie des impôts,
core surchargé par-tout d
vexatoires, que les gouve
officiers de guerre et de
un abus condamnable d
levoient illégalement sur
le cahos dont *Henri* es
sortir la France.

Privé de connoissanc
partie, et ne sachant à q
il crut ne pouvoir mieux
que d'établir un conseil
composé du duc de *Neve*
celier de *Chiverni*, de
Bellièvre, de *Retz* et de
Mais l'inexpérience des
qu'il en retira peu d'util
d'un an, il leur adjoignit
et entre autres *Rosny*,
été à portée, plus d'une
précier l'esprit d'ordre
L'exactitude que voulo
celui-ci, par-tout où il
suscita entre lui et les au

conseil des démêlés si vifs, qu'il 1603.
à propos de s'en retirer ; mais
oi voulut qu'il y rentrât, et lui re-
ianda même de se livrer à ce
l, pour raison de vues particu-
qu'il avoit sur lui. Une recom-
ation aussi expresse fut pour
un encouragement qui le mit
sus de tous les genres de dégoûts,
venant, soit des choses, soit des
. Dès-lors il proposa au roi,
se disposoit à l'assemblée des no-
Rouen, et qui avoit besoin
ent, d'envoyer dans les princi-
généralités du royaume, des
onnes chargées de prendre con-
nce de la nature des revenus,
a diminution qu'ils avoient éprou-
, des augmentations dont ils étoient
eptibles, et en même-temps de se
e délivrer les deniers qui se trou-
oient dans les caisses. *Rosny* qui
t chargé de trois généralités,
i bientôt, nanti de nombreux do-
ens et de plus de quinze cent mille
Caumartin en rassembla deux
its ; les autres commissaires ne
ortèrent que des mémoires de
ose.

'adresse et l'activité de *Rosny* en
te occasion, donnèrent lieu à un

1603. fait qu'il est nécessai
faire juger de la
multitude des dé
temps. Sur les som
Rosny, le roi avoit
dix mille écus pour
mois, due à plusie
Suisses. On leur port
que *Rosny* reçut de *S*
levés dans leur pays
se mêloit de leur pa
lequel on lui mand
porteur quatre-ving
pour ce même obje
qu'il n'a pas d'ord
Sancy, qui aussitôt
roi. Du plus loin q
çoit : *Eh bien ! S*
n'allez-vous pas fa
Suisses ? Non, Sir
car il ne plaît pas
Rosny, et je ne s
plus de crédit que
Rosny arrive. *Qu'y*
vous et Sancy ? lui
Sire, répond *Rosny*
ce que M. de San
des quatre-vingt-di
m'a envoyé deman
dix mille qui sont
je n'ai pas jugé à

', *sans un ordre de votre* 1603.
é. Aussitôt s'élève entre eux
ite si vive, que le roi fut
leur imposer silence; mais
par cet événement et par les
cent mille livres qu'avoit su
urer *Rosny*, qu'il avoit bien
talens et de son intégrité,
la plus à le rendre déposi-
son autorité en cette partie,
lara surintendant.

tarda peu à répondre par des
la confiance de *Henri*. Il se
abord à une immensité de tra-
éparatoires, dont un zèle peu
n pour l'état et pour son maî-
dévorer la fatigue et l'ennui.
fixer son plan de réforme,
it s'assurer des revenus, des
et des dépenses. Ses recherches
registres du conseil et du
ent, aux chambres des comptes,
urs des aides, aux bureaux des
et parmi les papiers des an-
secrétaires d'état, l'examen qu'il
édits qui ordonnoient la levée
iers et des tarifs rédigés en
quence, le montant des diverses
cations; enfin un travail long et
avec les contrôleurs, inten-
trésoriers et généraux des finan-

1603. ces, lui firent voir cla
tous les subsides qu
au nom du roi, et
cent cinquante millio
venoit qu'un cinquièm
le surplus étoit absor
de régie ou l'infidélité
teurs, et que les pensi
joints aux charges e
ordinaires et nécessa
excédoient de beaucou
qui entroit dans les
du mal, loin de déco
parut augmenter la
zèle, au point qu'il
dessein, non-seulem
l'ordre et de payer le
encore de soulager le
richir le souverain.

Les maux inséparab
civiles avoient réduit
indigence, qui les met
de pouvoir satisfaire à
des anciennes tailles. L
fit faire remise de ce
pour l'année 1597 et l
montant à vingt millio
corder une diminutio
mille écus pour l'ann
fut sa première opérat
La seconde, aussi profit

fit un arrêt qui, portant défense de lever sur lui aucun denier sans une ordonnance expresse, devoit anéantir toutes les concussions dont il étoit la victime. 1603.

Le peuple combloit le ministre de bénédictions, et il étoit naturel qu'il n'en fût pas de même des courtisans qui profitoient de la déprédation. Les membres du conseil n'y étoient point étrangers. Ils dévoroient leur mécontentement, parce qu'ils n'osoient s'opposer aux mesures du surintendant, et notamment à la dernière. Mais à leur défaut, ils poussèrent en avant le duc d'*Epernon*, l'un de ceux qui, ayant le plus abusé à cet égard, devoit par une suite nécessaire en avoir le plus à souffrir. Sur leur avis, il vint au conseil le jour où le projet devoit être discuté. Le roi étoit absent; son audace se fortifiant de cette circonstance, il mêla à son opinion divers traits qui étoient dirigés personnellement contre *Rosny*. Affectant de confondre la dignité dont il étoit revêtu avec les obscures fonctions d'un traitant, il se permit de lui reprocher la nouvelle profession qu'il avoit embrassée, et termina son discours par l'injurieuse comparaison d'un financier comme *Rosny*, avec un

1603, homme d'épée, duc et p
lui. *Rosny* n'étoit pas enc
pair ; mais, indépendamm
fierté naturelle que lui c
vertu, il avoit, sur l'imp
l'illustration de sa maison, l
monde les moins humbles
trouva-t-il blessé. Il répon
avec assez de retenue, qu
affectation que l'on eût mis
sidérer comme un pur fin
estimoit sa profession pour
rable, étant exercée pour
de l'état et du roi ; mais, r
suite le mot d'homme d'épée
observant qu'il savoit aussi se
sienne. La discussion comm
ce ton devint bientôt si
que les membres du con
obligés de se mettre entre
les faire sortir par des porte
Le roi, instruit de cette qu
si bon gré à *Rosny* de sa
qu'il lui écrivit sur-le-champ
féliciter, et que se laissant
par l'impulsion de son amiti
franchise de son caractère
trop d'oubli de sa dignité, il
en franc gentilhomme, de
de second. A la fin de sa le
tant, reprenant son caracté

promit d'en écrire au duc, de re à lui ôter l'envie de renouveler 1603.
•eilles scènes.

is ce qui jusqu'alors avoit été our le peuple, l'auroit été en si l'on n'eût travaillé en même-, par l'amélioration des finances, passer des sommes qui avoient ımises. Entre plusieurs dispositions qui eurent lieu à cet effet, deux ıtribuèrent principalement. Par ımière, il étoit défendu à tous ;ers et naturels quels qu'ils fus- d'élever aucun droit à quelque le créance que ce pût être, sur •mes et autres revenus de l'état, ıur étoit enjoint de s'adresser pour iement de leurs créances, gages, ges et pensions, directement au royal. L'arrêt ne fut pas plutôt public, que mille clameurs èrent de la part des seigneurs et ıitans. Elles furent si universelles, *Henri* commença à craindre que *r*, par trop de zèle, n'eût commis ne imprudence. *Qu'avez-vous mon ami?* lui dit-il, en le re-t. Mais *Rosny* eut bientôt tran-ıé le roi, en lui démontrant que les mesures étoient prises pour ɔayer exactement ceux auxquels il

1603. devoit, et combien il étoit es
se rendît maître de ses f
rendroient le double de
traitans en donnoient. Et,
lui en donner une preuve co
il le supplia de le faire parle
sence, à quelques-uns de
plaignoient davantage. Le
étoit dans ce cas, le roi
Eh bien! mon compère,
en quoi vous plaignez-vous
Sire, répondit-il, *je me p*
qu'il m'a mis au rang du
en m'ôtant une pauvre p
gnation que j'avois en L
sur une imposition dont
touchâtes jamais un sol.
répondit qu'il s'avoueroit co
avoit eu l'idée de lui faire per
dre chose, et que son intent
contraire qu'il reçût tous les
touchoit de cette assignation
cela fort bon, répondit Mon
mais qui m'assurera d'
exactement payé que je le s
repartit *Rosny*, *et je v*
pour caution le roi, qui ce
ne fera pas banqueroute.
table satisfait avoua qu'il
cette assignation que neuf
par an, sur quoi il étoit

donner encore deux mille au trésorier. *Je le savois*, dit *Rosny*, *et mon intention est qu'il ne vous soit rien rabattu de vos neuf mille écus, le roi y trouvera encore un bénéfice considérable*. Le lendemain, en effet, il amena au roi un homme qui prit cette imposition à ferme pour cinquante mille écus, et qui en paya douze mille d'avance. On peut juger par ce fait du profit des traitans. 1603.

Aussi, et ce fut la seconde opération majeure du ministre, aussi cassa-t-il tous les baux et arrières-baux, et il voulut que chaque partie eût son fermier. Il y eut de nouvelles clameurs de la part des traitans, mais le ministre y opposa une si grande fermeté qu'il fallut lui céder. Les plus ;es des fermiers finirent par le venir trouver, et satisfaits de profits honnêtes qui, à leur refus, auroient passé à d'autres, ils reprirent généralement à plus du double, et au grand profit du roi, ces mêmes fermes qu'ils avoient autrefois exploitées à leur seul et immense avantage. Le rachat de divers domaines de la couronne aliénés à vil prix, l'établissement de la paulette, droit annuel sur les charges de magistrature, qui par-là devin-

1603. au roi une députation des
qui demandoient leur rappel
bien porté pour eux, leur
et leur promit de s'en occu
son conseil, et *Rosny* sur-to
pas aussi bien disposé. C
croyoit apercevoir des dan
le roi dans leur retour. *Hen*
tout le contraire, et il disc
qui vouloient le dissuader
tablir : *Ventre saint gris, me*
vous de ma personne. Il r
sensiblement le conseil à
et rendit l'édit de leur rétal
Il y est dit que leurs supérieu
être Français naturels ; qu'il
roient admettre parmi eux
sans la permission du roi,
il y auroit toujours à la cour
de leur société, en qualité
cateur, pour répondre de l
des particuliers. Cette mesu
fiance devint, par la nature
choses, un des plus solides
de leur crédit. Le roi leur
maison de la Flèche pour
un collége, et les fit rentr
session des biens qu'ils p
avant leur exil. Le parleme
gistra cet édit qu'avec bien
cultés et après des remontran

prochons plus la ligue aux Jésuites, répondoit l'excellent prince, *ils ont été égarés comme bien d'autres par* *fausses idées. Ils sont nés en* *rance, et je ne veux pas entrer en* *rage contre mes naturels sujets.*

1603.

Vers cette même époque, fut rendu édit contre les duels. Cette préten- on à se faire justice par soi-même, e de l'indépendance féodale, oit perpétuée par les mœurs cheva- esques du moyen âge, qui tenoient ue à déshonneur de reconnoître tres justices que celle de l'épée. compte que cette fureur, aussi nsée qu'elle est coupable sous un uvernement bien ordonné, coûta s une seule année quatre mille tilshommes à la France. Leurs dif- ends, par le nouvel édit, étoient voyés au tribunal des maréchaux France, et la peine de mort étoit ononcée contre les duellistes. Mais ie ue rigoureuse que fussent ces dis- ions, elles eurent peu d'effet. 'appréhension du déshonneur, qu'un jugé invétéré attachoit au refus des isfactions par la voie des armes, évalut sur la crainte des châtimens; le roi, qui affectoit trop de se dire tilhomme, fut le premier à infirmer

Edit contre les duels.

1603. sa propre loi, tantôt par de
piquantes, et tantôt par d
chevaleresques.

Mort d'Elisabeth. *L'Etoile*, *Siri*, t. 1, p. 163. *Hume.*

Henri perdit cette année E
reine d'Angleterre, sa fidè
elle avoit soixante-douze ans
tend qu'à cet âge elle aima
dais, jeune et bien fait,
Clarincard, et qu'elle aur
qu'il l'occupât assez pour faire
au chagrin que lui causoit le
toujours présent du comte
En effet, les symptômes qui
rent immédiatement sa mort,
autant les derniers élans d'u
expirante, que l'affaisseme
personne qui finit. Elle étoi
taciturne, parloit souvent
d'*Essex*, et n'en parloit qu
mes; mais aussi elle s'applau
l'avoir puni, en regrettant a
de ce qu'il s'étoit mis dans
le mériter. On remarqua qu'e
aigre et colère dans son don
elle soupiroit profondément
les journées et les nuits entiè
sur des coussins; ne vouloit r
rien entendre, rien décider
présent, rien disposer pour
souvent il sortoit du fond d
trine des sons inarticulés,

ent s'échapper malgré elle, entre 1603.
iels on distinguoit avec peine ces
: *Je suis lasse, je veux mourir.*
in elle s'éteignit, laissant un grand
lême à résoudre, non sur ses
s politiques, car tout le monde
ient que jamais femme, et peut-être
s homme, ne régna plus glorieu-
t, mais sur ses mœurs, sur les
tés de son ame, sur le degré d'es-
qu'on doit accorder aux vertus
elle faisoit parade. Sa mort fut
ant plus sensible à *Henri IV*,
pouvoit avoir la même confiance
cques I, son successeur, et que
ndant il avoit besoin d'un roi
ngleterre qui fût son ami, parce
plusieurs seigneurs anglais com-
çoient à être jaloux de la pros-
té du royaume, et à aider les
ontens de France. *Rosny*, envoyé
r complimenter *Jacques*, avoit
instructions pour l'engager à un
té de secours envers la Hollande.
réussit après beaucoup de longueurs
le difficultés. Mais, dès l'année
ante, une négociation contraire
: l'Espagne détruisit l'effet de ce
é, priva les Provinces-Unies de
istance de l'Angleterre, et contri-
à la chûte d'Ostende, qui résistoit

1603. depuis trois ans à toutes
l'Espagne.

Nouvelles intrigues de cour. La punition de *Biron*
vanté les esprits turbulen
1604. les corriger ; il semble
que le desir de la venge
gnant à l'esprit de faction
intrigans plus actifs. Dis
crainte, les domestiques
fidens du maréchal s'étoie
les uns à Milan et à B
autres dans les cours d'E
Savoie. Beaucoup de ses
ses protégés erroient dans
le Poitou et les province
où ils semoient des murr
impôts, sur le despotism
tendoient qu'affectoit le r
projets de réforme, qu
regarder comme des inno
gereuses ; ils exhortoient
se précautionner contre le
Gouvernement, et à arme
fendre ses biens et sa f
autre côté, le duc de *B*
n'avoit osé revenir à la c
roit l'Allemagne, et mo
personne, aux religionnai
venus, un homme fidèle a
dévoué dans tous les ten
dont il avoit partagé les t

1604.

pes, et, pour sa récompense, dis-
acié, disoit-il, ruiné, poursuivi, en
ne d'une religion à laquelle l'ingrat
onarque devoit son sceptre et sa
uronne. Enfin, il s'étoit glissé jusques
is les états d'Italie, des émissaires
n décrioient *Henri IV*. A Venise,
us le représentoient comme un supers-
titieux tout dévoué au pape; à Rome,
ils en faisoient un hypocrite, ennemi
secret du catholicisme, qu'il ne pro-
fessoit que par force. Tous ces instru-
mens de haine et de vengeance, agissant
de concert, ramassoient de tous côtés
les exhalaisons propres à former des
tempêtes; mais c'étoit sur-tout à la
cour de France que les nuages les plus
dangereux s'épaississoient.

Fomentée par l'Espagne

On doit à la politique de la maison d'Autriche l'usage d'entretenir dans les royaumes étrangers des ambassadeurs sédentaires destinés à pénétrer le secret des cours où ils résident, et à devenir, quand il en est besoin, les entremetteurs des intrigues. Cette pratique rendit, pendant la ligue, l'Espagne maîtresse des grands et du peuple, et elle s'en étoit trop bien trouvée, pour ne pas l'employer sous *Henri IV*, dont elle redoutoit le courage et la sagacité. Elle établit donc auprès de

1604. de *Villeroi*. Sans pe
Razis monte à cheva
la France.

Il étoit temps : l'*H*
pêché un courrier, de
Razis dans Madrid,
poste en poste ; mai
frontière, et arrive à
l'*Hoste* puisse avoir n
voyage. *Razis* va trouve
ci ajoutant foi difficilem
de son filleul, hésite de
L'*Hoste* apprend alors
à Paris, il s'échappe, et p
des Pays-Bas, sous la
courrier de l'ambassadeu
mais on le suit, et déjà
de l'atteindre, lorsque, v
la Marne entre lui et ceux
suivoient, il se jette dans
bateau, et périt avec son
corps fut trouvé sur le bord d
meurtri et défiguré, et co
bassadeur d'Espagne avoit gr
de ne pas laisser prendre
homme, dont les aveux a
découvrir ses manœuvres, il
rence qu'il avoit donné ordre
s'il ne pouvoit le sauver, de
ainsi les traîtres ont égalemen
dre de ceux qu'ils offensent et

ent. Les courtisans ne man-
s de blâmer la trop grande
le *Villeroi* : mais *Henri IV*,
fidélité, l'excusa, quoiqu'il
t dans des circonstances à
us que jamais des lumières
se passoit à la cour. 1601.

plaisance l'engageoit à y laisser
qui le payèrent mal de la
grâce qu'il leur avoit faite.
Iarie de Médicis vint en
elle amena avec elle une fille
aissance, nommée *Léonora*
, qu'une dame de Florence,
ouva de l'esprit, avoit intro-
rès de la princesse. Elle fut,
ance, compagne des jeux de
sse, sa confidente dans un
avancé. Quand on renvoya
e cortège de *Marie*, *Henri*
ie *Léonore* demeurât. Ainsi
unit sur elle seule les faveurs
roit partagées entre les autres.
it tenta un gentilhomme flo-
iommé *Concino* ou *Concini*.
e ou rendu tel par ses dissi-
il s'étoit jeté sur les galères
ortoient *Marie* en France,
érance d'y faire fortune. Il se
la Cour avec succès. *Concini*,
e, galant et conteur agréable,

Commencement de la Galigave et de Concini.

1601. ajoutoit-il en soupira
puis recouvrer le rep
je me désisterai p
toutes passions amo

Ibid. ch. 31. *Sully* trouvoit un
quilliser le roi : *c'éto*
à quatre ou cinq pe
et à quatre ou cinq
tagnes ; c'est-à-di
l'ambassadeur d'Espag
avec quelques consei
quise, et de faire pa
femme pour l'Italie.
l'expédient bon, et ch
faire goûter à la rein
regardoit sa favorite.
qu'elle parut y cons
vouloit que le premie
roi, et qu'il renonç
ensuite elle refusa a
laisser priver de *Conci*
et *Henri* n'osa pas
disoit-il, *de me jeter*
ou six esprits italie
tous vindicatifs, ce
tourmenter de soupço
de ma vie, pires qu
et auxquels je ne p
cher d'entrer, toute
la verrois faire la tr
tique ou la courrouc

parti de renvoyer l'ambassadeur
ie convenoit d'autant mieux, 1604. Celle de l'ambassadeur d'Espagne. *Mém. Rec.* t. 1, 2.e part. page 292.
cioit lui qui fomentoit secrète-
-les troubles dont la cour de
; étoit intérieurement agitée. *Zu-*
ivoit découvert dans *Henri* beau-
d'éloignement pour une réconci-
sincère avec la maison d'Autri-
nadé que toutes les démarches
i, l'ordre qu'il mettoit dans ses
es, la discipline qu'il établissoit
ses troupes, les alliances qu'il
oit pour ses enfans, étoient autant
eminemens à quelque projet con-
puissance de son maître, il ré-
de lui susciter assez d'embaras
edans, pour l'empêcher de songer
iors. A force de présens et de
sses il gagna *Concini* et sa femme.
eur canal, il fit entendre à la reine
a haine de son mari pour l'Espagne
oit devenir préjudiciable à ses en-
Ceux des Français, disoit-il, qui
t attachés à la religion romaine,
rdent toujours le roi mon maître
me leur ressource et leur soutien;
entent que le roi catholique n'est
par le roi de France, que parce
celui-ci conserve toujours un pen-
nt secret pour les huguenots, dont
ien se déclare hautement l'ennemi;

1604. un air mécontent,
front sourcilleux q
troit chez sa fille. Le
s'échappoit en plaisa
monarque et ses ga
marquise ouvroit sa
tement à tous les m
Français, anciens p
sous prétexte qu'ils
alliés de sa maison
jaloux de la prospéri
étoient, disoit-elle,
les parens qu'elle av
à tous les Espagnols
semblant d'aimer la
essayoit de bégayer
le roi, quand il all
trouvoit investi d'en

Le roi retire sa promesse de mariage.

Sully, t. 1, liv 2, ch. 2, p. 249.

Il étoit souvent q
personnes, de la pr
que *Henri* avoit antr
tresse: on ne manqu
la force, d'en exal
comme d'un acte qu'
rieur ne pouvoit infi
instruite du crédit qu'
à cette pièce, elle en
et conjura le roi de
narque, mécontent d
cédés de toute cette l

sa promesse : on en avoit fait faire deux 1604.
copies si semblables à l'original (1) ...'il étoit presque impossible de les ...stinguer, afin que si le roi s'obstinoit l'exiger, on pût le satisfaire en lui ...ndonnant l'une des deux copies et ...nservant l'original ; mais cette ruse ...servit à rien. En vain la marquise ... ses parens protestèrent, tantôt qu'ils ...oient envoyée en Angleterre, tantôt ...'elle étoit déposée en Espagne, et ...'ils n'en étoient plus les maîtres, *...enri* tint bon, et quand on ne put ... défendre, ce papier important ...t trouvé dans un coffre de fer, en...rré au pied d'un arbre du parc de ...arcoussi. Le 2 juillet, M. d'*Entra...es* le remit au roi, et certifia que ...étoit l'original. La délivrance se fit ... présence du comte de *Soissons*, du ... de *Montpensier*, du chancelier de ...*lery*, de la *Guesle*, *Jeannin*, de

(1) *Antoine Chevillard*, trésorier-général ... la gendarmerie, cousin-germain de *Marie Touchet*, mère de la marquise de *Verneuil*, ..., pendant deux ans, dépositaire de cette ...omesse. Ce *Chevillard* étoit bisaïeul d'*Amelot ... Houssaye*, qui rapporte ce fait dans ses notes sur d'*Ossat*, tome 4, page 280.

1604. *Gesvre* et *Villeroi*, qu
un acte.

Vengeance que médite la maison d'Entragues.

Mém. Rec. 4.e part. page 192.

Si *Henri* s'imagina
de la maison d'*Entr*
plus soutenus de cette
roient d'eux-mêmes, il
l'ambition de cette far
le dépit d'avoir été outr
vement d'un titre qu'elle
à sauver son honneur.
pour la déterminer à
dernières violences (1)
d'*Entragues* se montr
disposé à porter les chos

Il n'est pas bien clair

(1) Cette conjuration, don
été supprimées, n'est qu'in
écrivains. *Siri* seul fournit
encore son récit est-il fort en
sait, en le lisant, si la conjura
après que la promesse a été r
ravant; si l'original ne resta
sion du comte d'*Entragues* j
On ne voit pas non plus
étoient les conjurés et les moy
toient employer, mais on e
rapporter à la narration de c
imparfaite qu'elle est, puisqu
parlent avec plus d'obscurité

ait été réellement fâché du commerce 1604.
de sa fille aînée avec le roi : quelque-
is, à la vérité, il avoit fait le person-
;e de père irrité, mais on remarque
, dans ces occasions, il manqua
vent de la fermeté nécessaire à un
qui auroit voulu empêcher le
me. Sa connivence devient certaine,
id on voit qu'il sut bien, lorsqu'il
pris sa résolution, soustraire sa
cadette aux agaceries du monarque ;
u s'en fallut même qu'il ne la fît
rvir à venger cruellement son aînée.

Henri étant quelquefois rebuté par caprices de sa maîtresse, avoit trouvé la consolation auprès de sa jeune sœur, plus douce et plus complaisante. reconnut son attention par des pré-s magnifiques, lia avec elle un com-erce de lettres, et montra du desir l'attacher à la Cour. Le père vit de la assion dans ces empressemens, il res-rra sa fille ; le roi s'abstint de la voir n public, mais, soit qu'elle lui fût écessaire pour l'agrément de la con-ersation, ou pour les lumières qu'il roit d'elle sur les projets de ses parens, it qu'il eût un goût de passage dont ce prince étoit assez susceptible, il ne manquoit aucune occasion de chercher la joindre, jusqu'à se travestir et

Moyens qu'elle prend. *Bassompierre*, t. 1, page 160 et suiv. *Histoire des Amours*, page 157.

1604. courir le jour et la nuit
des chemins détournés,
cune escorte ; conduite
réussir le projet du comt

Il ne tendoit pas à mo
tre sur le trône, à la pla
le fils que la marquise a
mais une pareille entrep
réussir qu'au moyen d'
presque générale dans l
cette révolution étoit i
que le monarque seroit
liberté ; c'est pourquoi l
tragues résolut de s'en
défaire. Il profita des fa
donnoit l'imprudence d
voyages au château de
s'embusqua dans la forê
hommes déterminés qu'
la route ; la bonne fortun
fit éviter les uns sans le
débarassa des autres pa
sa présence d'esprit (1).

(1) J'ai vu en 1744, sur la
du château de Verneuil, actu
une sculpture à demi-bosse,
formant un groupe de perso
hauteur d'homme. On remar
monté sur un cheval vigoure

Ni l'une ni l'autre ne lui auroient 1604.
›endant servi contre un piège qu'on
ui fit tendre par la jeune d'*Entragues*,
elle-même n'eût trouvé moyen de
rendre inutile. Son père la força de
ıner au roi un rendez-vous dans un
lroit champêtre et isolé, où elle pro-
oit de l'attendre. Cédant à la vio-
, elle écrivit le billet ; mais elle
en même-temps avertir le roi de

---

re hommes couverts d'armures, mais sans
s offensives. Il poussoit vigoureusement
cheval, en fouloit deux aux pieds, ren-
soit le troisième d'un coup de botte, et
ɔoit du sabre le quatrième qui vouloit
la bride. Les accompagnemens du
oupe marquoient que la scène s'étoit passée
un bois, et on voyoit dans le taillis les
es de quelques autres qui accouroient au
secours des premiers. On me dit pour lors
que c'étoit une rencontre de voleurs ; mais
'armure de ces hommes, le caractère passion-
que le sculpteur leur avoit donné, mar-
quoit plutôt des conjurés que des voleurs. Il
possible que le comte d'*Entragues* ait
ait ériger ce monument, pour perpétuer le
souvenir d'une action dont il se glorifia en
›résence de *Henri IV* lui-même.

1604. l'embuscade, et il évita
plus grand peut-être qu'
sa vie.

Ses confédérés.

Davrigny, t. 1, p. 65.

Pendant ces tentatives
qui étoient en plus grand
ne pensoit, restèrent en
cun dans le poste qu'il
Le duc d'*Epernon* faisoi
Metz, et s'apprêtoit à joi
Bouillon, qui devoit rec
la marquise de *Verneuil*
marquis de *Spinola*, à la
de troupes espagnoles, a
les renforcer, et de péné
en Champagne. A l'au
royaume, le connétable
renci se fortifioit en L
comptoit sur une diversi
Savoie en Provence, et
Fuentes en Bourgogne,
venir par la Valteline e
Comté. La Guienne, le
Poitou, remplis des émi
de *Bellegarde*, d'*Hum*
réchal de *Montigny*, et
les plus accrédités dans
n'attendoient que le mon
clarer pour la marquise e
les efforts les plus gran
propres à ébranler la fi
ples, se faisoient en Au

les pays adjacens, qui tenoient au centre du royaume. Le comte d'*Auvergne* y avoit établi sa place d'armes, comme dans l'endroit où ses possessions, son nom, l'ancien attachement de la noblesse à la maison de *Valois*, dont il étoit le dernier rejeton, lui donnoient le plus grand crédit. 1604.

Ils sont découverts.

Le moyen qu'il prit pour y demeurer sans causer d'ombrage au roi, fut de s'y faire reléguer. Pour cela, il se ménagea une querelle avec le comte de *Soissons*, et lui envoya un cartel. *Soissons*, indigné de ce que le comte affectoit l'égalité entre lui et un prince légitime, se plaignit au roi, qui, pour le contenter, exila *Valois* en Auvergne. Pendant qu'il disposoit tout pour le moment auquel la captivité ou la mort du roi lui permettroient d'éclater, une de ses lettres aux correspondans qu'il avoit à la Cour, fut interceptée. *Henri* n'y découvrit pas le fond du complot, mais il en vit assez pour sentir qu'il lui importoit d'en savoir davantage : il envoya donc ordre au comte d'*Auvergne* de se rendre auprès de lui.

Les comtes d'Auvergne et d'Entragues, et la marquise de Verneuil sont arrêtés.

Ce commandement fut un coup de foudre qui brisa les ressorts de la faction, et réduisit les conjurés à une inaction pleine d'inquiétude. Le comte

1604. demanda d'abord un sauf-
Sully, t. 1, page 268. suite une absolution ; et q
Matthieu, page 6 o. arrivée, il refusa d'en faire
Nouv. Sully t. 5, p. 360. Notes. vain plusieurs négociateur
voyés pour l'exhorter à se
bonté du roi : *On ne m'a*
soit-il, *que pour me fair*
tête sur l'échafaud. Son
frappée ne lui présentoit q
sons, des chaînes, la tortur
objets sinistres : il frémissoi
pensée qu'il pouvoit êtr
dans ce grand monceau d
ainsi nommoit-il la Bastille.
ce malheur, il prit le parti d
à tous les lieux habités, il n
que dans les forêts et les
les plus solitaires. *L'amou*
quelquefois son ennui dans ce
vages, mais sans calmer ses
avoit une maîtresse nommé
de *Chateaugai*, femme de n
qui joignoit la maturité du
l'emportement de la passion
monter un cheval et à manier
elle ne craignoit ni la fatigue
rils. Ils se donnoient des re
dans des chaumières écartées ;
les avennes étoient placés de
ques avec des cors de chass
de donner l'alarme à la vue

ière personne suspecte ; et ils pous- 1604.
ient la précaution jusqu'à avoir des chiens pour suppléer à la négligence d sentinelles. Ces plaisirs passagers, ·lés de tant d'inquiétude, ne faisoient 'une légère diversion aux peines du comte. « Enfin, écrivoit *Descures*, un des agens que le roi avoit envoyés à *Valois*, il porte sur son visage l'empreinte des remords et de la tristesse, n'a pas un sol pour vivre, et est environné de tous les maux et afflictions que souffrent des enfans maudits et bannis par leur père ».

Le laisser vivre en cet état, c'étoit peut-être une punition suffisante, mais il importoit trop de savoir ses secrets, et on mit en œuvre tant de ruses pour le saisir, qu'enfin on réussit. *Valois* se laissa séduire, malgré sa maîtresse, par le plaisir de recevoir les respects de son régiment, qu'on fit passer exprès dans son voisinage. Il parut monté sur un cheval qui faisoit dix lieues d'une haleine, se promettant bien de ne pas mettre pied à terre, et de ne pas se laisser entourer. Le commandant va au-devant de lui, suivi seulement de quatre domestiques ; et dans l'instant qu'il s'incline pour rendre le salut, deux de ces prétendus domestiques,

1604. qui étoient de vigoureux sol
saisissent les bras, les deux
tirent de dessus son cheval; le
l'environne, et une escorte to
le mène à la Bastille. Aussit
roi en reçut la nouvelle, il
le comte d'*Entragues*, d
gardes à la marquise de *Ver*
des ordres pour instruire le p
coupables.

On fait leur procès. Le public vit avec étonne
prince si renommé par sa c
livrer à la sévérité de la ju
femme l'objet de sa tendress
avoit même des gages chéris
de sa maîtresse, et son frère,
des *Valois*, que *Charles IX*,
rant, avoit recommandé à sa
n'attendoit qu'une suite fune
premiers éclats : mais ceux
noissent la Cour, ne virent d
affectation de rigueur, que l
d'un amant piqué, qui voulo
une maîtresse altière, et ils
gnirent aucun événement sin

Ils sont interrogés. Cependant les procédures
cèrent en septembre avec le p
appareil. *Achille de Harlai*
président, *Etienne de Fleur*
libert de Thorin, conseiller
nommés rapporteurs, et allè

ille interroger le comte d'Auver- 1604.
Il paroît que le grief sur lequel
èrent davantage, fut sa corres-
dance avec l'Espagne. Le comte ne
ia pas ; mais il soutint ne l'avoir
ctenue que de l'aveu du roi : il ap-
oit en preuve quelques avis qu'il
t fait passer à ce prince sur les des-
s des Espagnols découverts par ce
'en ; il se justifioit aussi par des
'es d'autorisation dont il étoit muni.
lui demanda pourquoi donc il avoit
é des lettres d'abolition, c'est par
ndance de droit, répondit-il : sur
jection qu'il auroit dû les faire enté-
r, il répondit que cette formalité
oit découvert aux Espagnols qu'il
t lié avec eux du consentement du
, découverte qui lui auroit ôté tout
intage qu'il tiroit de ce commerce.
n, quand on lui remontra que
s un homme qui avoit tant de moyens,
se justifier, le refus de venir quand
toit mandé, marquoit une cons-
ice chargée d'autres crimes, il ré-
dit qu'il savoit que son beau-père et
œur avoient juré sa perte : sa sœur,
:e qu'il s'étoit toujours élevé contre
nauvaise conduite ; le beau-père,
:e qu'il avoit blâmé assez hautement
onnivence aux désordres de sa fille ;

1604. que tous deux le haïssoient
ment, et que jamais il ne se
lontairement livré à des pers
le ressentiment pouvoit arm
sance royale contre ses jours
« me montre, disoit-il pour
« clusion, qu'on me montr
« ligne du traité qu'on m
« avec l'Espagne, et je s
« signer au bas ma condamn

Les réponses du comte d'
ne facilitoient pas davantag

---

(1) Il existoit cependant, et mêr
au bas la ratification d'Espagne
Antoine - Eugène Chevillard,
avons déja parlé, qui avoit été d
la promesse, avoit aussi ce traité
les basques de son pourpoint,
arrêté comme intime ami et c
comte d'*Auvergne*. *Chevillard*, v
ne l'avoit pas fouillé, s'avisa de
traité en petits morceaux, et de
ce qu'on lui servoit à ses repas ;
n'en resta aucune trace. Voyez le
d'*Amelot de la Houssaye*, à l'art.
Apparemment que le comte d'*Au*
l'impossibilité de lui produire
quand il faisoit un tel défi.

juges. Il s'étoit fait un plan d'apo- 1604.
ie, dont il ne s'écarta jamais ; apo-
ie qui étoit plutôt une récrimination
ntre *Henri IV*, qu'une justification. On sait, dit-il, l'opprobre dont le roi a couvert ma famille. Quelque irrité que je fusse contre ma fille, je ne pouvois étouffer ma tendresse, et cette tendresse m'a toujours porté à chercher les moyens de la retirer du désordre. Survenoit il quelque indisposition, soit au roi, soit à elle, arrivoit-il quelque brouillerie entre ıx, je l'exhortois à profiter de l'occasion pour rompre le commerce qui la déshonoroit. J'ai voulu la marier ; j'ai voulu l'envoyer en Hollande auprès de la princesse d'*Orange* notre parente ; j'ai voulu l'établir en Angleterre ; je me suis réduit à conseiller quelques voyages de dévotion, quelques pélerinages, persuadé que l'absence détruiroit insensiblement l'habitude, mais le roi s'y est toujours opposé. Enfin, il est tombé malade. Ma fille, à qui la reine marquoit beaucoup d'aversion, s'est crue perdue ; elle s'est imaginé que si le roi venoit à mourir, le moins qui pût lui arriver, étoit d'être renfermée le reste de ses jours. Ses inquiétudes,

rrespondances dans le royaume et 1604.
iors, sur leur but, sur ses desseins
ticuliers contre la personne même
u roi, ils n'en purent rien tirer. Ils
i obtinrent pas davantage de la mar-
: de *Verneuil* : à toutes leurs
rogations, elle répondit qu'elle
se souvenoit pas, qu'elle ne savoit
i, que le roi étoit instruit; et quand
rouloient la presser, elle leur faisoit
endre, par des réticences mysté-
ises, qu'il y avoit entre le monarque
elle des secrets qu'il ne leur convenoit
d'approfondir.

Au commencement de la procédure,
enri se montra disposé à ne rien re-
ner de la sévérité des lois, mais
e résolution coûtoit à son cœur;
dans un moment d'attendrissement,
e put s'empêcher de faire connoître
l'épouse du comte d'*Auvergne*, que
on mari, ni le comte d'*Entragues*,
voient rien à craindre pour leur vie.
pendant il laissa un libre cours à la
ice, et on en vint à la confron-
ion.

Instruit apparemment par l'exemple Confrontés.
Biron, qui n'avoit laissé valider les 1605.
usations intentées contre lui, qu'en
récusant pas à temps les témoins et
complices qu'on lui opposa, le comte

1605. d'*Entragues* , la m
neuil et le comte d
nèrent l'un contre
sations aussi adroite q
criminalistes auroien
« Vous me détestez,
« à d'*Entragues* , pa
« les désordres de
« connivence indigne
« à ma sœur , on sait
« bliquement qu'elle
« *grâce pour vous* ,
« *et un échafaud p*
de nier qu'il eût une
pour *Valois* , le com
s'en glorifioit , et appo
qu'au lieu de plaindr
chercher à cacher s
toujours été le pre
des circonstances aggr
et à la noircir davant
des intrigues amoure
de jeunes seigneurs.
entroit en fureur de
seul nom de son frè
de mensonges et de
geantes : c'étoit , dis
vais cœur , un caractè
vais esprit , capable
trahison , mais de pois
et généralement des p

'eproches marquoient tant de pas- 1605.
qu'il devenoit impossible aux
de faire usage de la déposition
marquise.

faut cependant qu'à travers ces Condamnés.
uges, ils aient trouvé des preu- Sully, t. 2,
ntes, puisqu'ils portèrent leur page 333.
le premier février. Les comtes
rogues et d'*Auvergne*, et un
it anglais, nommé *Morgan*, fu-
ndamnés à avoir la tête tranchée
e de Grève, et la marquise de
uil à être renfermée le reste de
urs. C'étoit sans doute à cette
ère épreuve que le roi attendoit
aigneuse maîtresse. Pendant le
de la procédure, il avoit souvent
é son impatience de ce qu'elle
it aucune démarche pour l'ap-
r. *Croyez-vous*, disoit-il à Sully,
e s'humilie et demande grâce?
répondit le ministre, *si elle
que vous n'avez plus de ten-
se pour elle; mais si elle s'aper-
que vous l'aimez encore, et que
ne faites tous ces eclats que pour
ener à vos volontés elle est assez
pour ne jamais plier*. En effet,
nriette désavoua des paroles de sou-
n que le commandant du guet,
qui elle étoit gardée, porta au roi

1605. comme de sa part : e
disoit-elle, qu'il lui
voir baisé la main
Mais quand elle vit
que son père, son fi
dent étoient près de
sur l'échafaud, sans
les ressorts qu'elle sa
sans sur le cœur du n
non-seulement il sus
mais qu'il changea
dispositions du juge

Le roi leur fait grâce.

Mercure, tome I.

Cependant il ne fi
qu'après s'être mis en
timent de quelques
ternes, qui, en cette
en presque toutes les
pour les grands cou
transporta lui-même
le Limousin et le Pé
Sully dans le Poitou
adjacentes. L'un et l'a
d'une chambre de j
opérations intimidère
qu'elles n'en punirent
ensuite, par lettres-p
actes faits contre la m
la mémoire de son dél
il lui épargna même
paroître devant le par
registrement; il rél

es d'*Auvergne* et d'*Entragues*, 1605.
va la confiscation de leurs biens,
ıvoit été prononcée. Mais l'anglais
zn fut banni pour toujours; d'*En-*
ɜs fut exilé à Malesherbes, et
condamné à rester à la Bas-
, ıur *matter son indomptable*
ice. Quand aux seigneurs de la
tels qu'*Epernon*, *Montmorency*,
egarde, et autres, on ne voit pas
s aient essuyé la moindre disgrâce
tte occasion. Peut-être *Henri* se
ta-t-il de les tenir en respect, en
faisant voir qu'il savoit leurs me-
, et qu'il pouvoit s'en garantir;
ẽtre aussi n'entrèrent-ils que foible-
dans le complot: il peut être ar-
e le comte d'*Auvergne*, con-
nt leurs dispositions, ait présumé
x plus qu'ils ne lui avoient fait es-
r, et que l'édifice de cette conju-
n, tel que nous l'avons crayonné
·ès *Vittorio Siri*, ait été moins
é sur des engagemens ratifiés, que
les propos vagues et des promesses
rales des mécontens.

on en croit le même auteur, la *Mém. Rec.* t. 1, p. 300.
du roi fut réellement en danger, *Nouv. Sully*,
ıpporte que la première fois que t. 6, p. 29.
·*i* revit le comte d'*Entragues*;
s la conclusion de cette affaire,

1605. il lui dit : *Est-il vr*
eu dessein de me t
l'a publié ? Oui, si
diment le comte, *et*
sée ne me sortira d
que votre majesté m
en la personne de ma
dans cette occasion,
souverain et menacé; il
ment qu'il avoit le pr
sujet, et il eut assez
même, pour ne pas pu
qui le bravoit. Soit r
férence, ou lassitude
la marquise de *Vern*
sensiblement de la voi
tresse, et s'attacha à
Beuil, qu'il fit com
et dont le commerce
les mêmes chagrins.

Intrigue contre Sully. *Sully*, t. 2.

Pendant qu'il étoi
ces agitations domesti
dans sa Cour même u
à sa tranquillité. *Sully*
ses ministres et le c
secrets, ne pouvoit
crédit auprès de son
venir l'objet de la n
vieux de sa faveur.
espèce de ligue pour

, comme il s'exprime lui- 1605.
, *des grands*, *des marjolets*,
elandiers de Cour, *des bigots*
zolisés, *des bâtards*, *des maî-*
t et des financiers. Ils avoient
eur rôle marqué et ils s'en ac-
ent avec un concert qui pensa
re réussir. Les grands et les mi-
ne parloient presque jamais au
lui représenter le danger de
tant de puissance entre les
d'un seul homme. En effet, *Sully*
l'artillerie, les finances, et la
ande influence sur le détail du
. Les ambassades et les gou-
ne étoient presque tous rem-
ır ses créatures : d'ailleurs ajou-
les *dévots*, soufflés par les Es-
ls : on connoît son attachement
vinisme ; et que peuvent penser
nces catholiques, et sur-tout le
eu voyant votre majesté donner
confiance à un ministre imbu
uls principes ? Les maîtresses et
ns attachés à elles, fâchés de
omie de *Sully*, disoient qu'ils
ncevoient pas comment le roi
it se servir d'un homme qui fai-
ofession d'aversion ouverte contre
les personnes que son maître
, et qui, en haine de la tendresse

1605. *faires, et que vous*
Ensuite il l'embrassa
Mais à peine *Sully* a
pas, que *Henri* le
vous rien à me dire,
Non, pour le présen
Aussi ai-je bien mo
le roi: en même-te
par la main, et le m
toute sa cour, dan
jardin.

Dès le premier mo
versation, il ne fut
de soupçons ni de r
narque nomma au m
avoient travaillé contr
couvrit les manœuvr
employées. Il lui mon
par lesquels on s'éto
surprendre, et en lu
plus frappans, moins
la justification de *S*
se justifier lui-même
quelque créance, vu la
dont la calomnie étoit
le roi entremêla cette
tant de regrets de s'êtr
de tant de promesses
et d'une amitié inal
duc, emporté par sa
voulut se jeter à se

remercier. Plus prompt que *Sully*, 1605.
Henri le prend dans ses bras : *Relevez-vous*, dit-il : *ceux qui vous regardent vont croire que je vous pardonne*. Il l'embrassa avec un geste plein d'affection ; et rentrant dans le cercle des courtisans qui les examinoient avec curiosité, *Messieurs*, leur dit-il, *je veux vous dire à tous que j'aime Rosny plus que jamais, et qu'entre lui et moi c'est à la mort et à la vie.*

Ces attaques sourdes de l'envie, de la malice et de la fausseté, qui sembloient vouloir se disputer le cœur franc et loyal de *Henri IV*, lui faisoient quelquefois regretter les temps où il n'avoit à combattre que des ennemis découverts : *Mais*, lui disoit Sully, *il faut que les grands rois se résolvent à être marteaux où enclumes ; partant jamais ne doivent ils faire état d'un bien profond repos.*

Le duc de Bouillon forcé de se soumettre.

1606.

Sully, tome 2, page 77.

Cette remontrance devenoit sur-tout nécessaire en certains momens de découragement, dans lesquels le ministre voyoit le monarque disposé plutôt à souffrir l'indépendance de quelques mécontens, qu'à se donner la peine les soumettre. Alors *Sully* faisoit, pour ainsi dire, honte à son maître de son inaction : *Pendant*, lui disoit-il, *que*

1606. *vous avez tant de raisons*
les auteurs de vos chagrin
de moyens d'y réussir:
armée prête à marcher, sep
d'or dans la Bastille pour
les arsenaux, les magas
d'habits, de harnois, de p
boulets, de provisions de to
deux cents pièces de canon
grédiens et drogues, ajout
pres à médiciner les plus
maladies de l'état, pour d
reur à autrui, assurance e
ment à vous-même. A la fi
résolut d'essayer de ce rem
les malintentionnés, et de c
par le duc de *Bouillon.*

On a vu qu'après la mor
il s'étoit réfugié en Allemag
couroit les Cours des souv
composent le Corps germ
y faisoit le personnage d'u
persécuté, tant à cause de
qu'à cause de sa souverainet
dont le roi, disoit-il, étoit
tous ces endroits, il a
monarque offensé des lett
commandation, des apol
protestations de fidélité et d'
mais en même-temps il
correspondance avec les m

la Cour de France et des provinces. 1606.
Il les exhortoit à ne se pas désunir, à ne se point rebuter des mauvais succès passés. « Le moment viendra, écri« voit-il, où le roi sera forcé de plier; « il n'est pas si puissant qu'on pense; « et la preuve, c'est qu'avec toute sa « mauvaise volonté, il n'ose user de « violence contre moi ». Ces propos entretenoient des espérances parmi ceux qui desiroient du changement; de sorte que, malgré l'exemple donné en la personne de *Biron*, malgré le danger que venoit de courir la maison d'*Entragues*, l'esprit de rebellion se soutenoit toujours. *Henri* résolut d'abattre la colonne à laquelle s'attachoient tous les artisans des troubles et les gens avides de nouveauté; il manda au duc de *Bouillon*, retiré à Sedan, de venir se justifier, et lui envoya les passeports et les sûretés nécessaires. *Bouillon* demanda du temps; le roi menaça, arma, se mit en campagne, et marcha vers Sedan. La crainte alors mit au jour un parti qui s'étoit formé et augmenté sous les yeux du roi, sans presque qu'il s'en aperçût. La faction Espagnole, qu'on appeloit Catholique, afin de lui donner un air légitime, parut ouvertement d'accord

1606. avec les calvinistes, pour
le monarque d'ôter toute
l'indépendance. Ils furent s
les ministres, qui appréher
la guerre ne rendît *Sully*
sant, et par la reine mêm
loit se faire un mérite de
sitions pacifiques : de sorte
se trouva tourmenté de rep
et de prières. Elles se fa
les murs de Sedan, où le d
toujours, déterminé, disoit
ment, à s'ensevelir sous le
sa principauté. Mais dans
lier, loin de montrer une
si désespérée, il faisoit e
roi qu'il ne demandoit pas
de se soumettre, pouvu q
geât son honneur. *Henri* a
imposer la loi et l'obliger
dre à discrétion, sauf à lui
ensuite; mais n'étant pas
la fermeté de *Sully*, qu'o
d'écarter du monarque pe
expédition, il consentit à
traité avec son sujet. Les
n'en furent pas dures : il re
ses bonnes grâces, et ne se
le droit de mettre dans
garnison française, afin

Bouillon d'abuser de sa souveraineté, qu'on lui laissa. 1606.

Tranquillité du roi. 1607-08. *Sully*, t. 2, pag. 78. *Merc*, t. 11

Les années 1607 et 1608 furent les plus heureuses de la vie de *Henri IV*. Il voyoit le royaume fleurir sous son gouvernement, et les armées bien entretenues en imposoient à ceux qui auroient voulu remuer au dedans, et mettoient les frontières à l'abri des incursions ennemies. Les colonies se fortifioient, le commerce s'étendoit à l'aide des manufactures, l'agriculture étoit favorisée; enfin, *Henri* jouissoit du plaisir si flatteur pour un bon prince, de pouvoir soulager ses sujets, quand des incendies, des grêles, des inondations, ou d'autres fléaux les rendoient malheureux. Il pourvoyoit aussi à leur sûreté domestique; chacun commençoit à pouvoir vivre tranquillement dans ses foyers, sans craindre les brigands titrés qui auparavant infestoient les provinces. Pendant les guerres civiles beaucoup de gentilshommes s'étoient bâti, dans le plus épais des forêts, sur des rochers escarpés, ou dans des lieux marécageux et inaccessibles, des espèces de forteresses à titres d'asyles. Après la paix beaucoup de soldats, devenus inutiles, s'y retirèrent; et de-là, tantôt avoués

1607-08. par les propriétaires, avec le
partageoient le pillage, tant
insçu, ils rançonnoient les
voisins, et maltraitoient les
Le roi envoya des troupes qu
ou démantelèrent ces petits
devenus l'effroi des citoyens
Le laboureur put alors jouir sa
du fruit de ses travaux, et le
fréquenter sans danger les
qui conduisoient aux lieux
loient les besoins de son c

Estime dont il jouit. L'Espagne ne voyoit pas
tranquille ce profond repos
soit la France; elle le regard
l'état d'un homme blessé, q
ses forces pour les exercer c
contre son rival: il lui étoi
portant de retarder cette
convalescence. Les moyens c
ployoit étoient des entrepris
tantôt contre une partie du
tantôt contre une autre.
deur d'Espagne corrompit
gentilshommes provençaux
mirent de livrer Marseille
découverts; et le secrétaire
sadeur se trouva si charg
complices, qu'il ne put écha
conviction juridique. *Hen*
de le punir lui-même, ou

der qu'il fût puni. Il se vengea des Espagnols, d'une manière plus sensible pour eux, par la considération qu'il acquit à leur préjudice chez les puissances étrangères. Il leur enleva en effet l'honneur de réconcilier les Vénitiens avec le pape, et les força eux-mêmes à recevoir sa médiation dans la longue trève qu'ils conclurent avec les Provinces-Unies. 1607-08.

Le sénat de Venise, déjà coupable aux regards des souverains pontifes, pour diverses dispositions sur lesquelles *Clément VIII* avoit prudemment fermé les yeux, venoit, pendant la dernière vacance du saint siége, de défendre l'aliénation des biens laïques en faveur des ecclésiastiques. Il avoit de plus fait arrêter un chanoine et un abbé, prévenus tous deux de crimes énormes, et avoit commis la connoissance de leurs délits à la justice séculière. Le nouveau pape *Paul V*, (*Camille Borghèse*) demanda la révocation des deux ordonnances; et, sur le refus du sénat, qui prétendit n'avoir agi qu'en vertu du droit qu'il tenoit de Dieu même, de faire des lois, sur-tout pour les laïques et pour leur protection, le pontife excommunia le sénat et le doge, et mit la seigneurie en interdit. Le sénat à son tour dé-

Il réconcilie le Pape et la république de Venise.

1607-08. fendit la publication du mo
pape, et bannit du territ
république les capucins, l
et les jésuites, les seuls eccl
qui fermèrent leurs églises.
troverse animée, sur l'éten
bornes des deux autorités,
tinction des délits civils et
religieux, sur la nature d
qui frappe à-la-fois innocen
pables, s'établit d'abord ent
et la seigneurie. Les card
ronius et *Bellarmin* d'un
Fra Paolo Sarpi de l'aut
ceux qui s'y distinguèren
Bientôt on eut recours à d'au
et à cette guerre de plume
rent des préparatifs militair
cependant, qui eut quelque ap
de s'être trop avancé, des
quelque moyen de sauver
Le duc de *Savoie*, le roi d'
Henri IV s'offrirent à l'env
diateurs. Le dernier seul f
envoya le cardinal de *Joyeu*
et à Rome, et après troi
négociations, ayant obtenu
partie de se relâcher dan
tentions, il rétablit la pai
ditions suivantes : que les
seigneurie seroient maintenu

1607-08.

force; mais que les deux prévenus seroient remis entre les mains du roi; que les religieux bannis seroient rétablis, mais que les jésuites ne participeroient point à cette faveur jusqu'à nouvel ordre; et qu'enfin le pape n'accorderoit point d'absolution qui lui supposeroit le droit qui lui étoit contesté; mais que, sur la demande du roi et non pas des Vénitiens, le cardinal de *Joyeuse*, au nom du pontife, déclareroit les censures révoquées, ce qui eut lieu le vingt-un avril 1607.

Il procure une trève de douze ans aux Hollandais.

1609.

Les efforts du roi pour la pacification de la Hollande, éprouvèrent plus de longueurs et de contrariétés, et l'on n'y put même parvenir entièrement. L'archiduc *Albert*, frère d'*Ernest*, auquel il avoit succédé dans le gouvernement des Pays-Bas en 1595, et qui les avoit depuis reçus en dot lors de son mariage avec l'infante *Isabelle Claire-Eugénie*, en 1599, avoit fait faire des propositions d'accommodement dès l'anné e 1606. L'année suivante on convint d'une trève de huit mois pour faciliter les négociations. Mais la seule forme du traité de trève, occupa toute l'année, et épuisa tellement tout le temps stipulé pour cette même trève, qu'il fallut la prolonger plusieurs

1609. et des rivages de l'Afrique o
réputés déserteurs de sa lo
presque tous, victimes d
genres de misère.

Expédition des [illegible] contre Tunis. Ces rivages inhospitalier
piés encore par les pirate
habitans, reçurent alors
juste châtiment de leurs b
leurs vaisseaux, en tenant
[illegible] détroit de Gibraltar, inqu
flottes entières. Des armate
Malo, qui se trouvoient d
terranée et qui souffroier
excès, conçurent le hard
détruire d'un seul coup la n
tie de leur marine, qui
réunie dans la rade de Tu
protection du fort de la G
plein midi, *Beaulieu* leur
tenu de huit galions esp
secondèrent sa généreuse
pénètre dans le havre avec
vent ou l'artillerie du for
ses vaisseaux d'approcher su
alors, avec quarante hon
ment il se jette dans une
brave le feu du château,
vaisseau amiral, amarré cont
le brûle, en incendie suc
trente-cinq autres, et regag
après ce périlleux exploit.

Le caractère loyal et généreux de *Henri*, solidement établi alors en Europe., faisoit rechercher son alliance ou sa protection. Aussi vit-on le duc de *Savoie*, *Charles Emmanuel*, ce prince si clairvoyant, attaché jusqu'alors par intérêt à l'Espagne, commencer à reconnoître que la France pouvoit lui être utile, et desirer enfin son alliance. Les princes allemands, dont la maison d'*Autriche* alarmoit l'indépendance, et les habitans de la Valteline, opprimés par le comte de *Fuentes*, réclamoient tous le secours de la France : tous étoient aidés, défendus, protégés, et les bons offices du roi s'étendoient au dehors comme au dedans. *Cependant*, disoit *Henri* avec amertume, à *Sully*, *ceux que j'ai comblés des plus grands bienfaits, ceux à qui j'ai réparti plus d'honneurs, sont assez audacieux, que de dire que cette paix dont je jouis, me fait négliger mes affaires, mépriser les entreprises glorieuses et honorables; que j'aime trop les plaisirs, auxquels j'emploie l'argent que je devrois leur donner en gratifications, comme ils méritent; que j'aime trop les bâtimens et les riches ouvrages, la chasse, les chiens et les chevaux, les*

1609.

Caractère du roi peint par lui même.

Sully, t. 2, liv. 3, ch. 15, page 37.

1609. les écrivains du temps vanter
Mém. Rec., t. 2, p. 79. Bassompierre, t. 1, page, 215. Merc. t. 1. Bentivoglio, tom 1.

mes avec une espèce d'enth
Elle fut présentée à la Cour p
duchesse d'*Angoulême*, sa
la prit sous sa conduite. D
mier moment, elle fixa l'att
jeunes seigneurs qui pouvoi
à sa main, et on s'aperçut
ses appas naissans n'échap
à l'œil curieux du roi. Entr
briguoient l'alliance du c
Bassompierre, jeune hom
mandable par l'esprit et la fig
naissance et d'un mérite à p
premières charges de la cou
tint du père la préférence. I
plaire à la jeune *Montmore*
fut à l'occasion de ses prog
d'elle, que le roi laissa é
secret de sa passion (1).

(1) Le roi le tira un jour à
dit: *Bassompierre, je te veux pa*
je suis devenu non-seulement am
fou et outré de mademoiselle de M
Si tu l'épouses et qu'elle t'aime,
si elle m'aimoit, tu me haïrois :
que cela ne soit point cause de
telligence. *Bassompierre*, à qui
étoit très-avantageux, ne paroiss

laisser tomber l'objet de sa tendresse 1609.
s la puissance d'un mari clairvoyant,
fit éloigner *Bassompierre*, et pro-
r le prince de *Condé*.

Ce mariage étoit avantageux à la
ie *Montmorency*; *Condé* n'avoit
vingt-deux ans; il étoit premier
nce du sang, par conséquent hé-
présomptif de la couronne, si
ıfans du roi, tous deux en bas
, venoient à manquer. Son éduca-
n fut très-soignée; il parloit latin,
ien, espagnol, et étoit plus instruit
la littérature, et plus versé dans les
ıtes sciences que les princes n'ont
tume de l'être. *Bentivoglio*, nonce
ruxelles, qui l'avoit connu et cul-
5, rapporte qu'il avoit les traits du
: saillans, qu'il étoit petit et mai-
-e, trop blond, vif, dit-il, comme
ont les Français, plein d'esprit, don-
ıt facilement sa confiance, parlant

:s poursuites que le monarque lui faisoit aper-
'oir : mais le roi le pressa si fort, lui promit
nt de le dédommager, que *Bassompierre* se
sista. *Henri* soulagé l'embrassa tendrement,
pleura de satisfaction; tant les passions ren-
nt petits les plus grands hommes! Voyez
émoires de Bassompierre, tom. 1, p. 217.

1609. agréablement et beau
facile à pénétrer.

Les attentions galan
si remarquables, que
à s'engager, et fit di
président de *Thou*,
ne se sentoit pas de
riage. Le roi, qui sen
répugnance, le fit v
en présence du duc d
pouvez l'épouser san
sur mon compte. S
Condé conclut et se

Le mari emmène sa femme hors du royaume.

Après les fêtes des
brillantes et pompe
de toute espèce abo
maison de *Condé*; d
de générosité devint s
Il commença par él
tation sa femme de
s'aperçut de la précau
qua quelque peine, n
mauvais visage au n
contraire de le gagn
veaux bienfaits. Ce
contre lui-même. L
prince, qu'apparemm
n'avoit pas eu soin de
sonnèrent ces dons,
Condé, dans les lib
un dessein de séduct

ıe épouse ne résisteroit peut-être toujours. *Henri* lui-même donna ces imputations, par les impru- qui lui échappèrent. Non con- de montrer trop de chagrin de son ıce de la Cour, il se travestit plu- rs fois, et entreprit des courses ırnes, pour se procurer le plaisir rester seulement quelques momens elle. Ces indiscrétions confirmè- t le prince dans la résolution de plus mener sa femme à la Cour, même de l'éloigner des endroits que r fréquentoit. Alors non-seulement présens cessèrent, mais encore on au prince des revenus dont le re- ıchement ne fit que l'aigrir davan- e : il se permit des plaintes et des ırmures; le roi y répondit par des naces. Le duc de *Sully* fut chargé aller signifier à *Condé* l'ordre de faire er les propos malins et calomnieux qu'occasionnoient les craintes jalouses qu'il marquoit, et de les faire cesser en ramenant sa femme à la Cour, où il trouveroit toute sorte de sûreté. 1609.

Sully, le moins propre des hommes à adoucir ce qu'un pareil commande- ment avoit d'amer, intimida si fort le prince, en lui montrant le danger de pousser à bout la colère du roi, et en

1609. mettant dans ses discours
indirectes d'exil ou de p
lieu de plier, *Condé* r
sauver, et d'emmener sa
lui. Il avoit pris d'avance
de se retirer dans son châ
teuil, sur la frontière de
en partit le 29 novembre,
avant le jour; la princess
ses demoiselles étoient en
cune derrière un domes
gentilshommes faisoient to
Ils forcèrent la marche,
jour, de bonne heure, i
à Landrecies, première p
pagnols dans les Pays-B
Etat de la Cour de Bruxelles. vinces étoient alors gou
l'archiduc *Albert*, qui
Bentivoglio, tome 1. l'infante *Claire-Eugénie*,
Ces deux époux, aussi u
vertus que par les liens du
du sang, retraçoient dans l
gravité des mœurs antiques
blées, qui étoient très-fré
bals même et les plaisir
coutume d'être accompa
multe, se ressentoient d
maîtres pour la règle et la
On y connoissoit la galan
sans pétulance; la gaieté
déployoit sans contrainte,

roit à craindre ni entreprises alar- 1609.
ntes, ni interprétations malignes.
t enfin s'y passoit dans l'ordre :
hommes s'occupoient des affaires ;
femmes, à l'exemple de l'archidu-
, travailloient de l'aiguille et ré-
nt leurs maisons. *Albert* et son
: mettoient leur bonheur à faire
n des peuples confiés à leurs soins,
entretenir autour d'eux la paix,
ce de tous les biens : aussi ne
gnoient-ils rien tant que de la voir
blée par des inquiétudes que la
rre entraîne ; et c'est par-là que
nri IV se flatta de les contraindre
ıdre la princesse de *Condé*, quand
ıt qu'elle étoit dans leurs états.

lly raconte assez plaisamment la manière dont cette nouvelle fut reçue Cour : il représente le roi quittant brusquement le jeu, se promenant rands pas, frappant du pied, laissant échapper des exclamations de dé-, pendant que les courtisans, affect un air de tristesse, détournoient la pour sourire, et que dans l'apparent de la reine, on laissoit ouvertement éclater la joie que causoit cet événement ; mais le plus curieux de scène se passa au conseil que le fit assembler, quoique la nuit fût

Chagrin du roi.

Sully, t. 1, liv. 3 c. 35, page 342.

1609. déjà avancée. *Villero*
nant, conclut à dépu
Condé quelque perso
fît sentir l'inconvénie
che, et qui l'engagea
revenir avec sa femme
coit des lenteurs et
il ne fut pas adopté.
roi, en se tournant
affaire, répondit-il,
tante pour opiner s
vient de me tirer du li
tions ne sont pas enco
Dites toujours, reprit
il faire? Sully rêva un
Rien. Comment! rie
et quand les Espagn
vous ne vous souci
ni de sa femme, ils
ront d'eux-mêmes. H
un instant, secoue
tourne vers *Jeannin*.
le temps de connoît
venoit au roi, conseill
les fugitifs, de les ran
de force, de les deman
s'ils sont déjà sur ses
de refus, de lui déc
Cet avis, conforme
Henri, prévalut, et i
Praslin, capitaine des

le-champ, et iroit signifier à l'ar- 1609.
luc l'intention du roi, et le conseil
t. *Sully*, en sortant, lui dit d'un
tre sérieux et badin : *Je savois*
, sire, que ne m'ayant pas donné
ir d'y penser, je ne dirois rien
vaille; mais dans deux jours je
aurois donné un bon conseil.
'raslin partit, muni d'ordres aux
neurs des places et aux com-
lans des troupes de lui prêter
forte. Il auroit pu, dit-on, enlever
ince, parce que l'archiduc, dans
tention de garder des ménage-
s avec le roi, pria *Condé* de cher-
un asyle ailleurs : il fut obligé
re ser le long de la frontière de
e, où il y avoit beaucoup de
pes, pour gagner l'Allemagne ; et
soupçonna *Praslin* de n'avoir pas
ulu user de tout son pouvoir dans
cause odieuse. Quant à la prin-
se, elle étoit en sûreté. *Condé*,
ne point exposer ses hôtes, avoit
lu de l'emmener avec lui; mais
hiduchesse, jugeant qu'elle péche-
it contre la bienséance, en souffrant
'u jeune personnne s'exposât aux
d'une pareille course, promit
ri de la garder, et la retira à
e . *Henri*, n'ayant pas réussi

1609. dans cette première
d'employer ruse et f
pour faire revenir
France, et il ne se
d'ames basses et de
servirent sa passion,
tèrent peut-être par
espérances qu'ils lui

Disposition de la princesse de Condé.

Mém. Rec. t. 2, p. 113.

Bentivoglio, tome 1.

Il parut que dans
la jeune princesse f
l'amour du roi que
en étoient une suit
présens sans nombr
cieux les uns que les
dont elle étoit l'héroï
distinguées, des louan
des hommages qui
l'adoration. Quand
son mari l'eurent re
et privée de ces plais
celui qui les faisoit na
et aux regrets succéd
qui lui donna de l'é
son époux. L'archidu
d'elle, disoit : *C'est*
gélique, dans leque
prendre que sa pass
qui est son sortilèg

Mais ce sortilège
surnaturel ; la magi
les conseils des femm

noient à Bruxelles, et qui étoient toutes 1609.
gagnées ; elles faisoient parvenir entre ses mains les lettres du roi, lui dictoient les réponses, enflammoient son imagination, et persuadoient facilement à une femme de seize ans, accoutumée au style des romans, d'employer des termes de tendresse, des allusions amoureuses, qu'elle pouvoit ne regarder que comme des jeux d'esprit, mais qui redoubloient la passion du roi, parce qu'il les regardoit comme les expressions d'un cœur tout à lui. La plus adroite et la plus ardente de ces femmes étoit l'épouse de *Brulart de Puisieux*, comte de *Berny*, fils du chancelier et ambassadeur de France à Bruxelles. Le roi envoya, pour la seconder, le frère de la belle *Gabrielle*, *Annibal d'Estrées*, marquis de *Cœuvres*, qu'il chargea de ne rien ménager, de tout risquer ; et qui, en conséquence, crut pouvoir tout se permettre, afin de procurer à son maître la satisfaction qu'il desiroit. On commença, comme dans toutes les affaires, par la négociation. Le roi trouva bon que le prince revînt à Bruxelles, où il arriva le 25 décembre. Depuis ce moment, les propositions qui furent faites n'offrent qu'inconséquences et contradictions, parce que,

1610. se chargera d'en poursuivr
dissolution. Le prince ne
pas; mais il vouloit, en atten
maître de sa femme. D'Est
doit qu'il falloit qu'elle fût
puissance de son mari, afin
un consentement libre aux
On faisoit semblant d'appré
la jeune épouse n'éprouv
mauvais traitemens de la pa
ombrageux; et on la faisoit
der à l'archiduc par le con
père; ou bien, madame d'A
sa tante, qu'on savoit être
plaisante du roi, offroit d
meurer auprès d'elle à Brux
la préserver des attentats de

On tente inutilement de l'enlever.

Mém. Ree. page 113.

Les pourparlers n'avanço
affaires, et le mois de fév
loit sans que rien se termi
trées prit alors la résolution
le nœud des difficultés par l'e
Il raconte lui-même qu'il
des espions auprès de la fe
mari, qu'il étoit instruit de l
sitions, et que ces lumières l
à fomenter leur désunion
d'obliger un roi peut-il e
pareil manège? Il conno
les lieux où le prince passoit
et les momens où la prin

1610.

libre. *D'Estrées* s'assura de son consentement, aisé à obtenir d'une jeune personne entourée de gens consommés dans l'art de la séduction. Il forma le plan de son entreprise, qui étoit infaillible, et l'envoya au roi. Ce prince, dévoré par le desir de se satisfaire, comptoit tous les momens ; et quand il jugea que l'exécution ne pouvoit plus éprouver d'obstacles, il dit à la reine: *Tel jour, à telle heure, vous verrez ici la princesse de Condé.* La reine fait sur-le-champ avertir l'ambassadeur d'Espagne. Celui-ci dépêche un courrier qui fait tant de diligence, qu'il précède l'heure fixée pour l'enlèvement. *Condé* demande des gardes; l'archiduc lui en donne ; ils s'emparent avec fracas des avenues du palais d'Orange ; toute la ville est en rumeur. *D'Estrées* s'aperçoit bien qu'il est découvert, et se détermine à faire du moins bonne contenance. Il demande audience, quoiqu'il fût déjà nuit, se plaint hautement des bruits injurieux qu'on répand contre son maître, et demande que les gardes soient levées. *Albert* répond tranquillement qu'il y a une entreprise formée, qu'il en est sûr ; qu'il croit bien que le roi n'y a aucune

1610. part; que sans doute c'est
de quelques Français trop
ont cru par-là obliger le
mais que pour obvier à ce
niens, dès le lendemain il
la princesse un asyle dans
auprès de l'archiduchesse s

Cette résolution fut un co
dre pour d'*Estrées*; elle a
ses projets et ses espérances
plia en cent manières po
d'obtenir un délai. La prin
son avis, fit la malade; en m
elle demanda un bal à *Spi*
s'excusa sur les circonstance
sourire ironique. Enfin, dès
main, comme l'avoit prom
duc, elle coucha au palais. A
trées ne ménagea plus rien
gnifier par un notaire à *Cond*
du roi, qui lui enjoignoit de
France, sous peine d'être d
minel de lèse-majesté. Le
s'épouvanta pas; il répondi
tueusement à la sommation;
à d'*Estrées* des reproches
rôle qu'il jouoit dans cette af
ce que j'ai fait, répliqua le
a été pour obéir aux ordres d
maître, que je dois exécuter
injustes. Cette morale le con

doute, du mauvais succès de son entreprise. 1610.

Le roi se détermine à la guerre.

Quand elle eût échouée, toute négociation cessa. Aux démarches pacifiques succédèrent des menaces de guerre. *Henri* mit ses troupes en mouvement, et montra à l'Espagne étonnée l'armement le plus formidable qui eût jamais menacé sa puissance. Ce fut alors, dit-on, qu'il conçut le dessein de former de toute l'Europe une république pacifique, par le moyen d'un conseil composé des députés de tous les souverains. Ce conseil auroit eu à sa disposition une armée formée des contingens de ces princes, toujours prête à marcher contre ceux d'entre eux qui voudroient rompre l'équilibre; projet ridicule, vanté par quelques écrivains, mais qu'on ne doit regarder que comme un délire politique, qui n'a jamais pu être enfanté par une tête aussi saine que celle de *Henri IV*.

Motifs de rupture.

Quelque part que pussent avoir en ce moment sur les résolutions du roi, et sa passion pour la jeune princesse, et la honte qui rejaillissoit sur lui, des défiances du prince de *Condé* et des mesures de l'archiduc, il ne faut pas croire, avec les compilateurs d'anec-

1610. doctes galantes, avides de rec
les bruits que la légèreté, la
la malice et la haine faisoie
à l'envi, que ce furent ces
déterminèrent *Henri* à la
à rompre avec l'Espagne et
d'*Autriche*. La preuve qu
disposé de longue main, c'es
prêt et que ses armemens
midables. Cet incident con
au plus à l'affermir dans ses r
à les hâter, et à joindre
personnelles de rupture à
la politique s'étoit déjà fai
pour se déclarer. Les verital
de la guerre étoient dans u
ment profond des ancienn
faites à la France, dans les
les troubles que la maison
avoit cumulés sur ce royaume
temps de *François I* et de
Quint, et dans l'espoir d'en
retour, en profitant de tou
constances pour abaisser e
crire cette puissance. L'occa
due pour éclater, s'étoit pr
Allemagne dès l'année préc
le retour du printemps étoi
fixée d'avance, au commenc
hostilités.

Jean-Guillaume, duc

et de *Juliers*, mort sans enfans, avoit laissé sa riche succession à disputer entre six prétendans. C'étoient : 1.° la maison *Albertine* ou *Electorale* de *Saxe*, fondée sur des expectatives anciennes, confirmées par l'empereur *Frédéric III*; 2.° la maison *Ducale* ou *Ernestine*, aux droits de *Sibylle de Clèves*, épouse du malheureux électeur dépouillé par *Charles-Quint*, lequel lui avoit aussi reconnu un pareil droit d'expectative ; 3.° l'électeur de *Brandebourg*, comme époux d'*Anne de Prusse*, fille de la sœur aînée du défunt; 4.° *Philippe-Louis*, duc de *Neubourg*, époux de sa seconde sœur et fils de ce *Wolfgang*, duc de *Neubourg*, mort à son arrivée en France en 1558; 5.° *Jean Casimir*, duc de *Deux-Ponts-Clebourg*, neveu de *Philippe-Louis* par son père et encore par sa mère, troisième sœur de *Guillaume*; 6.° enfin *Charles-d'Autriche*, marquis de *Surtgau*, cousin-germain de l'empereur et époux de la quatrième. L'empereur, juge naturel des contestans, évoqua la cause à son tribunal, et en attendant l'issue du jugement, il ordonna le séquestre entre les mains de l'archiduc *Léopold*, son cousin, évêque de Passau. L'élec- 1610.

1610. teur de *Brandebourg* et
Neubourg, se refusèrent à
pour juge un prince qu'il
de vouloir s'approprier lu
héritage, et ils excitèrent le
testans d'Allemagne à se p
leur faveur. Réunis à Hall
clurent la fameuse *union-é*
et réclamèrent l'accession
France, qui en avoit été s
premier mobile, et qui ne
d'y adhérer. *Henri* mont
bonne volonté aux petits
d'Italie et sur-tout aux G
huguenots et souverains
teline, dont les habitans
tholiques, se voyoient in
le comte de *Fuentes*, son
textes différens, nés de c
Celui-ci les tenoit en bride
truction de divers forts qu'
élever dans les montagnes
dominer le pays, que po
la communication du Mila
Tirol, c'est-à-dire des poss
deux branches de la mais
triche; enfin *Henri* promit
der le duc de *Savoie*, qui,
apanages que la sœur de
avoit portés en dot à l'arc
bert, convoitoit le Milanais

héritage justement dû à son épouse. 1610.
De tous ces côtés, *Henri* ne se déclara qu'auxiliaire ; mais il se proposoit de se porter lui-même avec sa grande armée sur la frontière de Flandre, et d'attaquer cette province en personne, si on ne lui donnoit pas la satisfaction qu'il demandoit.

Opinion sur cette guerre.

L'Espagne sentit que si la guerre s'entamoit, elle ne pourroit la soutenir sans perte : c'est pourquoi *Philippe* auroit voulu la prévenir. Il fit proposer le mariage de l'infante sa fille avec le dauphin, tous deux du même âge. Le roi refusa d'entrer en pourparler à cet égard, et son refus donna lieu de publier que ce n'étoit ni l'intérêt de ses alliés, ni celui de son royaume, qui l'engageoit à rompre la paix, mais sa seule passion, et que la princesse de *Condé* étoit une nouvelle *Hélène* qui alloit embrâser l'Europe. Cette opinion se répandit en France avec tout l'odieux dont on put la charger. On y ajouta que le roi vouloit detrôner le pape, et mettre un huguenot à sa place : imputations puériles, calomnies ridicules et irréfléchies, mais qui font impression sur le peuple. On remarqua qu'il n'avoit plus la même ardeur pour la

1610. guerre, et que les enrôl
noient difficiles : on se per
les conversations, sur la
paix, des réflexions qui mo
les motifs auxiliaires n'étoie
nus, ni approuvés. Les é
soient à ce sujet comme l
Français. La fuite du prince
qui, ne se croyant pas
Bruxelles, se sauva à Mil
les préventions.

Agitations du roi. Quels cris d'étonnemen
l'Europe, quand on vit le
parent du roi, le premie
sang, obligé de se cacher,
chercher un asyle chez le
parce qu'il ne vouloit p
femme! Les amis de *Hen*
consternés; ses ministres
fioient qu'avec une espèce
Lui-même ne parloit de l
du prince, et de son dép
Espagnols, qu'en termes a
marquoient son embaras
rêveur, furieux, impatien
roit qu'au moment d'être
son armée, se flattant san
le fracas des armes feroit
idées noires dont il étoit
ce fut alors qu'il eut toute
tudes, toutes ces alarmes

dont on a fait depuis des pressentimens et des prédictions. Comme il comptoit que son expédition seroit longue et pourroit le distraire des soins de son royaume, il vouloit laisser sa femme régente; et afin de lui donner plus d'autorité, il résolut sur ses instances, de la faire couronner: mais ce couronnement étoit un vrai tourment pour lui. Quelquefois il en hâtoit les apprêts avec la plus grande diligence; quelquefois il étoit piqué de l'empressement de la reine, et suspendoit les préparatifs. Enfin, dans ses paroles, comme dans ses actions, on voyoit les symptômes d'une agitation inquiète, qui surprenoit autant que la tranquillité des Espagnols. 1610.

Il paroît en effet singulier que se voyant menacés par des forces si considérables, ils ne prissent aucune mesure pour résister: c'est ce qui fait dire à *Sully*, qu'au défaut d'une défense légitime, *ils étoient disposés à se sauver par trahisons, perfidies, meurtres, empoisonnemens et assassinats. Mornay* pensoit de même. Mais sans recourir à des conjectures déshonorantes, on explique peut-être leur inaction, quand on se rappelle qu'ils croyoient avoir à leur disposition un moyen sûr et

1610 prompt de faire tomber le
main du roi, lorsqu'ils sero
savoir : de lui rendre le
princesse de *Condé*.

Pronostics et menaces. *Sully*, ibid. *Matthieu*, page 3. *Le Grain*, t. 8, p. 432. *L'étoile*. *Mercure*. *Nicolas Pasquier*, vol. 2, page 1053.

Pendant que les enne
affectoient cette sécurité,
attachés au roi se laissoient
des évènemens ordinaires
formoient en pronostics e
répandoit aussi des horo
prédictions, des bruits
tions et d'attentats, tous si
que le roi rebuté ne vou
entendre parler. A son e
ministres, *Sully* lui-mêm
ressé à la conservation de
n'en faisoit aucun cas,
ces avertissemens et ces
comme plus capables d'in
de servir.

Mais ce qu'ils auroient
pas négliger, c'étoit ce q
à la Cour. Il y régnoit une
effrénée. Les mécontens,
mordre sur les motifs d
qu'on alloit commencer, n'
pas le monarque. La rein
ulcérée des infidélités de s
se soulageoit par des pl
publiques, qui enhardissoie
sance et la calomnie. Les c

te princesse, entre autres *Concini* 1610.
sa femme, se permettoient des rail-
es sur les galanteries du roi, peu
ntes à son âge, et des murmures
ce qu'il prostituoit à d'autres une
dresse que la reine méritoit si bien.
ıfin, des prédicateurs indiscrets
ent l'apostropher en face, en des
nes que le seul respect pour le lieu
ils parloient auroit dû leur inter-
re. *Henri* étoit instruit des attaques
rdes qu'on donnoit à sa réputation
sa tranquillité. Quelquefois il mé-
ditoit d'en punir les auteurs; mais il
venoit bientôt à sa bonté ordinaire,
se contentoit de dire: *Quand je n'y
'ai plus, on verra ce que je vaux.*

Ces mécontentemens ne l'empêchè- Couronnement de la reine.
rent pas de permettre le couronnement
de la reine; il se fit à Saint-Denis le 13 *Matthieu*, page 41.
mai. Il échappa à ce prince, pendant
la cérémonie, une réflexion morale et
chrétienne, que l'histoire ne doit point
omettre. Voyant la grande affluence
de personnes de tout état et de toute
condition: *Ceci*, dit-il, *me fait sou-
venir du jour du jugement*, *et on
seroit bien étonné si le juge se pré-
sentoit.* Il fut très-gai toute la journée;
mais en entrant dans Paris, ses soucis
recommencèrent. Le lendemain 14

1610. mai, jour funeste, *H*
la matinée des affair
avoit envoyé dema
le passage par la Flan
en Allemagne, et
refus, il s'apprêtoit à l
On remarqua qu'en s
binet, il se prom
dans les Tuilleries av
Verneuil, qu'il ne
rarement. Il lui pro
état brillant à son f
dit-on, étoit de lui
qu'il possédoit avant
et pour lui montrer
toit plus aucun ressen
passées, il vouloit tir
vergne de la Bastille
le commandement de
gère; mais ces projets
entrecoupés de soml
pensées mélancolique
choient malgré lui,
tesse. En vain ses com
de redonner quelque
ame flétrie: *Mes ami*
il, comme s'ils eussen
jurés contre lui, *je*
ces jours; et quand
perdu, vous connoîtr
lois, et la différence

n *autre homme.* Inutilement s'ef- 1610.
ient-ils encore de le rappeler à la
, en lui remettant sous les yeux
ıtages dont il jouissoit : bonne
, royaume florissant, amour de ses
, belle femme, beaux enfans. *Que
faut-il de plus*, lui disoient-ils ?
vez-vous à desirer? Ah! mes
, répondoit-il en soupirant; *il
quitter tout cela.*

endant le dîner, il s'entretint de
jets utiles à son royaume, de la satis-
n de se trouver à la tête de ses
pes, du plaisir qu'il avoit de ce
cette guerre ne coûteroit rien à ses
ples, et de ce qu'il sacrifieroit tout
plus ses épargnes. En quittant la
e, il se promena à grands pas,
n air irrésolu, demanda son carrosse,
nonta, y fit monter avec lui les ducs
Epernon, de *Roquelaure*, *Mont-
zon*, *Lavardin* et la *Force*. Quand
lui demanda où il vouloit aller :
rez-moi d'ici, dit-il d'un ton cha-
in ; puis il commanda qu'on le menât
l'Arsenal, où il vouloit converser
ec *Sully*. Les rues étoient embarassées
r les apprêts qu'on faisoit pour l'entrée
ennelle de la reine. Au coin de la
e de la Ferronnerie, qui étoit alors
t étroite, un surcroît d'embaras ;

Assassinat du roi.
Matthieu, page 810.
L'Etoile.
Mémoire de Condé, tome 6, page 19.
Davrigny, t. 1, p. 116.
Nicolas Pasquier, v. 2, page 1055.
Gramond, page 8.
Mém. Rec. tome 4.

1610. occasionné par des
obligea les gardes d
le carrosse d'arrêter.
un homme appelé
trop fameux, qui s
le Louvre, monta
du carrosse, et porta
coups de couteau, d
le cœur.

Si *Ravaillac* eût
et se fût confond
jamais on n'auroit
partoit le coup. Il
rosse son couteau à
un homme troublé
pied le saisirent; le
au bruit, l'épée hau
jeter sur lui; le d
contint, et le fit met
chevaux tournèrent b
tristement au Louvre
du malheureux *Hen*

Ce qu'étoit Ravaillac, et s'il eut des complices.

Dans ces occasions
deviner, ou être bi
nion la plus générale
une conspiration. On
sonnes de partis et d
lument contraires, l
quise de *Verneuil*,
huguenots, le prin
conseil d'Espagne, le c

1610.

ceux enfin, tant au dedans qu'au
rs du royaume, qui avoient des
ions directes ou indirectes à la
r. Sans pouvoir précisément assi-
les coupables, on croit encore assez
munément qu'il y eut des com-
. Si on les cherche dans le procès
Ravaillac, la pièce la plus authen-
qu'on puisse consulter, on n'en
ivera aucun. Ce monstre paroît
ours seul, en proie à des visions
tôt puériles, tantôt impies, dévoré
scrupules causés par l'ignorance et
fausse idée de la religion, curieux
nouvelles d'état, écoutant avidement,
choix ni discernement, ce qui se
it sur ce sujet entre les gens de la
du peuple, sa compagnie ordinaire,
réalisant dans sa noire imagination
desseins injustes que ces personnes
instruites prêtoient au roi. *Ravail-*
, au moment qu'il fut arrêté, dans
interrogatoires, à la torture, sur
hafaud, pendant la durée d'un cruel
plice, a soutenu, sans jamais varier,
'il n'avoit aucun complice : il a dit
protesté qu'il s'étoit déterminé à cet
ntat, parce qu'il croyoit que le roi
orisoit les huguenots, qu'il étoit
i-même huguenot dans l'ame, et
uloit faire la guerre au pape; que

1610. cette idée lui étoit
auxquels il avoit as
quence des plaintes
du gouvernement,
que le roi n'étoit
rendroit un grand s
en la délivrant de
effet, il montra b
ment, quand il vit,
supplice, le peuple
du roi, le charger
lui refuser les prière
nairement pour ces
ne point dédaigner
à exécuter l'arrêt p

Ravaillac étoit
sa patrie, six mois
dans l'intention, dis
roi, et de ne le tuer
réussir à le converti
au Louvre et sur le
plusieurs reprises,
poussé, et enfin s'en
quelque temps moi
ses visions: mais v
sentit tenté avec pl
revint à Paris, vola
un couteau qu'il tro
exécrable dessein,
encore. Etant près
ne pas succomber, il

rres la pointe de son couteau, la re- 1610.
presqu'aussitôt, regagna Paris, suivit
roi pendant deux jours; et s'il n'avoit
trouvé cette occasion, il étoit ré-
u de s'en retourner le lendemain
e d'argent: d'ailleurs, il affirma
e jamais il n'avoit parlé de son des-
, ni pris conseil de personne. Ces
s minutieux, qui sont les plus im-
tans dans ces sortes d'affaires, faits
us également prouvés, ne laissent
jecturer aucun complot dont *Ra-
aillac* ait été l'instrument. Il ne faut
toujours des exhortations, de l'ar-
nt et des promesses, pour armer de
reils monstres. Des murmures sourds,
plaintes trop hardies, de la licence
dans les réflexions et les conjectures,
peuvent enflammer ces tempéramens
billieux, ces hommes dévorés d'un
feu sombre, qui se nourrissent de mé-
lancolie, et savourent pour ainsi dire,
les mécontentemens. On a vu par les
aveux de *Ravaillac*, qu'il étoit un de
ces fanatiques d'état, si dangereux, et
qui sont peut-être plus communs qu'on
ne pense.

Au premier bruit de la mort de *Henri IV*, causé par un attentat si horrible, la France entière parut plongée dans le deuil. Le commerce fut suspendu; Affliction du peuple.

1610. les travaux de toute e
les gens de la campag
toient par troupes sur
mins, pour avoir de
quand ils ne purent
leur malheur, ils s'écri
tant: *Nous avons pe*
Ils lui rendoient ain
tendresse qu'il avoit t
pour cette partie pré
jets. Ce bon prince s'en
tiers avec eux, s'infor
denrées, de leurs gains
de leurs ressources. Le
voudroient que toutes
souverain fussent pou
nistres, qui ont quel
raisons pour craindre
prince, blâmoient ce
comme incompatible
Les rois mes prédéce
pondoit-il, *tenoient à*
savoir combien valoit
quant à moi, je vou
que vaut une pite, et co
ont les pauvres gens p
afin qu'ils ne soient ch
leur portée; sentimens
lui assurent à jamais l'a
ration des Français. En
le nom de *Henri IV*

rit l'idée d'un roi clément, doux, 1610.
ble, bienfaisant, plus recommandable même par la bonté de son cœur, que par ses qualités héroïques; et si sévérité de l'histoire pouvoit permettre de le peindre en dissimulant quelques vérités, tout écrivain, en lant de lui, seroit panégyriste.

FIN DU NEUVIEME VOLUME.